MÊLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE,

RECUEILLIS

Par M. De Vigneul-Marville.

Nouvelle Edition, revûë, corrigée, & augmentée.

Second Volume.

A PARIS,

Chez Claude Prudhomme, au Palais, au ſixiéme Pilier de la Grand' Salle, vis-à-vis l'Eſcalier de la Cour des Aides, à la Bonne-Foy couronnée.

M. DCCXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

PN
6262
A7
1713
v.2

LIBRARY
NOV 1 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

1018407

AVERTISSEMENT.

LEs Mêlanges d'Hiſtoire & de Littérature qui ont paru ci-devant ſous le nom de M. de Marville, & dont je ſuis redevable à M. l'Abé de Garence homme ſavant & poli, aïant été bien reçûs du Public, je ſuis obligé d'en donner une nouvelle Edition plus correcte & plus ample que les précédentes. M. L. T. qui eſt fort intelligent en ces matiéres, a pris le ſoin de la reviſion de cet Ouvrage, & y a joint un troiſiéme Volume, qui ne manquera pas de plaire, puiſque ce n'eſt qu'une ſuite des Lettres & des Mémoires que j'ai eus entre les mains. On y trouvera par tout l'utile joint à l'agréable : ce qui eſt le plus haut point de la perfection d'un Livre.

La plûpart des Piéces qui composent ce Recueil n'ont jamais été imprimées ; & celles qui ont déja paru, reviennent ici avec un nouvel éclat. Si pour les rendre encore plus recommandables il faloit nommer M. le Duc de Montausier, M. le Commandeur de Grimmonville, M. le Chevalier de Bressey, M. de Saint-Evremont, Messieurs Dupuy Gardès de la Bibliotéque du Roy, M. du Til ancien Conseiller d'Etat, & plusieurs autres Illustres dans la République des Lettres, qui en sont originairement les Auteurs, ce seroit un grand surcroît de gloire pour l'Ouvrage. Mais je ne veux point prévenir le Lecteur. Il faut, sans avoir égard ni au nom ni à la qualité des Personnes, qu'il soit content ; & c'est en vérité tout ce que je souhaite,

MÊLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATUR

ATHENIS *tenue cœlum, ex quo acutiores etiam putantur Attici.* On n'en dira pas autant de la Ville de Dieppe, où l'air est fort grossier, & le Peuple encore plus grossier que l'air. Néanmoins il y naît d'aussi bons esprits & aussi subtils qu'ailleurs. Sans faire le dénombrement de ceux que j'y ai connus, je dirai deux mots du Médecin Pecquet qui étoit de Dieppe, & dont nous avons un Traité curieux *des Veines lactées.* Il avoit l'esprit vif & remuant,

& tout propre à faire des découvertes. Ce ne fut pourtant que par rencontre, lorsqu'il étudioit en Médecine à Montpellier qu'il trouva le receptacle du Chile, & le canal Thorachique, par lequel le Chile coule dans les veines. Mais il sût si bien user de ce que le hasard lui offroit, & s'expliqua en si bons termes & avec tant de netteté, qu'il en eut autant d'honneur, que s'il l'avoit trouvé par ses recherches & par ses soins. Cela le fit connoître à toute l'Europe en un âge où à peine auroit-il osé lever les yeux, sans ce coup de fortune.

M. le Surintendant Fouquet le voulut avoir pour son Médecin de plaisir, c'est-à-dire, pour l'entretenir à ses heures perduës, des plus jolies questions de la Physique : ce que Pecquet faisoit admirablement. Mais comme si on ne pouvoit jamais être entiérement heureux chez les Grands, son cheval s'étant abatu sous lui dans les ruës de Paris, il eut la jambe cassée. Il venoit d'ordinaire aux Conférences de M. Rohault, & s'y faisoit écouter autant que personne. Ce fut là que le voïant d'ordinaire, je liai ami-

tié avec lui, comme avec un homme de fort bon commerce. Depuis la disgrace de son Maître, m'étant retiré en Province, je n'entendis plus parler de lui jusqu'en l'année 1670. que je le rencontrai chez un de mes amis à la Campagne. Quand je ne l'aurois pas reconnu à l'air de son visage, son haleine me l'auroit fait sentir, à cause de la méchante habitude qu'il avoit de boire de l'Eau-de-Vie. Il en conseilloit l'usage à ses amis, comme un reméde à tous maux : mais l'Eau-de-Vie fut pour lui une eau de mort. Elle lui brûla les entrailles, & avança ses jours, qu'il auroit pû emploïer utilement au service du Public.

Feu M. Patin disoit touchant les Liqueurs qui sont si fort au goût d'aujourd'hui, & dont la base est l'Eau-de-Vie, ou l'Esprit de Vin, que ce sont des poisons sucrez, qui tuënt à coup sûr, Ils donnent la vie à ceux qui les vendent, & la mort à ceux qui en usent.

¶ Un Abé de la vieille Cour disoit : Quand je vois M. N. N. sortir du Conseil avec son air gratieux & composé, le Rabat bien tiré & le Castor mis de certaine façon, il me semble voir une

Belette avec ſon joli muſeau, ſon collier blanc & ſa fourure polie, ſur laquelle il ne paroît pas la moindre goutte de ſang, ſortir d'un Colombier, où elle vient de tuër ſeulement deux cens Pigeons, aſſez contente, par ſon bon ménage, d'avoir donné la vie à une centaine qui reſte.

¶ M. Chapelain de l'Académie Françoiſe étoit de Paris, & fils d'un Notaire de la même Ville. Aprés ſes études où il avoit parfaitement réüſſi, M. le Marquis de la Broſſe le donna pour Précepteur à ſes enfans. Il releva cette condition aſſez médiocre par ſon rare mérite qui le fit bien-tôt connoître à ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour. Quelques Odes Françoiſes qu'il compoſa aſſez heureuſement, donnérent un grand relief à ſa réputation. On le comparoit à Malherbe, ou du moins on lui accordoit le premier rang, aprés ce Poëte ſi célébre. Enflé de ce ſuccés, il forma le deſſein d'un Poëme heroïque, bien aſſuré d'y réüſſir, à cauſe de l'exacte connoiſſance qu'il avoit acquiſe de la Poëtique des Modernes & des Anciens. Il prit pour ſujet, l'Hiſtoire fameuſe de

la Pucelle d'Orleans ; & ſoûtenu par une groſſe penſion de la Maiſon de Longueville, il emploïa vingt années à perfectionner ſon Ouvrage. Jamais Poëme n'a été plus loüé que celui-là avant que de voir le jour, perſuadé que l'on étoit des rares talens de ſon Auteur. Tous les amis de M. Chapelain lui aplaudiſſoient, & il n'étoit parlé en France & dans les Païs Etrangers que du *Pere de la Pucelle*. Mais trois jours aprés que ce Poëme ſi vanté devint public, un Critique d'un fort petit mérite, lui aïant donné le premier coup d'oncle, chacun fondit deſſus, & toute la réputation du Poëme & du Poëte tomba par terre. A ces nouvelles Chapelain rapellant toutes les forces de ſon eſprit, & s'armant de la Philoſophie dont il faiſoit profeſſion, parut ferme & conſtant. Il avoüa franchement qu'il étoit méchant verſificateur ; mais il ſoûtint, qu'en ſavant Poëte, il avoit obſervé toutes les régles de l'Art, & ſe mit en devoir de le prouver la plume à la main. Comme, ſans contredit, M. Chapelain étoit un trés-habile homme, je ne doute point qu'une Apologie de ſa façon,

n'eut été un excellent Ouvrage : mais cet Ecrit, s'il a été fait, n'a point paru, ses amis ne croïant pas que rien fût capable de le relever de sa chûte la plus grande & la plus déplorable qui se soit faite de mémoire d'homme, du haut du Parnasse en bas.

Certainement c'est dommage que ce malheur soit arrivé à M. Chapelain ; car il avoit d'excellentes qualitez qui méritoient bien de n'être pas confonduës avec ce qu'il avoit de foible. Il savoit l'Histoire, les belles Lettres, & la Philosophie. Celle de Gassendi son cher ami, faisoit toutes ses délices ; mais il pestoit hardiment contre celle de Décartes, sur laquelle il n'avoit peut-être pas assez médité, à cause de son premier engagement. Enfin sa Critique étoit si sûre & si fine, que nos meilleurs Ecrivains François & Latins le redoutoient, & que ceux d'Italie le consultoient comme un oracle.

D'ailleurs M. Chapelain étoit fort honnête homme & bon ami. Sa conversation ne manquoit pas d'agrémens, quoique sérieuse, & quelquefois un peu sévére & Stoïcienne. Il parloit bien, mais il n'entendoit rien à écri-

re des Lettres. Je me ſuis étonné mille fois, comment aïant eu toute ſa vie commerce avec Balzac, Voiture, & les autres qui ont réüſſi dans le genre épiſtolaire, il n'y eût fait aucun progrés. En effet, quand aprés ſa mort on parla de donner ſes Lettres au Public, M. le Duc de Montauſier dit, qu'il faloit bien s'en donner de garde, & que ce n'étoit pas là ſon bon endroit.

J'attribuë une ſi grande négligence en une choſe ſi commune, & néanmoins ſi ſéante à un homme du monde, comme M. Chapelain, à ſon extrême avarice, qui lui faiſoit épargner l'encre & le papier. La plûpart des Lettres que j'ai vûës de lui, étoient trés-courtes, écrites à la hâte, & le plus ſouvent ſur les envelopes des paquets qu'on lui adreſſoit, ſe dédommageant ainſi d'une partie du port, ſur une feüille de papier qu'il ſauvoit. En vérité l'avarice le gâtoit en bien des maniéres, & l'on ne ſait pourquoi il amaſſoit des tréſors. Les rieurs diſoient que c'étoit pour marier ſa *Pucelle* à un enfant de bonne maiſon; & les dévots vouloient que ce fût pour la faire canoniſer

Quoiqu'il en ſoit, M. Chapelain laiſſa cent mille écus à ſes héritiers, & l'on peut aſſurer que jamais pauvre Poëte n'eſt mort plus riche.

¶ En 1624. fut établi une Chambre de Juſtice par l'Edit du mois d'Octobre de la même année, pour la recherche & punition des abus & malverſations commiſes au fait des Finances de Sa Majeſté. Cette Chambre dura ſept mois, & ſe termina à une compoſition faite de la ſomme de neuf millions, à prendre ſur les Financiers & Traitans.

Un gros Partiſan diſoit autrefois, quand j'aurai dérobé au Roy plein un boiſſeau de Piſtoles, je lui en donnerai le comble, & le reſte me demeurera.

¶ J'ai vû deux Traitez de Sa Majeſté l'un du 29. Janvier 1636. & l'autre du 3. Octobre 1637. faits avec Villedo & ſes Aſſociez, pour la conſtruction d'un Canal autour de Paris, depuis le Baſtion de l'Arſenal juſqu'à la Porte de la Conférence. L'ouvrage fut interrompu, aprés beaucoup de dépenſe, par M. de Bullion Surintendant contraire à cette entrepriſe; parce

qu'elle étoit portée par le P. Ange le Clerc Capucin renommé, qui y trouvoit quelque avantage pour le Monastére du Calvaire. En ce monde chacun a ses intérêts, & l'intérêt de l'un étouffe celui d'un autre. [*Voïez tome 3. page 278. lig. 4.*

¶ Le 19. Avril 1614. Christophle Marié associa avec lui le Regrattier & le Poulletier pour la construction des Ponts & Quais de l'Isle de Nôtre-Dame à Paris. Si je ne parlois de le Regrattier, de Poulletier, personne ne sçauroit peut-être qu'ils ont été au monde ; mais quant à Cristophle Marie, il s'est immortalisé en donnant son nom au Pont qu'il a construit, & mille gens chaque jour le nomment bon gré malgré sans penser à lui.

Il y a prés d'un siécle entier qu'on dit à Paris tous les jours & une infinité de fois *le Cheval de Bronze*, en parlant de la figure équestre de Henry IV. élevée au milieu du Pont-neuf, sans dire un seul mot de ce grand Prince. A qui en est la faute ? je n'en sai rien. Que personne donc ne méprise sa bête. Peut-être qu'un jour elle aura le pas sur lui. [*Voïez tome 3. page 278. ligne 23.*].

¶ C'est la coûtume du Parlement d'Aix en Provence, d'exposer les Présidens & les Conseillers aprés leur mort, en habit rouge, la face découverte, & le Code Justinien sous la tête. Le bon homme Doujat Docteur en Droit, disoit à ce propos : *Si on n'a pû leur mettre le Code dans la tête, au moins leur faut-il mettre dessous.*

¶ Parmi les cailloux apellez *Galets*, que la Mer roule sur nos Côtes de Normandie, il y en a de certains dans lesquels se trouvent de fort beaux Cristaux de différentes couleurs. Un habitant de la Ville de Harfleur, qui savoit distinguer ces cailloux d'avec les autres, & les casser proprement, en avoit fait une garniture de Cabinet que les curieux estimoient cinq ou six cens écus. Madame la Duchesse d'Aiguillon Gouvernante du Havre de Grace, charmée de cette découverte, fit faire des Marteaux pour casser de ces Galets, & en tirer des merveilles : mais comme ceux qu'on y emploïa, ne savoient pas distinguer les bons d'avec les autres, l'entreprise fut abandonnée.

J'ai apris d'un Particulier, que ce n'eſt pas ſeulement dans les cailloux de la Mer, mais auſſi dans les bizets de nos Carrieres, qu'on trouve une eſpéce de Criſtal. J'en ai fait l'expérience; & en effet, il s'y trouve de petits Criſtaux blancs, mais nullement comparables à ceux dont je viens de parler, à qui il ne manqueroit rien, ſi on ſavoit les tailler & les polir, comme les Diamans. C'eſt-là de ces choſes qu'il faudroit rechercher.

¶ Le Pere Labbe étoit un fort bon homme, & mon ami particulier. Quoi qu'aſſez inférieur aux Ecrivains célébres de ſon tems, il ne laiſſoit pas de bien ſervir en ſecond. Je lui ai oüi dire qu'avant le régne des Meſſieurs de P. R. les Théologiens ne ſavoient point étudier, & perdoient le tems à ſe forger des eſpéces vagues & inutiles ſur des riens, au lieu de remonter hardiment aux anciennes ſources, & d'y puiſer une ſolide doctrine. Cet aveu dans un homme de ſa robe me ſurprit; mais comme j'ai dit, c'étoit un fort bon homme. On a vû un grand nombre d'Ouvrage, je ne dirai pas tout-à-fait de lui; mais de toutes ſortes de perſon-

nes sous son nom. Les autres enfantoient, & lui comme parain nommoit l'enfant, & lui donnoit un beguin & des langes. Aussi a-t-il été accusé d'être un peu Pirate; mais il faut de ces gens-là dans la République des Lettres, aussi-bien que sur la Mer. Sans les Armateurs, aujourd'hui que nous avons la guerre avec nos voisins, & que le commerce ne va plus, nous ne mangerions point d'Oranges de Portugal, & ne boirions point de Vin des Canaries. Ce n'étoit pas par nécessité que le Pere Labbe détroussoit les Savans; mais par amusement, à peu prés comme S. Augustin étant écolier, déroboit les poires de ses voisins, seulement pour se donner le plaisir de dérober chez autrui ce qu'il n'auroit pas voulu ramasser dans sa maison.

¶ Ce fut sous prétexte de Péculat, que le Cardinal de Richelieu fit couper la tête au Maréchal de Marillac. On alléguoit contre ce Seigneur, qu'il avoit emploïé les deniers du Roy, en de superbes bâtimens dans sa belle Terre de Tournebu. Cette belle Terre d'environ deux mille livres de rente, est située en Normandie sur le bord de la

Seine,

entre Vernon & Andely. M. de Marillac qui la tenoit de ſes Peres, avoit entrepris d'y bâtir une maiſon d'environ dix ou douze mille écus, qu'il a laiſſée imparfaite. Un jour M. le Prince de Condé aïeul de M. le Prince d'aujourd'hui, paſſant devant cette magnifique maiſon à moitié bâtie, & qui n'a ni portes ni fenêtres, s'arrêta tout court, & l'aïant conſidérée, dit aux Gentilshommes de ſa ſuite: *On a allegué ce bâtiment pour faire couper le cou à Marillac; mais il n'y a pas dequoi faire donner le foüet à un Page.*

¶ L'Auvergne a fourni à la France de grands hommes, les Marillacs, les Arnaulds, les Sirmonds, les Paſcals, &c.

J'ai apris d'un ancien Conſeiller d'Etat, ſavant dans la connoiſſance des Maiſons & des Familles Illuſtres de France, que la vraie & ancienne ortographe du nom de Meſſieurs de Marillac, étoit *Marlhac*, & que c'étoit ainſi que Gabriel de Marillac Avocat Général au Parlement de Paris ſignoit dans tous les Actes publics & dans ſes Lettres particuliéres. De dire d'où eſt venu ce changement, & ſi ce n'eſt

point de la part de ceux qui ont voulu latiniser ce nom, comme il arrive d'ordinaire ; ou qu'avec la fortune & les honneurs, les noms des Familles s'augmentent, c'est ce que je ne sai point. Mais je sai bien que ce Gabriel de Marillac étoit autant illustre par sa profonde science, que par sa rare probité. M. de Thou dans son Histoire, dit qu'il étoit *pietate, integritate & eloquentia cum paucis comparandus. Fisci in curia Patronus, vir antiquæ disciplinæ & gravis morum sui sæculi Censor, in Avernis natus, modico sed honesto loco quippe cujus Majores Borboniis Arvernorum Regulis diu servierant.*

Le suplément des Croniques de Jean Carion en parle en ces termes: *Anno* 1551. *Gabriel Marillacus Regius in Curia Parisiensi Consiliarius & Advocatus, litterarum eruditione, rerum & jurisperitia, ac vitæ integritate, nulli quod absque invidia dictum sit, secundus* 9. *Calendas Maii magno totius Curiæ dolore vitam cum morte commutat.*

Gilbert de Marillac Baron de Puisac & de Saint-Genest, frere aîné de Ga-

briel de Marillac, s'attacha au service de la Maison du Connétable Charles Duc de Bourbon. Il écrivit l'Histoire de la Maison de Bourbon, entr'autres la vie & les grandes actions du Connétable, jusques au mois de Mars 1521. où commença sa révolte. Antoine de la Val Géographe du Roy & Capitaine de son Château de Moulins dans le Bourbonnois, a inséré cette Histoire dans ses Oeuvres imprimées en 1605. *Je n'ai rien trouvé* (dit-il dans son Epître liminaire au dernier Duc de Montpensier) *parmi les beaux Mémoires & Manuscrits de ma Bibliotéque qui vaille cette Piéce pour porter vôtre nom trés-illustre sur le front. Je n'y ai ajoûté ni diminué une seule syllabe à l'Auteur: aussi il ne mérite point de correction, pour avoir été un des mieux disans de son siécle.*

¶ Monsieur de Marillac Garde des Sceaux & frere du Maréchal, étoit un Magistrat d'une intégrité incorruptible, d'une grande pieté & d'un grand sens, ennemi déclaré du faste, de la vanité & de la paresse. Madame la Marquise de Maignelay parlant de sa vigilance, disoit, qu'il avoit l'art de

trouver plus de vingt-quatre heures au jour.

Il diſoit qu'un homme qui paſſoit ſa vie doucement à la Ville & aux Champs, donnant un tems à ſervir Dieu, un autre à recevoir ſes amis, ou à de bonnes lectures, ſans rendre ſervice au Public, menoit la vie d'un bon Mouton.

Il avoit coûtume de dire aux jeunes Officiers : *Faites proviſion de capacité & de modeſtie, & vous arriverez bien-tôt aux grands emplois.*

Il étoit ſi modeſte que voïant les reſpects que chacun lui rendoit, il diſoit : *J'aurois envie de mettre ſur la table les Sceaux & les Lettres de ma Charge, afin qu'on leur fit la révérence ; puiſque c'eſt à leur conſidération qu'on me fait tant d'honneur.* Mais c'étoit ſon zéle pour la juſtice bien plus que ſa Charge, qui lui attiroit ces témoignages de vénération, aïant un ſoin extrême d'en remplir tous les devoirs, & les rempliſſant effectivement tous avec beaucoup de dignité.

Il diſoit que la Charge de Garde des Sceaux étoit une *Charge de rebut* ; & que de dix demandes qu'on lui faiſoit,

il en faloit rebuter neuf. Il répétoit souvent ce que le Chancelier de l'Hôpital dit plaisamment dans ses Poësies en parlant d'un Chancelier, qui ne refusoit rien, soit juste ou injuste : *Que ce n'est pas une loüange à homme sage, d'avoir une qualité, qui n'est propre qu'à un enfant prodigue, ou à une fille débauchée.*

N.. Ille bonus facilisque rogando
Nullum unquam à se tristem discedere passus
Indulgens justa ; ac non justa petentibus æque
Omnibus. O dignam sapientis nomine laudem
Sic puer & patrii laudatur prodigus æris,
Sic quoque multorum laudatur amica nepotum.

Quoique cet illustre Garde des Sceaux eût beaucoup de bonté & d'indulgence, il avoit une fermeté inébranlable, principalement quand il y alloit des interêts du Prince, & qu'il faloit soûtenir son autorité. Cela parut aprés le siége de la Rochelle, lorsque les Députez de cette Ville rebelle disant au Roy, qu'ils venoient aporter les clefs à Sa Majesté, & se jetter à ses pieds : Monsieur de Marillac leur répondit avec vigueur : *Vous n'êtes pas venus vous jetter aux pieds du Roy ;*

vous y êtes tombez malgré vous.

¶ Monsieur de Villeroy Ministre d'Etat, apelloit le Cardinal d'Ossat, son Cardinal : *Quando mi nominava Ossa*, dit Bentivoglio, *lo chiamava sempre il suo Cardinale, come fosse stato più suo, che del Rè, e come se le Villeroy havendo havuta la corrispondenza di Lettere com Ossa, si gran parte nelle fatiche, volesse havere participatione anche non minore nel conseguimento del premio.* Il est remarquable qu'encore que M. d'Ossat fut un trés habile homme & écrivit parfaitement bien, il ne fit rien imprimer durant sa vie. Ce n'a été que depuis sa mort que les curieux ont mis au jour ses excellentes Lettres, qui sont les mignones de nos Politiques, & nos guides assurées dans le maniement des affaires que nous avons avec la Cour de Rome. [*Voïez tome 3. page 279. lig. 18.*]

¶ L'air de la Mer est chargé d'un nitre subtil, qui ne nuit pas aux Vins de France, qu'on transporte dans les Païs Etrangers : au contraire il les meurit, & leur donne de la force. C'étoit la coûtume des Anciens, au raport de Ga-

lien, de mettre de l'eau de la Mer dans les Vins foibles pour les rendre généreux.

¶ Petrarque est le premier qui nous ait procuré une traduction latine d'Homere. *In Graciam misi, & unde Ciceronem expectabam, habui homerum; quique Gracus ad me venit, mea ope & impensa factus est latinus.*

¶ M. Bochart estimoit que Strabon étoit un des anciens Ecrivains qui avoit le plus de jugement : *Unus (ut videtur mihi) ex scriptoribus antiquis, qui judicio maxime pollet.* Quand on trouve de ces Ecrivains judicieux, il en faut faire ses Auteurs favoris. On en voit assez qui ont de l'érudition, de l'élégance, de la politesse ; mais du jugement, peu. Par exemple, Polibe qui ne manque pas de talens pour écrire l'Histoire, n'est pas néanmoins un Historien de tête. Il s'égare si souvent en des digressions vagues & étrangéres à son sujet, que ce qu'il dit a plus l'air de leçons de Philosophie & de discours Académiques, que d'une narration Historique : *e tanto spesso, e tanto prolissamente fuori della narratione principale, che si può stare in dubbio, s'egli ò più faccia lettioni Phi-*

losophiche ed Academiche , ò più raconti successi publici , e propriamente Historici.

Strada Historien recommandable, manque de jugement, en ce qu'il traite de toute autre chose que de la guerre de Flandre dont il promet une narration fidéle. Il paroît que ce sont les Eloges de quelques particuliers qu'il a cousus ensemble, plûtôt qu'un véritable corps d'Histoire ; puisqu'enfin ce n'est qu'à l'extrémité qu'il traite son principal sujet : ce qui affoiblit beaucoup ses narrations. D'ailleurs il s'arrête trop à des minuties qui doivent être ou entiérement négligées, ou traitées légérement : outre qu'il a l'imprudence de se mêler de parler de la Guerre & de la Politique, à quoi il n'entend rien : aussi Bentivoglio a-t-il dit de son Histoire, qu'elle étoit plus à l'usage du Collége, qu'à celui de la Cour.

Le même défaut saute aux yeux dans l'Histoire des Indes du célébre Maffée. Il parle bien Latin ; mais il ne parle pas bien des affaires de la Guerre ni du Cabinet. Il est même foible & languissant dans ses Harangues : ce qui est tout-à-fait contre les régles & le bon sens.

In

In quelle poche Orationi che fà il Maffei, non si vede quel talento à gran prezzo, che egli mostra nell'altre parti : son languide per lo più, ed inervate, non hanno quasi niente dell'acesso & del traggico : gli argomenti non sono vibrati con forza, ma fiachezza, e le ragioni servono ad insegnare quasi più tosto ch'à movere. C'est le sentiment de Bentivoglio.

¶ J'ai oüi dire à un Officier de l'Armée, qu'aprés la bataille de Fleurus, considérant avec attention les Soldats tuez de part & d'autre, il n'avoit remarqué sur le visage des Holandois, des Allemans & des Anglois, que l'image de la mort toute plate ; mais que sur le visage des François, il y avoit vû la colére, la rage & la fureur encore peintes ; & que les traits qui marquent ces passions, ne s'étant pas effacez, ils sembloient encore menacer l'Ennemi, & le vouloir égorger. *Relicta in vultibus minæ, & in ipsa morte ira vivebat.* On leur voïoit généralement à tous les menaces peintes sur le visage avec une colére qui paroissoit encore vivante aprés leur mort.

¶ L'éloge que Messieurs de Sainte-

Marthe avoient fait de l'Abé de S. Cyran, fut retranché de leur *Gallia Christiana* par ordre du Clergé à la sollicitation de ceux qui n'aimoient pas cet Abé. Mais les Prélats qui en commun, & dans leur assemblée avoient fait suprimer cet Eloge, ne voulurent point chacun en particulier acheter aucun Exemplaire de *Gallia Christiana*, où cet Eloge ne fût point.

Il en est à peu prés de même de ce qu'il vient d'arriver ici. On a suprimé d'entre les Portraits des Hommes Illustres, que M. Perrault a mis au jour, les Portraits & les Eloges de Messieurs Arnaud & Pascal. Mais le Public s'est récrié, & il a falu pour avoir le débit de ce Livre donner ces deux Portraits, les autres ne paroissant pas assez sans la compagnie de ceux-là : ce qu'un Poëte fameux a fort bien exprimé en ces Vers.

Quand on faisoit à Rome une pompe funébre,
Pour quelque illustre mort d'une Maison célébre,
On portoit en spectacle au Peuple curieux,
Des Ancêtres du mort les Portraits glorieux,
Et de leurs nobles faits, de leur brillante gloire,
Le Peuple à cet aspect rapelloit la mémoire.

Junie apártenoit aux plus nobles Maisons,
Dont autrefois à Rome on révéroit les Noms.
Elle meurt : à sa Pompe on porte vingt images
De Consuls, de Censeurs, de fameux Personnages.
Brutus & Cassius qu'elle touchoit du sang
Y devoient dans la régle avoir aussi leur rang.
Mais ces Illustres Noms de Cassie & de Brutte
Au parti dominant étoient en haine, en bute,
Il veut à leurs portraits interdire l'honneur,
D'attirer du Public les regards & le cœur.

Mais pour trop rafiner d'ordinaire on se trompe :
Le Public empressé les chercha dans la Pompe.
Et ne les voïant point, il chercha quels sujets
Obligeoient à cacher de semblables objets,
Sur tous ceux qu'un long ordre exposoit à sa vûë,
La curiosité ne parut plus émûë ;
Et ceux que du spectacle on avoit retranchez,
Tinrent seuls ses regards & son cœur attachez.

¶ Rien ne fait plus mal à la vûë que l'ortographe nouvelle de M. Cousin ; & rien n'est plus oposé au vrai principe de l'ortographe des Langues vivantes, qui est de conserver exactement l'étymologie dans tout ce qui ne change point la prononciation. Depuis donc qu'on a sû une fois (& cela s'aprend aux enfans dans l'Alphabet) que *Ph* se prononce comme *F* ;

Th comme *T* ; & *Y* comme *I*, & cela sans exception, il est entiérement contre le bon sens, de ne pas conserver ces lettres dans tous les mots, où ils sont dans le Latin ou autre Langue originale, puisqu'elles ne changent point du tout la prononciation. Ainsi il faut constamment ecrire *Philosophie*, *Théologie*, *Mystére*, *Martyre*, *&c.* Il n'en est pas toutefois de même à l'égard de *C* qui change la prononciation. *Ch*, par exemple, ne se prononce pas comme *C* en François ; & cela donne lieu de douter qu'on pût condamner *Arcange*, de mauvaise ortographe, quoique contraire à l'étymologie.

¶ Quelqu'esprit qu'on ait, il ne faut jamais parler des choses de la Foi & de la Religion qu'avec beaucoup de respect. Un ancien Hérétique aïant eu l'imprudence de turlupiner sur le mot de *Fils*, en parlant de l'inéfable Mystére de la Trinité, s'attira l'exécration de tout le monde ; & personne n'a aprouvé un Auteur Moderne qui a eu la témérité en badinant, de définir la Grace *un je ne sai quoi.* Une espéce de Socinien en a triomphé depuis peu dans un Livre de Critique, où il veut

faire croire que ceux qui se sont servis du mot de Grace depuis S. Augustin jusqu'à cette heure, ne savent ce qu'ils disent : *Eâ tamen voce quid significetur, cùm ab iis quæritur, qui ea utuntur, nihil responsi perspicui ferre licet. Hinc factum ut in Gallia scriptor festivi ingenii, non inficetè dixerit, Gratiam illam divinam, quæ tantum strepitum excitavit in Scholis, & tam mirabiles effectus in hominum animis edidit, Gratiam illam adeò efficacem & suavem simul, quæ de duritie cordis, illæsa arbitrii libertate, triumphat, nihil esse tandem, præter nescio quid.*

¶ M. Huet dans son Dialogue *de optimo genere interpretandi*, qui est le premier de ses Ouvrages, semble croire, ce qui est surprenant dans un homme si éclairé, que S. Irénée soit lui-même l'Auteur de la Version Latine que nous avons de ses Livres en Grec, dont il se trouve des fragmens dans Eusebe, Saint Epiphane, Théodoret, Saint Basile, &c. Fevardent Cordelier qui a donné l'Edition Latine de Saint Irenée avec des Notes, étoit dans cette pensée, que Saint Irenée étoit l'Auteur de cette Traduction Latine ; mais tous

les bons Critiques ſont aujourd'hui revenus de cette erreur groſſiére : *Nec enim refutari merentur, qui Iraneum Latinè ſcripſiſſe volunt.* Cette Verſion Latine eſt trés-ancienne, *Sed Barbara imprimis, difficilis & Salebroſa. Recentiorem Tertuliano eſſe hanc verſionem, poſtremis verò S. Auguſtini temporibus antiquiorem, ac proinde exeunte ſeculo quarto factam, diſſertatione ſingulari demonſtrabit Doduvellus.* C'eſt ce que nous promet Guillaume Cave dans ſon Hiſtoire des Ecrivains Eccléſiaſtiques.

¶ *Apologie* pour Meſſire Henry-Louis Chaſtaignier de la Rocheposay Evêque de Poitiers, contre ceux qui diſent qu'il eſt défendu aux Eccléſiaſtiques de prendre les Armes en cas de néceſſité. M. Jolly dans ſon Voïage de Munſter, dit qu'un docte Perſonnage de ſes amis, apelloit ce Livre *l'Alçoran de l'Evêque de Poitiers.* L'Auteur de ce Livre qui parut ſans nom *inoctavo* l'an 1615. & qu'on ne trouve pas aiſément aujourd'hui, eſt de la compoſition du fameux Jean du Verger de Havrane Abé de S. Cyran, & le premier de ſes Ouvrages. Il le fit

par complaiſance pour l'Evêque de Poitiers qui étoit ſon Protecteur, & celui qui commença à le faire connoître au monde.

¶ Mademoiſelle Schurman fille ſavante, a fait un petit Traité ſur ce Problême : *Num fœmina Chriſtiana conveniat ſtudium litterarum*. Eraſme a traité cette queſtion dans une de ſes Lettres à Budée, au ſujet des trois filles de Thomas Morus, qui étoient les trois Muſes Chrétiennes de ce tems-là. Louis Vivés dans ſon Inſtitution de la Femme Chrétienne, a fait un Chapitre exprés, où il traite la même queſtion. Il prétend que c'eſt une erreur de tenir les Femmes ſavantes pour ſuſpectes de mauvaiſe conduite, parce qu'il s'en eſt trouvé deux ou trois dont la réputation n'étoit pas bonne : ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſelon lui, ſi elles avoient été élevées dans la Philoſophie Chrétienne, & non dans la Morale des Gentils, & principalement dans celle des Epicuriens.

Nous ne manquons pourtant pas d'exemples de Femmes ſavantes & Chrétiennes qui ſe ſont oubliées, témoins Heloïſſe Maîtreſſe d'Abelard. C'eſt un

malheur que nos premieres études se faisant dans des Livres tachez d'impuretez, il est presque impossible que l'esprit humain ne se sente de cette corruption & de ce venin. Car si les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs, les mauvaises lectures les corrompent encore davantage, à cause que les idées s'en impriment plus avant dans l'esprit que lorsqu'on ne fait qu'écouter des paroles, que le vent emporte.

M. Varillas dans quelques-unes de ses Histoires, veut que les Femmes savantes soient particuliérement inclinées à l'amour. Il s'apuïe de l'autorité de Torquato Tasso, qui a fait un discours exprés pour montrer que les Dames les plus spirituelles ont toûjours été les plus faciles. Et certainement on peut dire de la science de la plûpart des femmes, ce qu'un Ancien a dit de leur beauté, *raram facit misturam cum sapientiâ forma*.

Loüis Vivés a fait pour l'Institution de Marie d'Angleterre, & par l'ordre de sa Mere Marguerite d'Espagne, deux petits Livres intitulez, l'un *Ratio studii puerilis* pour servir aux études de cette

jeune Princesse, & l'autre *Satellitium animi Christiani*, pour lui aprendre les maximes de la vie Chrétienne.

Moderata Fontè Dame de Venise, a composé un joli Livre *de meriti delle Donne*; & une autre Venitienne nommée *Lucretia Marinelli*, a fait un Ecrit semblable *Della nobilità delle Donne*.

Au commencement de ce Siécle on vit *Cupido Triumphans*, petit Livre en faveur du sexe féminin. L'Auteur a mis M. de Schurman à la tête, & l'apelle *omnium scientiarum homo*. On a encore de Dom Gilberto, *La fama trionphante, Panegyrico alla detta Maria Schurman*.

La République des Lettres est redevable aux Femmes savantes de quatre cens Ouvrages différens, qu'un Curieux a pris plaisir de ramasser.

M. Ménage vient de nous donner un Traité des Femmes Philosophes; c'est un petit Livre trés-maigre, & qui se sent fort de la vieillesse de l'Auteur.

¶ Ce qu'il y a de meilleur dans les Essais de Montagne, c'est ce que cet Auteur dit des passions & des inclinations de l'homme; ce qu'il y a de moin-

dre, c'eſt l'érudition qui en eſt vague & peu certaine ; & ce qu'il y a de dangereux, ce ſont ſes maximes Philoſophiques.

On s'eſt aviſé ces années derniéres de nous donner l'Eſprit de Montagne tiré de ſes Oeuvres, mais fort inutilement. L'expérience aïant fait voir que les Auteurs dont on a prétendu tirer le pur Eſprit comme un Elixir, ne plaiſent point au goût. Tel que ſoit un Auteur, il ne faut point le démembrer. On aime mieux le voir tout entier avec ſes défauts, que de le voir déchiré par piéces. Il faut que le corps & l'ame ſoient unis enſemble : La ſéparation, de quelque maniére qu'elle ſe faſſe, ne ſauroit être avantageuſe au tout ; & ne ſatisfera jamais le Public.

¶ Il y a des bizareries qu'il faut ſouffrir bon gré malgré tant qu'elles durent, & dont il n'eſt preſque pas permis de ſe plaindre, qu'aprés qu'elles ſont paſſées & qu'elles ont eu leur tems. Il ſembloit ces années derniéres, que tout le monde fût menacé d'Apoplexie. Chacun portoit ſur ſoi ſa bouteille d'eau de la Reine de Hongrie ; on en prenoit à toute heure, pour prévenir un mal dont l'on ne ſen-

toit pas les moindres aproches. Mais aprés tout, la mode en eſt paſſée ; il a falu céder au Tabac : on ne ſonge plus qu'à ſe purger le cerveau, & plût à Dieu qu'on le purgeât de ſa vraïe maladie. Le Tabac n'y eſt guéres propre : il eſt lui-même un grand mal, dont l'on ne guérira que dans une Lune où cette rage ſe changera en une autre, peut-être moins lucrative pour de certaines gens. Qui ne riroit de cette tyrannie ſur tous les nez de la France, que l'on aſſujétit à ſe charger chaque jour d'une livre de pouſſiére dangereuſe par ſa qualité, & inutile par la quantité ; tout reméde périſſant dans l'excés, s'il ne ſe tourne en venin & en poiſon. Mais il n'eſt pas tems d'en rire ; le mal n'eſt pas guéri : Les malades aiment encore leur maladie.

Dans le dernier Siécle où l'on avoit le goût délicat, on ne croïoit pas pouvoir vivre ſans dragées. Il n'étoit fils de bonne mere, qui n'eut ſon *Dragier*, & il eſt raporté dans l'Hiſtoire du Duc de Guiſe que quand il fut tué à Blois, il avoit ſon *Dragier* à la main. Alors les Annis de Verdun devinrent ſi fort à la mode, & on les croïoit ſi ſalutai-

res, qu'on en servoit sur toutes les bonnes Tables, à la fin du répas. Les écorces de Citron & d'Orange, & les autres Confitures ont eu leur tems, selon de certaines maladies qu'on suposoit qui régnoient alors, & que l'on faisoit naître effectivement à force de manger des sucreries, douceurs fatales à la santé.

Au commencement du Siécle présent, nos Marchands faisant grand trafic d'Ambre & de Corail, eurent l'adresse, pour débiter leur Marchandise, de faire courir le bruit que c'étoient des remédes spécifiques; que le Corail arrêtoit le sang, & que l'Ambre attiroit les mauvaises humeurs, comme il attire la paille. Aussi-tôt chacun s'en fournit: On ne vit plus que Coliers & Bracelets d'Ambre, & de Corail; & comme la mode a ses dévotions, il s'en fit aussi des Chapelets, chaque dévote demandant la santé au Ciel, les armes à la main.

Cette dévotion me fait souvenir de celle qu'avoit nôtre Connétable Anne de Montmorency, de dire son Chapelet durant la marche de l'Armée, & à mesure qu'il le rouloit entre ses doigts, de

commander tantôt qu'on mit le feu à un Village ; tantôt qu'on allât surprendre un Parti, ou égorger une Garnison, ou qu'on pendit un Soldat, &c. Le Chapelet de ce dévot Connétable n'étoit pas de Corail ; ou s'il en étoit, il ne préservoit pas de l'éfusion de sang.

Les Espagnols ont encore de ces dévotions de rouler le Chapelet entre leurs doigts à la table, à la promenade, au jeu, &c. Ils disent que c'est une contenance, & que sans de certains secours, on ne sauroit quelle figure faire ni quelle posture tenir. C'est par la même raison des contenances, que toutes les personnes considérables en Espagne & à Venise portent des Lunettes sur leurs nés. Autre folie qui a sa source dans l'orgueil de la Nation qui se pique d'une profonde sagesse, & de considérer toutes choses de fort prés, comme les vieillards & les personnes qui ont usé leurs yeux à force de regarder. La derniére Reine que la France a donnée à l'Espagne, se voïant environnée de tous ces gens à Lunettes, qui l'épluchoient depuis la tête jusqu'aux pieds, dit plaisamment à un

Gentilhomme François, qui étoit auprés d'elle : Je pense que ces Messieurs me prennent pour une vieille chronique, dont ils veulent déchifrer jusques aux points & aux virgules.

Il ne faut pas néanmoins trop se moquer des Espagnols, aprés ce qui s'est passé chez nous, il n'y a pas long-tems. A la Cour un Savant qui avoit la vûë basse, se servant d'un Monocule, en moins de rien non-seulement toute la Cour, mais aussi toute la Ville & toute la Campagne furent remplies de Monocules. Il ne se trouvoit presque point, je ne dis pas d'Abé ni d'Évêque, mais de petits Curé de Village qui voulût dire son Bréviaire, ni chanter au Lutrin sans ce secours. Cela faisoit croire aux Paroissiens, que M. le Curé savoit le Latin, & qu'il y entendoit finesse, puisqu'il y regardoit avec une machine. On disoit de nos Abez : Bon Dieu, qu'ils sont savans : les pauvres gens ont perdu les yeux à force d'étudier ! Chacun alors s'aveugloit soi-même par une sotte vanité, qui égaloit les plus ignorans aux plus savans hommes du monde. Cette maladie a duré plusieurs années : mais graces à nôtre in-

constance & à nôtre légereté, tant d'aveugles volontaires ont recouvré la vûë sans remède & sans miracle.

¶ Bien des gens se sont obstinez à écrire la vie de l'Hérésiarque Jean Calvin. Théodore de Beze en a composé deux. J'en ai vû une imprimée à Génève, chez P. Choüet en l'année 1657. Jean Bolsec Médecin de Lyon en a écrit une autre sous ce Titre : *La Vie, Mort & Doctrine de Jean Calvin par Jerôme Hermés Bolsec.* On parle d'une autre Vie de Calvin, attribué à Grotius. La derniére est du Ministre Drelincourt. L'Eloge de Calvin attribué par Balesdens, & ensuite par Sponde à Papyre Masson, est de Jacques Gillot Conseiller-Clerc en la Grand'-Chambre du Parlement à Paris, quelque chose qu'en puisse dire M. Bayle dans son Dictionnaire réformé de Moreri. Ce qu'il allégue, que cet Eloge s'est trouvé parmi les papiers de Papyre Masson aprés sa mort, comme son frere l'a déclaré à feu M. Patin, ne prouve rien. Tous les jours les Ecrits des Auteurs passent d'un Cabinet à l'autre, sans que cela puisse tirer à conséquence. Quant au stile, ce n'est point

du tout le ſtile de Papyre Maſſon, qui n'écrit point ſi poliment ni ſi finement, ne tranchant point les matiéres comme fait M. Gillot; outre qu'il y a quelque choſe ſur la fin de l'Ouvrage, qui n'eſt point du caractére de Papyre Maſſon; mais bien de celui de M. Gillot, qui ne prenoit pas les affaires de ce tems-là ſi fort à cœur.

¶ La métode qu'obſerve M. Simon dans ſes Remarques ſur le Voïage de Dandiny, de maltraiter l'Auteur qu'il veut commenter & éclaircir, eſt extraordinaire. Je ne ſache point qu'elle ait été pratiquée par d'autres que par M. de Saumaiſe ſur Solin, & par le P. Petau ſur S. Epiphane. Ordinairement les Commentateurs ſont fous des Auteurs qu'ils entreprennent d'expliquer: Ils les élevent juſques aux nuës, & les accablent de leurs loüanges.

¶ *Les Fondemens de la Politique par Thomas Hobbes.* Cette Traduction Françoiſe de la Politique de Hobbes, eſt du Sieur de Sorbiere. M. de Saint-Evremont a dit de Hobbes, que c'étoit le plus grand génie d'Angleterre. Dans le Parallele que Sorbiere a fait de Machiavel & d'Hobbes, il obſer-

ve que les raiſonnemens du premier ſortent d'un eſprit ſauvage & inhumain, & que ceux de l'autre viennent d'une ame tendre, bonne & bien-faiſante. Au bout du compte, on ne deviendra jamais grand Politique par la lecture du Livre de Hobbes. Tout ce qu'il dit, pour parler le langage des Italiens, n'eſt qu'*una chimera impoſſibile, una invenzione bugiarda, un caos di confuſioni.* Ce ſont les affaires & non les diſcours, & encore moins les imaginations creuſes d'un Savant de Cabinet, qui font les Politiques : *più vale un'oncia di fatto, che molte libre di raggione.* Point tant de paroles, & plus d'effet : *laſciamoi diſcorſi ; poniamo il negozio in prattica.*

¶ *L'Hiſtoire de la Réformation de l'Egliſe d'Angleterre par Burnet.* Cet Ecrivain prétend prouver contre l'opinion générale, qu'Anne de Boulen étoit une Dame trés-chaſte, afin d'aſſurer par ce paradoxe, la ſucceſſion légitime du Roïaume d'Angleterre à Elizabeth ſa Fille. Peu de gens, aprés ce qu'on en fait, croiront Burnet ſur ſa parole. Dans les endroits où il réfute Sanderus, il a raiſon en pluſieurs

choses ; mais la plûpart des piéces justificatives & des informations qu'il produit contre les Catholiques, venant de la part des Protestans & des Flateurs de Henry VIII. ne passeront jamais au jugement des gens équitables, pour des piéces fort autentiques.

¶ Plusieurs se sont mêlez de composer une espéce de Centons, de passages choisis de l'Ecriture-Sainte, sur de certaines matiéres, soit de dogmes ou de morale. Ces sortes d'ouvrages ont leur utilité ; mais il faut prendre garde dans l'aplication que l'on y fait de la parole de Dieu, de ne pas l'attirer à un sens faux qui ne sauroit être aprouvé de l'Eglise.

Il a paru ces années derniéres, un Livre de ce genre imprimé à Paris avec Privilége & Aprobation, où l'on introduit une ame damnée, qui déplorant son malheur devant Dieu, lui dit avec le Prophête Roy : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontem aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus* : comme le Cerf soûpire avec ardeur aprés les sources des eaux, ainsi mon ame soûpire aprés vous, mon Dieu. Certainement on ne pouvoit pas faire une

plus méchante aplication de ce passage des Pseaumes, que de le mettre dans la bouche d'un damné, qui ne pouvant avoir que de la haine pour Dieu, ne sauroit souhaiter avec la sainte ardeur du Prophete, c'est-à-dire, avec une pleine charité de se plonger dans le Seigneur qui est sa force & sa vie. Cela se pouroit dire d'une ame du Purgatoire; mais il faut avoir des principes d'Origenisme, ou ne pas savoir sa Religion, pour le dire d'une ame damnée, abandonnée éternellement à la possession & à la tyrannie des Démons.

¶ Nous avons des Auteurs modernes, qui prétendent que la Madeleine, la Pécheresse de Naïm, & Sainte Marie de Béthanie, ne sont toute trois qu'une même personne : d'autres veulent que ce soient deux personnes, comptant la Pécheresse de Naïm pour une, & confondant Madeleine avec Marie de Béthanie; & d'autres soûtiennent que ce sont trois personnes bien distinctes. Cela met de la broüillerie dans les Offices Divins. La Paroisse de la Ville-l'Evêque au Fauxbourg S. Honoré à Paris, qui a pris Marie de Betha-

nie sœur du Lazare, ou Madeleine pour sa Patrone, a un Office de cette Sainte, tel qu'on va le rétablir dans les Bréviaires de Lyon, de Châlon sur Saône, Châlons sur Marne, Toul, Meaux & Paris : car dans celui d'Orleans, on ne fait qu'une seule Fête d'elle & de sa sœur Sainte Marthe ensemble ; & dans celui de Cluny, on ne fait qu'une Fête de S. Lazare, de Sainte Marie de Béthanie & de Sainte Marthe au premier de Septembre, quoique les plus anciens Martyrologes les mettent à part, S. Lazare le 17. Décembre ; Sainte Marthe le 17. Octobre, & Sainte Marie de Béthanie le 19. Janvier, ou selon le Ménologe des Grecs le 4. Juin : car pour Marthe le 29. Juillet, ce n'est qu'un choix nouveau de ceux qui la disent sœur de la Madeleine, confondant celle-ci avec Marie de Béthanie, & qui pour cela ont pris le jour de l'Octave de la Madeleine. [*Voïez tome 3. page 279. lig. 23.*]

¶ Il faut remarquer sur la Vie du Pere Coton donnée depuis peu au Public, que ce Pere est le premier de sa Compagnie, qui s'étant introduit à la Cour, ait eu la qualité de Confesseur du Roy.

Il la conserva sous Henry IV. & sous Louis XIII. jusqu'en 1617. lorsque la Reine Mere s'étant retirée à Blois, le Roy par les insinuations de ses Favoris, congédia cet habile Jésuite, pour en prendre un autre qui n'avoit pas la même expérience. On accoûtuma peu « à peu ce Prince (dit un Historien) « à entretenir le Pere Arnoux, qu'on « avoit dessein de lui donner pour Con- « fesseur. «

Ce fut ainsi que les Politiques qui abusent de tout, commencérent à faire entrer la Charge si pesante & si sainte de Confesseur des Rois, dans la tissure de leurs intrigues toutes humaines. Le Pere Arnoux suplanta le Pere Coton : mais le Pere Arnoux s'étant mêlé des affaires d'Etat plus qu'il ne plaisoit au Conétable de Luynes, fut bien-tôt remercié de ses soins.

Le Duc de Luynes, comme le ra- « porte M. Girard dans la Vie du Duc « d'Espernon, voulut tirer de la Reine « Mere un serment & des protestations « devant Dieu & les Anges, de n'avoir « ni maintenant ni à l'avenir desir ni « pensée qui ne tendît à la prospérité « & à l'avancement des affaires du «

» Roy. Toutes ces promesses furent
» faites entre les mains du Pere Ar-
» noux : mais comme le Duc de Luy-
» nes croïoit avoir captivité l'esprit de
» la Reine par les persuasions du Con-
» fesseur du Roy, sous l'empire de la
» Religion ; la Reine persuadée du con-
» traire par le Pere Suffren aussi Jésuite
» & son Confesseur, ne pensoit pas
» violer son serment, en faisant tout ce
» qui se pouvoit pour assurer sa li-
» berté.

Peut-être que le Pere Arnoux fut soupçonné d'avoir un peu aidé à la lettre dans l'explication de ce cas difficile ; quoiqu'il en soit, il fut contraint de se retirer, & le Pere Seguiran fut mis à sa place. Mais celui-ci aïant porté parole à la Reine Mere durant son séjour à Blois, de se faire Religieuse, cette Princesse outrée d'une proposition si terrible à son ambition, ne pouvant se venger sur le coupable, s'en prit à l'innocent Jésuite, & le bannit de la Cour, quand elle fut une fois rentrée dans les bonnes graces du Roy.

Le Pere Suffren qui étoit Confesseur de la Reine, fut mis à la place du Pe-

re Seguiran. C'étoit une difficulté d'être en même-tems Confesseur & de la Reine & du Roy : mais le Prince résolu de passer par-dessus les formalitez, envoïa le Cardinal de la Rochefoucault déclarer sa volonté à la Reine Mere. La Reine y trouvoit de l'inconvenient, & n'y auroit peut-être pas consenti, si elle n'avoit apris de la bouche du Cardinal de Richelieu, que c'étoit chose faite. Le Pere Coton porta l'Ordre du Roy au Pere Suffren, dont Sa Majesté faisoit choix pour être son Confesseur ordinaire.

Le Roy s'étant confessé à ce Pere les Fêtes de Noël, dit tout haut, que jamais il n'avoit été plus content d'aucun Confesseur que du Pere Suffren homme d'une grande pieté. Mais il ne dura pas dans la faveur. Il lui fut seulement permis de suivre la Reine Mere, lorsqu'elle se retira en Flandres.

Le Pere Maillan que le Cardinal de Richelieu avoit connu à Avignon, fut apellé pour être le premier Confesseur du Roy. Incontinent aprés, le Pere Gourdon Ecossois lui succeda : mais son âge de quatre-vingt-six ans le

rendant incapable de son ministére, le Sieur du Clos Chanoine de Bordeaux & Confesseur de M. le Cardinal, en proposa trois, savoir le Pere de la Salle Supérieur de la Maison de S. Louis, qui fut jugé être trop rafiné, le P. Binet qui ne l'étoit pas moins, & le Pere Caussin fort bon homme, qui fut préféré aux autres.

J'ai eu autrefois entre les mains plusieurs Lettres de ce Pere, par lesquelles il faisoit connoître tous les déboires qu'il avoit eus dans cet emploi Roïal, tant du côté de ses jaloux qui ne lui épargnoient pas les traits envenimez de leur méchantes langues, que du côté de la Cour qui lui faisoit tous les jours avaler de nouvelles Couleuvres.

Il avoit accoûtumé de dire qu'il avoit plus trouvé son compte dans *la Cour Sainte*, Ouvrage fameux de sa façon, que dans la Cour de France.

Depuis que la Charge de Confesseur du Roy fût transféré aux Jésuites, la supériorité & direction du Collége de Navarre, qui lui apartenoit, passa au grand Aumônier par des Lettres particuliéres.

§ II

¶ Il y a quatre choſes principales que les gens qui ſe dévoüent aux bonnes études, ſe doivent propoſer dans la lecture des Auteurs. La premiére, de découvrir quel eſt leur génie & leur véritable caractére. La ſeconde, de ſonder leur eſprit pour en connoître la force & l'étenduë, & éprouver ſi leur érudition égale ou ſurpaſſe leur eſprit ; ou ſi leur eſprit égale ou ſurpaſſe leur érudition. La troiſiéme, c'eſt de faire ſervir les lumiéres qu'ils tirent de leurs lectures à la perfection des Sciences, tâchant de faire de nouvelles découvertes par le moïen des anciennes ; & la derniére, de ſe perfectionner l'eſprit & le cœur, & ſe rendre meilleur à meſure que l'on devient plus éclairé.

¶ Il y avoit autrefois dans la ruë S. Antoine à Paris un Oyſelier qui prenoit la qualité de *Gouverneur, Précepteur & Régent des Oyſeaux, Perroquets, Singes, Guenons & Guenuches de Sa Majeſté.* Ces grands Titres paroiſſoient écrits en lettres d'or dans un riche Cartouche au-deſſus de la boutique de ce Perſonnage. La plûpart des paſſans qui liſoient ce bel Ecri-

reau, n'en faisoient que rire; mais quelques Pédans qui pensoient y être intéressez, prenant la chose au point-d'honneur, en firent du bruit & s'en plaignirent, comme d'une profanation des Titres les plus glorieux de la République des Lettres. La chose vint aux oreilles du digne Précepteur; & il disoit: Je ne sai pas à qui en ont ces Messieurs? Mes écoliers valent bien les leurs; ils sont mieux instruits, & ne sont ni si sots ni si barboüillez. L'Abé de Boisrobert à qui j'ai oüi raconter cette histoire, ajoûtoit qu'il n'y avoit que du plus ou du moins entre les écoliers de cet homme & ceux de nos Colléges, tout n'aboutisant qu'à faire faire aux uns & aux autres de certaines grimaces, ou dire des mots qu'ils n'entendent point. *Ego*, disoit un Ancien, *Adolescentulos existimo in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex iis, quæ in usu habemus, aut audiunt aut vident.* Aussi dit-on en proverbe: *Sot comme un écolier.*

¶ Une chose m'a choqué dans les Lettres d'Ange Politien, c'est de le voir mandier auprés d'un grand Prince, la permission d'écrire son Histoire.

Je n'aime point ces Hiſtoriens qui mettent leur plume à l'encan, & qui la vendent au plus offrant & dernier enchériſſeur, comme a fait Paul Jove en ſon tems, le Siry ces années derniéres ; & comme fait encore aujourd'hui Gregorio Leti qui va de porte en porte chez tous les Princes de l'Europe offrir ſa plume, & demander du pain. Il a beau dire qu'il écrit en homme deſintéreſſé, on ne le croira jamais ; quoique pour mériter quelque créance, il ait ſemé de côté & d'autre dans ſes Hiſtoires des traits un peu hardis. Il a dit dans quelqu'une de ſes Préfaces, qu'un Hiſtorien doit être *ſans Patrie & ſans Religion* ; il auroit dit plus ſagement, *ſans paſſion & ſans penſion.* [*Voïez tome* 3. *page* 280.]

¶ Le Cardinal de Richelieu tout ſage politique qu'il étoit, fit une groſſe faute en ſe commettant avec le Duc d'Eſpernon pour une bagatelle. Il conſeilloit avec raiſon à ce Duc d'adoucir ſon humeur trop altiére, & de quitter ſon accent Gaſcon : mais il gâta tout en contrefaiſant le ton de voix, & la parole du bon homme, ajoûtant néanmoins qu'il le prioit de ne pas

trouver mauvais l'avis qu'il lui donnoit. Mais le Duc indocile, qui n'entendoit point raillerie ſur le point-d'honneur, répondit bruſquement au Cardinal ; *Et pourquoi le trouverois-je mauvais, puiſque j'en ſouffre bien autant du fou du Roy, qui me contrefait tous les jours en vôtre préſence?* [*Voïez tome 3. page 282.*]

Il arriva dans le dernier Siécle, que M. de S. Luc jeune Seigneur de la Cour du Duc d'Alençon, donna un ſouflet à un Gentilhomme dans la chambre de ce Prince: Guillaume Comte de Naſſau qui vit faire le coup, dit tout haut que cela méritoit punition ; & qu'en pareil cas, l'Empereur Charles-Quint auroit châtié quiconque ſe ſeroit échapé juſqu'à ce point en ſa préſence. S. Luc encore tout chaud, lui répliqua ſur le champ : c'eſt bien à faire à vous, Monſieur, de nous citer Charles-Quint, lequel s'il avoit vécu, vous auroit mis la tête où vous avez les pieds. Ces exemples & d'autres ſemblables dont l'on ne manque pas dans l'Hiſtoire, doivent aprendre aux Grands à ne ſe commettre jamais avec leur inférieurs, de crainte de s'en repentir. *Ils ſont au-*

deßous de vous, disoit un Sage; *ne leur donnez pas sujet de se mettre au-dessus.*

M. le Marquis de Grancé revenu de l'Armée, encore tout couvert de poussiére & avec un habit mal-propre, étant au Louvre pour faire sa cour au Prince; deux Maréchaux de France qui le rencontrérent dans l'Antichambre en ce méchant équipage, lui dirent, comment vous voila fait? Vous êtes fait comme un Palefrenier. Oüi, leur répondit brusquement cet homme rude, tout prêt, Messieurs à vous bien étriller.

¶ L'Histoire naturelle de Pline est un édifice d'une parfaitement belle structure; mais dont les dedans ne sont pas toûjours assez bien meublez pour de si beaux dehors. Le dessein en est magnifique, les Préfaces qui en sont les entrées sont trés-justes, la Morale qui en est le solide, est admirable, & il y a des ornemens qu'on ne sauroit païer. Telle est la description du Rosignol dans son dixiéme Livre: *Lusciniis*, inquit, *diebus ac noctibus continuis quindecim garrulus sine intermissione cantus; densante se frondium*

germine, non in novissimum dignâ miratu ave. Primùm tanta vox tam parvo in corpusculo, tam pertinax spiritus. Deinde in una perfectæ musicæ scientiæ modulatus editur cantus. Et nunc continuo spiritu trahitur in longum, nunc variatur inflexo, nunc distinguitur concisio, copulatur intorto, promitur revocato, infuscatur ex opinato: Interdum & secum ipse murmurat, plenus, gravis, acutus, creber, extentus; ubi visum est, vibrans, summus, medius, imus. Breviterque omnia tàm parvulis in faucibus, quæ tot exquisitis tibiarum tormentis, ars hominum excogitavit. Ut non sit dubium hanc suavitatem præmonstratam efficaci officio, cùm in ore stesichori cecinit infantis. Et nequis dubitet artis eße plures singulis sunt cantus, & non iidem omnibus, sed sui cuiquè. Certant interse, palamquè animosa contensio est. Victa morte sæpe finit vitam, spiritu priùs deficiente quàm cantu. Meditantur aliæ juniores, versusque, quos imitentur, accipiunt. Audit discipula intentione magna & reddit, vicibusquè reticent. Intelligitur emendata correptio, & in docente quadam reprehensio.

C'eſt dommage que ce grand homme ſe ſoit trop apuïé ſur des Ecrivains peu ſûrs, & que ne choiſiſſant pas aſſez ſes lectures, il n'a pas été lui-même toûjours fidéle à traduire les témoignages qu'il en a tirez.

¶ Il y a une Formule d'abſolution donnée aprés la mort dans la 25. Lettre de Pierre de Cluny *ad Heloïſſam*, qui ſe trouve entre celles de Pierre Abelard. Cette Formule eſt concuë en ces termes : *Ego Petrus Cluniacenſis Abbas, qui Petrum Abelardum in Monachum Cluniacenſem recepi, & corpus ejus furtim delatum Heloïſſæ Abbatiſſæ & Monialibus Paracleti conceſſi, auctoritate omnipotentis Dei & omnium Sanctorum abſolvo eum pro officio ab omnibus peccatis ſuis.* Heloïſſe avoit ſolicité cette abſolution, & Pierre de Cluny la lui avoit accordée : ſur quoi fondé, je le laiſſe à juger à nos ſavans Théologiens. En de certains Siécles il y a des opinions qui ont prévalu, dont l'on ne ſauroit rendre de raiſon ſolide.

¶ On fait dire à M. de Thou dans le *Thuana*, que le Jéſuite Maffée avoit écrit la Vie de Clément VIII. à deux

années prés, parce qu'il mourut avant ce Pape ; que cette Vie n'a point été imprimée ; mais que le P. Sirmond assuroit qu'elle étoit faite. Le Cardinal Bentivoglio qui communiquoit tous les jours avec le P. Maffée dans le Vatican, où ils étoient logez tous deux, témoigne au contraire que cet Ouvrage n'étoit guéres avancé : *Haveva di già cominciato, à metter le mani nell'opera ; ma prevedevasi ch'egli difficilmente haverebbe potuto condurla à fine, perche di già si trovava molto aggravato da gl'anni, e tanto dalle fatiche nella compositione passate, che il viguore manifestamente gli mancava per altre nuove presenti.* De sorte que s'il y a une Vie de Clement VIII. qui soit attribué à Maffée, il faut dire qu'un autre l'a poursuivi, & y a mis la derniére main. [*Voïez tome 3. page 283.*]

¶ Il faut beaucoup de mémoire, & encore plus de jugement pour l'étude du Droit Civil. *Cicero multis verbis in libro de legibus primo demonstrat, jus in mente sapientis rationequè esse positum, eamque verissimam esse juris atque injuriæ regulam.*

Rien n'est plus propre à former la

ſaiſon & les mœurs que l'étude du Droit Romain. Il n'eſt point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde, qui ne doive avoir lû avec attention, du moins une fois en ſa vie, le Code & les Inſtitutes de Juſtinien. On ſe doit cela à ſoi-même & à l'utilité publique.

Pour les Commentaires ſur le Droit Romain, on peut ſe réduire à Cujas & à Godefroy. Mais avant que de s'y engager, il faut être ſuffiſamment informé de l'Hiſtoire du Droit, des Auteurs qui en ont écrit, des principales Maximes des Juriſconſultes, & poſſéder parfaitement ce qu'on apelle les Paratitles.

¶ Joſephe n'eſt pas un Hiſtorien tel quel, & d'une trempe à être parcouru & lû à la hâte. Il demande beaucoup d'érudition & de réflexion pour être entendu parfaitement dans toutes ſes parties. Il faut confronter ſon Hiſtoire avec celle de la Bible, & peſer particuliérement ſur tous les points de diſcipline Juive. Je tiens qu'il faut joindre Philon à Joſephe, & expliquer l'un par l'autre en bien des endroits qui ne ſont guéres connus que des Savans.

¶ C'eſt de tout tems qu'on a fait la guerre aux Livres comme aux Hommes, & aux Sciences. Les Romains ont brûlé les Livres des Juifs, des Chrétiens & des Philoſophes. Les Juifs ont brûlé les Livres des Chrétiens & des Païens ; & les Chrétiens ont brûlé les Livres des Païens & des Juifs. La plûpart des Livres d'Origene & des anciens Hérétiques ont été brûlez par les Chrétiens. Le Cardinal Ximenés à la priſe de Grenade, fit jetter au feu cinq mille Alcorans. Les Puritains en Angleterre au commencement de la Réforme Prétenduë, brûlerent une infinité de Monaſtére & d'anciens Monumens de la véritable Religion. Un Evêque Anglois mit le feu aux Archives de ſon Egliſe, & Cromwel dans les derniers tems brûla la Biblioteque d'Oxford, qui étoit une des plus curieuſes de l'Europe. [*Voïez tome 3. page 284.*]

¶ Il faut bien des choſes pour faire un Prédicateur accompli. C'eſt beaucoup quand un ſeul poſſéde quelque grande qualité éminemment, & les autres dans un dégré médiocre. Les Italiens au commencement de ce Siécle avoient trois Prédicateurs célébres,

Lupus, *Tolete* & *Panicarole*. On disoit pour marquer le caractére de chacun d'eux en particulier : *Lupus movet* ; *Toletus docet* ; *Panicarola delectat* ; & au reste ces trois Prédicateurs n'avoient tous ensemble que ce qu'il faut pour en faire un excellent. Je ne sai même s'il ne faudroit pas encore quelque chose, afin qu'on fût content non seulement du Prédicateur, mais aussi de ses Sermons, si on venoit à les mettre sous la presse. Un jeune Abé neveu d'un Prédicateur célébre, étant venu salüer M. l'Archevêque de ... ce Prélat lui demanda des nouvelles de son Oncle, & ce qu'il faisoit. Monseigneur, dit l'Abé, il fait imprimer ses Sermons. Dites-lui de ma part, repliqua le Prélat, qu'il fasse aussi imprimer le Prédicateur ; car les meilleurs Sermons sans le Prédicateur ne sauroient plaire à personne.

¶ C'étoit anciennement la coûtume des Juifs de déchirer leurs vêtemens dans le deüil & l'affliction. Quelques Orientaux le pratiquent encore aujourd'hui, quand il leur arrive quelque chose de triste & d'affligeant. Les Juifs y aportent bien de la cérémonie : tantôt c'est de haut-en-bas, & tantôt de bas

en-haut. La déchirure doit être de la longueur d'une Palme. Quand elle se fait dans la perte des Parens, elle ne se recoût point; mais dans la perte des autres personnes, elle se recoût au bout de trente jours. C'est suivant cette pratique que Salomon a dit, qu'il y a un tems de déchirer, & un tems de recoudre; c'est-à-dire, un tems de s'affliger; & un tems de se consoler: *Tempus scendendi, & tempus consuendi.* Sur quoi l'on remarquera que la plûpart des façons de parler de l'Ecriture qui nous paroissent extraordinaires, sont fondées sur quelqu'ancienne coûtume du peuple Juif. [*Voïez tome 3. page* 185.]

¶ Je n'ai guéres trouvé de Livres plus utiles pour l'instruction & la correction des mœurs, que ceux qui nous representent les Portraits des grands Hommes, quand ces Portraits ne sont point flatez & qu'on les voit avec tous leurs défauts, aussi-bien qu'avec toutes leurs graces & leurs beautez. Les vices des Héros n'instruisent pas moins que leurs vertus. Comme on est extrémement choqué de voir une vilaine tache sur une belle étoffe, on l'est aussi de

voir un vilain vice dans un grand Homme ; & à proportion qu'on en est choqué on se sent porté à l'éviter & à le fuïr.

Nôtre Historien Comines qui avoit bien conçû cette vérité, ne manque pas en nous dépeignant Louis XI. de nous le laisser voir de tous ses côtez bons & mauvais ; afin que chacun puisse prendre dans un tableau si naïf, la leçon qui lui est propre. M. le Duc de la Rochefoucault a observé la même régle dans les Portraits dont il a enrichi ses Mémoires : car bien qu'il eût intérest de ne peindre certaines personnes qu'avec des couleurs éclatantes, il en a emploïé d'obscures où il l'a jugé à propos ; & c'est ainsi qu'aprés avoir dit, que Madame de Longueville avoit tous les avantages de l'esprit & de la beauté en un si haut point & avec tant d'agrément, qu'il sembloit que la nature avoit pris plaisir de former un ouvrage parfait & achevé ; il ne fait point de façon d'ajoûter, que les belles qualitez de cette Princesse étoient moins brillantes à cause d'une tache qui ne s'est jamais vûë en une personne de ce mérite, qui est que bien loin de donner la

loi à ceux qui avoient une particuliére adoration pour elle, elle se transformoit si fort dans leurs sentimens, qu'elle ne reconnoissoit plus les siens propres.

¶ Innocent X. regardant un jour deux hommes de la lie du Peuple qui se battoient à grands coups de poing, sous la fenêtre de son palais, le Cardinal Pancirole demanda à sa Sainteté, si elle ne trouveroit pas bon qu'on allât séparer ces deux hommes? Non, dit le Pape, laissez-les faire. Quelque tems aprés ces deux Athlétes s'étant réconciliez allérent boire ensemble; & alors Sa Sainteté dit au Cardinal: *Così saranno gli Spagnoli e Francesi, dopo che saranno stracchi di batersi, do per loro s'accorderano, senza che alcuno impieghi la sua opera.* Il en sera de même des Espagnols & des François, qui aprés s'être bien battus, s'accorderont d'eux-mêmes sans que personne s'en mêle: Pronostique que l'événement a confirmé. Or ce Pape parloit de la sorte pour se disculper du reproche qu'on lui faisoit de ne se mettre point en peine de mettre la paix entre l'Espagne & la France.

¶ La Conjuration du Comte Jean

Louis de Fiesque est un petit Ouvrage d'assez mauvais goût, qu'on a faussement attribué au Cardinal de Retz. Cette Eminence qui n'a jamais voulu écrire sa propre Histoire qu'il avoit composée dans son esprit, n'avoit garde de nous en donner une qui ne lui feroit point d'honneur. Le stile de ce petit Livre est plûtôt le stile d'un Déclamateur que celui d'un Historien. Tout s'y passe en réflexions inutiles, & en des harangues qui n'ont jamais été faites. A peine l'Histoire paroît-elle parmi tant de discours : ce n'est qu'un petit point dans une vaste circonférence.

Ce qu'il y a de singulier dans la Conjuration des Fiesques, & qui est sans exemple ; c'est que quatre personnes seulement conduisirent cette Conjuration, & y engagérent plus de dix mille hommes, sans en découvrir le secret à aucun.

¶ Les bons mots, aprés avoir longtems régné chez les Grecs qui avoient l'esprit tourné à la raillerie, vinrent assez tard à la mode chez les Romains, où l'on ne défronçoit pas si aisément le sourcil. Publius Syrus les introduisit à

Rome du tems de Jules César, & merita par là les bonnes graces de ce Prince. Ce n'est pas qu'il n'y eût des farceurs avant lui ; mais c'est que leurs bons mots étoient d'un trés-méchant goût avant ceux de Publius Syrus. *Publius mimos scriptitavit, dignusquè habitus est, qui super Laberio judicaretur. Caium autem Cæsarem ita Laberii maledicentia & arrogantia offendebat, ut acceptiores & probatiores sibi esse Publii, quàm Laberii mimos prædicaret.* Jules Scaliger ajoûte à ce témoignage d'Agellius, que les bons mots de Publius valoient mieux que ceux de toute la Grece. *Translata in Italiam Mimorum argumenta, adeo salibus ac dicacitate aucta sunt, ut unus Publius universam Græciam ea laude spoliarit.* C'est là l'origine des Comédies Italiennes ; c'est-à-dire des plus grandes sotises du monde.

¶ Les Anecdotes de Procope sont les seuls qui nous restent de l'antiquité. On prend un plaisir extrême à lire la vie secrette des Princes, & à voir tout à découvert les vices que les flateurs ont déguisez par des loüanges outrées. Suetone est estimé, parce qu'il nous

nous fait connoître le Domestique de quelques Empereurs Romains. Mais je ne puis souffrir qu'un même homme écrive d'une main les actions glorieuses d'un Prince, & que de l'autre il écrive ses désordres, comme a fait Procope à l'égard de l'Empereur Justinien. Cela fait soupçonner l'Ecrivain d'être ou un flateur vendu, ou un cruel détracteur.

Les Anecdotes de Florence par le Sieur de Varillas ont ce défaut, qu'excepté deux ou trois circonstances assez légéres, elles ne nous aprennent rien que tout le monde ne sache, de la Maison des Médicis exposée depuis plusieurs Siécles à tout ce que les Historiens en ont voulu dire. Je m'attendois à d'anciens Mémoires nouvellement déterrez, selon la force du mot *Anecdotes :* mais rien de tout cela.

Celui qui a revû le Dictionnaire de Feuretiere a fort bien remarqué sur le mot *Anecdotes*, qu'ἀνέκδοτα ne signifie pas une Histoire des actions particuliéres & des mœurs d'un Prince, comme quelques-uns ont crû ; mais une Histoire que l'Auteur a tenuë cachée, parce qu'il y parle des mœurs & des ac-

tions secrettes de quelques personnes considerables, avec trop de liberté. *Ciceron promit à son frere Atticus de publier des Anecdotes qui n'avoient point encore été vûës & qu'il avoit composées à l'exemple de Théopompe*, qui écrivit l'Histoire de son tems fort satyriquement, sur tout contre Philippe de Macedoine & ses Capitaines.

Je ne sai pourquoi l'Auteur de cette remarque apelle Atticus *frere de Ciceron*. Atticus n'étoit point frere ni parent de Ciceron, mais seulement son allié; Quintus frere de Ciceron aïant épousé Pomponia sœur d'Atticus. Il n'y avoit chez les Romains que les enfans des freres, qu'on apelloit *freres*, comme les freres mêmes.

¶ Les Romains ne mettoient pas l'éloquence seulement dans la beauté du discours, & dans l'arangement des pensées & des paroles, ils la mettoient aussi dans le geste & dans le ton de la voix. Les Orateurs chez eux avoient un soin si particulier de garder une juste harmonie dans la prononciation, qu'ils avoient auprés d'eux d'excellens Musiciens qui joüoient de la flute pendant qu'ils haranguoient, sur le ton de la

quelle ils régloient leur voix. Ces gens-là s'apelloient *Suntonatores*, *Phonasci*, *Musici Monitores*, *vocis modulatores*, *&c.* Ciceron raporte de Caius Gracchus, qu'il avoit un valet qui joüoit du flageolet derriére lui, lorsqu'il prononçoit ses harangues. Ce flageolet étoit d'yvoire. Les Grécs l'apelloient τονάριον. *Servum sibi ille habuit ad manum, cum eburneola solitus est habere fistula, qui staret post ipsum occultè cum concionaretur, peritum hominem, qui inflaret celeriter eum sonum, quo illum aut remissum excitaret, aut à contentione revocaret.*

Ces joüeurs de flûtes étoient d'un grand secours pour les Auditeurs : car si l'Orateur ne disoit rien qui vaille, du moins l'on se dédommageoit sur le joüeur de flute, quand il étoit habile homme. Plût à Dieu que l'on remit aujourd'hui cette coûtume sur pied, le Public en recevroit bien de la consolation & du soulagement.

¶ La République des Lettres est trés-ancienne. Il paroît par les Colonnes dont parle Josephe, sur lesquelles les principes de toutes les sciences étoient gravées, que cette République subsistoit

avant le Déluge. Du moins on ne ſauroit nier que bien-tôt aprés cette grande Cataſtrophe, les ſciences n'aïent fleuri dans le monde, & ne ſe ſoient renduës trés-recommandables.

Jamais République n'a été ni plus grande, ni plus peuplée, ni plus libre, ni plus glorieuſe. Elle s'étend par toute la terre, & eſt composée de gens de toute nations, de toute condition, de tout âge, de tout ſexe, les femmes non plus que les enfans n'en étant pas excluës. On y parle toute ſorte de Langues vivantes & mortes. Les Arts y ſont joints aux Lettres, & les Mécaniques y tiennent leur rang : mais la Religion n'y eſt pas uniforme, & les mœurs, comme dans toutes les autres Républiques, y ſont mélangées de bien & de mal. On y trouve de la pieté & du libertinage.

La Politique de cet Etat conſiſte plus en paroles, en maximes & réflexions vagues, qu'en actions & en effets. Le peuple y tire toute ſa force de l'éloquence & du raiſonnement. Son trafic eſt tout ſpirituel, & ſes richeſſes ſont trés-médiocres. On y tend à la gloire & à l'immortalité, ſur toutes choſes. La pom-

pe des habits n'y est pas grande, & l'on y fait peu de cas des gens qui ne travaillent que par avarice & pour avoir du pain.

Les sectes y sont en grand nombre ; & il s'en forme tous les jours de nouvelles. Tout l'Etat est divisé entre les Philosophes, les Médecins, les Théologiens, les Jurisconsultes, les Historiens, les Mathématiciens, les Orateurs, les Grammairiens & les Poëtes, qui ont chacun leurs loix particuliéres.

La Justice y est administrée par les Critiques souvent avec plus de sévérité que de jugement. Le Peuple a bien à souffrir de ces gens-là, principalement quand ils sont vétilleux & visionnaires. Ils coupent, tranchent, ou ajoûtent comme il leur plaît ; & nul Auteur ne peut répondre de sa destinée quand il est une fois tombé entre leurs mains. Il y en a qui en sortent si cruellement maltraitez & mutilez, qu'ils en perdent le sens & la raison. La gêne qu'ils donnent aux Auteurs pour leur faire dire la vérité, ne sert ordinairement qu'à les faire parler contre leur intention & leur conscience.

La honte eſt le plus grand ſuplice des coupables, & perdre ſa réputation en ce Païs-là, c'eſt y perdre la vie. Il y a pourtant des éfrontez & des chevaliers d'induſtrie, qui ne laiſſent pas d'y ſubſiſter aux dépens d'autrui; & des écornifleurs, qui emportent les bons morceaux, & arrachent le pain de la main aux perſonnes de mérite.

Le Public y diſtribuë la gloire; mais ſouvent avec beaucoup d'aveuglement & trop de précipitation : ce qui cauſe de grandes plaintes, & excite de fâcheux murmures dans la République.

Les vices dominans de cet Etat ſont la préſomption, la vanité, l'orguëil, la jalouſie, la médiſance. Il y régne auſſi une maladie preſqu'incurable, qu'on apelle *la Faim*, laquelle déſole tout le Païs.

Cette République a encore le malheur d'être infectée de Plagiers, qui ſont une eſpéce de Bandis, qui détrouſſent les Paſſans. Les corrupteurs de Livres & les fauſſaires, tous gens trés-dangereux, n'y manquent point non plus que les faiſeurs de rapſodies, & les

diseurs de rien qui sont extrémement à charge au Public.

Il s'y trouve une infinité d'illustres paresseux, & de voluptueux, qui ne cherchant que des lectures de plaisir, tirent toute leur subsistance de l'Etat, & ne contribuent rien ni à son avancement ni à sa gloire. Il y a des Mysantropes, Loups-garouds nés, & des Pédans qui sont la terreur des petits enfans, & les ennemis de la politesse & de l'honnêteté des mœurs. Il s'en trouve néanmoins quelques-uns parmi ceux-là, qui aïant du mérite, cachent comme *Peau-d'âne*, leurs joïaux sous la peau & la figure du plus bête de tous les animaux.

Je ne parle point des débauchez de la République, qui se font mourir avant le tems par contention d'esprit & excés d'étude ; ni de certains délicats qui ne sauroient rien suporter, ni des visionnaires qui se repaissent d'imaginations creuses & de faux systêmes : tout cela se doit supofer dans une République aussi vaste que celle des Lettres, où il est permis à toutes sortes de gens d'aborder, & d'y vivre à sa fantaisie.

¶ Charles IX. aprés la S. Barthele-

my, s'étant mis à l'esprit de rejetter sur les de Guises, la haine de cette cruelle journée, comme s'ils en étoient les auteurs, en fut détourné par ce grand Homme d'Etat M. de Morvillier qui avoit été Garde des Sceaux; parce que c'étoit concilier à ces Princes toute l'affection des Catholiques, qu'il devoit se conserver à lui seul. Ainsi il conseilla au Roy d'avoüer cette action, & de l'autoriser en faisant faire le procés au corps mort de l'Amiral, ou à sa representation, à Cavagne & à Briguemault: ce qui fut exécuté aprés que M. de Morvillier par l'ordre du Roy, en eut communiqué avec le Premier Président de Thou.

¶ La Polyglotte de Paris imprimée par Antoine Vitré, n'est point comme plusieurs l'ont pensé & écrit, du Président *le Jay*; mais de Guy Michel *le Geay*, qui demeuroit à Paris sur le Quay de la Tournelle, & étoit Pere de Madame la Marquise de la Chassetiere. Il se fit Prêtre étant veuf, & vit encore aujourd'hui, n'aïant pour tout bien que le revenu du petit Doïenné de Vezelay en Provence, avec un grand nombre d'Exemplaires de sa Bible, qui lui

lui sont demeurez sur les bras, & qu'il donne presque pour rien. Tout le monde sait que Vitré Libraire fameux, avoit jetté au feu tous les Caractéres de ce bel Ouvrage; afin que le rendant plus rare, & ne pouvant plus être r'imprimé, il se débitât mieux; mais cette mauvaise ruse n'a pas réüssi; & le Public rebuté, n'a pû s'attendrir. [*Voiez tome 3. page 286. lig. 1.*]

¶ Nicolas le Jay Premier Président du Parlement de Paris, étoit un Magistrat & un vieillard trés-grave. La sévérité étoit peinte sur son front, mais dans le particulier *relaxato in hilaritatem vultu*, il se déridoit, & avoit ses petites joies & ses menus plaisirs. J'ai oüi dire à des gens de son tems, que cinq ou six fois l'année, il se renfermoit chez lui avec une petite troupe d'amis, & que lorsque la table étoit couverte, il faisoit retirer ses domestiques, afin d'avoir plus de liberté de parler & de boire d'autant. *Timebat enim fidem oculorum.* Là chacun se servoit soi-même, selon son apetit, & disoit tout ce qui lui sembloit bon; personne ne disant, mangez, bûvez, parlez, ou taisez-vous. Chaque Auteur joüoit son rôle, comme il l'en-

tendoit; & s'il ne s'en aquitoit pas bien, c'étoit sa pure faute, & il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même. [*Voïez tome 3. page 286. lig. 13.*]

¶ *Psalterium Davidicum materna lingua expositum.* Ce Pseaurier en lettres gothiques rouges & noires, a été imprimé à Paris sous le Régne de Louis XII. *Operâ & impensis honesti viri Antonii Verard Bibliopole alme Universitatis Parisiensis.* On voit par cette ortographe que la diphtongue *æ*, n'étoit point encore d'usage dans les Editions de ce tems-là.

Il est aisé de juger par quelques endroits de cette version, quelle étoit l'habilité de nos anciens Traducteurs. Par exemple, celui-ci a traduit le verset du cinquiéme Pseaume : *Decident à cogitationibus suis secundum multitudinem impietatum eorum, expelle eos, quoniam irritaverunt te Domine*, par ces paroles : *Ils chayent de leurs cogitations : selon la multitude de leurs mauvaistiez dechasse-les, car ils t'ont irrité Sire :* Tout de même il a traduit ce verset du 57. Pseaume : *Priusquam intelligerent spine vestre rhamnum, sicut viventes sic in ira absorbet eos*, par ces

paroles : *devant que les épines entendißent rameaux : ainsi les engloutira-t-il en son ire comme vivans.* Et le verset du 67. Pseaume : *Si dormiatis inter medios cleros penne columbe deargenta, & posteriora dorsi ejus in pallora auri.* par ces paroles moins intelligibles que le Texte : *Si vous dormez entre les Clercs, vous êtes colombe argentée ; & le dernier, d'elle est comme couleur d'or.* On est bien savant quand on a lû de semblables Versions.

¶ *Sçauroit* pour *sauroit*, est trop oposé à l'étymologie pour pouvoir être souffert dans un Ouvrage exact : car qui ne sait que *sauroit* vient de *saperet*, & *sait* de *sapis*. Les Italiens & les Espagnols qui veillent beaucoup sur leur ortographe, ne se sont pas encore avisez de mettre un *ç*, ni à *saper* ni à *saber*. Tous nos anciens Manuscrits sans exceptions, ont *savoir*, & les anciennes Editions aussi. Quelle ignorance à ceux qui vers 1614. ont commencé à mettre ce *ç* ? faute de savoir que nous avons eu le vieux verbe de *scir*, *je scis*, *nous scißons*, &c. de la quatriéme entiérement hors d'usage, & dont il n'est resté que *sçience* ; mais non pas *savant*

qui vient de *sapiente*.

¶ Quand une fois on est accoûtumé à commander, ou veut commander toute sa vie. M. de la Berchere Premier Président au Parlement de Grenoble disoit, *si le Roy m'ôtoit ma Charge & mon bien, je me ferois Maître d'Ecole, afin au moins de commander aux petits, ne pouvant plus commander aux Grands.*

¶ Il se mêle quelquefois dans la vie des grands Hommes, un ridicule surprenant: Il faisoit beau voir le Duc d'Albe, le plus fier de tous les hommes, qui avoit bien osé dans sa jeunesse se comparer au Soleil; il faisoit, dis-je, beau voir ce fameux Général d'Armée dans son âge décrepit, tout couvert encore de sang & de poussiere, entre les bras d'une Nourice, & la teter par l'ordonnance des Médecins, pour prolonger de quelques jours une vie qu'il avoit prodiguée mille fois durant sa santé pour acquérir de l'honneur & de la gloire.

C'étoit encore un plaisant spectacle, de voir nôtre Connétable Anne de Montmorency, qui ne devoit porter que l'épée de son Roy, être obligé par

le commandement de François I. de porter à l'Eglise la Princesse de Navarre le jour qu'elle fut mariée au Duc de Cleves à Châtelleraud. *D'autant* (dit Brantôme) *qu'elle étoit chargée de piereries & de robes d'or & d'argent, & que pour la foiblesse de son corps elle ne pouvoit marcher, le Roy François I. commanda à M. le Connétable Anne de Montmorency de prendre sa petite Niéce au col & la porter à l'Eglise, dont la Cour s'étonna fort; & la Reine de Navarre eut plaisir, d'autant qu'il avoit conseillé au Roy de la châtier comme Lutherienne. Le Connétable en eut grand dépit de servir de spectacle à tout le monde; & dit, c'en est fait desormais de ma faveur. Aprés le festin des nôces, il eut son congé & partit aussi-tôt.*

Les Savans ont aussi leur ridicule. Qui auroit pû s'empêcher de rire, en voïant Melancthon, le plus grave & le plus savant Théologien d'entre les Lutheriens, tenir d'une main un Livre dans lequel il lisoit, & de l'autre bercer son enfant pour l'endormir. Je vis un jour dans une posture peu différente de celle-là feu M. Esprit. Il lisoit Platon,

& de tems en tems quittant sa lecture ; il faisoit sonner le hochet de son enfant, & badinoit avec ce marmot.

Ce M. Esprit avoit été autrefois dans le grand monde, qu'il quitta pour se jetter dans l'Oratoire. Il en sortit & se maria assez âgé. Il est l'Auteur du Livre intitulé *la Fausseté des Vertus*, qu'il composa sur les principes des *Réflexions Morales* de M. le Duc de la Rochefoucault, & que Madame la Duchesse de Longueville voulut bien faire imprimer.

M. Esprit est encore célébre dans les Oeuvres Poëtiques de M. Sarasin, où l'on trouve une Glose sur le Sonnet de Job, laquelle s'adressant à lui, commence par ces Vers.

Monsieur Esprit de l'Oratoire,
Vous agissez en homme saint,
De couronner avec gloire
Job de mille tourmens atteint.

Parmi les Lettres de Voiture il y en a une fort jolie, adressée à M. Esprit ; & c'est pour le même que Voiture écrivit les Etrennes des quatre Animaux, l'une des plus belles piéces de son Recueil de Poësies.

¶ L'invention de la Monnoie au Moulin, est d'un excellent Ouvrier nommé Aubin Olivier, qui l'introduisit à Paris sous Henry II. Le Roy lui en octroïa les Lettres du troisiéme Mars 1553. en ces termes : *Nous avons pourvû ledit Aubin Olivier de l'Office de Maître & Conducteur des engins de la Monnoie au Moulin*, &c.

Nicolas Briot Tailleur général des Monnoies, est l'auteur de la Machine du Balancier dont on se sert aujourd'hui. Ne pouvant faire aprouver son invention en France, il passa en Angleterre, où il se servit utilement de ses machines. Enfin M. le Chancelier Seguier fit recevoir l'invention de Briot, & la maniére de fabriquer la Monnoie au marteau fut interdite l'an 1645. au commencement de ce Régne, selon la remarque de M. le Blanc dans son Traité Historique de nos Monnoies.

Le même M. le Blanc ajoûte, qu'il faut espérer qu'un jour on protégera la nouvelle invention qui marque les Monnoie sur la tranche en même tems que la tête & la pile. Cette invention, l'une des plus ingénieuses de ce siécle, a été

pratiquée en Angleterre avec ſuccés ; & enfin ſelon les ſouhaits de M. le Blanc, nous l'avons reçûë en France ces années derniéres.

» ¶ On ſe ſervit encore pendant le
» commencement du Régne de Char-
» les IX. des coins de Henry II. c'eſt
» pourquoi on trouve des eſpéces d'or
» & d'argent frapées en 1561. qui por-
» tent le nom & l'image de ce Prince,
» quoiqu'il ſoit mort l'an 1558. Si ces
» Monnoies de Henry II. faites pen-
» dant les Régnes de François II. & de
» Charles IX. paſſent à la poſtérité,
» elle ne manqueront pas de faire naî-
» tre quelque groſſe querelle entre les
» Chronologiſtes.

Cette obſervation qui eſt de M. le Blanc, eſt trés-importante ; & nos Antiquaires doivent aprendre de-là, à ne ſe pas toûjours fier aux aparences, quoique ſoûtenuës d'un témoignage auſſi fort qu'eſt celui des Médailles & des Monnoies.

¶ Les Prédicateurs du dernier ſiecle ajuſtoient l'Evangile à nos maniéres pour ſe rendre plus agréables & ſe concilier l'attention des Auditeurs. Ils mê-

loient des naïvetez & du Latin dans leurs diſcours, qui font aujourd'hui éclater de rire ceux qui les liſent. Nous avons pluſieurs Recuëils de Sermons en ce genre, & entr'autres ceux d'un certain *Bibautius*, qui ne ſe trouvent plus que dans les Cabinets des Curieux. Je me ſouviens d'un Sermon de ſa façon, qu'il prêcha au jour de la Madeleine, dont l'échantillon ſuffira pour faire connoître l'éloquence & la délicateſſe du Prédicateur. Il dit que Marthe étoit une trés-bonne Femme, *rara avis in terris*, fort attachée à ſon ménage, trés-pieuſe, & qui ſe plaiſoit beaucoup à aller entendre le Sermon & l'Office Divin; mais que Madeleine ſa ſœur étoit une coquette qui n'aimoit qu'à joüer, à cauſer & à perdre le tems; que cependant Marthe faiſoit tout ſon poſſible pour la gagner & l'attirer à Dieu, que pour cela *faciebat bonam ſociam*, elle faiſoit le bon compagnon avec elle, & entroit en aparence dans ſes inclinations mondaines, pour ne la pas effaroucher; de ſorte que ſachant combien elle aimoit le bon air & le beau langage, elle lui dit des merveilles de

la personne & des Sermons de Nôtre Seigneur, pour l'obliger finement à le venir écouter; que la Madeleine poussée de curiosité, y vint en effet; mais qu'arrivant tard, comme font les Dames de qualité pour se faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, & passant par-dessus les chaises, se plaça *in conspectu Domini*, vis-à-vis du Prédicateur, & le regarda entre deux yeux avec une hardiesse épouventable, &c.

Le reste du Sermon est tout farci de passages de Poëtes & de Philosophes. On se moque aujourd'hui de ce fatras, & peut-être que dans deux cens ans on se moquera de nos maniéres. Il n'y a qu'une seule chose dont on ne se moquera jamais en fait de Sermons, c'est quand on ne prêchera que l'Evangile tout pur & sans ornemens étrangers. Ces années derniéres un de nos Prélats alla chez les N. N. demander le Prédicateur qui prêchoit l'Evangile. Le Frere à qui il s'adressoit, lui dit: Monseigneur, nos Peres ne prêchent autre chose. Non, non repliqua le Prélat, tous ne prêchent pas l'Evangi-

lé : faites-moi venir celui qui le prêche : vous m'entendez bien, c'est le Pere N. N.

¶ Imperialis raconte que Juste Lipse avoit une si forte aversion pour la Musique, que la simphonie lui causoit une mélancolie extréme. J'ai oüi dire à des Philosophes que cette aversion pour la Musique qui se trouve en certaines personnes n'est point naturelle, & qu'elle ne peut être attribuée qu'au manquement de quelques organes. En effet, j'ai lû dans le Traité de l'Anatomie du Cerveau, que nous a donné le savant Willis, qu'il y a des personnes à qui il manque quelque chose dans l'organe de l'oreille ; & que l'on peut dire que ces personnes-là n'ont pas l'oreille musicale. *Vulgo dicitur quosdam aures musicas habere, atque alios tali facultate prorsus destitui. Verum hujus defectus causa genuina in hoc consistere videtur, quod cùm in omnibus species audibiles cerebellum æque ac immediatius quam cerebrum petunt ; tamen in nonnullis cerebellum durius, ac impressionibus non facile cedens nactis, ista species, quoniam nihil sui inter transeun-*

dum cerebello imprimere poterant, versus commune sensorium delatæ, Typos sive ideas suas potissimum ac ferè tantum in cerebro relinquunt : quæ pars notionibus usque perturbatis occupata, harmoniæ compositurus distinctè aßervandis minus apta existit.

Peut-être que Juste Lipse étoit de ces gens-là. Cependant j'ai remarqué que des personnes qui aiment passionnément la Musique, tombent dans la mélancolie, ou dans une rêverie profonde quand ils entendent chanter ou joüer des Instrumens : ce qui peut venir de deux causes ; ou de ce que la symphonie nous rendant attentifs, nous retire au dedans de nous-mêmes ; ou de ce que n'en aïant pas une connoissance parfaite, l'esprit ne sachant à quoi s'attacher, nous demeurons dans un vuide qui nous fait réver.

Ceux qui prétendent qu'il est naturel d'aimer la Musique, & sur tout le son des Instrumens, disent que les bêtes mêmes y sont fort sensibles. Un jour à la Campagne j'examinai si cela étoit vrai ; m'apliquant durant qu'on joüoit

d'une Trompette Marine organisée, à considérer un Chat, un Chien, un Cheval, un Asne, une Biche, des Vaches, de petits Oiseaux, un Coq & des Poules qui étoient dans la basse-cour au-dessous d'une fenêtre, sur laquelle j'étois apuïé. Je ne remarquai point que le Chat fut sensible au bruit de cette Trompette; & je jugeai même à sa mine, qu'il auroit donné toute la simphonie & tous les instrumens du monde pour une Souris. Il ne donna aucune marque de joie, & s'endormit au Soleil. Le Cheval s'arrêta tout court devant la fenêtre, & leva la tête de tems en tems à mesure qu'il paissoit l'herbe. Le Chien se mit sur son derriére comme un Singe, tenant les yeux attachez sur le joüeur d'Instrument. Il demeura plus d'une heure en cette posture, & sembloit y entendre finesse. L'Asne ne fit paroître aucune signe de sensibilité, mangeant ses chardons paisiblement: *Asinus ad Lyram.* La Biche dressa ses grandes & larges oreilles, & parut fort attentive. Les Vaches s'arrêtérent un peu & aprés nous avoir regardez, comme si

elles nous connoissoient, elles s'en allérent leur grand chemin. De petits Oiseaux qui étoient dans une voliére, & ceux qui étoient sur les arbres & les buissons pensérent se crever de chanter. Mais le Coq ne pensant qu'à ses Poules & les Poules ne pensant qu'à grater, ne nous firent pas connoître tous ensemble qu'ils prissent aucun plaisir à écouter une Trompette Marine. [*Voïez tome 3. page 286. lig. 22.*]

¶ Les Princes reçoivent leurs Favoris de la main de la fortune, tels qu'elle les leur donne, avec tous leurs défauts & leurs vices, sans se mettre en peine de les corriger, ni de les rendre dignes de leur bien-veillance; si bien qu'à la fin ils deviennent insuportables à tout le monde, les vices montant de degré en degré avec la faveur. Il faut néanmoins excepter du nombre de ces Princes aveugles, nôtre Roy Henry III. qui voïant que le jeune de Caumont son Favori avoit besoin d'une bonne culture, voulut bien prendre le soin de le faire instruire, afin de le rendre plus capable de lui plaire & de le servir. Il commanda

pour cet effet à Des-Portes, l'homme de ſon tems le plus poli, de s'attacher auprés de Caumont pour lui aprendre la pureté de la Langue, & lui donner ce bon air qu'il faut avoir à la Cour. Il voulut auſſi que Fontenay-Mareüil homme de qualité, trés-ſage & trés-entendu, prît ſoin de ſes affaires domeſtiques; ſe reſervant à lui ſeul le droit de dire à ce jeune Favori, de certaines véritez qu'il avoit beſoin d'aprendre.

Il arriva qu'un jour, Caumont s'étant cabré pour un mot que le Roy lui avoit dit, ce Prince craignant que ſa jeuneſſe inconſiderée ne le jettât dans le précipice, l'envoïa rapeller, diſant que ſa folie & ſa promptitude ſeroient pour le perdre, ſi on le laiſſoit faire; mais qu'y aïant en lui dequoi faire quelque choſe de bon, il ne faloit pas l'abandonner à ſes ſaillies.

Sage Politique qui ne ſait pas ſeulement ſe faire des créatures, mais qui ſait ſe les conſerver.

¶ M. de Buſſi Rabutin diſoit des Mémoires de M. de Baſſompierre, qu'il n'en avoit point vû de plus agréables

ni de mieux écrits ; mais il ne pouvoit croire que ce Maréchal eut écrit sa Vie de mémoire, comme il le déclare : car *le moïen de s'imaginer*, disoit-il, *que l'on puisse écrire par le seul souvenir les choses qu'on a faites & dites jour par jour, trente ans auparavant. Ainsi, M. de Bassompierre en voulant faire estimer sa mémoire, fait mépriser son jugement.*

Je ne veux pas entiérement excuser M. de Bassompierre ; mais je dirai ce que j'ai apris de Malleville son Secretaire, que ce Seigneur avoit la mémoire prodigieuse, & qu'il étoit de ces gens qui n'oublient jamais rien. D'ailleurs la Bastille où il a demeuré longtems étoit un lieu trés-propre à faire revenir ses anciennes idées, & à rapeller par ordre toutes les actions de sa vie passée, dont presque toutes les journées avoient été marquées de quelque chose de singulier : ce qui s'imprime aisément dans la mémoire. La prison, comme disoit un Gentilhomme qui y avoit passé dix de ses plus belles années, tient lieu de mémoire locale à ceux qui s'y trouvent arrêtez. Mais sans

ce fâcheux secours, j'ai vû un vieil Officier de l'Armée, nommé de S. Maurice, qui racontoit non-seulement l'histoire de sa vie ; mais aussi toute l'histoire de son tems jour pour jour depuis quarante ans, avec une exactitude surprenante. Mais ce qu'on raporte du Cardinal de Retz n'est-il pas merveilleux, qu'il avoit composé en Latin l'histoire de sa Vie, les secrets du Cabinet, & les événemens les plus curieux des derniers troubles, sans les mettre par écrit, les recitant par cœur à ses amis qui l'en prioient ?

¶ Au commencement de la Réforme des Bénédictins, dite *de S. Maur*, quelques Moines mécontens & lassez de leur Profession, se révoltérent & se rendirent si redoutables à cette Réforme naissante, qu'on les apelloit les *Pharaons*. Ils apostasiérent & allérent à Rome pour défendre leurs prétentions, qui n'alloient pas moins qu'à exterminer toute la Congrégation. Le Pape jugea la cause de ces Moines défroquez, & les envoïa aux Galéres. Un de la troupe se sauva, revint en France, & s'insinua si avant dans l'esprit de M. de Marca, que ce Prélat le pre-

nant en affection à cause de sa capacité, le poussa dans le monde & le fit sacrer Evêque *in partibus*. C'est je croi, le seul Evêque de la Réforme de Saint Maur, qui ne tire pas sa gloire de semblables Prélats.

¶ J'ai oüi dire à un Magistrat, qu'il avoit remarqué dans les Registres du Parlement de Normandie, que les Vacations ne sont accordées de nos Rois aux Présidens & aux Conseillers, que pour faire la visite des Bailliages de leur ressort; & y examiner si la justice s'y rend selon les Ordonnances.

¶ *Pradon*, le fameux Pradon aïant fait une piéce de Théatre, s'en alla le nez dans son manteau avec un ami se mêler à la foule des gens qui remplissent le parterre à l'Hôtel des Comédiens, afin de se dérober à la flaterie, & d'aprendre par lui-même sans être connu, ce que le Public pensoit de son Ouvrage. Dés le premier Acte la piéce fut siflée. Pradon qui dans le fond ne s'attendoit qu'à des loüanges & des exclamations, enragé de se voir si maltraité, perd contenance. Il rougit, il pâlit, il se mord les doigts, frape du pied & écume de la bouche. Son ami le

voïant dans ce trouble, le tire par le bras, & lui dit: Monſieur, Monſieur, tenez bon contre ce revers de fortune, & ſi vous m'en croïez, vous moquant de ſes inconſtances, ſiflez hardiment comme les autres. Pradon revenu à lui, & trouvant ce conſeil à ſon goût, prend ſon ſiflet, & ſifle des mieux. Un Mouſquetaire qui aſſiſtoit au ſpectacle, le pouſſa rudement, & lui dit tout en colére; Pourquoi ſiflez-vous, Monſieur? La piéce eſt belle: ſon Auteur n'eſt pas un ſot, il fait figure & bruit à la Cour. Pradon un peu trop chaud repouſſe le Mouſquetaire, & jure comme un chartier embourbé qu'il ſiflera juſqu'au bout. Le Mouſquetaire prend le chapeau & la perruque de Pradon, & les jette juſques ſur le Théatre. Pradon donne un ſouflet au Mouſquetaire; & le Mouſquetaire l'épée à la main, tire deux lignes en croix ſur le viſage de Pradon & le veut tuër. Pradon porte à ſon ennemi qui l'avoit terraſſé, quelques coups de poings & de pieds à la dérobée. Mais enfin retiré de deſſous les mains de ce rude jöueur par les charitables ſpectateurs, Pra-

don ſiflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte & va ſe faire penſer.

¶ *Simenellus. Panis ſimilaceus, ex ſimila, Græcis σεμιδαλίτης.* C'eſt ce qu'on apelle en Picardie, *Seminiaux*, ſelon la remarque de M. du Cange, à laquelle on peut ajoûter que les Normans qui changent aiſément *Se* en *Che*, diſent Chemineaux.

¶ Voici un trait de la Politique du Cardinal de Richelieu, que je dois à feu M. D. T.. vrai répertoire de toutes les Hiſtoires de la vieille Cour.

» Le Cardinal de Richelieu qui avoit » accoûtumé de dire que le Roy ſeul » lui coûtoit plus à gouverner que tout » le Roïaume, ne craignoit rien da- » vantage que de voir quelqu'autre que » lui prendre aſcendant ſur l'eſprit de ce » Prince. Auſſi dés qu'il s'aperçût que » Mademoiſelle de la Fayette l'une des » filles de la Reine, s'inſinuoit dans ſes » bonnes graces, il mit tout en œuvre » pour rompre cette trame. Il s'y prit » en aparence d'un peu loin ; mais ce » fut à coup ſûr.

» M. de Cinq-Mars par ſon ordre

lui amena ſecrétement à Rüel le Pe- «
re Cauſſin ; & ce fut par là qu'il prit «
ce bon homme. D'abord il lui dit «
qu'aïant été choiſi pour être Confeſ- «
ſeur du Roy, il faloit l'avertir avant «
toutes choſes, que ce Prince trés-ſa- «
ge n'avoit aucun vice ; qu'il étoit «
un exemple de vertu, & la bénédic- «
tion de ſon Roïaume ; mais qu'il im- «
portoit extrémement de le conſerver «
dans cette innocence & cette pureté «
de mœurs ; que depuis peu il témoi- «
gnoit avoir de l'inclination pour une «
fille de la Reine, & que bien qu'on «
n'en ſoupçonnât rien de mauvais, «
néanmoins toute familiarité de ce «
genre étant dangereuſe, il étoit de la «
prudence chrétienne d'aller au-de- «
vant du mal qui pouvoit arriver ; «
qu'il ne faloit pas rompre cette ami- «
tié tout d'un coup & avec violen- «
ce ; mais la délier tout doucement «
& inſenſiblement la faire évanoüir. «

Le fin Politique parloit de ſorte «
au Confeſſeur, qu'en faiſant l'élo- «
ge du Roy, il laiſſoit dans l'eſprit «
de ce ſaint Confeſſeur un aiguillon «
qui l'excitoit à s'emploïer de tout ſon «
cœur, à faire écarter d'auprés du Prin- «

» ce tout ce qui pouvoit lui être un su-
» jet de chûte.
» Ces mesures prises avec bien de
» la prudence & du secret, le Car-
» dinal envoïa le bon Pere à Saint-
» Germain en Laye, où il fut reçû
» comme un Ange du Ciel, le Roy lui
» témoignant beaucoup de confiance &
» d'amitié.
» D'un autre côté le Cardinal fit di-
» re à Mademoiselle de la Fayette par
» une personne affidée, que sage com-
» me elle étoit, il n'y avoit point d'au-
» tre parti à prendre pour elle, que
» celui d'un Convent, & de le pren-
» dre au plûtôt, à cause des suites qui
» pouroient devenir fâcheuses. Cette
» Dame qui avoit infiniment de l'es-
» prit, & qui ne doutoit pas que cet
» avis ne lui vint de la part du Cardi-
» nal, à qui il étoit dangereux de ré-
» sister, pensa à lui donner le chan-
» ge. Elle feignit, que ç'avoit toû-
» jours été son dessein d'être Religieu-
» se, & qu'absolument elle vouloit
» l'être; parce qu'elle s'imaginoit bien,
» en quoi néanmoins elle se trompoit,
» que le Roy l'aimant au point qu'il fai-
» soit, ne souffriroit jamais qu'elle se re-

tirât de la Cour, & qu'ainsi elle n'irriteroit point le Cardinal, & conserveroit toûjours sa bonne fortune & l'amitié du Prince.

Mais dés qu'elle se fut relâchée à dire qu'elle vouloit être Religieuse, le Cardinal sans perdre de tems envoïa le Sieur des Noyers dire au Pere Caussin que Mademoiselle de la Fayette voulant se consacrer à Dieu, il faloit qu'il examinât sa vocation, afin que si elle étoit bonne, il portât cette Dame à obéïr à Dieu, & à lui rendre ses vœux. Le Sieur des Noyers en quittant le Pére, lui recommanda sur toutes choses de ne point éventer cet entretien, le secret étant l'ame de tous les bons desseins.

Le Pere representa de bonne foi à Mademoiselle de la Fayette toutes les difficultez de la Religion. Il lui demanda si elle croïoit pouvoir persévérer parmi tant d'épines, & si elle ne se portoit point à cette retraite par déplaisir, & par des insinuations étrangéres. Elle répondit qu'elle avoit senti cette vocation dés son enfance, & choisi la Visitation

» pour y vivre le reste de ses jours; qu'au
» reste elle n'avoit jamais reçû déplaisir
» de personne ; avoüant néanmoins
» qu'en se retirant, elle auroit été bien-
» aise de ne pas contenter de certaines
» gens qui ne l'aimoient pas : ce qu'elle
» dit par ressentiment ou par finesse,
» pour obliger le Pere à ne la pas trop
» presser d'exécuter son prétendu des-
» sein.

» Quand le Roy sût cette nouvelle,
» il donna quelques larmes à l'amitié,
» & dit, quoique je sois vivement tou-
» ché de cette retraite, néanmoins je
» ne veux pas empêcher la vocation de
» la Fayette : je souhaite seulement
» qu'elle attende mon départ pour l'Ar-
» mée, & qu'elle en communique avec
» Madame de Seneçay. Or cette Dame,
» soit pour faire sa cour auprés du Roy,
» soit qu'elle fut touchée de cette retrai-
» te, dit que puisque Mademoiselle de
» la Fayette avoit encore ses Pere &
» Mere, elle devoit demander leur agré-
» ment, espérant qu'à force de tempo-
» riser, une vocation si légére s'en iroit
» en fumée.

» Cependant le Roy voïoit secréte-
» ment Mademoiselle de la Fayette en
la

la compagnie de Madame de Senecay & de M. de la Fayette Evêque de Limoges, Boisenval valet de Garderobe servant à cette intrigue.

Le Pere Caussin qui en eut vent, en avertit le Cardinal. Mais cette Eminence irritée reprocha à ce Confesseur de n'avoir pas assez poussé la résolution de la Fayette, & de s'être trop amusé à attendre l'agrément de ses Parens, comme si la volonté du Roy ne lui tenoit pas lieu de tout. Le Confesseur pour se disculper, dit qu'il n'en pouvoit pas faire davantage sans se rendre suspect. Vous avez raison, lui repartit brusquement le Cardinal, c'est pourquoi ne vous mêlez plus de cette affaire.

Le Pere Carré suscité par son Eminence, vint à la traverse persuader à Mademoiselle de la Fayette d'exécuter ses bonnes résolutions, lui faisant entendre qu'elle ne pouvoit sans offenser Dieu, laisser refroidir une vocation qu'elle tenoit de sa bonté. Ce Pere eut beau se couvrir, la Demoiselle connut tout d'un coup de quelle part il venoit & de quel

» eſprit il étoit inſpiré. Elle le dit au Roy, qui répondit d'un ton moqueur : *Pourvû qu'on dore une Chapelle à de certains gens, ils ſont bientôt gagnez, & l'on en fait ce que l'on veut.*

» Un autre Pere vint enſuite prêcher la Fayette : mais dépitée, elle ne voulut point lui prêter l'oreille. Cependant ſes Parens ne lui faiſoient point de réponſe, ſoit qu'ils craigniſſent d'offenſer le Cardinal ; ou qu'ils trouvaſſent leur compte à laiſſer leur Fille à la Cour où elle avoit tant de crédit.

» Enfin la Fayette ennuïée de ces retardemens ou intimidée par le Cardinal, obtint congé du Roy & de la Reine de venir à Paris. Elle y vit la Supérieure de Sainte Marie de la ruë S. Antoine, & en obtint aiſément une place dans ſon Monaſtére. Mais comme elle ne revint point à S. Germain à l'heure que le Roy lui avoit marquée, Sa Majeſté en témoigna du chagrin : néanmoins quand elle fut de retour, toute la mauvaiſe humeur ſe diſſipa.

» Quelques jours aprés, Mademoi-

selle de la Fayette pria le Confesseur de faire trouver bon au Roy, qu'elle se retirât a Sainte Marie : ce qu'elle ne souhaitoit point dans l'ame : car le Roy lui aïant accordé sa demande, elle en fut vivement touchée ; & néanmoins comme si elle eût été trés-contente, elle prit occasion que le Roy étoit chez la Reine, de le remercier, & de prendre congé de leur Majestez : ce qui ne se fit pas sans des torrens de larmes de part & d'autre. Ainsi elle monta en Carosse accompagnée de quelques Filles de la Reine, & de leur Gouvernante, & se jetta dans le Monastére où elle a porta autant de joie, qu'elle laissa de douleur à la Cour.

Durant tous ces mouvemens, le Cardinal n'étoit pas sans inquiétude, étant bien averti de toutes choses par Boisenval qui joüoit des deux ; mais qui en porta la peine quand sa trahison fut découverte ; car le Roy le chassa honteusement de son service.

A peine Mademoiselle de la Fayette eut disparu, que le Roy tom-

» ba dans une profonde mélancolie.
» Il se mit au lit, & ne vouloit point
» manger. Le Cardinal content dans
» l'ame, fit semblant de prendre part
» à la douleur de Sa Majesté, & blâma
» hautement ceux qui avoient précipi-
» té ce départ, & particuliérement Ma-
» dame de Seneçay, par dépit contre
» cette Dame que le Roy écoutoit vo-
» lontier s

» Le Confesseur pour soulager le
» Roy & donner quelque relâche à
» son affliction, lui dit que tout n'é-
» toit pas perdu, & que Sa Majesté
» pouvoit encore voir Mademoiselle de
» la Fayette : ce qui réüssit, le Roy
» prenant plaisir à l'espérance d'aller
» voir un jour cette Dame dans son
» Monastére.

» M. des Noïers qui étoit la créa-
» ture du Cardinal, ne manqua pas
» dés le lendemain de cette retraite,
» d'aller assurer la Supérieur de Sain-
» Marie du païement de douze mille
» livres pour la dot de cette nouvelle
» Religieuse, qui est la récompense or-
» dinaire des Filles de la Reine.

» Le Roy survint, & s'étant entre-
» tenu durant trois heures avec Made-

moiſelle de la Fayette, il en ſortit ſi édifié, qu'il dit devant toute ſa Cour, que, vû la douceur qui ſe trouve dans la vie religieuſe, s'il n'étoit pas Roy, il embraſſeroit un état ſi paiſible.

Le Cardinal eut du chagrin de voir cette amitié durer encore, diſant qu'il n'étoit pas ſéant à un grand Roy de s'entretenir avec une petite fille. Il fit même de grands reproches au Confeſſeur, de ce qu'il ne l'avoit pas averti de ce voïage : car il craignoit que cette Dame ne ſe vengeât du tour qu'il lui avoit joüé, ſous prétexte de Religion, & de pieté. En effet, dans une viſite que le Roy rendit à Mademoiſelle de la Fayette, elle fit voir à Sa Majeſté, combien le miniſtére violent du Cardinal étoit préjudiciable à la tranquillité de ſon Roïaume : mais le Roy, bien qu'il haït cette Eminence à mort, n'aimant pas qu'on lui parlât de ſes violences, tourna le dos à la Religieuſe & ſe retira. Néanmoins il envoïa quelques jours aprés lui porter de bonnes paroles, & réparer le déplaiſir qu'il lui avoit

» causé par un départ si prompt. Il la
» vit encore depuis : mais à la fin toute
» cette amitié s'évanoüit, & l'on n'en
» parleroit plus si le P. Caussin n'avoit
» eu le soin de l'écrire dans des Mémoi-
» res particuliers, dont peu de person-
» nes ont eu des Copies.

§ Il ne faut pas confondre Pierre du Ryer Parisien & de l'Académie Françoise, dont nous avons plusieurs Oüvrages en nôtre Langue, avec *André du Ryer*, qui nous a donné une Grammaire Turque, une belle Traduction Françoise de l'*Alkoran*, & une du *Gulistan*, ou *de l'Empire des Roses*, composé l'an 656. de l'Hegire, par Sadi Prince des Poëtes Turcs & Persans. Cet Ouvrage fort estimé dans tout l'Orient, est en Langue Persienne, mêlé de Prose & de Vers. Gentius l'a traduit en Latin, & lui a donné le nom de *Rosarium Politicum*.

Il est parlé d'André du Ryer dans la *France Orientale* de M. Colomiez en ces termes : *Andreas Rierius Marcinianensis Dominus à Malezair, Ordinis S. Sepulchri Eques. Vir. Arab. & Turc. Linguæ peritissimus, claruit*

An. 1634. C'étoit un excellent Homme, qui avoit une connoissance particuliére des affaires d'Orient & de l'érudition des Orientaux. Il seroit souhaitable qu'il nous eut laissé des Mémoires sur ces matiéres qui sont rares pour nous.

¶ Feu M. de H. H. nous racontoit un jour, qu'à la mort de M. de R. son Oncle s'étant retiré dans une Maison Religieuse, pour regretter la perte qu'il venoit de faire, il arriva qu'un soir étant seul dans sa chambre, il entendit sur l'escalier un bruit horrible de chaînes, qu'on traînoit avec de grands heurlemens. Il crût d'abord que c'étoit l'ame du défunt qui venoit lui demander des priéres; ou, ce qu'il craignoit davantage, le solliciter de païer ses dettes qui n'étoient pas petites. Mais il eut bien une autre fraïeur, quand il vit entrer trois Dogues d'Angleterre, les yeux étincelans, & les dents toutes prêtes à devorer. Ces Dogues qui étoient les fidéles gardiens du Monastére avoient une trés-méchante réputation dans le Païs, où le bruit couroit que depuis peu ils avoient mangé la moitié d'un Hermite à dé-

jeûner. M. H. H. qui n'ignoroit pas ce point d'hiſtoire, ſe croïoit perdu ſans reſſource. Il s'enfonçoit dans ſon fauteüil, & s'y ſeroit anéanti, s'il avoit été poſſible. Il n'oſoit ſe remüer, ni crier, ni s'enfuïr, de crainte par ces mouvemens d'exciter la rage de ces ſcélérats qui n'avoient point la mine de lui donner quartier. Ils firent pluſieurs rondes dans la chambre ſoufflant, grondant, & répandant l'écume comme des enragez; tantôt ils s'arrêtoient devant leur homme, & fleuroient autour de lui; tantôt ils hurloient & vouloient ſe jetter à ſon cou. Enfin aprés lui avoir fait toute la peur imaginable, ils le laiſſérent à demi-mort, & s'en retournérent par où ils étoient venus. Jamais, nous diſoit-il, je n'ai été mieux inſtruit que par ces Dogues, qui m'ont apris que quand la mort eſt bien prés, adieu toute nôtre Philoſophie.

¶ Nous avons en France des noms de Familles illuſtres, que nous corrompons quand nous nous mêlons de les vouloir latiniſer, comme a fait M. de Thou dans ſon Hiſtoire; mais il y en a auſſi que nous corrompons en

François par nôtre méchante prononciation. Par exemple, nous prononçons *Maurevers* ; & nous disons tous les jours le Comte de *Maurevers* : cependant c'est *Montrevel*, *Mons-rebellis* en Latin.

¶ La lecture des anciens Epitaphes, dont nous avons des Recueils, n'est pas une lecture stérile & ennuïeuse. Dans un sujet si triste, il se trouve quantité de traits agréables, & de remarques curieuses touchant l'Histoire & la Morale, qu'il est bon de mettre devant les yeux des jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation.

Le Recueïl de Boxhornius, quoique peu étendu, me paroît être d'un fort bon goût. J'y rencontre un Epitaphe qui a quelque raport avec un qui se lit dans l'Eglise d'un Village proche de Paris.

Hersilus hic jaceo, mecum Marulla quiescit ;
Quæ soror & Genitrix, quæ mihi sponsa fuit. [gos.
Vera negas, frontemque trahis ; Enigmata, Sphyn-
Credis, sunt Pythio vera magis Tripode.
Me Pater è natâ genuit, mihi jungitur illa,
Sic soror & conjux, sic fuit illa parens.

Ce Monument qui est à Rome montre que les grand crimes sont de tous les païs & de tous les siécles.

Voici l'Epitaphe d'un honnête homme & d'un véritable Philosophe.

Vixi quod volui, semper benè, pauper honestè,
Fraudavi nullum quod juvat ossa mea. Romæ.

Une mere avaricieuse fit mourir ses deux enfans, & se fit mourir elle-même pour épargner son bien.

Pontia Titi Pontii Filia hic sum,
Quæ duobus natis à me veneno consumptis,
Avaritiæ opus miseræ mihi mortem conscivi.
Tu quisquis es, qui transis, si pius es,
Quæso à me oculos averte. Beneventi.

Epitaphe d'une jeune femme qui n'avoit point fait d'autre faute que celle de n'avoir pas vécu plus long-tems... Rare exemple d'innocence dans une femme.

Julia L. B. Prisca vixit ann. XXVII. *nihil unquam peccavit, nisi quod mortua est.* Romæ.

Epitaphe d'un serviteur qui ne se trouve point.

M. Canuleius Zozimus vixit ann. XXXVIII. *fecit.*

Patronus lib. benemerenti. Hic in vitâ suâ nulli male
Dixit, sine voluntate Patroni nihil fecit, multum
Ponderis auri & Arg. penes eum semper fuit, concupivit
Ex eo nihil unquam. Romæ.

Epitaphe qui fait foi d'un grand miracle.

Heus viator miraculum
Hic vir & uxor non litigant
Qui sumus non dico.
At ipsa dicam. Hic Bebrius
Ebrius me ebriam noncupat.
Non dico amplius, heu uxor!
Et jam mortua litigas. Rom.

Epitaphe pour servir de leçon aux Voïageurs.

D. M. S.

Si lubet legito.

Heliodorus insanus Cartaginiensis,
Ad extremum orbis Sarco-Phago,
Testamento me hic jussi condier,
Ut viderem si quispiam me,
Unquam insanior ad me visendum,
Ad hac usque loca penetraverit.
Apud Gades.

Nos meilleurs Epitaphes n'ont point le sel des Anciens, & sont trés-fades en comparaison.

¶ Ciceron avoit fait bâtir une maison ; les fenêtres en étoient trop petites : on en faisoit des reproches à Ciceron, & Ciceron le reprochoit à son Architecte. Celui-ci pour se disculper, soûtenoit que la dilatation des raïons visuels ne se faisoit pas si agréablement par des fenêtres larges que par des fenêtres étroites. Ciceron se raille joliment de cette défaite, & avec raison. Mais qu'auroit dit cet Architecte, si les portes de son édifice avoient été trop petites ; qu'on y entroit plus agréablement que par des portes larges. On étoit autrefois en France dans l'opinion de l'Architecte de Ciceron pour les portes & pour les fenêtres : à la fin les Italiens qui nous ont communiqué quelque chose de leur bon goût, nous ont détrompez de cette erreur.

Cela me fait souvenir d'un tour qu'un Partisan de Paris joüa autrefois à feu N. N. Architecte célébre. Il lui donna une place & cinquante mille écus, pour lui bâtir une maison la plus com-

mode & la plus réguliére qu'il pouroit, à condition que s'il y faisoit quelque faute notable, il ne lui seroit pas permis de la corriger. Le marché conclu, le Partisan s'en va à la campagne pour un tems. L'Architecte travaille & acheve l'édifice. Le Partisan revient; il considére & examine toutes choses; il trouve la porte du corps de logis trop petite; il le fait remarquer à l'Architecte. L'Architecte avouë sa faute & la veut corriger. Non, non, lui dit le Partisan, vous avez fait la faute, vous la boirez; & je veux, bien qu'à mes dépens, la postérité vous reproche vôtre bévûë. C'est là punir bien fiérement un Architecte qui aime sa réputation & la belle gloire.

¶ Varillas dans ses Anecdotes de Florence, dit que Pierre de Médicis voïant son Pere mort, jetta de colére le Médecin Leony dans un puits, où il se noïa. Ange Politien qui étoit présent, témoigne dans une de ses Lettres, où il raporte toutes les circonstances de la mort de Laurent de Médicis, Pere de Pierre, que Leony de déplaisir de n'avoir sû guérir ce Sei-

gneur, comme il se l'étoit promis, se noïa lui même. A qui croirons-nous, à Ange Politien ou a Varillas ? Peut-être que les ennemis de Pierre de Médicis, pour noircir sa réputation, lui ont attribué cette brutalité d'avoir noïé le Médecin Leony ? Peut-être aussi qu'Ange Politien attaché à la Maison des Médicis, a voulu épargner à Pierre la honte de ce crime. Voila où nous en sommes en lisant l'Histoire : nous ne savons à qui nous fier, toûjours en danger d'être les dupes ou de la flaterie ou de la calomnie des Ecrivains.

¶ C'est l'opinion de la plûpart des Savans, que le Livre de Ratramne *de l'Eucharistie*, a été imprimée la premiére fois par les Protestans, ou du moins par leurs soins. Quelques particuliers au contraire, disent « qu'il est si peu vrai » que le Livre de Ratramne ait été » imprimé par les Protestans, ni même » par leurs soins, qu'il paroît évi» demment que Jean Praël Imprimeur » de Cologne qui a mis ce Livre sous » la presse, étoit Catholique, & n'a » imprimé que des Ouvrages Catho» lique, en un tems que l'Archevê-

que de Cologne étoit le plus déclaré contre les Hérétiques. Et afin (ajoûtent-ils) qu'on ne vienne pas dire que cet Imprimeur avoit été ſéduit par des Herétiques, il n'y a qu'à prendre garde que ſi cela eût été, ils n'y euſſent pas ajoûté trois excellens fragmens entiérement Catholique ; c'eſt-à dire, un Sermon de l'Euchariſtie ſous le nom de Saint Auguſtin, qui eſt d'un Auteur du neuviéme ſiécle, un fragment du Livre des Sacremens ſous le nom de S. Ambroiſe bien qu'il n'en ſoit pas, & la célébre Homélie ſous le nom d'Euſebe Emiſſene.

¶ S'il eſt vrai ce qu'on dit ordinairement, qu'a l'égard des grands Hommes comme à l'égard des Sybilles, il faut recueïllir juſques aux moindres feüilles qui leur tombent des mains, je raporterai ici une Lettre de Balzac, laquelle ne ſe trouve peut-être point dans pas un des Recueils de ſes Ouvrages. Elle eſt de lui aſſurément, cela ſe connoît par l'Original écrit de ſa main en aſſez méchant caractére & mal-proprement, ſelon la coûtume de Meſſieurs les beaux Eſprits de ce tems,

là. Cette Lettre eſt une de ſes premiéres ; elle s'adreſſe à M. de Bernieres Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, pour le remercier d'un préſent de Cidre & de Vin d'Eſpagne qu'il lui avoit fait,

MONSIEUR,

» Le mauvais compliment que je » m'en vais vous faire, eſt le pre» mier effet du breuvage que j'ay re» çû de vous. Il n'y a point moïen » que je trouve ma raiſon pour vous » entretenir : elle s'eſt perduë dans » l'exellente liqueur que vous m'avez » envoïée ; & il faudroit être plus » vaillant que je ne ſuis, pour ſe » défendre contre l'Eſpagne & la Nor» mandie, quand elles ont joint leurs » forces enſemble. Je penſe en effet, » que ce qui ſe devoit boire d'ici à » Pâques en vôtre païs, s'eſt débor» dé en ma chambre ; & ſi mes amis » ne viennent à mon ſecours, je ſuis » tout prêt de faire naufrage, & cours » fortune de ne me deſenyvrer que » l'année prochaine. Néanmoins vous » voulez qu'en cet état-là je joüe le per-

personnage d'un homme ſobre, & «
que mon eſprit faſſe ſes fonctions, «
que vous avez toutes ſuſpenduës. «
Il n'eſt pas poſſible que n'étant plus «
celui que j'étois, je parle mon lan- «
gage ordinaire. Je ne ſaurois vous «
faire deux mots de remerciment, «
ſans en prendre l'un pour l'autre; «
& vôtre Cidre & vôtre Vin d'Eſ- «
pagne ne laiſſent dans ma tête au- «
cune place à mon éloquence. Je «
me contenterai donc de vous dire «
avec le peu de raiſon & de bon ſens «
qui me reſte, que quand vôtre ami- «
tié ſeroit auſſi ſtérile qu'elle eſt fruc- «
tueuſe, je l'eſtimerois toûjours pour «
l'amour d'elle-même, & trouve- «
rois en vous aſſez de choſes à pri- «
ſer, encore que la liberalité n'en «
fût pas. Mais certes il ne manque «
rien a un homme que la nature ache- «
va lorſqu'elle le fit, & qui a ſeu- «
lement apris de la Philoſophie que «
ſes inclinations étoient des vertus, «
& qu'il avoit tout ce qu'elle don- «
ne. En conſcience, Monſieur, vous «
me gagnâtes entiérement dés la pre- «
miére fois que j'eus l'honneur de «
vous voir, & je dis en moi-mê- «

» me, que puisque vous êtiez assez ri-
» che pour acheter une Souveraine-
» té en Italie, si vous faisiez jamais
» ce marché, vous êtiez assez honnê-
» te homme pour mériter que j'allas-
» se vivre sous vôtre régne, & que je
» fusse,

MONSIEUR,

Vôtre trés humble & trés-
obéïssant serviteur & sujet
BALZAC.

A Paris, le
6. Mars.

¶ Les Venitiens en Italie sont re-gardez comme les Gascons en Fran-ce. On les apelle *Pantalons*: Ils ont beaucoup de vivacité & même de l'an-tousiasme. Les Genois y sont regar-dez comme nos Normans. Il sont re-tirez en eux-mêmes & prennent bien des mesures. Ils sympatisent avec les Venitiens, comme les Normans sym-patisent avec les Gascons, & l'eau avec le feu.

» ¶ Le premier jour de Janvier der-
» nier, j'allai, selon la coûtume, sou-

haiter la bonne année à la vénérable Antiquité. Je la trouvai dans ses Archives couchée sur de vieux Manuscrits, ses lunettes d'un côté, & de l'autre des lacrimatoires qu'elle remplissoit de ses précieuses larmes. Dés qu'elle m'aperçut, comme je suis de ses amis, & qu'elle m'honore de sa confiance, elle s'écria d'un ton de voix à fendre les cœurs; C'en est fait, c'en est fait: me voici dans mon année climatérique, il faut que je périsse; mes ennemis ont conjuré ma mort. Quoi, Madame, lui dis-je, y a-t il au monde des gens assez déterminez pour entreprendre sur une vie comme la vôtre que tant de siécle n'ont pû altérer? Si cela est, tout est perdu; & il faut dire adieu pour jamais à la Chronologie, à l'Histoire, & à tous les principes des Arts & des Sciences qui sont les fondemens de nos études. Ce que vous dites est vrai, repliqua la bonne Antiquité: cependant on ne parle aujourd'hui que de m'exterminer comme une vieille radoteuse, & de donner à la nouveauté, la place

» d'honneur que je tiens dans la Ré-
» publique des Lettres. Les Moder-
» nes qui m'ont le plus d'obligation ;
» sont ceux qui se soulévent contre
» moi avec plus d'orgueïl, & qui tra-
» vaillent avec plus d'obstination à ma
» perte & à ma ruine. Une furieu-
» se jalousie les aveugle & les em-
» pêche de voir ou d'avoüer, que
» c'est à mes travaux & à mes veil-
» les qu'ils sont redevables du méri-
» te qui les distingue du reste des hom-
» mes, & qui leur fraïe le chemin à
» l'immortalité. Ils me décrient, ils
» me déchirent : Mais qu'espérent-
» ils, qu'en me faisant honte, ils en
» auront plus de gloire ? Abus, illu-
» sion, aveuglement. Plus ils feront
» contre moi, plus ils travailleront
» contre eux-mêmes, découvrant mon
» mérite & leur ingratitude. Car peu-
» vent-ils nier qu'ils n'aïent profité de
» mes sueurs & qu'ils ne se soient en-
» richis de mes dépoüilles. Je les ai
» vûs mille & mille fois courbez de-
» vant moi, me consulter comme leur
» Oracle, écouter mes décisions avec
» admiration, & recueïllir avec res-
» pect mes paroles & mes pensées. Il

« se faisoient un honneur d'adorer jus-
« qu'à mes taches & à mes rides, de
« copier mes traits à demi-effacez,
« de démêler & de compter mes che-
« veux gris, & de me suposer mê-
« me des graces & des beautez que
« je n'ai pas. Aujourd'hui qu'à mes
« dépens leur réputation est établie,
« fiers d'un bien qu'ils m'ont dérobé,
« ils prétendent n'être redevable qu'à
« eux-mêmes de l'éclat dont ils bril-
« lent, & ne tirer que de leur plume la
« gloire qui les couronne.

« En vérité, Madame, interrom-
« pis-je, ce procedé est étrange; &
« j'en suis d'autant plus surpris, que
« ces Messieurs ne rougissent point de
« vous dérober encore tous les jours,
« & de se parer le matin des vols qu'ils
« vous ont fait la nuit. Ils en sont
« quitte pour déguiser leurs larcins,
« les cacher sous des fleurs, & quel-
« quefois, ce qui est de pis, sous des or-
« nemens affectez & mal-entendus.
« Ainsi ils échapent aux yeux du Pu-
« blic qui est la dupe de leurs faux bril-
« lans & de leurs bagatelles. Mais
« aprés tout, Madame, de quel pré-
« texte vos ennemis peuvent-ils pâlier

» leur crime ?

» Ils disent, répondit l'Antiquité, » que les hommes d'aujourd'hui ont » autant d'esprit que ceux d'autrefois. » Je le veux : mais ont-ils autant d'in- » vention, d'art, de jugement & de » conduite que les Anciens ? Foi d'An- » tiquité les Modernes ne sont en com- » paraison des Anciens que de jolies » diseurs de rien. A peine entre mille » s'en trouve-t-il un seul qui soit ori- » ginal en quelque chose. Il n'y en a » point, pour peu qu'il ait la crainte » d'Apollon & des Muses devant les » yeux, qui ose faire deux pas dans un » Ouvrages, sans que je le soûtienne. » O ! qu'il seroit beau voir un de ces » Messieurs marcher tout seul & sui- » vre ses fantaisies ! Il tomberoit, il » se réléveroit, il avanceroit, il re- » culeroit, il iroit de travers, & fe- » roit toutes sortes de démarches & de » figures, comme un homme yvre que » la raison ne guide plus.

» Mes ennemis objectent pensant » m'accabler, *qu'un Savant de ce sié-* » *cle, contient dix fois un Savant du* » *siécle d'Auguste* ; mais ce qu'ils ajoû- » *tent, que ce Savant a aussi dix fois*

plus de commoditez pour acquérir la science, montre bien que les gens « d'aujourd'hui ne sont pas plus habiles que ceux d'autrefois, puisqu'à « proportion des secours qu'ils reçoivent, ils n'en savent pas davantage « que les Anciens. Et plût à Dieu qu'ils « en sûssent autant : ils sauroient au « moins, qu'ils ne savent rien. «

Voila les plus fortes objections de « mes adversaires : car pour ce qu'ils « disent que le goût des Modernes est « plus rafiné que celui des Anciens, « c'est ne rien dire du tout. On ne « dispute point des goûts. Chaque siécle, chaque nation, chaque homme a le sien. On ne peut dire quel « est le plus exquis de tous. Celui-là seul passe pour bon, qui est le « plus à la mode ; & presentement « qu'on s'est avisé de confire toutes « choses, celles qui sont les plus méchantes & les plus fades, semblent « les meilleures & les plus délicieuses. Mais quand le goût d'aujourd'hui seroit plus excellent que celui d'autrefois, les viandes en seroient-elles meilleures ? Non assurément ; & il sera toûjours vrai de «

» dire à l'égard des productions nou-
» velles, *ch'è meglio l'aggiunta che la*
» *carne*, que la sausse vaut mieux que
» le poisson.
» Les larmes que la vénérable An-
» tiquité répandoit en abondance, &
» la chaleur avec laquelle elle par-
» loit, aïant excité l'estime dont elle est
» travaillée depuis long-tems, je pris
» congé d'elle, lui protestant que ja-
» mais aucune nouveauté ne me sépa-
» reroit de ses intérêts, & que j'étois
» prêt de verser jusqu'à la derniére
» goutte de mon encre pour la défense
» d'une si bonne cause.

¶ M. Le Duc de Montmorency s'en allant à son Gouvernement de Languedoc, passa par Bourges, où il vit M. le Duc d'Anguien son Neveu qui faisoit ses études. Aprés quelqu'entretien sur les Sciences, il donna une bourse de cent pistoles à ce jeune Prince pour ses menus plaisirs. A son retour, il le vit encore, & lui demanda ce qu'il avoit fait de ces pistoles. M. le Duc d'Anguien lui présenta sa bourse toute pleine. Alors M. de Montmorency prenant la bourse, la jetta par les fenêtres, & dit au jeune Prin-

ce :

te : aprenez, Monsieur, qu'un aussi grand Seigneur que vous, ne doit point garder d'argent : vous le deviez joüer, ou en faire des aumônes & des libéralitez.

¶ On ne sait point quel est le fruit qu'Adam mangea dans le Paradis terrestre, par les insinuations de sa femme. Les uns disent que c'est la Pomme, & c'est l'opinion que nous tenons en Normandie. Ceux qui aiment les douceurs veulent que ce soit la Figue ; & d'autres qui ont du goût pour les acides soûtiennent que c'est le Citron. Rabbi Salomon prétend que Moïse a tû exprés le nom de ce fruit, de peur que détesté de tout le monde, il ne fut goûté de personne. Je croi au contraire que s'il avoit été connu, tout le monde par curiosité en auroit voulu goûter.

¶ Dans les Remarques manuscrites de l'aîné de Messieurs Dupuy sur le Catholicon d'Espagne, il est observé que la Ligue ne devoit sa naissance qu'à quelques personnes de médiocre qualité, mais trés zélées pour la conservation de la Foi Catholique en France.

Les premiers qui se liguérent, ce furent Rocheblonde Bourgeois de Paris, homme de bien & d'une ancienne famille; Jean Prevost Curé de Saint Severin; Jean Boucher Curé de Saint Benoist; Matthieu de Launoy Chanoine de Soissons. Ceux-ci en attirérent d'autres, & en choisirent seize de tout le Corps, qu'ils distribuérent dans les seize quartiers de la Ville, pour veiller à l'avancement de la Ligue, ne se communiquant à personne, dont ils n'eussent auparavant examiné la vie & les mœurs, & éprouvé la fidélité.

Les seize premiers furent la Bruyere Lieutenant Particulier du Châtelet; Cruce Procureur; Bussy le Clerc Procureur; le Commissaire Louchard; De la Morliere Notaire; Senault Commis au Greffe du Parlement; le Commissaire de Bart; Droüart Avocat; Aleveguin; Emonot Procureur; Jablier Notaire; Messier; Passart Colonel; Oudineau prétendant à la Charge de Prevost de l'Hôtel; Le Tellier & Morin Procureurs au Châtelet.

A ceux-ci se joignirent des personnes de plus grande qualité, mais qui

ne voulant pas se commettre, se contentoient d'agir sous main. Cependant tous ensemble aïant besoin d'un Prince pour être leur Protecteur & leur servir de Chef, se trouvérent assez embarassez dans leur choix. Ils jettérent les yeux sur le Duc de Guise, à cause de sa grandeur d'ame & de sa bravoure; mais il leur paroissoit d'un esprit trop pesant & grossier pour conduire une affaire si délicate. Néanmoins faute d'autre, & pour l'amour de son Pere, qui avoit si bien mérité de la Religion Catholique, ils députérent vers lui pour avoir son consentement. Il reçut avec plaisir cette députation; & aprés en avoir communiqué avec ses Freres & avec le Cardinal de Bourbon, il commença à entrer en conférence avec les Liguez, qui furent bien-tôt convaincus de sa capacité & du talent qu'il avoit pour les fortes négociations & les grandes entreprises.

Ces fondemens jettez, les Ligueurs répandirent un certain nombre de Bourgeois des plus habiles d'entr'eux, dans les Provinces & les Villes principales du Roïaume, pour attirer à leur cordelle les

Catholiques les plus zélez, & fortifier le parti.

Ce qui fit bien-tôt éclore leurs projets, ce fut la mort du Duc d'Alençon, qui ouvroit le chemin du Trône à Henry Roy de Navarre successeur immédiat de la Couronne de France.

L'année suivante le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale & d'Elbeuf, se transportérent à Peronne, suivis de plusieurs Seigneurs, Gentilshommes, & Officiers de l'Armée, & d'un si grand nombre de toutes sortes de gens, qu'on comptoit jusqu'à trente-cinq mille hommes capables d'attaquer & de se défendre. Là se fit un Manifeste au nom du Cardinal de Bourbon, des Princes du Sang & des autres Princes, Prélats & Officiers de la Couronne. Mais quelques-uns des Ligueurs plus sensez que les autres, firent entendre dans le Conseil, qu'il ne suffisoit pas d'écrire; qu'il faloit aussi prendre les armes, & ne les point poser qu'on ne leur eût fait raison. Ce ne fut pas sans peine qu'on y fit résoudre le Duc de Guise, qui disoit, que si une fois

on tiroit l'épée contre le Roy, il faloit jetter le foureau à la riviere. Néanmoins il se laissa aller à l'avis commun, & prit les armes.

Trois sortes de personnes s'engagérent dans cette Ligue ; les uns parce qu'ils étoient amis & serviteurs de la Maison de Guise ; les autres en dépit du Roy & du Gouvernement présent, où ils ne trouvoient par leur compte ; & les autres, parce qu'ils tendoient de toutes leurs forces à la conservation de la Foi Catolique dans le Roïaume, à la destruction des Hérétiques & l'extirpation de l'Hérésie.

Les personnes de remarque qui entrérent dans la Ligue, furent le Duc de Mayenne ; le Duc d'Aumale ; le Duc de Mercœur ; le Duc d'Elbeuf, & le Duc de Nemours.

Le Marquis de Saint-Sorlin ; le Comte de Chaligny ; les Ducs de Joyeuse Pere & Fils ; le Baron de la Châtres, depuis Maréchal de France ; l'Amiral de Villars-Brancas ; le Vicomte de Tavanes ; le Baron de Luz ; Balagny Seigneur Souverain de Cambray ; le Baron de Medavit ; le Marquis de Maignelay ; le Marquis de Belle-Isle ;

le Marquis de Villars ; le Seigneur de Vins ; le Comte de Randam ; le Seigneur de Flavacourt ; le Marquis de Saveuſe-Tiercelin ; le Seigneur de Méneville ; le Comte de Briſſac , depuis Maréchal de France ; le Marquis de Bois-Dauphin , depuis Maréchal de France ; le Marquis de Belin ; le Marquis de Roſne ; le Capitaine S. Paul ; le Seigneur d'Effiat Gentilhomme d'Auvergne ; le Marquis de Canillac ; les Sieurs de Montbrault & Hautefort ; du Goſſoy ; Contenan ; Villerſoudan ; le Comte de Martinengue en Provence ; & autres qui tenoient en Gouvernement les Villes de Paris , Orleans, Chartres , Meaux , Creſpy, Pierrefons , Corbeil , Melun , S. Denis , Pontoiſe , Creil , Clermont , Roüen , Louviers , Mantes , Vernon , Liſieux , Ponteaudemer , le Havre de Grace , Honfleur , Evreux , Fougeres , Falaize , Argentan , Montivilliers , Amiens , Abbeville , Soiſſons , Laon , Reims , Troye , Vitry , Château - Thierry , Dijon , Châlons ſur Saône , Mâcon , Grenoble , Aix , Marſeille , Carcaſſonne , Narbonne , Bourges , le Mans , Toulouſe , Clermont en Auvergne , Montferrand , S. Porcin , Iſſoire , Nan-

tes, Vannes, Quintperlé, Agen, Perigueux & Lyon, toutes Villes qui se révoltérent.

Les Prélats & Ecclésiastiques de la Ligue. Le Cardinal de Bourbon ; le Cardinal de Pellevé ; le Cardinal de Givry ; l'Evêque de Clermont, depuis Cardinal de la Rochefoucault : M. de Berulle, depuis Général de l'Oratoire & Cardinal ; Pierre de Pniac Archevêque de Lyon ; Geoffroy de la Martonnie Evêque d'Amiens ; Emar Hennequin Evêque de Rennes ; Jerôme Hennequin Evêque de Soissons ; Geofroy de S. Belin Evêque de Poitiers ; De Villars Evêque d'Agen ; Guillaume Rose Evêque de Senlis ; Louis de Brezé Trésorier de la Sainte Chapelle & Evêque de Meaux ; Gilbert Genebrard Moine Bénédictin, Docteur & Professeur, Archevêque d'Aix ; Simon Vigor Curé de S. Paul, & depuis Archevêque de Narbonne ; Claude de Saintes, Chanoine Régulier, & depuis Evêque d'Evreux.

Les Docteurs en Théologie. André du Val, depuis Doïen de la Faculté ; Le Petit Benoist ; Jean Boucher ; Jacques Gallemand ; Philippes de Gama-

ches ; Maucler ; De Creil ; Lucain ; Pigonat Curé de S. Nicolas des Champs ; Aubery Curé de S. André des Arts ; Pelletier Curé de S. Jacques de la Boucherie ; Cuëilly Curé de S. Germain de l'Auxerrois ; Hamilton Curé de Saint Côme ; Guinceſtre Curé de S. Gervais ; Les Peres Hugonis, Fevardent & Garinus Cordeliers ; le Pere Bernard dit le Petit Feüillant ; le Pere Boſſu Moine de Saint Denis en France ; le Pere Commolet Jéſuite, & ceux de ſa Compagnie.

Des Gens de la Robe. Verſoris ; Choppin ; Le Petit d'Orleans ; Fontanon ; Ménager ; De Caumont ; Le Greſle ; Hameline, Avocats ; Acarie Maître des Comptes ; De Manœuvre ; Hennequin ; Croſme Conſeiller au Grand Conſeil ; La Chapelle-Marteau ; L'Elû Roland ; Le Tréſorier Olivier ; Auroux & pluſieurs autres.

Il eſt remarquable que dans le parti de la Ligue, il y avoit deux factions. L'une appellée la Ligue Françoiſe, compoſée de ceux qui demandoient un Roy Catholique & de la Race Roïale, & qui vouloient bien reconnoître le Roy de Navarre pour le

Roy de France, pourvû qu'il embrassât la Religion Romaine.

L'autre faction étoit de quelques particuliers qui vouloient un Roy Catholique, bien qu'étranger, à condition qu'il seroit assez puissant & assez bien intentionné pour soûtenir le parti. On apelloit cette Ligue, *la Ligue Espagnole.*

La Ligue Françoise eut le dessus, & donna lieu au Parlement de Paris de rendre un Arrest notable touchant la Loi Salique. Chose si importante à l'Etat, qu'à l'occasion de cet Arrest, le Roy se fit Catholique, & les esprits se raliérent.

Extrait de l'Arrêt qui intervint au Parlement le 28. Juin 1598.

SUR la remontrance ci-devant faite à la Cour par le Procureur Général du Roy, & la matiére mise en délibération; ladite Cour, toutes les Chambres Assemblées, n'aïant, comme elle n'a jamais eu autre intention, que maintenir la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & l'Etat

& *Couronne de France, ſous la protection d'un Roy très-Chrétien, Catholique & François ;* A ORDONNÉ & ORDONNE, *que remontrance ſeroient faites cette aprés-dînée par M. le Préſident le Maître aſſiſté d'un bon nombre de Conſeiller de ladite Cour, à M. le Duc de Mayenne Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France, étant de préſent en cette Ville, à ce qu'aucun Traité ne ſe faſſe pour transférer la Couronne en la main de Prince & de Princeſſe étrangers ; Que les Loix fondamentales du Roïaume ſoient gardées, & les Arrêts donnez par ladite Cour, pour la déclaration d'un Roy Catholique & François, executez, & qu'il ait à emploïer l'autorité qui lui a été commiſe, pour empêcher que ſous prétexte de Religion, la Couronne ne ſoit transferérée en main étrangere contre les Loix du Roïaume, & pourvoir le plus promptement que faire ſe poura, au repos du peuple, pour l'extrême néceſſité en laquelle il eſt réduit ; Et néanmoins dés-à-préſent, a ladite Cour déclaré & déclare tous Traitez faits & à faire ci-aprés, pour l'établiſſement de Prince ou Princeſſe étrangers, nuls &*

de nul effet & valeur, comme faits au préjudice de la Loi Salique & autres Loix fondamentales du Roïaume. FAIT *en Parlement le vingt-huitième Juin* 1593. Signé, DU TILLET. [*Voïez tome 3. page 287. ligne 10.*]

¶ Je reléve souvent les petites choses, parce qu'elles me semblent être d'ordinaire plus utiles au commerce de la vie que les grandes & les prodigieuses. Les laquais de M. de Turenne aïant fait insulte à quelques Gentilshommes dans les ruës de Paris, ces Messieurs un peu chauds & mutins, sans respecter la personne du Maître, ou sans faire semblant de le voir, donnérent sur les laquais, & les frotérent *breviter & bene.* Quand l'action fut finie, M. de Turenne qui avoit regardé fort tranquillement ce violent *Opéra*, mit la tête à la portiere de son Carosse, & dit aux Acteurs : *Messieurs, vous êtes de bons batteurs, vous êtes de bons batteurs, quand j'aurai besoin de batteurs, je vous envoïerai querir.*

Un certain Magistrat qui aimoit à battre, donna, je ne sai pourquoi, une volée de coups de bâton aux la-

quais d'un homme de qualité. Celui-ci qui ne vouloit pas se commettre avec le Magistrat, tournant la chose en raillerie, lui dit : *Je vous remercie, Monsieur, de la peine que vous vous êtes donnée de battre ces coquins : je leur devois cela dés le matin.*

Un Mestre de Camp me racontoit que tous les mois une fois il battoit ses laquais ; je lui disois là-dessus tout ce que Seneque dit en faveur de ceux qui nous servent : *Servi sunt ? imò homines. Servi sunt ? imò contubernales. Servi sunt ? imò humiles amici. Servi sunt ? imò conservi, si cogitaveris, tantumdem in utrosque licere fortunæ.* Citez-moi, me répondit-il, tant de Latin & de Philosophie que vous voudrez, je ne quitterai point ma métode qui est si bonne, que depuis trente ans que j'ai des laquais, aucun d'eux n'a été repris de Justice, qu'un seul que je n'ai point batu.

Une experience comme celle-là, donne des bornes à la Philosophie de Seneque & à nôtre compassion.

¶ Peu de chose est capable de dégoûter de la lecture d'un Livre. Une Epître Dédicatoire ou une Préface mal

écrite, un ſeul mot qui ne ſera pas du bel uſage, une méchante conſtruction, débauchent ſouvent l'eſprit des gens. Un Auteur tel qu'il ſoit, peut dire des ſottiſes; pourvû qu'il les diſe bien, on lui pardonne tout. On a ſouffert mille traits piquans de Richelet, pour l'amour de ſes plaiſantes expreſſions. Feu M. le Prince de Condé étant tombé ſur cet endroit de ſon Dictionnaire, où parlant de *zeſt*, il dit: *Il prendra Fontarabie, zeſt, comme il a pris Dôle:* donna le Livre au D... & conſerva néanmoins de l'eſtime pour l'Auteur.

¶ *Cornelius Grapheus* dans le dernier ſiécle, fit un Recueïl de toutes les façons de parler Latines de Terence. Plantin nous a donné une belle Edition de ce Recueïl en Latin & en François, laquelle aujourd'hui eſt aſſez rare. Il ſeroit ſouhaitable qu'on retouchât le François de cette Edition, qui eſt de l'année 1564. & qu'on nous en donnât une nouvelle. Le deſſein de l'Auteur a été principalement, d'ôter l'occaſion aux enfans de ſe gâter les mœurs en liſant Terence qui eſt un peu trop libre: *Morum enim ra-*

tionem imprimis habendam esse existimavit. Ac certè omnia quantumvis præclara & speciosa, iis post haberi debent: atque optimo illi formandæ juventutis Magistro Quinctiliano assentiendum, cui potior bene vivendi, quam vel optimè dicendi ratio esse visa est. Sentiment qui est admirable dans la bouche d'un Païen, comme étoit Quintilien.

¶ *De motu animalium Jo. Alphonsi Borelli Neapolitani Matheseos Professoris opus posthumum.* Il ne manque à ce Livre que la revision & la derniére main de l'Auteur, qui mourut avant que de le mettre au jour. Tout le monde sait qu'aïant trempé dans la révolte de Messine, il se retira à Rome, où il passa le reste de ses jours sous la protection de la Reine de Suede qui l'honoroit de son amitié & soulageoit sa mauvaise fortune par ses liberalitez. Personne ne s'étoit avisé avant lui d'examiner le mouvement des Animaux, & personne n'étoit plus capable de le faire aussi doctement qu'il l'a fait. Voici comment en parle le Pere Mallebranche dans ses Entretiens Métaphysiques: « J'ai lû depuis peu

un Livre du mouvement des Ani- «
maux qui mérite qu'on l'examine. «
L'Auteur considére avec soin le jeu «
de la machine nécessaire pour chan- «
ger de place. Il explique exactement «
la force des muscles & les raisons de «
leur situation, tout cela par les prin- «
cipes de la Geométrie & des Mé- «
caniques. Mais quoiqu'il ne s'arrê- «
te guéres qu'à ce qui est le plus fa- «
cile à découvrir dans la machine de «
l'Animal, il fait connoître tant d'art «
& de sagesse dans celui qui l'a for- «
mé, qu'il remplit l'esprit du Lecteur «
d'admiration & de surprise. «

Le P. Mallebranche obligeroit beaucoup le Public, s'il vouloit donner toutes les réflexions qu'il est capable de faire sur cet Ouvrage, l'un des plus curieux & des plus agréables qui ait paru de nos jours.

J'avois prié un habile Geométre de travailler à l'examen de cette Mécanique; mais il s'en est excusé sur d'autres occupations. C'est ainsi que les hommes sont faits : Ils aiment mieux entreprendre quelque chose de nouveau que peut-être ils n'achéveront jamais, que de travailler à perfection-

ner les Ouvrages d'autrui.

Magis adducto pomum decerpere ramo,
Quam de cœlata sumere lance juvat.

[*Voïez tome 3. page 287. ligne 18.*

¶ *Gasparis Scioppii Comitis Claræ-Vallæ Infamia Faminiani.* Quoique Scioppius soit un Critique outré, il ne faut pas entiérement mépriser ce qu'il a écrit contre l'Historien Famianus Strada. Il est toûjours bon de jetter la vûë sur ces sortes de Critiques, à cause du nombre infini de fautes qui se glissent tant pour les faits que pour l'érudition, & principalement pour la Geographie dans la plûpart des Histoires. Cela feroit souhaiter que dans les nouvelles Editions des Historiens de réputation, les Imprimeurs eussent soin d'ajoûter en marge, ou *ad calcem Libri*, les Remarques Critiques qui relévent leurs fautes. Il faudroit, par exemple, joindre à Davila & à Bentivoglio les Remarques qui se trouvent à la fin des Mémoires de Beauvais-Nangis sur ces Ecrivains; à Strada la Critique que nous avons dans les Mémoires de Bentivoglio sur cet Historien,

rien, avec les Remarques choisies de Scioppius ; & à Quint-Curce les Observations de Monsieur le Clerc touchant les erreurs de ce fameux Ecrivain, &c.

¶ Sur ce que M. Baillet dans la Vie de Décartes a raporté, que ce Philosophe avoit eu en Holande une fille nommée *Francine*, un Cartesien fort zélé m'a mandé, que cette Histoire étoit un conte fait à plaisir par les ennemis de Décartes, à l'occasion d'une machine Automate qu'il avoit faite avec beaucoup d'industrie, pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne sont que des machines fort composées, qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frapent & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Cartesien ajoûtoit que M. Décartes aïant mis cette machine sur un Vaisseau, le Capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle elle étoit enfermée ; & que surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui se remuoit comme si elle eût été animée, il la jetta dans la Mer, croïant que ce fût un Diable.

¶ *Desiderii Erasmi Colloquia.* Simon Colinet Libraire de Paris, fit tirer vingt-quatre mille Exemplaires des Colloques d'Erasme. Outre qu'en ce tems-là les Livres étant plus rares qu'ils ne sont pas aujourd'hui, on les recherchoit avec plus d'avidité, le Libraire eut encore l'adresse de faire courir le bruit que ces Colloques étoient défendus, afin par cette amorce d'en avoir plûtôt le débit. *Ea res acuit emptorum aviditatem*, dit Erasme en écrivant à Alphonse Valdeseus.

Les Colloques d'Erasme sont trop libres, & néanmoins ils méritent bien d'être lûs pour ce qu'ils ont de bon d'ailleurs. Erasme y fait voir toute l'étenduë de son génie le plus beau & le plus agréable qui ait jamais rempli tête de Grammairien. Varillas dit que le plus curieux de ces Colloques, c'est le Ciceronien; mais je puis assurer qu'il n'y en a pas un qui n'ait quelque chose de singulier, & beaucoup de finesse, d'esprit & de critique. [*Voïez tome 3. page 287. lig. 25.*

¶ Madame de Montpensier aïeul, de Mademoiselle de Montpensier que

vient de mourir, disoit qu'elle vouloit écrire un Livre de tout ce qui arrivoit de ridicule à la Cour; & qu'il y avoit lieu de croire que ce beau Livre n'auroit point de fin. Les gens de ce tems-là apelloient ce Livre *la Bibliotéque de Madame de Montpensier.*

J'ai connu un homme de qualité qui aprés avoir long-tems servi à la Cour & à l'Armée, étoit entré dans ce dessein, d'écrire les avantures ridicules arrivées depuis vingt-ans. Je lui ai oüi dire qu'il y en avoit telles, que si elles demeuroient à la postérité, jamais cette postérité n'y ajoûteroit foi, non plus qu'aux contes des Fées & de ma Mer-l'Oye.

¶ *B. Ambrosii Abbatis Generalis Camaldulensis Hodœporicon.* C'est une Relation de ce qui se passa dans la réforme des Monastéres d'Hommes & de Filles d'Italie, qu'Ambroise Camaldule entreprit avec son Compagnon Sylvestre, par l'Ordre du Pape Eugene IV. l'an de Jesus Christ 1431. Ce Livre est curieux & assez rare. On y trouve des singularitez remarquables; mais ce qu'il y a de bon est comme

étouffé par un grand nombre de badineries indignes de la plume d'Ambroise Camaldule.

¶ Adam Neuton Ecossois, Précepteur de Henry Prince de Galles Fils aîné du Roy Jacques I. a traduit le Fra-Paolo en Latin. Un des plus rafinez Critique de ce siécle, prétend que M. Amelot de la Houssaye dans sa Traduction Françoise du Fra-Paolo, a plus suivi cette Traduction Latine d'Adam Neuton, que l'Original Italien. Ce n'est pas que M. de la Houssaye n'entende parfaitement la Langue Italienne, mais c'est peut-être qu'il a regardé Neuton comme un Auteur qui avoit parfaitement pénétré dans le sens de Fra-Paolo, principalement à l'égard de ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire de sa Théologie qui est un peu Lutherienne.

¶ Pindare a plus d'élévation qu'Horace : Horace a plus de délicatesse, d'agrément & d'égalité que Pindare. L'un donnoit plus à l'antousiasme & l'autre au bon sens.

¶ M. de Harlay Archevêque de Roüen, Oncle de M. de Harlay Archevêque de Paris, étoit un abîme de

ſcience, où l'on ne voïoit goutte. Quand Urbain VIII. ſouverain Pontife eut lû quelque choſe du Livre de Controverſe qu'il avoit dédié à Jacques I. Roy de la Grand'Bretagne, dit ce que Dieu diſoit lorſqu'il débroüilla le Cahos, *Fiat lux*; mais pour cela la lumiére ne ſe fit pas dans ce Livre, qui eſt demeuré & ſera toûjours obſcur. J'ai voulu une fois en ma vie lire ce gros Ouvrage, & je m'y apliquai avec contention d'eſprit, ſans qu'il me fut jamais poſſible de trouver le moindre principe pour me conduire dans un ſi profond labyrinthe qui commence par tout & finit par tout; qui dit tout & qui ne dit rien.

Cela me fit ſouvenir de ce que j'avois oüi dire autrefois à l'Abé Joly Précepteur de M. l'Abé de Chanvalon, que pour bien faire, il eut falu mettre l'eſprit ſi beau & ſi net du Neveu dans la tête de l'Oncle, afin d'y aporter de l'ordre & de la lumiére. C'étoit là le grand talent de cet illuſtre Abé depuis Archevêque de Roüen & de Paris, de concevoir les choſes avec une grande netteté, & de les exprimer de même. Car peut-être en ſa-

voit-il moins que ſon oncle : mais il entendoit beaucoup mieux à le débiter. Il ne liſoit pas avec excés ; mais jamais homme n'a ſû ſi bien profiter de ſes lectures, comme auſſi de la converſation des Savans qu'il recherchoit & prenoit plaiſir d'écouter. Je l'ai vû à la ſortie de ſes entretiens avec des gens doctes, redire les mêmes choſes ; mais avec un tour & des éclairciſſemens, que je croïois entendre des choſes toutes nouvelles.

Néanmoins ce grand Homme n'a jamais voulu rien mettre ſous la preſſe, comme s'il redoutoit les coups d'ongles & de plume des Critique. *Oüi*, me diſoit-il un jour, *j'irai expoſer mes Ecrits à des Rêveurs, qui les liſant au coin de leur feu, les charbonneront comme il leur plaira. Les recuëille qui voudra, mais jamais je ne leur ferai le tort de les abandonner à la fureur de ces eſprits malins.* Ce qui eſt agréable dans la bouche d'un Orateur, ajoûtoit-il, ordinairement ne plaît pas ſur le papier : car il en eſt des diſcours publics qui ſe prononcent d'un lieu éminent, comme des Tableaux qui étant faits pour être placez en des lieux éle-

vez, perdent quelque chose de leur grandeur, & font mal aux yeux quand on vient à les placer dans des cabinets hors de leur point de vûë.

¶ Poppée femme de Neron avoit toûjours à sa suite quatre à cinq cens Anesses, pour se baigner dans leur lait. Je n'ai point lû dans aucun Auteur, que le bain de lait d'Anesse servît à la santé; mais j'ai apris de M. Patin célébre Médecin de Paris, que plusieurs personnes de sa connoissance, qui réglément tous les ans avoient pris du lait d'Anesse pendant six semaines ou deux mois, avoient vécu plus de quatre-vingt ans. C'est là acheter une longue vie à bon marché. [*Voïez tome 3. page 288. ligne 7.*]

¶ M. de Wicquefort observe que Machiavel dit presque par tout ce que les Princes font, & non ce qu'ils dévroient faire. Guy Patin ajoûte que c'étoient les Tirans qui avoient apris à Machiavel, tout ce qu'il a écrit. Le plus grand crime de ce méchant homme, c'est d'avoir osé écrire ce que les Princes de son tems n'ont pas craint de faire. [*Voïez tome 3. page 288. ligne 25.*]

¶ Paulus Æmilius Sanctorius Archevêque d'Urbin, avoit écrit en Latin l'Hiſtoire de ſon ſiécle, ſelon le génie de Tacite. Il ne reſte que des fragmens de cette Hiſtoire. Paul V. ſouverain Pontife, lui demandant un jour ce qu'il avoit dit de lui; il lui répondit qu'il n'avoit dit que la vérité. Belle & généreuſe réponſe, que tous les gens qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire des Grands, dévroient avoir devant les yeux: *Nam quis neſcit primam eſſe Hiſtoriæ legem, ne quid falſi dicere audeat; deinde ne quid veri non audeat?*

¶ Peranda Italien, ſavant & curieux, aïant acheté bien cher un beau & rare Manuſcrit; une Guenon qu'il nourriſſoit, trempa ſa patte dans de l'encre & effaça entiérement le Manuſcrit. Le Bocalini qui parle de ce Peranda dans ſes *Raguagli di Parnaſſo*, raconte qu'étant devenu aveugle, Apollon touché de ce qu'uſant ſi bien de ſes yeux, il les avoit perdus, lui envoïa un excellent Collyre capable de lui rendre la vûë. Mais que Peranda aïant apris de celui qui lui aportoit ce remède, que les mêmes vices qui

régnoient

régnoient dans le monde avant qu'il fut aveugle, y régnoient encore, & qu'il verroit toûjours les mêmes désordres, il remercia Apollon & lui renvoïa son Collyre. [*Voïez tome 3. page 289.*]

¶ Il se trouve entre les Manuscrits Grecs de la Bibliotéque de l'Empereur, un Fragment de Sophronius Patriarche de Constantinople, qui témoigne que Saint Joseph Pere nouricier de JESUS-CHRIST, avant que d'épouser la Vierge, avoit eu une femme nommée Salomée, & que de cette femme il avoit eu quatre garçons, & deux ou trois filles. Mais le bon Sophronius, selon la coûtume des Grecs, avance ce qu'il lui plaît, sans se mettre en peine d'en fournir les preuves.

¶ Théodore Précepteur de l'Empereur Constantin Porphyrogenite s'est avisé par un dessein singulier & bizare, d'écrire une Apologie *pro Eunuchismo & Eunuchis.*

¶ Il y a un témoignage dans la Chronique d'Hyppolite de Thebes, que la Sainte Vierge enfanta à l'âge de seize ans; qu'elle vécut onze ans depuis la

mort de JESUS-CHRIST, & que S. Jean l'Evangéliste vécut 90. aprés la mort du Sauveur.

¶ Fortunius Licetus Philosophe de l'Ecole de Padouë, fut apellé *Fortunius*; parce que ce fut comme par miracle qu'on lui conserva la vie, étant venu au monde si foible, qu'il falut l'élever dans du coton. On raconte de Charles II. Roy d'Espagne aujourd'hui régnant, qu'à sa naissance on le mit dans une boëte de coton, étant si délicat & si petit, qu'on ne pouvoit l'emmailloter.

Nous avons de Licetus un Traité *de Lucernis Antiquorum reconditis*, dans lequel il a mis toute sa science, & s'y est épuisé. Mais aprés tout, il ne nous aprend point ce qu'il faudroit savoir, c'est-à-dire, le secret de ces lampes perpétuelles. Il est certain qu'il y en a eu: Cassiodore l'assure, & témoigne qu'il en faisoit lui-même. C'étoit sans doute quelque espéce de *Phosphore* beaucoup plus parfait que ceux que nous avons aujourd'hui. Peut-être que si Paulus Aresius qui a écrit, *contra diuturnam veterum Ellychniorum durationem*, en avoit eu connois-

ſance, qu'il ne ſe ſeroit pas embaraſſé dans cette conteſtation.

Il me ſemble qu'il y a bien de l'érudition inutile dans les quatre premiers Livres de Licetus. Le cinquiéme eſt tout emploïé à réfuter Areſius. Le ſixiéme Livre eſt le plus curieux, & il s'y trouve de fort bonnes remarques pour l'intelligence de l'Antiquité & des Rites de la Religion des Païens.

Il prétend dans le premier Livre, par une penſée qui lui eſt particuliére, que le feu des Veſtales n'étoit autre choſe qu'une de ces Lampes perpétuelles. Il s'apuïe ſur Plutarque, qui compare le feu perpétuel des Veſtales, *igni græco Delphis & Athenis perpetuò ardenti, & à ſenioribus viduis mulieribus aſſervato. Unde conſtat apertè Virginum Veſtalium ignem in lucerna exarſiſſe, non autem in rogo ligneo: cui fortaſſe igni alludere voluit in Evangelio Dominus, dum virginibus obviam ſponſo ituris lampades ardentes aſſignavit in parabola.*

¶ Quand les Perſes ſacrifient au feu, comme à un Dieu, & qu'ils lui donnent de l'aliment, ils lui diſent dé-

votement, *Ede ignis Domine.* Seigneur Feu, mangez s'il vous plaît; & cela lui plaît toûjours; car il n'épargne rien.

» ¶ La Reine Anne de Bretagne (selon Brantôme) est la premiére qui
» commença à dresser la Cour de
» Dames & de Filles. Elle en avoit
» une grande suite, & n'en refusoit
» aucune.

Varillas dans la Vie de François I. dit que ce Prince fut le premier de nos Rois qui habitua les Dames à demeurer à la Cour; & qu'avant lui elles y venoient rarement & seulement dans la nécessité.

¶ La Cour de nos Rois est toûjours fort remplie en tout tems & presqu'à toute heure. Les Cours des autres Princes de l'Europe ne sont peuplées que dans les Fêtes & les Cérémonies extraordinaires, ou lorsqu'on tient les Etats. Il est vrai qu'il y a de la confusion dans la Cour de France, & que c'est comme une cohuë, où les Grands & les Petits, ceux qui ont des affaires & ceux qui n'en ont point se trouvent pêle-mêle. Cela fait peine aux Etrangers, & ils s'en plaignent quand

ils sont de retour chez eux. Le Cardinal Bentivoglio fait une description particuliére de ce desordre, qui mérite bien d'être remarquée. C'est dans une Lettre qu'il adresse au Comte Manfredi : *La Corte è grandissima, & hora in particolare, che tutti i Principi, e quasi anche tutti gli altri Signori più principali del regno si trovano appresso il Rè. Mà non si può credere quanto grande è la confusione. E tanto è lontano, che si tratti di rimediarvi, ch'anzi allora più diletta questa grandezza, quando è più confusa, è più strepidosa. Quel cacciarsi, non solo in camera, e non solo in vista, mà sù el fianco del Rè; e non solo i Signori grandi, e le persone di qualità considerabile, mà quelle ancora d'inferior conditione, si stima qui grandezza Maggiore, e Maggior pompa di Maestà. Jo mi dispero qualche volta, perche all'udienza non trovo quasi spatio, che basti frà le mie parole, e l'orecchie del Rè.*

François I. disoit que quand les Grand de son Roïaume arrivoient à la Cour, on les recevoit comme de petits Rois; que le lendemain on les

regardoit comme des Princes ; mais que le troisiéme jour, ils n'étoient pas plus considérez que de simples Gentilshommes, se trouvant confondus avec les autres dans la multitude des Courtisans.

On prétend que cela se fait par politique, & pour ne pas trop autoriser les Grands du Roïaume ; & que c'est sur ce fondement que Henry IV. disoit tout haut, & même en présence des Princes du Sang : *Nous sommes tous Gentilshommes.* [*Voïez tome 3. page 290. ligne 2.*]

¶ L'Abé de la R.... né dans la petite Ville d'Etampes, & fils d'un Tailleur d'habits, étant venu à Paris pour y enseigner les Humanitez, se fit connoître à M. l'Abé de Valençai, qui le mit auprés de M... le Duc D.... comme une espéce de sous-Précepteur. Quand il se vit dans ce poste, tout Latin à part, il ne pensa qu'à plaire à son Maître, & entra si habilement dans toutes ses inclinations que ce Prince ne savoit presque se distinguer d'avec lui. Il sembloit qu'il fût entre les mains de l'Abé de la R.... comme l'Anneau de

Gigez, pour lui faire tout entreprendre à coup ſûr & ſans être aperçû. La choſe alla ſi avant, que l'Abé ſachant uſer à propos du fort & du foible de ſon Prince, n'amaſſa pas ſeulement des Richeſſes immenſes; mais eut la hardieſſe par une ambition démeſurée, de diſputer le Chapeau de Cardinal à un Prince du Sang. Il força même la Cour à prendre ſon parti; & ce ne fut que parce qu'un trompeur en trompa un autre, que cette haute dignité de l'Egliſe Romaine manqua à ſa fortune. Mais ce qui eſt plus que tout cela, c'eſt que cet homme de néant, qu'on pouvoit renverſer d'un ſoufle, ſans que perſonne s'en fût plaint, tint bon durant les plus grands orages du Roïaume, contre ce qu'il y avoit de plus puiſſant au monde. Il étoit plaiſant de voir dans ces tems difficiles, le Cardinal M.... & l'Abé de la R.... joüer aux barres, ſe donner le change, & être ſouvent la dupe l'un de l'autre; mais toûjours aux dépens du Public.

A la Paix des Pyrenées l'orſqu'on commença à voir clair dans nos broüilleries paſſées, il ſembloit que l'Abé

de la R.... alloit périr : mais sortant de l'orage, comme un Neptune qui sort de la Mer aprés une tempête qu'il a émûë, il paroît tranquille au-dessus des flots, répand l'Or à pleines mains, monte aux Dignitez les plus sublimes, & force la Cour qu'il a offensée à avoir des égards sinon pour sa personne, du moins pour sa fortune qui retient chacun dans le respect.

A la fin cet homme si extraordire, grand génie certainement, bien fait de sa personne ; mais d'un visage à faire peur, aimant les plaisirs, la pompe & le faste ; cet homme, dis-je, si rare en son espéce, par un ridicule qui finit la scéne & divertit le parterre, va s'aviser de léguer par son testament une somme de cent écus à celui qui honorera son Tombeau d'un Epitaphe glorieux ; & voici un Poëte qui en six Vers, efface toute la gloire passée. *Cy gît un grand Personnage, &c.*

¶ Durant les Guerres civiles du dernier siécle, une Béate pour se faire admirer, ou par foiblesse d'imagination, fit courir le bruit dans Paris & ailleurs,

qu'elle ſavoit par révélation que Dieu avoit fait miséricorde au Duc de Guiſe & à ſon Frere le Cardinal, tuez à Blois, & qu'ils étoient en Paradis, en conſidération de la ſainte Ligue, leur mort étant un Batême de ſang dans lequel leurs péchez avoient été lavez.

Une autre Béate a eu la témérité d'écrire & de faire imprimer, afin qu'on n'en doutât point, que le Duc de Nemours, qui fut tué en duel par M. de Beaufort durant les guerres de Paris, étoit ſauvé par l'aide & interceſſion du B. François de Genéve. Cela s'apelle vouloir abuſer de la crédulité du Pùblic. Ceux qui étoient préſens à la mort de ce Prince, ont témoigné, que n'aïant point voulu demander la vie à M. de Beaufort qui la lui offroit, il fut tué d'un coup de piſtolet, dont la bale lui perça le cœur; qu'il fut ſuffoqué de ſon ſang, & ne donna pas le moindre ſigne ni de vie ni de repentir.

¶ Noſtradamus dans ſes Centuries marquoit la mort du Duc de Guiſe en ces termes : *Le Grand de Blois ſon ami tuëra.*

J'ai oüi dire à un homme fort âgé, qu'il avoit apris d'un vieux Bourgeois de Nîmes, que Nostradamus qui étoit logé chez lui, voïant dans la Place publique deux Cocqs qui joûtoient, & dont l'un tua l'autre, prédit que la même journée & au même lieu il se feroit un Duel, dans lequel l'un des combatans seroit tué sur la place : ce qui arriva.

¶ Durant mon séjour à Rome, j'ai souvent vû le Poussin chez lui & chez M. le Chevalier Del Poso, l'un des plus galants & des plus accomplis Cavaliers de toute l'Italie. Le Portrait qu'on nous a donné du Poussin dans les Hommes Illustres de M. Perrault, est horrible & ne ressemble guéres à ce grand Peintre. Il est beaucoup plus ressemblant dans quelques Estampes gravées d'aprés son Portrait tiré par lui-même, qui est un trés-bon morceau. On y voit le Poussin tout vivant, son esprit, sa phisionomie ses traits, &c.

J'ai souvent admiré l'amour extréme que cet excellent Peintre avoit pour la perfection de son Art. A l'âge où il étoit, je l'ai rencontré parmi les débris de l'ancienne Rome, & quelquefois dans la campagne & sur

le bord du Tibre qu'il deſſinoit ce qu'il remarquoit le plus à ſon goût. Je l'ai vû auſſi qu'il raportoit dans ſon mouchoir des cailloux, de la mouſſe, des fleurs & d'autres choſes ſemblables, qu'il vouloit peindre exactement d'aprés nature.

Je lui demandai un jour, par quelle voie il étoit arrivé à ce haut point d'élévation qui lui donnoit un rang ſi conſidérable entre les plus grands Peintres d'Italie : il me répondit modeſtement : *Je n'ai rien négligé.* En effet, il paroît dans ſes Tableaux qu'il n'a rien négligé de ce qui ſert à former un des meilleurs Peintres du monde. *Quis enim in ejus pictura non ſuſcipit numeris omnibus abſoluto Pictori per neceſſariam hiſtoriæ fabularumque, optices & Architecturæ omni cura perquiſitam cognitionem, rerum expingendarum decoram diſpoſitionem, idem ad punctum figurarum accuratam deductionem, & gradatam corporum colorumque imminutionem, conſtantem ſymmetriam, inductos naturalis temperaturæ colores, extanſia in æquo corpora, reſtitutam veteris artificii dignitatem? Credas ab illo pictas fluere undas, ger-*

minare terras, eventilari silvas, ipsas vivere animantes, ædes urbesque habitari. Cæterum adhuc sub judice lis est, utrum elegantiùs corpora nudet, an convestiat: adeo utroquè præstat. Nam pingi ab eo, quæ non possunt, perturbationes animi, omnium, qui ejusdem opera viderint, est confessione vulgatum.

¶ Les Mémoires de Brantôme qui étoient demeurez depuis le commencement du siecle jusqu'à présent dans les Cabinets des Curieux, viennent d'être imprimez en Holande avec bien des fautes.

Pierre de Bourdeille Abé Commendataire de Brantôme, & non pas Sieur de Brantôme, comme dit M. Colomiez, est l'Auteur de ces Mémoires. C'étoit un homme de qualité, spirituel, bien fait, estimé & cheri de tous les honnêtes gens de son tems. Il avoit beaucoup voïagé & servi à l'Armée. Etant à Malte, il voulut prendre la Croix de Chevalier; mais M. de Strozzi son ami particulier l'en détourna, & il revint à la Cour.

» Je me laissai aller, dit-il, aux per-
» suasions de mon ami, & m'en re-

tournai en France, où pippé d'es- «
pérance je n'ai reçû d'autre fortu- «
ne, sinon que je suis été, Dieu mer- «
ci, assez toûjours aimé, connu & «
bien venu des Rois mes Maîtres, «
des grands Seigneurs & Princes, de «
mes Reines, de mes Princesses, bref «
d'un chacun & chacune, qui m'ont «
eu en telle estime, que sans me van- «
ter, le nom de Brantôme y a été «
trés-bien en grande renommée; mais «
toutes telles faveurs, telles gran- «
deurs, telles vanitez & telles vante- «
ries, telles gentillesses, tels bons tems «
s'en sont allez dans le vent, & ne «
m'est resté que d'avoir été tout ce- «
la, & un souvenir, encore que quel- «
quefois me plaît, quelquefois me «
déplaît, m'avançant sur la maudi- «
te chenuë vieillesse, le pire de tous «
les maux du monde, & sur la pau- «
vreté qui ne se peut réparer com- «
me dans un bel âge florissant à qui «
rien n'est impossible, me repentant «
cent mille fois des braves & extraor- «
dinaires dépenses que j'ai faites au- «
trefois, &c. «

La Reine Marguerite lui fit l'honneur de lui dédier ses Mémoires, dont

il ne nous reste que la premiére Partie.

» Celui, dit M. Colomiez, à qui
» la Reine Marguerite adresse ses Mé-
» moires, n'est pas Charles de Vivon-
» ne Baron de la Châtaigneraye, com-
» me prétend Auger de Mauleon Sieur
» de Granier qui les a donnez au Pu-
» blic; mais Messire Pierre de Bour-
» deille Sieur de Brantôme.

Cette Critique de M. Colomiez est approuvée par le Sieur de Varillas dans son Histoire de Henry III. Roy de France, &c.

La Châtaigneraye étoit Oncle de Brantôme, comme celui-ci le témoigne dans ses Mémoires. » La Châ-
» taigneraye mon Oncle, dit-il, sor-
» tant d'enfant d'honneur de François
» I. se mit dans l'Infanterie, & por-
» tant l'Arquebuse, fit faire demi-
» douzaine de bales d'or pour tuer
» l'Empereur : ce qui plût à Fran-
» çois I.

On voit par ce discours de Brantôme, qu'en ce tems-là il y avoit auprés de nos Rois des enfans d'honneur, comme il y en a depuis quelques années auprés de nos Princes. Nous

les apellons *Menins*, d'un nom que nous tenons de la Cour d'Espagne, qui a ses *Menins* & ses *Menines*.

¶ Brantôme écrivoit bien pour son tems. Il a quelquefois des pensées qui se sentent de la naïveté de nos anciens Auteurs qui copioient tout d'aprés nature.

Sur ce que Henry IV. donnoit les Bénéfices & les Biens d'Eglise à la Noblesse, il dit plaisamment : Possible que c'étoit par l'inspiration des ombres & ames généreuses, qui aïant pitié de leurs Neveux & Successeurs, ont poussé le Roy de leur faire du bien en récompense des fautes passées, & de ce que jadis ils avoient donné trop prodigalement à l'Eglise.

Il dit ailleurs, qu'il ne pouvoit pas croire que l'ame d'un jeune enfant, d'un sot, d'un fat, d'une bête, d'un méchant, pût être aussi belle, pure & nette, accomplie & parfaite, comme d'un vertueux & homme de bien ; & non plus l'ame d'une Dame laide & maussade, sotte & bête, pût se comparer à celle d'une belle, honnête & agréable Dame.

» Il disoit, que Verecondie se loge
» plus volontiers parmi les grandes
» Princesses & Dames que parmi le
» vulgaire. Ah ! que c'est dommage,
» ajoûtoit-il, quand la vieillesse vient
» à gâter ces beautez & à débaucher
» telles vertus.

Le Portrait qu'il fait du Maréchal Strozzi est des plus naïfs. » M. de Strozzi, dit-il, n'étoit pas certainement
» bigot, hypocrite, mangeur d'Images, ni grand Auditeur de Messes
» & Sermons ; mais il croïoit trés-
» bien d'ailleurs ce qu'il faloit croire
» touchant sa grande créance ; & outre cela il n'eût pas voulu faire tort
» à un autre pour tout l'or du monde.

Voila en peu de mots, ce qu'on apelle *un Catholique à gros grain.* Les gens de cette trempe-là, distinguent comme Brantôme, entre grande & petite créance. La grande créance c'est de croire en Dieu ; mais la petite créance, selon eux, ne regarde que les observances de l'Eglise, comme de jeûner, d'assister à la Messe, &c.

Mais parmi ces naïvetez de Brantôme, il ne laisse pas de s'y trouver des

des maximes & des réflexions trés-solides.

Parlant de Machiavel qui avoit composé un Livre *de l'Art Militaire*, il disoit que c'étoit un grand abus que cet homme qui ne savoit ce que c'étoit de guerre, se fut mêlé d'en écrire; que cela étoit aussi ridicule que si un Philosophe alloit écrire un Livre de Chasse, comme a fait le Foüillou.

Tels gens, ajoûtoit-il, ne devroient point parler de la guerre, que premiérement ils n'eussent fait passer leurs Livres par les mains des gens du métier.

J'ai observé plusieurs fois, disoit-il, qu'il n'y a jamais eu de combat général ni particulier, que l'on ait vû raconter au vrai.

Il disoit de la France, ce que Prosper Colonne disoit de la Duché de Milan, qu'elle ressemble à une Oye bien grasse, que tant plus on plume & tant plus la plume revient.

Il se moquoit bien justement d'un certain Prélat qui voulant faire le Beau Parleur, disoit que le Pro-

» phete Elie étoit *Conseiller d'Etat du*
» *Roy*.
» Il tenoit pour maxime, que la seu-
» le discipline des Romains les avoit
» rendus les maîtres de l'Univers.
» Il remarquoit que souvent ceux
» qui portent le nom de leurs aïeuls,
» leur ressemblent volontiers. Et ce-
» la à propos de l'Empereur Ferdi-
» nand qui ressembloit en tout à son
» aïeul.
» Il disoit qu'il avoit apris d'un
» grand Personnage, qu'il faut se don-
» ner de garde d'un bouffon, d'un sot,
» d'un fou, d'un yvrogne & d'une
» femme débauchée, que tôt ou tard
» ils vous donnent vôtre fait.
» Il disoit que les guerres civiles sont
» les meres nourices des Intendans.
» Il tenoit pour maxime, que les
» Rois doivent ménager les hazards de
» leur vie.
» Il disoit, que qui que ce soit, &
» même les Grands Seigneurs, sont ava-
» res au jeu.
» Il remarquoit que les Italiens sont
» grands larons de la gloire & loüanges
» de nos François : ce que ne sont pas
» les Anglois.

¶ Outre ces réflexions & ces maximes, il y a dans Brantôme des particularitez historiques qui méritent bien d'être relevées.

Quand Louis XI. fit couper le cou au Comte d'Armaignac, Lieutenant du Roïaume de Naples, il voulut que ses enfans têtes nuës, vêtus de blanc & mains jointes, le sang de leur Pere teignît leurs habits pour leur donner exemple & crainte. *Cruelle manière d'enseigner.*

M. de la Trimoüille aïant pris prisonnier M. d'Orleans en la bataille de Saint-Aubin, ce Prince étant parvenu à la Couronne sous le nom de Louis XII. ne lui en voulut pas de mal pour cela & se servit de lui.

Charles de Bourbon fut piqué de ce que l'Amiral Bonivet, qui étoit son vassal, avoit bâti le plus superbe Château de France, la Maison de ce Prince ne paroissant qu'un petit nid auprés.

Galiot grand Ecuyer & grand Maître de l'Artillerie sous François I. étant accusé de s'être enrichi, dit au Roy : *Vous m'avez fait tel que je suis.*

» *Les biens que j'ai, vous me les avez* » *donnez, s'il vous plaît de me les* » *ôter, je suis prêt de vous les rendre.* » Le Roy se contenta de ces paroles » honnêtes.

» François I. n'a guéres emploïé » de gens d'épée dans ses Ambassa- » des.

» Charles-Quint fit une faute con- » sidérable de laisser au choix de la » Régente, les ôtages pour la déli- » vrance du Roy, c'est-à-dire, de » donner, ou les Enfans de France, » ou les Grands Seigneurs nommez.

» François I. permettoit à M. de » Vendôme de l'apeller *Monsieur*; » mais il le nia tout court à son cadet » M. de S. Pol.

» La Reine Catherine de Médicis » juroit qu'elle n'auroit pas fait cou- » per le cou à M. de Montgomery, » s'il avoit témoigné plus de repentir » d'avoir tué le Roy.

» Anne de Montmorency disoit que » la premiére Campagne qu'il fit, M. » son Pere ne lui donna que cinq cens » francs, des armes & des chevaux, » afin qu'il pâtît & n'eût toutes ses » aises.

Un Esclave More aïant dérobé à « Louis d'Avila Général de la Cava- « lerie Légere de l'Empereur un beau « cheval, & s'étant sauvé dans le « Camp de M. de Guise, ce Général « lui envoïa redemander l'homme & « le cheval. M. de Guise renvoïa le « cheval; mais pour l'homme, il ré- « pondit qu'étant passé en France, il « étoit libre par un Privilége du Roïau- « me. «

Le Marquis de Pescaire disoit qu'un « grand Capitaine devoit être en son « Armée sans charge, c'est-à-dire, prêt « à tout. «

François I. disoit que les Princes « Lorrains ressembloient aux Courciers « de Naples, qui sont longs & tardifs à « venir; mais qui sur l'âge sont trés- « bons. «

On disoit de l'Amiral de Châtil- « lon, que ce qu'il avoit fait de plus « beau en sa vie étoit contre son Dieu, « sa Religion, son Roy, & sa Pa- « trie. «

François I. se plaignant du Pape « Clement à son Ambassadeur, dit que « si le Pape ne le contentoit, il per- « mettroit la nouvelle Religion de «

» Luther dans son Roïaume, aussi-
» bien qu'avoit fait le Roy d'Angle-
» terre. L'Ambassadeur lui repartit
» qu'il s'en repentiroit le premier, &
» qu'il y perdroit plus que le Pape,
» une nouvelle Religion demandant un
» nouveau Prince. Le Roy y fit ré-
» flexion, & aima toûjours depuis ce
» Nonce.

» Le Maréchal de Biron le Pere por-
» toit ordinairement des Tablettes,
» & y marquoit tout ce qu'il voïoit
» & oïoit de bien. On disoit à la
» Cour quand quelqu'un disoit quel-
» que chose : tu as trouvé cela dans
» les Tablettes de Biron. Et le Gref-
» fier fou du Roy Henry, juroit quel-
» quefois *par les divines Tablettes de*
» *Biron.*

» Charles IX. disoit que sa vie n'é-
» toit pas de si grande conséquence,
» qu'elle dût être gardée dans un co-
» fre, comme les bagues de la Cou-
» ronne.

» Dorat présentant à ce Prince quel-
» ques Vers qu'il avoit faits à sa loüan-
» ge, lui dit : n'écrivez rien desor-
» mais pour moi; car ce ne sont que
» toutes flateries & mensonges, qui

n'ai point encore donné ſujet d'en bien dire.

Amiot aprés avoir fait baiſer le Livre des Evangiles à Charles IX. à la Meſſe, il lui liſoit cet Evangile & le lui interprétoit.

M. de Martigues Colonel Général, aïant battu des Huiſſiers qui menoient un de ſes Capitaines en priſon, fut arrêté chez lui, & obligé, quoiqu'il eut ſa grace du Roy, de paſſer par le Guichet, le Parlement le voulant punir plus rigoureuſement.

M. de Strozze gourmanda ſon fils de ce qu'il avoit déjeuné avant que d'avoir étudié.

Anciennement les Capitaines encore qu'ils commandaſſent à groſſes Troupes, n'étoient apellez ſimplement que Capitaines & non Colonels.

M. de Taïs a été le premier Colonel Général des Bandes Françoiſes.

M. d'Eſpernon étant Gouverneur de Provence, y alla pour y mettre ordre. Il ſe fit un Livre contre lui intitulé *les Hauts-Faits*,

» *Geſtes & Vaillances de M. d'Eſper-*
» *non en ſon Voïage de Provence.* Le
» titre le chantoit ainſi, mais les feüil-
» lets du Livre étoient blancs : les ache-
» teurs ſe fâchant contre les ven-
» deurs de ce qu'il n'y avoit rien dans
» ce Livre ; ils répondoient : auſſi M.
» d'Eſpernon n'a-t-il rien fait.
» Charles-Quint fit ordonner une
» Ordonnance dans les Païs-Bas, &
» gardée dans les dix-ſept Provinces,
» qu'on ne fit plus *caroux* ; car quoi-
» qu'il fut du Païs, il n'étoit pas bi-
» beron. A la fin il fut contraint de laiſ-
» ſer faire les bons biberons.
» Le même Prince avoit de coûtu-
» me de ſalüer les Gibets devant qui
» il paſſoit, montrant qu'il honoroit
» la Juſtice, ſemblable en cela à ſon
» aïeule Iſabelle Caſtille qui ſe réjoüiſ-
» ſoit quand elle voïoit les Gibets bien
» garnis.
» Ce Prince aimoit la Fête de Saint
» Matthias, parce qu'en ce jour il
» fut élû Empereur ; à tel jour fut
» Couronné, & à tel jour prit Fran-
» çois I.
» Il parloit le François, & diſoit
» qu'il tenoit de la Majeſté plus que
tout

tout autre. Et ſelon l'opinion des Turcs, il tenoit qu'autant de Langues qu'on parle, autant de fois l'on eſt homme. Il vouloit attirer à ſoi le Dragoman du Sultan Soliman qui parloit parfaitement dix-ſept ſortes de Langues.

Charles-Quint avoit deſſein de ſe faire élire Pape. On l'apelloit depuis ſa retraite : *Fra Carolo de Santo Hieronimo.*

Il eſt raporté dans l'*Apologie du Prince d'Orange*, petit Livre fait en Flandres, que Charles-Quint s'étant reſervé cent mille écus ſur la Caſtille, ſon fils lui en retrancha les deux parts.

Il mourut âgé de cinquante-huit ans, aprés deux ans de pénitence.

Il fut une fois arrêté à l'Inquiſition d'Eſpagne, ſon fils préſent, & conſentant de deſenterrer ſon corps, & le faire brûler comme Hérétique, pour avoir tenu de ſon vivant quelques propos legers de foi.

On dit qu'il fit un Livre de ſa Vie en François. Je ne ſai s'il l'a fait; mais j'ai vû une Lettre imprimée parmi celles de Belleforeſt qu'il a

» traduite d'Italien en François, qui
» certifie ce Livre avoir été tourné en
» Latin à Venise, par Guillaume Mi-
» rindre.
» Les Espagnols de l'Amérique,
» presentérent Requête aux Magistrats
» de l'Empereur, que les Prêtres &
» Moines n'eussent plus à tant bati-
» ser de personnes, d'autant qu'ils
» ne pouvoient plus trouver d'Escla-
» ves pour travailler aux Mines.
» Charles-Quint aprés avoir résigné
» l'Empire à son frere Ferdinand, il l'ex-
» horta de le résigner à son fils Maximi-
» lien. Il répondit qu'il en vouloit con-
» férer avec Maximilien; & celui-ci eut
» la générosité de dire à son Pere de le
» conserver.
» Quand Philippes II. envoïa le Duc
» d'Albe disgracié pour conquêter le
» Portugal, il ne lui écrivit que ces
» mots : *Ne faillez aussi-tôt la pré-
» sente vûë, de vous en aller en tel
» part.*
» Le même Duc se repentant en
» mourant des violences qu'il avoit
» faites en Flandres, le Roy lui man-
« da que quant à celles qu'il avoit fai-
» tes par l'épée de sa Justice, il ne

s'en mit en peine ; car il les porteroit toutes ſur ſoi & ſur ſon ame : mais quant aux autres qu'il avoit faites par l'épée de Guerre, c'étoit à lui d'y penſer, & qu'il en répondroit en ſon privé nom.

Antoine de Leve au ſiége de Pavie manquant d'argent, prit celui des Temples, jurant de le reſtiuer, s'il demeuroit Vainqueur ; mais il s'en moqua. Il laiſſa la dette à païer, & le vœu à accomplir à l'Empereur.

Dona Maria de Padilla, pour ſoûtenir ſa révolte contre l'Empereur Charles-Quint, prit tout l'or & l'argent des Reliques de Tolede, s'y en allant les mains jointes, & couverte d'un voile noir. Piété Eſpagnole.

Le Marquis de Peſcaire dans les guerres de Lombardie, diſoit au Légat, qui fut depuis le Pape Clement, il eſt bien difficile à un ſoldat de ſervir Mars & Chriſt.

Le même Seigneur viſitant François I. dans ſa priſon, y alloit modeſtement habillé de drap noir.

Aprés la mort de Charles de Bour-

» bon, on fit peindre de jaune la por-
» te & le sueil de son Hôtel de Bour-
» bon à Paris devant le Louvre. C'é-
» toit la coûtume du tems passé, pour
» déclarer un homme traître à son
» Roy, de peindre sa porte de jaune,
» & de semer du sel dans sa maison,
» comme on fit dans celle de M. l'A-
» miral de Châtillon.

» Vezalius Médecin de l'Empereur,
» aïant dit au Comte de Buren grand
« Capitaine sous Charles-Quint, &
» Chevalier de la Toison d'Or, qu'il
» n'avoit plus que cinq ou six heu-
» res à vivre, fit apeller ses deux amis
» l'Evêque d'Arras, depuis Cardinal
» Granvelle, & le Comte d'Arem-
» berg; fit son testament, sa con-
» fession, & reçut le Saint Sacrement,
» se revêtit de ses plus beaux habits &
» de ses armes, & se fit porter dans
» une chaise dans la Salle de son Hô-
» tel, où étoient tous les Officiers
» de l'Armée & ses serviteurs, leur
» dit adieu, & les récompensa selon
» leur mérite.

» Trois Tourneurs de Casaque ont
» fait grand tort en France: Char-
» les de Bourbon, Jerôme Mouron,
» & André Doria.

« Ruy Gomés gagna la faveur du « Roy Philippes II. parce que lorſqu'il « étoit en Flandre, il lui laiſſa gagner « vingt mille écus à la Prime, diſſimu- « lant ſon jeu qui étoit meilleur que ce- « lui du Roy.

« L'Empereur Charles-Quint aïant « commandé au Marquis de Villane de « loger en ſon logis M. de Bourbon, il « lui répondit qu'il le feroit, puiſqu'il « le lui commandoit, mais qu'il ne « trouvât pas mauvais, aprés qu'il en « ſeroit parti, qu'il y mît le feu, ne « voulant pas qu'il lui fût reproché que « ſa maiſon eut ſervit de retraite à un « traître.

« Jean-Jacques Trivulce aïant en- « tendu dire que les Diables craignoient « fort les épées, étant à l'article de la « mort, il fit mettre ſon épée ſur ſon « lit, & la tint entre les mains tant « qu'il pût.

« Quand le Duc de Bourbon fut « tué devant Rome, l'Empereur Char- « les-Quint ne le regreta guéres, & « dit que c'étoit une belle dépêche « pour lui.

« A l'inhumation de Charles IX. la « Cour de Parlement envoïa dire &

» commander à M. le Grand Aumô-
» nier, M. Amiot, de leur dire *gra-*
» *ces* aprés dîner, comme Roy. * Le-
» quel fit réponse qu'il n'en feroit rien,
» & que ce n'étoit pas devant eux
» qu'il les devoit dire ; ils lui en firent
» faire deux commandemens consécu-
» tifs & menaces : ce qu'il refusa en-
» core, & s'alla cacher pour ne leur
» répondre plus. Ils jurérent qu'ils ne
» partiroient de là qu'il ne vint ; mais
» ne s'étant pû trouver, ils furent
» contraints de les dire eux-mêmes,
» & se levérent avec des menaces gran-
» des & injures contre ledit Aumô-
» nier, jusqu'à l'apeller *Maraut &*
« *fils de Boucher*. M. le Cardinal de
» Loraine leur en alla parler ; mais
» il ne gagna rien, se tenant toû-
» jours sur leurs opinions de Roïale
» Majesté & autorité. Le Cardinal
» de Loraine me dit que c'étoient
» de ...... M. le Premier Président
» de Thou, président alors, grand Sé-
» nateur certes, mais il avoit de l'hu-
» meur.
» La Reine Catherine de Médicis

* *Le Parlement de Paris se disoit Roy en l'absence de Henri III.*

contentoit de belles paroles & promesses, dont elle ne manquoit jamais. Aussi Ronsard lui dédia l'Hymne *de la Promesse.*

Il n'y avoit grande Maison dans le Roïaume que cette Princesse ne connût ; elle l'avoit apris de François I. qui savoit toutes les généalogies des grandes Familles de son Roïaume, & aussi de Henry II son Mari, qui dés qu'il avoit vû une fois un Gentilhomme, il le connoissoit toûjours de face & de réputation.

Cette Princesse lisoit volontiers, & se faisoit lire les Livres que les Savans lui presentoient, ou les faisoit acheter.

De tout tems nos Reines aux Processions, portoient une Palme à la main.

Le surnom de France n'apartient qu'aux Filles de France ; & si elles sont nées avant que leur Pere soit Roy, elles ne prennent ce nom qu'aprés l'avénement à la Couronne.

Le Grand Soliman haïssoit la Religion des Luthériens, disant que ces

» gens-là n'étoient que des broüillons
» & des séditieux.

Ces choses sont d'autant plus estimables dans Brantôme, que plus un Ecrivain a de ces particularitez, plus il s'éléve au dessus du commun, & se rend utile au Public. Ceux qui les débitent doivent seulement prendre garde qu'elles soient vraies & bien fondées : car il n'est point permis à un Ecrivain de forger des chiméres pour orner son Histoire. Mais il faut aussi que le Lecteur soit indulgent, & qu'il ne prenne pas tout au pied de la lettre. Par exemple, lorsque Brantôme dit que Charles-Quint avoit dessein de se faire élire Pape, on doit suposer, que c'étoit le bruit qui couroit alors dans le monde : car on n'a point de preuve que Charles-Quint ait voulu monter sur la Chaire de Saint Pierre, bien qu'on sache qu'il a fait tout ce qu'il a pû pour rabatre l'autorité des Souverains Pontifes, & rentrer dans les droits prétendus des anciens Empereurs.

Quoiqu'il en soit, toute particularité est bonne à remarquer ; & il arrive souvent que des choses singulié-

res qui ne paroiſſent preſque rien en liſant, deviennent importantes quand l'occaſion ſe preſente d'en faire l'aplication à des événemens qu'on n'avoit pas prévûs.

¶ En 1672. le Roy aïant ſouhaité que M. de Turenne en qualité de Maréchal de Camp Général commandât les Maréchaux de France, trois de ces Meſſieurs ne voulurent point obéïr. Dans cette affaire on examina fort le tems paſſé : mais les Examinateurs laiſſérent échaper quelques particularitez que M. de Buſſy Rabutin reléve fort judicieuſement dans une Lettre à Madame de Scudery. Il eſt certain (dit-il) que les Maréchaux de Camp Généraux ont été faits pour faire la fonction de Connétable. Il y en a eu peu juſqu'ici en France : cette Charge a été créée pour faire eſpérer l'Epée de Connétable à celui qu'on en pourvoiroit ; & cependant pour en faire une partie des fonctions ſous un autre titre. Je ne ſache guéres que le Maréchal de Biron, le Connétable de Leſdiguieres & Monſieur de Turenne, qui en aïent été pourvûs. Une raiſon convaincante qui

« fait voir que la Charge de Maré-
« chal de Camp Général est au-dessus
« de celle de Maréchal de France ;
« c'est que quand le Maréchal de Bi-
« ron fut fait Maréchal de Camp Gé-
« néral, il étoit Doïen des Maréchaux.
« Si on n'avoit pas voulu lui donner
« quelque chose au-dessus de ce qu'il
« étoit, on l'eût laissé comme il étoit.
« Mais pour ajoûter l'exemple à la
» raison, vous saurez qu'au siége de
» Clerac, Monsieur de Lesdiguieres,
» qui n'étoit encore que Maréchal
» de Camp Général, commanda le
» Maréchal de Saint-Geran, qu'il n'y
« avoit pas long-tems qui étoit son ca-
» marade.

¶ On trouve dans la Bibliotéque de l'Empereur le Symbole des Apôtres manuscrit Grec divisé en douze articles, avec les noms des Apôtres qui les ont composez. Le premier est attribué à Pierre, & les autres tout de suite à André, Jacques le Majeur, Jean, Thomas, Jacques le Mineur, Philippes, Barthelemy, Matthieu, Simon, Thadée & Matthias. Mais le témoignage de ce Manuscrit ne fortifie guéres l'opinion de ceux qui croïent que

chaque Apôtre a composé un article de ce Symbole. Néanmoins S. Leon paroît avoit été dans cette pensée.

¶ On ne doit pas faire grand cas de ces Livres que les Grecs apellent *Oneirocriticon* ; c'est-à-dire, *de l'interprétation des Songes*. Je ne sai comment Germain Patriarche de Constantinople, & quelques autres se sont amusez à écrire sur un si maigre sujet. M. Rigault nous a donné un Recueïl Grec & Latin de ces sortes d'Ouvrages, l'un attribué à Astrampsychus, & l'autre à Nicephore Patriarche de Constantinople, ausquels il a joint les Traitez d'Artemidore & d'Acmet. Nous avons une seconde fois l'Oneirocriticon d'Astrampsychus en Grec & en Latin, *in Mantißa Romæ luxuriantis, sive libri singularis de lux Romanorum veterum*, que Meursius a mis au jour. Mais tous ces Livres ensemble ne sont que des rêveries ajoûtées à d'autres rêveries, sous prétexte de vouloir expliquer des choses ausquelles on n'entend rien. Cependant il n'est pas impossible que parmi une infinité de songes que nôtre imagination déréglée forme durant le sommeil,

où le sens commun ne préside point ; il ne s'en trouve quelques-uns qui semblent prophétiques, & qu'on n'aprenne quelquefois la nuit en dormant, ce qui arrivera le lendemain ; mais personne jusqu'à present, quelque recherche qu'on en ait fait, n'a pû découvrir d'où nous viennent ces songes. Les Païens les attribuoient à de certains Dieux ou à des Génies qui nous sont inconnus, & qui n'ont jamais été ; & nos Auteurs ne savent qu'en dire ; ou ce qu'ils en disent est si mal apuïé, que personne de raisonnable n'y peut faire de fond.

Il est raporté d'un Empereur Romain, qu'aïant un crachement de sang, Esculape lui révéla dans un songe, que s'il prenoit du miel il guériroit infailliblement : ce qui arriva. Et néanmoins les Médecins assurent que le miel est positivement contraire à ce mal, parce qu'étant onctueux il empêche les vaisseaux ouverts de se refermer. [*Voïez tome 3. page 290. lig. 20.*]

¶ On admire avec raison, que de tous les hommes qui sont au monde, il n'y en a peut-être pas deux qui se

reſſemblent entiérement de viſage : mais on ne prend pas garde à un autre choſe auſſi merveilleuſe, que chaque viſage eſt formé de ſorte, que quelque laid qu'il nous paroiſſe, pourvû qu'il ne ſoit point défiguré par aucun accident, on ne ſauroit y rien changer pour le rendre plus beau, ſans le rendre difforme ; parce que dans ſa laideur même la nature a obſervé une ſimétrie ſi exacte, que l'on ne peut raiſonnablement y trouver à redire. Par exemple, ſi l'on prétendoit alonger le nez d'un camus, je dis qu'on ne feroit rien qui vaille ; parce que ce nez étant alongé, il ne feroit plus ſimétrie avec les autres parties du viſage, qui étant d'une certaine grandeur, & aïant de certaines élévations ou de certains enfoncemens, demandent que le nez leur ſoit proportionné. Ainſi ſelon de certaines régles trés-parfaites en elles-mêmes, un camus doit être camus ; & ſelon ces régles, c'eſt un viſage régulier qui deviendroit un monſtre ſi on lui faiſoit le nez aquilin. Je dis bien plus, qu'il eſt quelquefois auſſi néceſſaire qu'un homme n'ait point de nez, qu'il eſt néceſſai-

dans l'ordre Toscan, par exemple, que le chapiteau de sa colonne n'ait point de volute. C'est un bel ornement que la volute dans l'ordre Ionique ou dans le Corinthien, mais ce seroit un monstre & une irrégularité dans l'ordre Toscan.

Cela nous aprend que nous ne devons nous moquer de personne à cause de ses défauts aparens ; parce que souvent ce que nous croïons être un défaut, est une perfection au jugement de la vérité. Un petit nez, de petits yeux, une grande bouche qui nous choquent d'ordinaire, apartiennent à un ordre de beauté, qui peut bien n'être pas de nôtre goût ; mais que nous ne devons pas condamner, parce qu'en effet c'est un ordre qui a ses régles, qu'il ne nous apartient pas de contredire.

Quand la nature forme un visage, c'est selon des idées trés-justes ; & elle y garde des mesures qui ne sauroient composer qu'un tout trés-parfait par raport à ses desseins. Que les hommes en jugent ce qu'il leur plaira ? Que les François méprisent les nez camus & les petits yeux ; & que les Chinois

les eſtiment, ce ſont des bizareries & des extravagances de l'eſprit humain? Mais ſi l'on en revient à nos principes, on trouvera qu'il y a divers ordres de beauté, comme divers ordres d'Architecture; & il ſera toûjours vrai de dire, que la nature aïant gardé ſes régles, le plus laid viſage du monde à nôtre goût eſt auſſi parfait & auſſi régulier que celui qui nous ſemble le plus accompli & le plus beau.

Qu'on ne diſe point que nous ſupoſons ici des regles, auſquelles la nature ne penſe point. Elles ſont ſi conſtantes, que ce n'eſt que par la connoiſſance parfaite que les habiles deſſinateurs en ont, qu'ils peuvent rendre trés-reſſemblans les Portraits qu'ils peignent d'aprés nature. Et c'eſt ce que vouloit dire l'incomparable Nanteüil, quand il ſe vantoit d'attraper toûjours la reſſemblance, & de s'être fait pour cela des régles trés-aſſurées. Je lui ai oüi dire qu'il y a de certains traits du viſage, qu'il faut extrêmement conſidérer; parce qu'ils ſervent de meſure à tous les autres; & que quand une fois on a deſſiné exactement ces traits, le reſte eſt comme immanquable. Je

lui demandai un jour, s'il pouroit peindre une personne absente, sur le raport que je lui en ferois ? Oüi, me dit-il, pourvû que vous fussiez assez habile pour répondre exactement à ce que je pourois vous demander, en quoi consiste tout le secret de mon Art.

¶ Quand M. le Comte de Soissons, qui fut tué à la bataille de la Marsée prés de Sedan, vint à la Cour, jeune, beau & bien fait, tout le monde jetta les yeux sur lui : Mais la fierté qu'il affectoit obligea bien des gens à lui tourner le dos. Son Gouverneur qui remarqua ce faux pas, l'en avertit ; & ce jeune Prince qui avoit l'esprit excellent, concevant bien que les Grands ne courent jamais moins de risque de perdre leur rang, que lorsqu'ils s'abaissent à faire des honnêtetez à leurs inférieurs, fit dés le lendemain des civilitez à tous les Courtisans, & les regagna par cette sage conduite.

¶ Dans le Siécle dernier c'étoit la mode à la Cour de jurer. Henry IV. juroit *Ventre-Saint-Gris*. On auroit de la peine à touver ce Saint dans aucun de nos Martyrologes. Un Gentilhomme de

de feu M. de Vendôme disoit, qu'il avoit apris de son Maître, que les Gouverneurs de Henry IV. lorsqu'il étoit encore fort jeune, craignant qu'il ne se laissât aller à blasphémer comme les autres, lui permirent de jurer *Ventre-Saint-Gris*, mot qui ne signifie rien du tout.

Le feu Roy Louis XIII. ne juroit jamais. Louis le Grand ne jure point, & a banni de la Cour les juremens & les blasphêmes. Les grands Princes n'ont que faire de jurer, ni pour se faire croire, ni pour se faire craindre. On les craint & on les croit assez sans ces foibles secours, qui sont des monstres que l'impiété & la rodomontade ont produits.

¶ Le Duc d'Espernon se vantoit dans un Manifeste qu'il fit publier, qu'il étoit le seul de tous les Grands Seigneurs de France, qui avoit fait la guerre à la Ligue sans intéresser la Religion.

¶ Le Président Despaisses voïant que le Roy Henry III. faisoit difficulté de prendre N...., pour son Successeur, comme n'étant pas assez bien timbré, lui dit : *Sire, puisque vôtre*

Majesté dit que les sages ont perdu son Etat, il faut que les fous le rétablissent.

¶ Un de nos Historiens a remarqué que les Prétendus Réformez sont les premiers en France, qui ont commencé à bien parler & à bien écrire, & qui en ont montré le chemin aux autres.

..... Parvos semando libellos,
Sucratis populumquè rudem amorçando parolis.

On prétend que c'est-là un des caractéres des gens de Cabales & de Sectes d'affecter de bien parler & de bien écrire, afin de soûtenir leur parti & le faire recevoir agréablement. Je me souviens d'avoir vû autrefois à Paris dans une Estampe qui se vendoit publiquement, le Jansenisme sous la figure d'une Hydre à sept têtes qui avoient chacune leur inscription. La derniére de ces têtes s'apelloit *beau Langage.* Les Auteurs de cette invention ne savoient alors parler que Latin; mais depuis aïant apris le beau François, ils ont reproché, & même fait voir par de fort bons exemples, à ces Messieurs les Jansenistes, qu'ils

n'y entendoient rien en comparaiſon d'eux. Quoiqu'il en ſoit, ils ont fait un ſi grand progrés dans nôtre Langue, que quelqu'eſtime qu'on ait pour les autres, on doute fort aujourd'hui au tribunal des beaux diſeurs, auquel des deux partis il faut donner la tête de l'Hydre.

¶ Ceux qui diſent qu'il ne grêle jamais durant la nuit, ſe trompent. L'expérience y eſt contraire; mais il faut avoüer que cela arrive plus rarement la nuit que le jour, & principalement vers le ſoir.

¶ *Angelus Politianus*. M. le Duc de Montauſieur faiſoit grand cas des Lettres d'Ange Politien. Il en avoit toûjours des exemplaires, qu'il donnoit volontiers aux Savans, pour qui il avoit quelque conſidération. Un Abé à qui il fit ce régale, lui dit en le remerciant, que cet Auteur avoit été loüé dans une Epitaphe, d'être un Ange d'une eſpéce extraordinaire, qui n'aïant qu'une tête avoit trois langues.

Politianus hoc tumulo jacet, Angelus unum
Qui caput & linguas, Res nova, tres habuit

M. de Montausier qui ne trouvoit jamais rien de bien à sa fantaisie, répondit à l'Abé, que c'étoit-là l'éloge d'une femme & non pas d'un homme. Cela seroit vrai, Monsieur, repartit l'Abé, si le Poëte avec trois langues avoit donné trois têtes à Ange Politien.

Nous n'avons guéres d'Ecrivain célébre dans ces derniers siécles qui ait été plus maltraité, que ce Politien. *Joannes Corasius in Miscellaneorum Libris* le traite avec le dernier mépris. Les deux Scaligers & Melanchton l'ont entiérement décrié. Ce dernier, & aprés lui Vivés & du Plessis Mornay, lui ont reproché de s'être vanté sottement de n'avoir lû qu'une seule fois l'Ecriture-Sainte, & de tenir le tems qu'il avoit donné à cette lecture, pour trés-mal emploïé. Mais cela est une calomnie contraire à ce que Politien témoigne lui-même dans l'une de ses Lettres : *Sese quadragesimali tempore publicè populo Sacras Litteras enaraße.*

¶ Dom Carlos dont il est tant fait mention dans l'Histoire du dernier siécle, avoit fait un Livre en blanc des

voïages de ſon Pere Philippes II. avec ce titre : *Los grandes y admirabiles viajes del Rey Dom Philipp.* Les grands & admirables voïages du Roy Dom Philippes ; & tous ces voïages conſiſtoient à aller de Madrid à l'Eſcurial, & de l'Eſcurial à Madrid.

Il en étoit des voïages de Philippes II. comme des Mariages de la Reine Elizabeth d'Angleterre. Cette Reine ſe marioit tous les jours pour ne ſe jamais marier ; & Philippes alloit tous les jours en Flandres, pour ne jamais ſortir d'Eſpagne.

Il fit faire le procés à Dom Carlos par l'Inquiſition. On ne ſait point la véritable cauſe de la mort de ce miſérable Prince. Les uns diſent que ce fut par jalouſie que ſon Pere le fit mourir ; les autres veulent que ce fut pour ſe venger de ſes railleries & de ſes injures ; & d'autres enfin prétendent que ce fut par bonté & pour délivrer l'Etat d'un méchant Prince, aïant trente-deux belles & bonnes raiſons de le faire paſſer chrétiennement en l'autre monde, & le mettre en Paradis.

On ignore même ſon genre de mort ; & l'on ne ſait point aſſurément, ſi

ce fut par une ſeignée à la Seneque ; ou s'il fut étouffé entre deux matelas ; ou s'il fut étranglé pour ſon plus grand bien, comme lui dit ſon bourreau.

On fit aprés ſa mort un Recüeil en Eſpagnol de toutes ſes bizareries. Ce Prince avoit de l'eſprit, mais tant de déréglement dans cet eſprit, qu'on ne ſauroit nier qu'il n'ait été la cauſe de ſon propre malheur. *Dura bucca fuit, linguoſus, diſcordia non homo.* Un Cordonnier lui aïant fait des bottes trop étroites, il les fit mettre en piéces & fricaſſer, & les donna à manger au Cordonnier.

¶ J'ai apris d'un ſavant Critique, qui a fort étudié nôtre Langue, que ce n'eſt que vers 1614. que nos Imprimeurs ont commencé généralement à mettre un *c* à *ſavoir* : ce qui n'eſt venu que d'ignorance & d'inexactitude ; puiſqu'une perſonne d'eſprit, juſte & exact, vera toûjours trés-clairement que *ſavoir* vient de *ſapere*, & *ſcience* de *ſcientiâ*. Et il n'eſt pas ſurprenant que du vieux verbe *ſcir*, il n'en ſoit reſté que le mot de *ſcience* ; & qu'au contraire du verbe *ſavoir*, le

nom de *ſavance* n'en ſoit point reſté. Il y a tant d'autres exemples ſemblables. *Perfection* n'eſt-elle pas reſtée ſeule du vieux verbe *parfaire*, pendant que *d'achever* le mot *d'accapitation* ne nous eſt point demeuré ?

¶ *S. Brunonis Carthuſianorum fundatoris Opera.* in folio. A Paris chez Joſ. Badius. C'eſt dans cette ſeule Edition des Oeuvres de S. Bruno Fondateur des Chartreux, qu'eſt repréſentée l'hiſtoire du Chanoine en petites figures en bois : ce qui rend cette Edition recommandable à cauſe des diſputes qu'on a euës à ce ſujet ; mais qui ſe ſont bien apaiſées depuis ce que nos Critiques en ont écrit. Si néanmoins il reſte quelque doute ſur cette matiére, la Diſſertation ſuivante qui eſt de M. l'Abé N. N. poura l'éclaircir.

« *Quod de rebus adeò antiquis ſine*
« *vetuſtioris alicujus autoritate profer-*
« *tur, contemnitur*; dit Baronius.
« S. Bruno dans la Lettre à Raoult
« de Vert Prevôt & Chanoine de Nô-
« tre-Dame de Reims, dit : *In fini-*
« *bus Calabriæ cum fratribus religio-*
« *ſis & aliquot bene eruditis eremum*

» *incolo* : Et peu aprés : *Fuge frater*
» *mi, fuge has molestias & miserias*
» *omnes, & transfer te à tempestate*
» *hujus mundi ad tutam & quietam*
» *portus stationem.* Et plus bas : *Re-*
» *miniscitur dilectio tua quod cùm ego*
» *& tu & Fulcius Monoculus quadam*
» *die simul fuissemus in hortulo adja-*
» *centi domui Adæ ubi tunc hospita-*
» *bat, de falsis oblectationibus & pe-*
» *rituris mundi hujus divitiis, nec non*
» *de perennis gloriæ gaudiis aliquan-*
» *diu tractavimus, unde divino amo-*
» *re ferventes promisimus ac vovimus*
» *Spiritui sancto in proximo fugitiva*
» *seculi relinquere, & æterna capere*
» *nec non Monachicum habitum recipere,*
» *quod in vicino peractum eßet, nisi*
» *tunc Fulcius Romam abiißet.* Et un
» peu aprés : *Quid ergo superest ca-*
» *rissime, nisi à tanti debiti nexibus*
» *te citius expedire, &c.* On voit que
» la pensée de sa conversion lui a pris
» à Reims, & non pas à Paris. Et
» quelle aparence s'il y eût eu quel-
» que chose de ce Mort, qu'il n'en
» eut rien mandé à Raoul ? C'étoit
» par là, si cela eût été, qu'il de-
» voit l'exciter, plûtôt que parce qu'il
lui

lui dit des choses périssables, & autres pensées vâgues & ordinaires.

Guigues dans la Vie qu'il a composée de S. Hugues de Grenoble, raconte en détail l'origine des Chartreux sans dire un seul mot qui aproche de ce Mort.

Guibert de Nogent Abé au Diocése de Laon, dit dans sa Vie de S. Bruno, que ce furent les méchans exemples de Manassés Archevêque de Reims qui firent résoudre S. Bruno à la retraite, sans dire un seul mot du Mort prétendu : *Manaßes post Gervasii Archiepiscopi decessum simoniacè se intrusit : hujus mores improbos cùm omnis honestus horreret, Bruno cum aliis Remensium Clericorum nobilibus infamis illius odio excessit ab urbe.* Et un peu aprés : *Bruno, urbe deserta sæculo etiam abrenunciare proposuit, &c.*

Pierre le Vénérable au second Livre des Miracles, chap. 28. décrit l'origine des Chartreux sans faire nulle mention du Mort, *Professio instituta nostro tempore à Brunone Coloniensi, Landuino Stalico ac aliis Deum timentibus viris, qui*

» *quorumdam antiquorum Monacho-*
» *rum tepiditate prædocti, ſeculo abre-*
» *nuntiare volentes, cautius ſibi conſu-*
» *luerunt, & vigilanti oculo ordinem*
» *contra omnes ſatanæ inſidias circum-*
» *ſpectum inſtituerunt.* Pierre le Vé-
» nérable cherchoit à raporter des Mi-
» racles dans cet Ouvrage, qu'il fai-
» ſoit exprés pour cela : s'il eût oüi
» parler de celui du Mort, il n'eût
» pas manqué de le mettre en cet en-
» droit, d'autant plus qu'il dit dans la
» Préface de ce ſecond Livre, *Nul-*
» *lius generis miracula vito, ſed ſicut*
» *ea vel olim didici, vel quotidie à di-*
» *verſis & fide dignis diſcere poſſum,*
» *ſcripturæ commendo.*
» Sigebert, ſelon les Manuſcrits &
» ſelon les Editions de Francfort à
» l'an 1084. *Bruno in vaſta Eremo, quæ*
» *Carthuſia vocatur, Monaſterium &*
» *Cellas ædificare incipit.* Il n'auroit pas
» manqué le Miracle, s'il eut été dit de
» ſon tems; car il en raporte dés qu'il
» en fait.
» Le Moine de S. Marien d'Auxerre
» en ſa Chronique à l'an 1081. *Circa*
» *id tempus S. Hugo Gratianopolita-*
» *nus vidit per ſomnium ſtellas ſeptem;*

& ecce sanctitatis ejus odore tracti ad ipsum veniunt septem viri : Primus Magister Bruno , vir religione scientiaque famosissimus , quatuor literati , duo Laici , quos sanctus Hugo gratanter suscepit , ipso namquè juvante Cartusiæ solitudinem intraverunt. Sic cœpit ordo Cartusiensis , &c. Sans un mot du Mort.

Un nommé Adam en son Livre des Fleurs des Histoires dédié à Grégoire IX. dit : *Anno Henrici* 28. *Bruno ex urbe Colonia , Remensis Canonicus , relicto seculo Eremum Cartusiæ fundavit :* Sans rien dire du Mort.

Vincent de Beauvais en son Miroir Historial , liv. 26. chap. 82. *Bruno Remensis Canonicus , relicto seculo Eremum Cartusiæ fundat , propositumquè Monasticæ conversationis satis arduum instituit.* Personne ne disconviendra que si on eût commencé de parler du Mort du tems de Vincent de Beauvais , il n'auroit jamais manqué de le mettre , lui qui a farci son Livre de tant de contes , & de tout ce que l'on racontoit de son tems sans examiner le faux ni le vrai.

» Frasquet en sa Chronique, dont
» un Manuscrit est au Collége de Cler-
» mont *Hugo* (dit-il) *vidit per somnium*
» *stellas septem ; & ecce ad ipsum ve-*
» *nerunt septem viri, horum primus*
» *Magister Bruno, alii quatuor lit-*
» *terati, duoquè Laici, quos S. Hu-*
» *go voti compotes fecit, ipso namque*
» *consulente, Cartusiæ solitudinem ex-*
» *truxerunt. Sic cœpit Ordo Cartu-*
» *siensis anno* 1086. Ce Frasquet étoit
» Moine de S. Germain en la Ville
» d'Auxerre, & a écrit vers l'an 1260.
» alors pas un mot du Mort.

» Nangis raporte au Spicilege à l'an
» 1132. *Monachi Cartusienses per Gal-*
» *lias maximè pullulabant.* Pas un mot
» du Mort, quoique cet Auteur ai-
» me à raporter des choses extraor-
» dinaires.

» Jean de S. Victor de Paris dans
» son Mémorial des Histoires, dont
» un Manuscrit a été à S. Victor,
» dit à l'an 1081. *Hugo vidit per som-*
» *nium stellas septem sibi prestantes iti-*
» *neris ducatum, & ecce viri septem*
» *venerunt ad eum qui locum Eremi-*
» *ticæ vitæ congruum quærebant*, & le
» reste sans un mot du Mort, qu'un

Parisien écrivant à Paris, n'auroit pas manqué de raporter si cela eût été.

Urbain VIII. qui avoit institué la Fête de Saint Bruno pour le Romain, voïant que celui qui avoit travaillé aux leçons, y avoit mis l'histoire du Mort, la fit ôter sur le champ & refaire d'autres leçons, comme on les a encore à present.

M. du Saussay si friand de faux Miracles & de Fables, que son Martyrologe en a été nommé *Plaustrum mendaciorum*, ne dit pas toutefois un mot de ce Mort au jour de S. Bruno, quoique son Eloge y soit assez long, & que contre la vérité il le nomme Docteur de Paris.

Le Bréviaire de Paris où S. Bruno étoit avant d'être à celui de Rome n'a jamais rien eu de ce Mort. Le Calendrier de l'Euchologe de Paris par l'ordre de Monsieur de Perefixe en 1666. traite cela de Fable.

Ce qu'on dit que la Chapelle de S. Julien du Mans en la Nef de Nôtre-Dame de Paris se nomme vulgai-

» rement la Chapelle noire à cause de
» ce Damné, est un conte; car cette Cha-
» pelle & toute l'Eglise comme elle est,
» n'a été bâtie que deux cens ans aprés
» S. Bruno.

» Aucun des Martyrologistes, même
» des plus modernes, Bellin, Molan,
» Baronius n'ont parlé du Mort.

» Jean d'Avenches en ses Annales;
» dit: *Bruno Teutonicus Cartusianorum*
» *maximè arduam disciplinam instituit*,
» sans dire un mot de la Fable, quoi-
» que de son tems on eut déja commen-
» cé de la publier: ainsi tous les Au-
» teurs savans ont méprisé ce conte,
» sans se donner la peine de le réfuter:
» savoir.

» Platine qui parlant d'Urbain II. dit:
» *Sunt qui scribunt Cartusienses hujus*
» *tempore originem habuisse.*

» La grande Chronique de Flandre,
» *Anno* 1084. *Bruno Remensis Canonicus*
» *Eremum Cartusiæ fundat.*

» Rolevint Chartreux de Cologne en
» son Bosquet des tems à l'an 1084. *Or-*
» *do Cartusiensium incepit hoc tempore*
» *per Brunonem: hic Ordo teste Bernar-*
» *do, inter omnes primatum tenet non ra-*
» *tione temporis sed rigorositatis*; & ce-

la selon l'Edition faite par Pisto .... qui est la premiére ; car dans les autres on y a ajoûté la Fable.

Philippes de Bergame au Suplément des Chroniques : *Bruno vir sanctus Remensis Canonicus scholarum apud Parisium Magister, relicto seculo & pompis ejus cum septem viris in Eremum Cartusiensem secessit.* Il dit cela à l'an 1084. On voit que cet Auteur n'est pas exact, puisqu'il l'apelle Maître des Ecoles de Paris ; & cependant il l'est assez pour mépriser cette Fable.

Jean Lasiard Céléstin de Paris en son Histoire Universelle, chap. 193. *Hoc tempore Bruno Remensis Canonicus relicto seculo Eremum Cartusiæ ingreditur.*

Robertus Gaguin Maturin de Paris : *Cartusiensium durissima austeritas dum annus 1132. ageretur suæ sanctitatis lumen exhibuit.* C'est au livre 6. de son Histoire de France.

Paul Emile Chanoine de Notre-Dame de Paris dans son Histoire de France : *Orti sunt Cartusienses anno 1084. Conditor Bruno Remorum Canonicus.*

» Tritheme si enclin aux contes ;
» toutefois ne dit que ceci : C'est en
» sa Chronique d'Hirsange anno 1086.
» *Hoc anno Ordo Cartusiensis cœpit,*
» *quod sic accidit. S. Hugo Gratianopo-*
» *litanus vidit per somnum, &c. Stellas*
» *septem, &c.*

» Papirius Masson au livre 3. des
» Annales de France, parlant de Phi-
» lippes, dit : *Anno sequenti Ordo Car-*
» *tusianorum ortus est, & Mauriace-*
» *nus*, dit-il peu aprés, *qui Crasso &*
» *Ludovico vixit, ordinis hujus auto-*
» *res Brunonem & Lauduinum nomi-*
» *nat, cumquè originem accuratissime*
» *describat, Canonici Parisiensis men-*
» *sionem facit qui inter solemnes inferias*
» *dicitur respondisse mortuus.*

» Baronius à l'an 1086. *Cartusia so-*
» *litudo habituri cœpta, &c.* & à l'an
» 1092. parlant des Chartreux, *Prima-*
» *rium ipsorum vitæ ordinem magna*
» *cum admiratione & laude scribit Pe-*
» *trus venerabilis Abbas Cluniacensis*
» *& miracula quædam ab eis edita*
» *narrat* ; ne voit-on pas bien par
» là que Baronius n'a pas crû cette
» Fable.

» Le Pere Petau en son Rationaire,

liv. 9. chap. 19. *Cartusiensium Ordo à B. Brunone institutus est anno 1086. adjuvante Hugone Gratianopolitano : quorum exordia describit Petrus Cluniacensis nec non Guibertus Abbas Novigentinus, qui S. Brunonis æqualis fuit, neque Canonici illius Parisiensis meminerunt ambo, qui post obitum redivivus circumstantes exterruisse fertur.*

Qui est donc le premier où se trouve cette Fable ? C'est Gerson qui a écrit plus de quatre cens ans aprés Saint Bruno ; encore dit-il simplement *qu'on le dit*. C'est en son Livre *de la Simplification du cœur*, qu'il écrivoit à Lyon en 1420. environ trente ans devant S. Antonin, où il dit : *Constituamus ante meditationis nostræ oculos exemplum illud à quo cœpisse dicitur ordo Cartusianorum : mortuus est quidam Magister apud scholasticos parantur exequiæ, &c.* Il ne dit point si c'est à Paris ou ailleurs : il ne dit point s'il étoit Chanoine ou non : & de tout cela il n'en parle que par *oüi dire, dicitur.*

Le second où elle se trouve est

» Saint Antonin qui toutefois marque d'abord toute la fondation de la Chartreuſe & la vie entiére de Saint Bruno & de Saint Hugues juſqu'à ſa mort incluſivement, ſans dire un mot qui aproche de cela, & cela comprend le chapitre 22. du 15. titre de la ſeconde partie de ſes Hiſtoires. Puis en un Paragraphe à part, il raconte toute la Fable qu'il met à Paris; mais il ne dit pas que ce fut à Nôtre-Dame, ni pour un Chanoine. Il dit ſeulement que tous les Supôts de l'Univerſité étoient preſens, qui toutefois n'a commencé que deux cens ans ou un peu moins aprés Saint Bruno. Saint Antonin écrivit en 1450. 50. ans aprés Gerſon. Melchior Canus qui étoit Jacobin auſſi-bien que Saint Antonin & Vincent de Beauvais, marque quelle foi on doit ajoûter à ces deux Auteurs au Livre 11. de ſes Lieux Théologiques, chap. 6. Lorſqu'il dit: *De Vincentio Bellovacenſi & de Antonino liberius judico quorum uterque non tam dedit operam ut res veras certaſque deſcriberet, quam ne nihil omnino præteri-*

ret quod ſcriptum in ſchedulis quibuſ- «
libet reperiretur. Ita ne populari qui- «
dem trutina uſi ſunt : quamobrem «
apud graves & ſeveros autoritatè «
carent. Poſſevin en dit autant de «
Saint Antonin dans ſon Aparat Sa- «
cré. «

Pierre du Puits Chartreux a com- «
poſé une Vie à ſa fantaiſie, en y «
comprenant & le vrai des Auteurs «
Contemporains, & le faux de Saint «
Antonin. Surius a repoli cette Vie, «
& l'a donnée dans ſon grand Ou- «
vrage; & l'autorité de Surius a ache- «
vé de mettre cette Fable dans la «
tête de la plûpart du monde : car «
tous ceux qui ont écrit depuis des «
Vies des Saints, n'ont eu recours «
qu'à Surius, ſans examiner où il «
avoit trouvé cela. Et ceux qui ont «
compilé des Hiſtoires ſans examen, «
comme Volateran & Nancherus, «
n'ont eu recours qu'à Saint Antonin «
ſeul. «

Un million d'Auteurs Modernes «
comme ceux-là ne valent pas un «
Guibert de Nogent Contemporain, «
ni un Pierre le Vénérable, qui fait «
ce qu'il peut pour trouver des Mira- «

» cles dans l'origine des Chartreux pour
» en remplir son Livre qu'il a intitulé
» *Des Miracles*, & qui toutefois n'y
» trouve point celui-là.
» Il ne faut pas oublier l'Auteur
» de la Vie de Denis le Chartreux,
» qui se donne bien de la peine pour
» montrer que ce n'étoit pas S. Bru-
» no qui étoit dans cette Biére, &
» qui dit qu'il étoit condamné, com-
» me plusieurs, dit-il, le croïent :
» mais que c'étoit un autre, & que
» Saint Bruno y étoit seulement pre-
» sent.

¶ Le nom de Wienne que nous donnons avec tous nos Géographes, à la Capitale de l'Austriche, a été absolument inconnu aux Romains, selon la Remarque de M. Lambecius, aussi-bien que plusieurs autres noms que l'on a attribuez à cette grande & fameuse Ville. Il prétend que son véritable nom est *Vindobona*, les Romains anciennement ne l'aïant point apellée autrement. Il s'étend beaucoup sur ce point de Critique dans le second Livre de la Biblioteque de l'Empereur, & montre que *Wiennam Austriæ*, *nec Viennam*, *nec Biennam*,

nec Vianam, nec Vendum, nec Galbianam, nec Flaviam, nec Flavianum, nec Alam Flavianam, nec Aras Flavias, nec Castra Flaviana, nec Flavabim, nec Faviam, nec Favianam, nec Fatianam à Romanis olim apellatam fuiße, sed genuino nomine suo antiquitùs à Romanis vindobonam apellatam fuiße. C'est-à-dire, que voila en cinq ou six lignes, quatorze conjectures abatuës sur un seul nom de Ville. Et qu'au moins cela nous aprenne combien nous devons être circonspects dans l'explication que nous prétendons donner aux noms de Villes & d'autres lieux qui nous tombent sous les yeux en lisant les Historiens Anciens & Modernes.

Ce sont-là de ces choses que Moreri & ses Correcteurs dévroient remarquer. [*Voïez tome 3. page* 291.]

¶ L'Université de Paris avoit autrefois ses Libraires apellez *Stationarii.* Ces *Libraires Stationaires* s'obligeoient par serment, entre les mains du Recteur de l'Université, d'avoir une Liste des Livres qu'ils exposoient en vente avec leur prix & défense leur étoit faite de débiter aucun Livre avant que

l'Université les eut apréciez. Quelques-uns de nos Libraires semblent avoir voulu renouveller cette ancienne coûtume en nous fournissant des Listes de leurs Livres ; mais comme ils y mettent eux-mêmes le prix, le Public n'en tire pas grand avantage, sinon qu'on lui ôte la peine de marchander, & que cela retranche les surprises de ceux qui aiment à surfaire.

¶ Il se trouve dans la Bibliotéque de l'Empereur un Traité curieux de la Sainteté des mérites & de la gloire des Miracles du Bienheureux Empereur Charlemagne. *De sanctitate meritorum & gloria miraculorum B. Caroli magni ad honorem & laudem nominis Dei.* Je croi que ces Miracles-là ne se trouvent point dans la Vie de ce Prince écrite par Eginard Chancelier de cet Empereur.

¶ J'ai oüi dire à des Officiers de l'Armée, que dans les derniéres guerres que nous avons euës sur le Rhin & au-delà, rien n'avoit plus irrité les Allemans, que la hardiesse que nous avons euë de brûler leurs *Foudres* dans les Villes dont nous nous sommes rendus les Maîtres. Ils appellent *Foudres* cer-

taines Tonnes prodigieuſes, dans leſquelles ils conſervent leurs Vins. Ces vaiſſeaux ſont ſi grands, qu'on y deſcend par des eſcaliers ; & ſi proprement peints & ornez au dehors, qu'ils ſemblent que ce ſoient les Palais & les Maiſons de plaiſance de Bacchus, plûtôt que des Tonnes. Les grands Seigneurs & les Evêques mêmes ſe piquent de faire conſtruire de ces vaiſſeaux pour la commodité du Public, & le ſoulagement des bons Biberons. Et afin qu'on n'en doute pas, voici une Inſcription qui en fait foi. Elle ſe lit ſur la porte de l'un de ces Foudres, que le trés-généreux Prince & Archevêque de Saltzbourg Ville du Cercle de Baviere, a conſacré à l'immortalité.

Cellæ Vinariæ Kaltenbauſenſis Elogium.

Salvum te hoſpes jubet
Loci genius & hoſpitalis Deus.
Si cales aut friges pluſculum,
Hîc æſtates hyemant,
Ut uno calere & frigere poſſis calice,
Denique hanc Cellam cœlum puta ;
Nam nectar impluit totis cadis,

Et nemo soluit symbolam.
Tu salutem liba, gratus autori,
Qui natura domum æstimans,
Arte juvit,
Atque ut loquerentur lapides
In hanc liquidissima Echus
Facundiam excitavit
Guidobaldus
Archiep. & Princeps Salisburg.
Ex Comit. De Thun.

¶ Saint Augustin parle d'un Prêtre qui se mettoit en extase quand il vouloit. On a vû en Allemagne une fille âgée d'environ vingt-cinq ans, laquelle réglément tous les Vendredis & Samedis, & les autres jours par intervale, tomboit en extase & perdoit les sens. Nous avons eu en France & ailleurs forces exemples de ces prodiges feints ou véritables. La cause, quand il n'y a point de fourberie, peut être raportée à une opération surnaturelle, ce qui est trés-rare; ou à un poison ou à une maladie qui n'est pas fort extraordinaire dans les femmes. Les Médecins apellent cette maladie *Catalepsin, id est affectum cerebri.* Hypocrate & Galien en ont parlé. Nous avons sur cette matiére trois Livres

De

De Fascino de la composition de *Leonardi Vairi Beneventani , Ord. S. Bened. Canonici Regularis* ; & ce que Fortunius Licetus en a dit dans son Traité *De his qui vivunt sine alimento.* C'est encore un autre prodige dont parle Licetus , de voir des gens vivre sans aliment. Cela n'est pas néanmoins entiérement contre la nature , puisqu'on peut suposer dans ces personnes , un tempérament de l'humeur radicale avec la chaleur naturelle qui les fait vivre , quoique d'une façon languissante ; comme l'on voit quelques espéces d'animaux qui passent la moitié de l'année à dormir , & qui aprés ce tranquile semestre , retournent à leur vie ordinaire.

¶ Anciennement les Ecoliers étudioient aux pieds de leurs Maîtres , & écrivoient leurs leçons sur les genoux. Il est parlé dans une Lettre d'Hipocrate à Demagete de cette coûtume , *scribendi super genua.* Les Juges mêmes tenoient sur leurs genoux , les Procés qu'ils raportoient ; & c'est delà d'où sont venus ces maniéres de parler , qui se trouvent dans les anciens Auteurs Grecs : *In judicium ge-*

nibus situm est : Deorum in genibus situm est, pour dire qu'une affaire s'alloit juger, comme nous disons aujourd'hui qu'une affaire est sur le Bureau.

¶ Lambecius dans son troisiéme Tome de la Biblioteque de l'Empereur, prétend que la qualité de *Trés-Chrétien* n'a point été donnée à Louis le Débonnaire par Ernaldus Nigellus Poëte de ce tems-là entant que Roy de France, mais entant qu'Empereur d'Occident; & que c'est par la même raison que Charlemagne dans l'Inscription d'un Recueïl d'Epître qu'il fit faire en 791. ne s'apelle pas Trés-Chrétien, *sed tantum excellentissimum & à Deo electum Regem Francorum & Longobardorum ac Patricium Romanorum*. Nos Historiens François ont suffisamment répondu à ces petites querelles d'Allemans. [*Voïez tome 3. page* 292.]

¶ *Cerebri Anatome, nervorumque descriptio & usus, studio Thomæ Vuillis*. Ce Traité de M. Willis est un des plus beaux & des plus curieux Ouvrages qui ait paru en ce siécle. Il n'y a rien dans l'Anatomie qu'on s'i-

magine connoître davantage que le cerveau, & il n'y a rien qu'on connoisse moins. Toutes les parties de ce composé sont si liées & si compliquées ensemble, qu'on n'en sauroit presque découvrir ni le commencement ni la fin. Pour y réüssir, M. Willis a dissequé les têtes de plusieurs espéces d'animaux. Il a trouvé que le cerveau de l'homme & des bêtes à quatre pieds ont une grande affinité, & que le cerveau des poissons ne différe guéres de celui des oyseaux qui ont été tous créez en un même jour. Il remarque que les poissons, eu égard au reste de leur corps, aïant la tête plus grosse que les autres animaux, sont ceux de tous qui ont moins de cervelle; & que les oyseaux ont le cerveau tout autrement conformé que celui de l'homme & des bêtes à quatre pieds, aïant au devant de la tête ce que ceux-ci ont derriére. *Adeo cerebri figura in volucribus, si hominum & quadrupedum perfectiorum cerebro comparaveris, velut inversa esse videntur: nam sicut in his, pars corticalis exterior est, eiquè medullaris substernitur; ita in volucribus inferior cerebri compages,*

quæ mole craſsa & ſpiſſiori conſtat, corticis loco eſt ; membrana autem extima & ſuperior ventriculum concamerans, ſupra quamvis aliam partem medullaris apparet. Porro ventriculi in hominis & quadrupedum cerebris, infra & prope fundum ; in volucribus ſuperiùs & juxta oram exteriorem collocantur. Hujus diſcriminis ratio eſſe videtur quod in cerebro perfectiore, quale homini & quadrupedibus contingit, ſpiritus animales tum ortum ſuum, tum exercitium habent ; ſcilicet in parte ejus corticali procreantur atque in medullari, quæ ſatis ampla huic ſubſternitur, pro facultatum actibus, iidem circulantur, varieque expanduntur : at vero in volucrum cerebro, ſpatium quidem ſatis amplum ſubeſt pro ſpirituum generatione ; ſed pro circulatione eorum, ibidem locus vix ullus conceditur : nempe avium cerebra, muneribus phantaſiæ aut memoriæ non multum occupari videntur... Porro cùm in volucribus ſpirituum animalium uſus ad facultatis ſenſitivæ at locumotivæ actus pluſquam ad phantaſiam aut memoriam requiratur, certe præcipuus locus ubi conveniant & exerceantur, in medulla oblon-

gata potius, quàm in cerebro collocari debuit.

Il remarque qu'il monte peu de ſang au cerveau des oyſeaux en comparaiſon des autres animaux ; parce qu'aïant peu d'imagination & de mémoire, ils n'ont pas beſoin de tant de ſang pour réparer la diſſipation des eſprits que cauſe le grand exercice de ces deux facultez.

La glande pinéale, ſelon lui, ſe trouve dans toute ſorte d'animaux : ce qui fait croire qu'elle eſt deſtinée à quelque uſage néceſſaire ; mais ce n'eſt pas à dire pour cela, qu'elle ſoit le ſiége de l'ame & la ſource de ſes principales facultez, comme l'a crû Décartes ; puiſqu'enfin les animaux qui paroiſſent être preſque entiérement deſtituez d'imagination, de mémoire & des autres puiſſances de l'ame, ont néanmoins cette glande pinéale fort groſſe & fort grande.

¶ Le Capitaine Paulin vint en vingt & un jours de Conſtantinople à Fontainebleau où étoit le Roy François I. Un Courier du Roy d'Eſpagne nommé Jean Bourochio, aporta de Paris à Madrid en trois jours & trois nuits la

nouvelle du maſſacre de la Saint Barthelemy. Chemerau porta au Roy de Pologne la nouvelle de la mort de Charles IX. en douze jours. L'Abé ... eſt le premier Courier qui ait fait le voïage de Paris à Rome en huit jours. [*Voïez tome 3. page 293.*]

¶ Les Anciens ſe ſervoient de ſandales de bois, pour marquer la cadance en frapant du pied ſur le Théatre, & régler ainſi les pas des danſeurs & la voix des chanteurs, comme font aujourd'hui parmi nous, ceux qui battent la meſure dans les Chœurs de Muſique. [*Voïez tome 3. page 294. ligne 2.*]

Nous avons porté autrefois en France des ſouliers au *cric*, *crac*, qui faiſoient quelque eſpéce d'harmonie.

¶ Louis Vivez a écrit comme une choſe fort remarquable, que lorſqu'il avoit été long-tems ſans manger, les premiers morceaux qu'il mettoit dans ſa bouche, l'obligeoient à rire. La même merveille ſe remarque dans les Ecoliers, les Clercs, les Pages, les Laquais, les Gueux & les Paraſites.

¶ *Inter Baias & averſam inter ſpi-*

neta : on lit cet Epitaphe d'un mari & d'une femme qui moururent en même tems aprés avoir mangé des champignons.

D. Mad. P. Atilio Rufo & Atiliæ Beronicæ uxori vixr. ann. XXIIII. *Sed Publius mense* X. *ante natus est. Et eadem hora fungorum esu ambo mortui sunt, &c.*

Plusieurs exemples comme celui-là, ont fait croire que le champignon étoit un poison. Cela m'a été dit tant de fois, qu'à la fin j'ai demandai aux Médecins ce qu'ils en pensoient. Ils m'ont répondu que la nouriture du champignon n'est pas saine ; mais que ce n'est pas un poison ; car si ç'en étoit un, peu de personnes de ceux qui en mangent, en réchaperoient : ce qui est contraire à l'expérience ; que si le champignon donne quelquefois la mort, ce n'est pas par lui-même, mais par accident, les crapaux ou quelques autres bêtes dangereuses l'aïant empoisonné de leur venin.

Le champignon, selon la remarque que j'en ai faite, a un suc mélancolique, & augmente beaucoup l'humeur

noire dans les atrabilaires. J'ai vû un homme de ce tempérament, qui aïant mangé avec excés des ragoûts de champignons, tomba dans une fiévre qui lui fit perdre l'esprit, & lui ôta la vie, sa rate s'étant *gypsée* à l'excés, & enfin ulcérée & pourie.

On dit communément que les champignons croissent en une nuit; & cela est vrai. Car si le soir on jette sur une couche de l'eau dans laquelle on aura lavé des champignons, la couche s'en trouvera toute couverte le lendemain, pourvû que ce soit dans une bonne saison. Je voudrois bien que nos curieux eussent pris la peine de veiller une nuit pour voir comment croît un champignon, & qu'ils voulussent bien nous marquer tous les degrez de son accroissement. [*Voïez tome 3. page 294. lig. 12. & 23.*]

On dit d'un homme qui fait fortune tout d'un coup, qu'il est venu au monde comme un champignon; & ce fut selon ce dire, que Marets fou de Louis XIII. dans un repas à la Cour, cria tout haut: *qu'on serve un plat de Baradas*; parce que Baradas étoit un jeune Gentilhomme, qui dés le lendemain

demain qu'il sortit de Page, se trouva si fort avancé dans la fortune, qu'on le vit joüer à la paume avec le Roy, & avoir ses bonnes graces : ce qui ne dura guéres.

¶ *La Gazette*, que la plûpart des gens regardent comme une chose de rien, est à mon gré un des plus difficiles Ouvrages d'esprit qu'on ait entrepris de nos jours. Il faloit avoir autant de génie & de capacité qu'en avoit feu M. Renaudot, pour y réüssir au point qu'il a fait dés qu'il a commencé à y mettre la main. Cela demande une connoissance fort étenduë de nôtre langue & de tous ses termes, une grande facilité d'écrire & de narrer nettement, finement & en peu de mots. Il faut savoir parler de la guerre sur mer & sur terre, & ne rien ignorer de ce qui regarde la Géographie, l'Histoire du tems, & celle des Familles illustres, la politique, les intérêts des Princes, le secret des Cours, les mœurs & les coutumes de toutes les Nations du monde. Enfin sans entrer dans un plus grand détail, il faut tant de sortes de connoissances pour bien écrire une Gazette, que je ne sai

comment on a osé l'entreprendre. Il n'y a qu'une seule chose qui fait tort à celui qui l'écrit, c'est qu'il n'est pas entiérement le maître de son ouvrage, & que soûmis à des ordres supérieurs, il ne peut dire la vérité avec la sincérité qu'exige l'Histoire. Si on lui accordoit ce point-là, nous n'aurions pas besoin d'autres Historiens : mais cela excepté, je ne trouve rien qui puisse servir davantage à instruire les jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation, que la lecture d'une Gazette bien écrite. Cela paroîtra un paradoxe à plusieurs, mais qu'on en fasse l'essai ; & je suis sûr que l'on reviendra à mon sentiment. J'ajoûterai même qu'il y a trés-peu de gens qui soient capables de la lire comme il faut, & qui l'entendent dans toutes ses parties.

Je raporterai à ce sujet ce qui m'arriva il y a quelques années. Un Magistrat qui avoit choisi pour son fils aîné, un Précepteur élevé dans l'Université, & qui paroissoit ne rien ignorer de ce que ces gens-là savent ordinairement, me l'amena & me pria de l'éprouver. La conversation tom-

ba d'abord, comme cela étoit naturel, ſur l'éducation de la jeuneſſe, & ſur les différentes maniéres de s'y prendre. J'avançai mon paradoxe touchant les Gazettes. Le Précepteur me dit que c'étoit bagatelle: & je lui répondis que cette bagatelle avoit ſes difficultez: il fit un éclat de rire. Là-deſſus je lui préſentai la Gazette du jour, & ſur l'article d'Angleterre, où il étoit parlé des Monnoies de ce Païs-là, je lui demandai; ce que c'étoit que cent livres *Sterlins*. Il s'arrêta un peu, & nous dit que *Sterlin* avoit raport à nôtre *Tournois*, & ne ſignifioit rien davantage. On lui fit voir ſon erreur, & de-là le conduiſant à l'article de Conſtantinople, on le preſſa ſur les noms d'Offices, de Charges & de Dignitez de cette Cour, en quoi il réüſſit aſſez mal, auſſi-bien que ſur des queſtions de Géographie & d'Hiſtoire, qui naiſſoient à tout moment de la lecture de la Gazette. Il y avoit bonne compagnie, & quoiqu'on le traitât avec toute l'honnêteté imaginable, il demeura ſi confus, que j'en ſouffrois pour l'amour de lui. Le Magiſtrat plus impatient lui dit quelques

duretez : mais on détourna le coup ; & tous ceux qui étoient présens, conclurent & firent même avoüer au Précepteur, que dans l'éducation des jeunes gens, il ne faut rien négliger ; & que c'est souvent par les moïens les plus communs qu'on les méne à la connoissance des plus grandes choses.

¶ M. Pascal disoit de ces Auteurs, qui parlant de leurs Ouvrages, disent, *mon Livre, mon Commentaire, mon Histoire, &c.* qu'ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur ruë, & toûjours un *chez moy* à la bouche. Ils feroient mieux, ajoûtoit cet excellent homme, de dire, *nôtre Livre, nôtre Commentaire, nôtre Histoire, &c.* Vû que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur. Cela me fait ressouvenir d'une vi re que je remarquai un jour dans la Chapelle d'un petit Village de Bourgogne, sur laquelle un vieillard s'étoit fait peindre à genoux, & un enfant à côté de lui, aux pieds duquel on lisoit en lettres gothiques : *Cette vitre a été donnée par M. Jacques Lubin Greffier & Tuteur d'Innocent*

Lubin, aux dépens toutefois dudit pupille.

¶ On a dans la Bibliotéque du Roy, dans celle de Saint Victor & dans celle du Collége de Navarre & du Collége Mazarin, ou des quatre Nations, la grande Bible in folio imprimée en 1462. par Jean Faufte & Pierre Sceffer Allemans de nation. Cette Bible étoit si semblable à l'écriture à la main, qu'elle fut prise généralement de tout le monde pour une Bible manuscrite. Il s'en trouve un cinquiéme exemplaire dans la Bibliotéque de M. l'Archevêque de Reims, qu'il a eu de la Chartreuse de Roüen, comme je l'ai apris des Religieux de cette Maison.

¶ Il y avoit anciennement dans les Villes les plus considérables de Grece & d'Italie, des personnes de distinction nommez *Antiquaires*, dont la charge étoit de faire voir aux Etrangers, ce qu'il y avoit de curieux, & de leur expliquer les Inscriptions anciennes, & tout ce qui concernoit ce genre d'érudition. Cette institution est une des plus belles qui ait jamais été faite, & qui mériteroit bien d'être re-

mise sur pied. Pausanias apelle ces Antiquaires ἐξηγητὰς ou τῶν ἐπιχωρίων ἐξηγητὰς. Les Siciliens les apelloient *Mystagogos*. Il y avoit une autre sorte d'Antiquaires, qui s'attachoient à la recherche des vieux mots dont ils affectoient de se servir, au mépris de ceux qui étoient en usage de leur tems. Auguste avoit un extrême dégoût pour ces gens-là, aussi-bien que pour ceux qui usoient de mots ambigus & équivoques

¶ Il ne faut point rechercher la véritable ortographe des mots Grecs & Latins ailleurs que sur les anciens Marbres & sur les anciennes Médailles. Ce sont-là les seuls Monumens inviolables, qui fassent foi de l'ancienne maniére d'écrire & d'ortographier. Quand Quintilien traite de cette matiére, il tire ses preuves *ex scriptura Columna rostrata* : ce qui est inaltérable & ne peut être contredit.

¶ La coûtume de mettre des dents d'yvoire à la place de celles qu'on a perduës & de les lier avec un fil d'or, est trés-ancienne. Les Romains en ont usé. Lucien & Martial en parlent dans leurs Ouvrages.

¶ Les bons Mariages ont été rares de tout tems ; & quand il s'en rencontroit d'heureux, les Anciens ne manquoient pas d'en faire mention dans leurs Epitaphes ; c'eſt de-là que ſont venus ces termes, qui s'y trouvent emploïez & qui leur ſervent de concluſion, *ſine querela, ſine controverſia, ſine offenſa, ſine jurgio, ſine diſcordia, ſine macula, &c.* [*Voïez tome 3. page 295. ligne 13.*]

¶ Les Anciens pour ne donner la préférence à perſonne, ni aux Dieux, ni à leurs amis, ni à leurs ſerviteurs, écrivoient leurs noms ſur un cercle ; de ſorte que ne leur donnant point de rang, on ne pouvoit pas dire qui étoit ni le premier, ni le ſecond, ni le dernier dans leur eſtime : tout étoit égal, & l'honneur également partagé. *Silvano, Herculi, Libero, ne Deorum cuiquam loci ante alium, prærogativa daretur, ita in circulo nomina, inſcribebatur. Sic nullus eorum erat primus, imus nullus, aut ſecundus. Sed par omnibus honor.* Les Grecs écrivirent les noms des ſept Sages ſur un cercle, ne voulant pas déterminer quel étoit le plus ſage des ſept. Les Romains écri-

voient ſur un cercle les noms de leurs eſclaves, afin qu'on ne ſût point ceux auſquels ils vouloient donner la liberté, & pour qui ils avoient plus d'inclination. On raporte qu'un de nos Papes aïant commandé aux Cordeliers de lui nommer trois de leurs Religieux, dans le deſſein de donner la Pourpre à l'un d'eux, les Cordeliers écrivirent ſur un cercle les noms des trois plus habiles de leur Convent, afin que Sa Sainteté ne jugeant pas qu'ils euſſent plus de penchant pour l'un que pour l'autre, elle choiſit qui lui plairoit.

¶ Quelques Hiſtoriens de de-là les Monts, prétendent que c'eſt Pierre de Navarre fameux Capitaine Eſpagnol, qui a trouvé l'invention des Mines, ou qui du moins en a mis le premier l'invention en uſage. C'eſt pour cela qu'il eſt ſurnommé dans un Eloge qu'on a fait à ſa gloire πολίπορθος, *turrium arciumque everſor*. Il fit ſauter à Naples la Citadelle de l'Oeuf en 1053. aux dépens de nôtre garniſon Françoiſe; & neuf ans aprés au ſiége de Bologne, il fit ſauter un pan de muraille, & une Chapelle voiſine avec tant de violence, que la Chapelle & le mur enlevez dans

l'air, laissérent voir aux assiégeans tout le dedans de la Ville, & les soldats rangez en bataille prêts à venir défendre la bréche.

C'est-là une éxagération de ces *loüangeurs* qui ne sauroient rien dire, qu'ils ne mentent. L'expérience fait voir, que quand les Mines joüent outre la fumée il se remuë en ce moment-là tant de terrain, & il y a tant de poussiére en l'air, qu'il est impossible de rien distinguer, ni même d'apercevoir l'effet que les Mines ont produit, qu'aprés un assez grand espace de tems.

¶ Dans la Chapelle du Collége de Montaigu, est inhumé Jean Standons, qui fut banni de France par Louis XII. parce qu'il le reprenoit d'avoir répudié sa femme légitime. Il s'en trouve peu au monde de ces diseurs de véritez. Standons fut rapellé, & déceda à Paris l'an 1501. [*Voïez tome 3. page 294. ligne* 17.]

¶ *Colloquium Criticum de sphalmatis Virorum in re litteraria illustrium.* Ce Traité des Bévûës des Hommes illustres dans la République des Lettres, est de M. Boisleau Docteur de Sorbon-

ne & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Le dessein de faire remarquer les bévûës qui sont échapées aux Savans, est hardi ; mais il a son utilité ; & quand on ne feroit qu'aprendre par ces sortes d'exemples, à ne s'en pas faire accroire, quelqu'habile qu'on soit, ce seroit toûjours beaucoup. Plusieurs entêtez d'eux-mêmes, & méprisant ou négligeant le conseil d'autrui, ont fait des chûtes lourdes & honteuses. C'est pour ma propre instruction que je parle de ces choses, & non pour insulter à ceux qui sont tombez que je respecte & honore comme mes Maîtres.

Messieurs de Port-Roïal qui ont passé pour les gens de ce siécle les plus habiles à traduire les Livres des Langues savantes en la nôtre, se sont trompez en traduisant le 19. v. du 27. chap. des Actes, *Manibus armamenta navis projecerunt*, par ces paroles : *Ils jettérent dans la mer de leurs propres mains l'équipage du vaisseau.*

Car équipage en ce lieu ne signifie pas seulement l'attirail d'un Vaisseau ; c'est-à-dire les voiles, les cordages,

les ancres, &c. mais renferme encore dans toute l'étenduë de sa signification, les hommes qui servent au Vaisseau. Ces Messieurs ont eu beau s'excuser ; M. Simon, qui se vante d'avoir le pied marin, leur a soûtenu en face qu'ils s'étoient trompez, & qu'*armamenta* se devoit traduire par le mot d'*agrez*, & non par celui d'*équipage*.

M. Boisleau Docteur de Sorbonne, pour venger le Port-Roïal, se tournant contre M. Simon, lui a fait voir que dés la seconde page de son Histoire Critique du vieux Testament, il a pris *Sunia & Fratela* deux Officiers de l'Armée des Gots, pour deux Dames Allemandes : ce qui est comme s'il avoit pris *Suna & Uldila* deux Evêques dont parle Saint Gregoire, pour deux femmes de sa connoissance, & *Seneca* Philosophe pour une fille Romaine.

Le Pere Lequin suivant pas à pas M. Simon, a donné tête baissée dans la même bévûë. Le Pere Martianay homme vif, & qui n'entend point de raillerie, a relevé de sentinelle le Pere Lequin, & lui a oposé deux gros

Manuscrits, l'un de M. Colbert, & l'autre de Saint Germain des Prez, où la Lettre de Saint Jerôme à *Sunia* & *Fratela* porte pour titre *Sunia & Fratela Fratribus* : ce qui termine la querelle.

Le Pere Pezeron chargé des années & des suputations des Septante, qui gardoit une dent contre le Pere Martianay, dont il avoit été maltraité sur ses calculs énormes, l'a poussé à son tour *manus manum lavat*, sur ce qu'il a pris *le Cointe* pour *le Conte*, c'est-à-dire, *Cointius* pour *Contius* dans l'endroit où il dit que les opinions de l'Auteur de *l'Antiquité des tems rétablie*, sont apuïées par le Pere *le Cointe de l'Oratoire*, au lieu de dire qu'elles sont apuïées sur l'autorité d'*Antoine le Conte* Docteur de l'Université de Bourges.

Mais que dirons-nous du Jésuite Vasquez célébre Théologien, qui a pris l'Edit de l'Empereur Constant en faveur des Monothélites, intitulé *Typus Constantis*, pour un hérétique disciple de Paul Monothélite, Patriarche de Constantinople, ce qui est aussi bien débuté, que si l'on prenoit l'*Interim* de

Charles-Quint pour un hérétique disciple de Luther ?

Le cœur me saigne quand je vois le vieux M. Valois de sa main rremblante, fraper au visage nôtre bon ami l'illustre M. du Cange, & le couvrir de honte pour avoir suposé dans son Glossaire Latin, *Cardiacus color* à *Cardiacus dolor*, & pris les Ecus d'Or apellez *Ardaricanos* dans la loi *Gombette* de Gondebaud Roy des Bourguignons, pour des Ecus d'Or *Alaricanos*, qu'il s'imagine venir du Roy Alaric Roy des Gots, ne se souvenant pas qu'il y a *Ardaricani nummi*, ou *aurei* du nom d'Ardaric Roy des Gepides, qui aprés la mort d'Attila aïant vaincu les Huns, se rendit maître de toute la Dace.

M. du Cange étoit l'homme du monde qui avoit le plus lû les vieux Manuscrits, & cependant trouvant dans une ancienne Chartre *Aulaicus* pour *Aut Laicus*, il ne voit pas la faute; & rafinant sur cet endroit, il observe par une étrange méprise que *Aulaicus* se dit là pour *Aulicus*. Meursius l'honneur des Savans de son tems, a fait une semblable bévûë, lorsqu'é-

bloüi par un faux Or, il a crû voir dans Festus, *Familia aurea* au lieu de *Familia antea.*

Un Avocat plus grossiérement prit un jour *Flaminius Parrhisius*, pour un Jurisconsulte de Paris ; & Scaliger Prince de la République des Lettres, a lû de travers dans Catulle *Patrima virgo* pour *Patrona virgo.*

Pline l'Historien de la Nature, s'aveugle lui-même, lorsqu'en traduisant Démocrite, il dit que le Caméléon est fait comme le Crocodille, & qu'il est aussi gros que lui. Mais il ne songeoit pas que le mot de *Crocodeilos* dont s'est servi Démocrite, suivant le lengage des Ioniens, ne signifie pas un Crocodile, mais un Lezard. Ainsi c'est bien mal-à-propos que deux Savans Maronites, Gabriel de Sion & Jean Esronite suivant le témoignage de Pline blâment Démocrite d'avoir dit que le Caméléon étoit de la grandeur du Crocodille, à quoi le bon homme n'a jamais pensé.

Quelques Scolastiques supôts célébres de l'argumentation & du raisonnement, aïant lû dans un Sermon de S. Augustin sur les Pseaumes : *Quis enim*

(scilicet Deo) *diceret quid fecisti, si damnaret justum*, au lieu d'*injustum*, se sont imaginez, & ont même soûtenu avec opiniâtreté, que Dieu par sa Toute-Puissance pouvoit damner la Sainte Vierge.

La bévûë que le Docte Pamelius a faite dans ses Notes sur le sixiéme chapitre *de Cultu Fœminarum* de Tertulien, n'a point de pareille. Cet ancien Pere crie contre les femmes, qui se fardoient & changeoient la couleur de leurs cheveux de noir ou de blancs en blonds, selon le goût de ce tems-là: *hæ quæ revincunt Deum, ecce, inquiunt, pro albo vel atro flavum facimus capillum.* Pamelius qui prend à la volée ces deux mots *vel atro* pour un seul, se récrie contre un mot aussi barbare & aussi inusité que celui de *velatrum*, qu'il supose. Et néanmoins pour disculper Tertulien d'une trop grande hardiesse à forger des mots inoüis, il se tuë de faire voir que *velatrum* est dérivé de *velando*, & dit qu'à la vérité le mot est nouveau, mais que l'étymologie en est naturelle. Il y a sujet de s'étonner comment M. Riguaut qui n'a jamais rien pardonné à Pamelius, n'a point

relevé ce pas de clerc.

La Vie de Charlemagne écrite par Donat Acciaïoli, aïant été quelquefois jointe avec celle de Plutarque du même Auteur, a donné lieu à Georges Vicelius de débiter cette Vie comme un Ouvrage de Plutarque : ce qui est d'une grande instruction pour le Public, & digne d'être inseré dans le Dictionnaire de Moreri.

Le Pere Gautruche dans son Histoire Poëtique, raconte que Chiron au lieu de lait & des autres viandes communes, ne nourissoit Achiles que de moëlle de Lion ou de Sanglier, pour faire naître en lui le courage & la force de ces animaux. De-là vient, dit-il, par une excellente réflexion, que ce jeune enfant n'étant nouri d'aucune viande, on le nomma Achiles, c'est-à-dire, sans chile ; comme si la moëlle des animaux n'étoit pas comprise sous le nom général de viande, & qu'effectivement elle ne se convertît pas en chile & en nouriture.

Gerardus Joan. Vossius dans son premier Livre *de Vitiis Sermonis*, cap. 30. dit sans examen, que la société de la Sorbonne a été instituée par Robert frere

frere de Saint Louis Roy de France ; au lieu de dire, que Robert surnommé *Sorbonne* du lieu de sa naissance, est le Fondateur de cette fameuse Société.

Palavicin dans son Histoire du Concile de Trente, pour faire honneur à M. de S. Gelais Lansac Ambassadeur de Charles IX. au Concile, lui donne le Colier de l'Ordre du S. Esprit, qui n'a été institué qu'en 1579. par Henry III.

Cassiodore s'apelloit *Cassiodorus Senator*. Plusieurs prenant *Senator* pour un nom de dignité, n'ont point fait de façon de traiter ce grand homme de Sénateur Romain.

Eutychius en parlant d'Eusebe de Césarée qui se surnommoit Pamphile, s'imagine que *Pamphili* ou *Phili* est le nom d'un Evêché ; sur ce fondement il revêt Eusebe du titre d'Evêque *Urbis Phila vel Phili*.

Dodowel dans ses Dissertations sur Saint Cyprien, prend la Ville d'Olympe pour une Olympiade. Il prétend qu'Athenagore dit, qu'il écrivoit dans la même Olympiade que Peregrin s'étoit brûlé, περὶ τὴν Ολυμπίαν ; mais ces

termes signifient mot pour mot, que Peregrin s'étoit brûlé auprés de la Ville d'Olympe, comme on l'aprend de Lucien ; & c'est le sens que Gesner a pris en traduisant cet endroit. En effet, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν ne sauroit signifier autre chose ; car pour faire le sens de Dodowel, il faudroit περὶ τὴν Ὀλυμπιάδα ταυτὴν.

Stephanus Bizantinus de Vrbibus. Plusieurs ont crû que *de Vrbibus* étoit le surnom d'Estienne de Bizanze, comme qui diroit *Estienne des Villes* : au lieu que *de Vrbibus* est le titre d'un Livre de Géographie composé par cet Estienne.

M. Scudery de l'Académie Françoise dans son illustre Bassa, fait partir de Constantinople la flote de ce Héros, & lui fait faire environ quatre cens lieuës par terre ; si bien qu'au bout de trois ou quatre semaines, elle se trouve arrivée à bon port dans la mer Caspie.

Il n'y a guéres de gens plus sujets à faire des bévûës que les Géographes. Le Pere Labbe en est un fort bon témoin dans son *Pharus Galliæ antiquæ*, Il y prend bonnement la Tarantaise

pour une Ville : cependant tout le monde ſait que la Tarantaiſe eſt une grande Valée qui fait l'une des ſix Provinces des Etats de la Savoye. La principale Ville de cette Valée eſt aujourd'hui Monſtiers en Tarantaiſe, que les Anciens apelloient *Tarantaſia*, & dont le nom n'eſt plus que pour la Valée.

Le même Pere met *Avranche ſur la Selune en Baſſe - Normandie proche du Mont Saint - Michel.* Avranches eſt ſur la Riviere de Sée : La Sehune eſt une autre petite Riviere qui tombe dans l'Ardée, & l'Ardée tombe dans la Mer à une lieuë ou une lieuë & demie d'Avranches. Le Pere Labbe écrit *Selune* pour la *Sehune*, confond la Sehune avec l'Ardée, & prend l'Ardée pour la Sée.

Il tranſplante Montelimar, & le place adroitement ſur le Rhône. Montelimar n'eſt point ſur le Rhône, mais ſur la Riviere de Robiou.

Il met *Sens ſur Yonne en Bourgogne.* Sens eſt en Champagne & non en Bourgogne.

Quinte - Curce Hiſtorien poli, a fait de groſſes fautes contre l'exactitude de la Géographie. Il prend l'A-

rabie heureuse pour l'Arabie deserte. Il fait passer les fleuves du Tigre & de l'Euphrate par la Medie où ils n'ont jamais passé. Il confond le Pont-Euxin avec la Mer Caspienne, & distingue la Mer Caspienne d'avec la Mer d'Hircanie, comme si c'étoient deux Mers différentes.

Pline & Solin son abréviateur se trompent, quand ils disent que le Tigre s'apelle *Diglito* à sa source, lorsque son cours est encore lent & tranquille; mais que quand il devient leger & rapide, il prend le nom de Tigre. Tout cela est beau à dire, mais tout cela est faux. Le Tigre dés sa source s'apelle Tigre, comme l'assure Strabon; & les noms de *Tigre* & de *Diglito*, ne signifient tous deux qu'une même chose.

M. Varillas en raportant un fait arrivé vers 1490. apelle le Corps Helvétique, *les treize Cantons*; & les Cantons n'ont été que bien long-tems aprés, au nombre de treize.

Mais laissons-là les Géographes; ce ne seroit jamais fait si on vouloit relever toutes leurs bévûës, revenons à nos Auteurs illustres.

Amiot ce vieux Traducteur toûjours si respecté, s'est trompé en cet endroit de sa Version de Plutarque, où il dit que de certains Peuples vivoient de cervelle de Phenix, il faloit dire de moëlle de Palmier; *Phenix* se prenant là pour l'arbre apellé Palmier.

Dans le quatriéme Tome de Dom Luc d'Achery, page 485. où se lisent ces mots: *Historia Homeri ubi dicit & Dares Phrygius*, au lieu de *Dicit*, il faut lire *Dictys*, qui est Dictys de Créte, que Josias Mercerus a corrigé, & que M. le Févre a fait imprimer pour l'usage de Monseigneur le Dauphin.

Le Pere Labbe qui nous tombe souvent sous les mains, cite dans sa Bibliotéque un Manuscrit, *ex Bibliotheca Cardinalis Baronii*, au lieu qu'il faloit dire *ex Bibliotheca Caroli Baronius.* Peut-être qu'aïant trouvé quelque part le titre de ce Manuscrit en abrégé, *ex Biblioth. Car. Bar.* ébloüi par l'aparence, il a donné dans le paneau.

Il est surprenant de voir citer à des gens d'esprit *Acuerdus Olyva* comme l'Auteur de *l'Amadis*, ou comme son

Traducteur, pendant que l'on sait qu'*Acuerdus Oliva* n'est qu'un nom corrompu de deux mots Espagnols, *Acuerdo, Olvido*, c'est-à-dire, *souvenir, oubli*, qui compose la Devise du Sieur des Essars, laquelle se trouve à la tête de sa Traduction Françoise de l'*Amadis*.

Mais c'est bien pis de voir dans le petit Livre de Jonston *de Naturæ constantia*, que Henry VIII. Roy d'Angleterre aïant envoïé huit Dogues à François I. *mitto tibi octo Molossos*, du Prat sur la force du mot *Molossos*, ait crû que c'étoit huit Mulets.

M. d'Aquin premier Médecin du Roy dans ses Mémoires sur la préparation du *Quinquina*, a pris *Mantissa*, qui est le titre de l'Appendix de l'Histoire des Plantes de Jonston, pour le nom d'un Auteur si rare, qu'il ne le connoissoit point.

Baronius ce grand homme, que nous ne devons nommer qu'avec respect, s'est trompé sur le Martyrologe Romain au cinquiéme Janvier, lorsqu'il veut que les Sermons de Saint Augustin intitulez *De die Octavarum Infantium*, ou *de Octavis Infantium*,

regardent *la Fête des Innocens*, au lieu qu'il s'agit là des nouveaux bâtisez, qu'on apelloit *enfans* de quelqu'âge qu'ils fussent.

Le même Baronius à qui le mois de Janvier a été fatal, fait mention dans son Martyrologe, d'une Sainte Xinoris Martyre d'Antioche au 24. Janvier, dont Saint Chrysostome & Saint Jerôme parloient avantageusement, ne considérant pas que *Xynoris* n'est pas un nom propre, mais un nom appellatif qui signifie *un couple*, *une paire*. Ensorte que la pensée de ces Saints Docteurs est l'un de parler de deux Saints Martyrs Juventin & Maxime; l'autre de la Mere & de l'Aïeule de Sainte Demetriade.

Voici les propres termes de Baronius : *Antiochia, Sancta Xynoridis Martyris. De ea scribit S. Joan. Chrysostomus Hom. 4. de Lazaro ; de alia juniori nobilitate & pietate clara fœmina synoride S. Hyeronimus Epist. 8. ad Demetriadem.*

Ce fut M. Nicolas le Févre Précepteur de Louis XIII. & ami particulier de Baronius, à qui il fournissoit des Mémoires pour ses Annales de l'Eglise,

qui s'aperçût le premier de cette bévûë, dont il ne manqua pas d'avertir l'Auteur. J'ai oüi dire que Baronius fut si touché de cette erreur, qu'il retira tout ce qu'il pût de cette Edition des mains des Libraires, & le suprima. C'est ce qui a rendu cette premiére Edition si rare qu'elle ne se trouve presque plus, peu d'exemplaires aïant échapé à la juste colére de Baronius. M. de Launoy dans son Livre contre le Pere Millet Bénédictin de Saint Denis en France, exagére beaucoup cette faute de nôtre Analiste, dans la page 156. *Discussionis*, &c. *cap.* 4. [*Voïez tome* 3. *page* 295. *ligne* 25.]

Un de mes amis m'a raconté, qu'un jour passant par le Cloître de Saint Germain de l'Auxerrois à Paris, il aperçût sur la Boutique d'un Libraire un Martyrologe Romain, & que l'aïant examiné il trouva que c'étoit un de ces premiers exemplaires de Baronius, imprimé à Venise en 1587. Ravi d'une si heureuse rencontre, il demanda au Libraire ce qu'il vouloit de ce Livre; le Libraire qui remarqua de la joïe dans l'acheteur, lui dit que son prix étoit de quatre francs, celui-ci lui donna un

écu

écu & l'emporta. Il m'a protesté que si on lui en avoit demandé deux Louis d'Or, il les auroit donnez avec plaisir. Ce Livre avoit apartenu aux Jésuites, comme il paroissoit par la premiére page, où il y avoit écrit de la main du Pere Sirmond, dont l'écriture n'étoit pas inconnuë à mon ami, *Ex Libris Collegii Claromontani Societati Jesu.* On a crû que les Jésuites s'étant défaits de leurs Livres doubles, comme cela se fait d'ordinaire pour décharger les Bibliotéques, celui-ci s'étoit trouvé parmi les autres.

Il est remarquable que dans l'Edition de Cologne de l'année 1603. on n'a pas eu le soin de corriger la table de ce Martyrologe, comme on a corrigé le corps du Livre, où l'on trouve encore ces mots : Xynorides Martyr Antioch. 24. Janu.

Il y a une pareille bévûë à celle de Baronius dans le Bréviaire d'Amiens. Elle se trouve dans la seconde leçon de Saint Firmin Martyr au 25. Septembre. Il y est parlé d'un Auxilius Evêque d'Angers, qu'on revére comme un grand Saint, mais qui ne fit jamais qu'aux yeux de ceux qui par

ébloüissement ont lû *Auxilio Præsule* pour *Auxilio Præsulis.* [*Voïez tome 3. page 296.*]

Je finirai ce Recuëil tiré de divers Auteurs, par une bévûë grossiére qui me tombe sous les mains en lisant les Notes de M. le Moine *ad Epistolam S. Barbabæ.* Elle est d'un homme docte que ce Critique ne nomme point, qui a eu la simplicité de prendre un *Aqueduc*, qui portoit l'eau du Lac nommé *Sabbathinus* dans l'Eglise de Saint Pierre de Rome; pour une aumône qui se faisoit autrefois réglément le Samedi avant Pâques dans cette Eglise. *Forma*, dit M. le Moine, *sumitur pro canone & norma sumitur etiam pro figura quadam ad aliquid continendum apta & efformata. Quod ansam præbuit viro docto turpiter impingendi. Nam cùm legisset apud Anastasium vel Gulielmum in vita Hadriani Papæ formam sabbathinam spatio viginti annorum, nimis contractam, & tandem restitutam fuisse, joculari certe errore existimavit Eleemosynam sabbathi antepaschalis hîc memorari, quæ secundum canonem & formam fieret, quæ cùm longo temporis spatio in desuitudinem abiisset*

in maximum pauperum damnum & detrimentum, fuerit tandem ad pristinum statum postliminio restituta. Quo certè nihil ineptius poterat excogitari. Nam agitur ibi de forma, tubo, canali, aquæductu, quo ex sabbathino lacu & fluvio, hodie Lago di Braxiano, *vel*, d'Anguilara, *aquæ in Ecclesiam B. Petri decurrebant & devolvebantur, in usum balneorum & Ecclesiæ cultum & ornatum.*

A des choses si tristes arrivées à des grands hommes, il en faut joindre une fort plaisante de la façon d'un Officier de la Cour de Rome qui n'étoit pas illustrissime par sa science & ses lumiéres. Un Procureur défendant la cause d'un particulier devant M. Raggi Auditeur de la Chambre Apostolique, cita le Code, & le donna pour garand du bon droit de sa partie. L'Auditeur ordonna sagement que ce Code qu'il prenoit pour un faux témoin, seroit sommé de comparoître, & commanda sur l'heure aux Sbires de l'aller saisir au corps chez l'Avocat où le Procureur disoit qu'il se trouvoit. Cette procédure de M. Raggi n'alloit pas moins qu'à faire pendre ce misérable

Code, ou à l'envoïer aux Galéres. La Justice se transporta dans la maison de l'Avocat, & le Code fut mis entre les mains des Sbires, qui croïant que c'étoit un Livre défendu, le portérent à l'Audience. Mais M. l'Auditeur se voïant trompé, demeura muet & froid comme une statuë, & pensa perdre l'esprit de dépit de se voir moqué de tout Rome, & principalement du Pape Urbain VIII. qui ne pouvoit se lasser d'en rire.

¶ Un homme qui mangeoit autant que six, se presenta à Henry IV. dans l'espérance que ce grand Prince lui donneroit dequoi entretenir un si grand talent. Le Roy qui avoit déja entendu parler de cet illustre *Comestor*, lui demanda si ce qu'on disoit de lui étoit vrai, qu'il mangeât autant que six? Oüi, Sire, répondit-il. Et tu travaille à proportion, ajoûta le Roy? Sire, repliqua-t-il, je travaille autant qu'un autre de ma force & de mon âge. Ventre-Saint-Gris, dit le Roy, si j'avois six hommes comme toi dans mon Roïaume, je les ferois pendre: de tels coquins l'auroient bien-tôt affamé.

¶ *Marianus Socinus* savant Juris-

consulte de la famille des Socins Auteurs du Socinianisme : *aliquando interrogatus, cur minus post conjugium quam antè ille libris litterisque incumberet, respondit : Quia uxorem duxi. Dicentique, etiam Socrates uxoratus fuit, cur non & ille Philosophiæ studia aspernatus ? Xantipe, ait, morosa erat & deformis : mea autem proba & forma decenti.*

Les deux Valois s'avisérent de se marier dans leur vieillesse ; & l'on fait dire à l'un d'eux dans le *Valesiana*, qu'à peine les Savans ont pris femme, qu'il faut laisser les Livres, sur tout si c'est une femme comme celle de Paquier Auteur des *Recherches de la France*, laquelle par ses continuelles crieries, obligeoit son mari de crier comme elle, & sur le même ton. Les Valois plus heureux, trouvérent des femmes, dont la compagnie bien loin de les distraire des belles Lettres, les y enfonçoient encore davantage.

La femme du jeune Pline l'aidoit dans ses études, & tenoit la lampe pendant qu'il écrivoit ses beaux Ouvrages. Son attention à me plaire, dit-il, en « parlant de cette Dame, lui fait tour- «

» ner toute son inclination du côté de
» la Litterature. Elle a continuelle-
» ment mes Ouvrages entre les mains,
» elle ne cesse de les lire, elle les
» aprend par cœur. Vous ne pouvez
» vous imaginer, ni son inquiétude
» avant que je plaide, ni sa joie aprés
» que j'ai plaidé. Elle charge toûjours
» quelqu'un de venir en diligence lui
» aprendre quels aplaudissemens j'ai
» reçûs, quel succés a eu la cause.
» S'il m'arrive de lire une Piéce en
» public, elle sait se ménager une pla-
» ce, où derriére un rideau elle écou-
» te avidement les loüanges qu'on me
» donne. Elle chante mes Vers, &
» fait redire à sa Guitarre ce qu'expri-
» me sa voix.

M. d'Acier & Madame d'Acier, s'entendent bien dans leurs études: mais aprés tout, deux ou trois exemples comme ceux-là, ne doivent pas obliger les Savans de se mettre au hazard de trouver des Xantipes, dont tout le monde est semé. L'épouse d'un savant Arabe disoit qu'elle avoit plus de jalousie des Livres de son mari, que de ses maîtresses.

¶ *Agnus Benignus* Sanrey né à Lan-

gres ſur la Paroiſſe de Saint Martin, étoit ſi pauvre, qu'il fut obligé pour gagner ſa vie, de garder les moutons d'un Boucher juſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Entre ſes compagnons, il s'en trouva un qui ſachant lire & faire des jaretiéres & des cordons de chapeau avec de la laine qu'il arrachoit ſur le dos des moutons, lui aprit à lire & à faire ſon petit métier. Se voïant grand, il revint à la Ville, & fut valet de M. Medard Avocat du Roy. Ce pauvre garçon étoit pieux; & lorſqu'on l'envoïoit à la Meſſe, il alloit à ſa Paroiſſe de S. Martin, où il prenoit plaiſir à chanter, aïant la voix belle, & la mémoire ſi heureuſe, qu'il retenoit aiſément tout ce qu'il chantoit. La place du Clerc-d'œuvre étant vacante, le Curé & les Chapelains ſollicitérent Sanrey de prendre cette condition. Il s'en excuſa long-tems, diſant qu'à peine il ſavoit lire, & que les enfans qui l'avoient vû garder les moutons, ſe moqueroient de lui. A la fin il ſe laiſſa gagner par les perſuaſions d'un Chapelain qui l'aimoit, & fut deux ou trois jours dans la Sacriſtie ſans oſer ſortir; les petits enfans dés

qu'il paroiſſoit, courant aprés lui & lui faiſant la guerre. Ce bon Chapelain lui aprit à prononcer le Latin, afin qu'il chantât correctement ; & comme il s'aperçut qu'il étoit fort intelligent, il lui conſeilla d'aprendre les Rudiments. De-là il paſſa au Deſpautére, & au bout de deux ans, il compoſoit des thémes que le Chapelain lui corrigeoit.

Il y avoit une petite chambre ſous l'horloge de l'Egliſe, où *Agnus* couchoit ; & parce qu'il n'avoit pas le moïen d'avoir de l'huile pour étudier durant la nuit, il deſcendoit dans l'Egliſe, & à la lueur de la lampe qui brûloit devant le Saint Sacrement, il liſoit & compoſoit. Et quand il étoit accablé de ſommeil, il ſe couchoit & dormoit ſur un tas de meubles de rebut.

Il y avoit dans la Ville des Eccléſiaſtiques qui enſeignoient le Latin. On envoïa Agnus âgé de vingt & un an, étudier ſous ces Meſſieurs ; & pour lui rendre la choſe plus facile, un autre en ſon abſence faiſoit ſes fonctions de Clerc. Au bout de deux ans il entra en Rhétorique, & l'aïant achevée, il l'en-

ſeigna publiquement ſur la parole que M. Facevet Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale donna à Meſſieurs de Ville, qui gageoient le Collége, qu'Agnus étoit trés-capable de remplir cette Chaïre d'éloquence.

M. Facevet voïant le progrés que ce pauvre garçon faiſoit dans les Lettres, l'envoïa à Lyon, & l'adreſſa au fameux Théophile Raynaud, qui lui trouva une condition aſſez avantageuſe pour étudier commodément en Philoſophie & en Théologie. Ce ſavant Jéſuite lui prêtoit des Livres d'érudition & de pieté, dont il ſe nouriſſoit le cœur & l'eſprit. Aprés ſes études, il prit le Soudiaconat, & prêcha dans les Villages circonvoiſins. Les Curez de la Campagne le chériſſoient, & rendoient un fidéle témoignage à ſa vertu & à ſa capacité : ce qui donnoit bien de la joie au Pere Théophile, voïant que le doigt de Dieu étoit ſur cet Eccléſiaſtique.

Agnus ſe fit Prêtre, & ſe rendant de jour en jour plus habile, le feu Roy étant à Lyon & toute la Cour de Savoye, il prêcha devant la Reine Anne d'Autriche qui lui fit donner un Brevet

de Prédicateur ordinaire & un d'Evêque, avec promesse de reconnoître son mérite à la premiére occasion. Ses amis lui conseillérent de suivre la Cour; mais étant tombé de cheval trois fois de suite dans le chemin, il crût que Dieu ne l'apelloit pas dans ce nouveau monde. Il s'en retourna chez son hôte, & poursuivit ses études. Quelques tems aprés, parvenu au sommet de la science, le Pere Théophile l'envoïa à Beaune disputer la Théologale de cette Eglise qui étoit vacante. Il l'emporta sur quinze ou seize compétiteurs, tant par la force de ses Prédications, que par sa rare & surprenante érudition.

Pendant qu'il étoit Théologal, un des Collateurs des Chapellenies de Saint Martin lui conféra une Chapelle, ce qui l'obligea de revenir à Langres, & d'y résider. Il est mort, & à souhaité d'être inhumé sous la lampe de l'Eglise, où il avoit fait ses prémiéres études.

M. de Sanrey jusqu'à ce qu'il fût Théologal, avoit passé sa vie dans la tranquillité que donnent les occupations du Cabinet; mais cette tranquilité fut troublée par un malheur qui

arriva dans sa famille. Sa sœur avoit épousé un Charon, qui étant mort d'apoplexie, la pauvre femme fut accusée d'avoir étouffé son mari. Le Présidial de Langres lui fit son procés, & la condamna à la mort. A cette fâcheuse nouvelle, M. de Sanrey se retira à Paris, pour se dérober à la honte qui rejaillissoit sur lui de ce crime suposé. Un Lyonnois de ses amis qui le rencontra dans cette grande Ville, lui demanda ce qui l'y amenoit : il dit que c'étoit la curiosité. Voudriez-vous, ajoûta cette ami, y prendre de l'emploi ? trés volontiers, repliqua Sanrey; mais à condition que vous ne direz à personne qui je suis. Son ami le lui aïant promis, il fut reçû à Saint Paul en qualité de Chapier. Un jour comme il conversoit avec les Vicaires de cette Paroisse, qui étoient Bacheliers de Sorbonne, il les poussa avec tant de vigueur sur un point de doctrine, que le bruit en étant venu aux oreilles du Curé, il le fit manger à sa table, & l'obligea par des témoignages d'estime & de bonté, à lui déclarer la cause de sa retraite. Le Curé qui étoit Conseiller au Parlement & qui avoit un

frere Président, emploïa tout son crédit pour faire examiner l'apel de la sœur de Sanrey, laquelle fut trouvée innocente, & renvoïée absoute tout d'une voix.

Le savant & illustre M. le Président de Mêmes, qui avoit oüi parler du Docteur de Sanrey, desira de le voir; car c'étoit l'inclination de ce grand Magistrat, de rechercher les gens de Lettres. Il ne pût épuiser Sanrey, & aprés quinze jours de conférence, il dit qu'il le reconnoissoit pour un des plus savans hommes du siécle. Et parce que les libéralitez de M. de Mêmes, accompagnoient toûjours le cas qu'il faisoit du mérite, il donna trente pistoles à nôtre Docteur, & le renvoïa chez lui.

M. l'Abé de la Riviere étant venu à Langres prendre possession de cet Evêché, auquel il étoit nommé par le Roi; le Maire de la Ville qui avoit gagné le cœur de ce Prélat par la belle dépense qu'il fit à son entrée, lui parla de Sanrey comme d'un prodige de science & d'érudition. Le Prélat ami des Savans, le fit venir, & pour l'éprouver, lui mit en tête un trés-ha-

bile Docteur de Paris, qu'il avoit amené avec lui. Sanrey eut tant d'avantage sur ce Docteur, que le Prélat lui donnant la préférence, jura qu'il n'avoit jamais oüi homme parler avec tant de doctrine & de solidité. Mais ne se contentant pas de cette épreuve, il lui dit : Je n'ai pour toute Bibliotéque que sept ou huit Manuscrits in-folio, qui sont sur ma table ; J'y ai fait ramasser ce qu'il y a de meilleur dans nos principaux Auteurs, je vous prie de m'en dire vôtre sentiment. On aporta un de ces Volumes, & à l'ouverture, M. de Sanrey s'étant arrêté à un Passage de Tertulien, dit que le Collecteur s'étoit trompé, & dévelopa si bien la pensée de ce Pere, que tout le monde en fut surpris & charmé.

M. de Sanrey savoit parfaitement le Grec & le Latin, & n'ignoroit pas l'Hebreu. Outre toute l'érudition classique, il possédoit le sublime de la Philosophie & de la Théologie. Il avoit lû tous les Peres, & entr'autres Saint Augustin avec tant d'exactitude, qu'il sembloit être imprimé tout entier dans son esprit. Il avoit la mémoire si heu-

reuse, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qu'il avoit apris ; & citoit jusques aux pages & aux lignes des Livres qu'il avoit lûs.

Il est mort la plume à la main, lorsqu'il écrivoit par l'ordre de son Evêque, sur les matiéres de la Grace, qui faisoient alors tant de bruit. Il fit imprimer à Paris en 1643. un Traité savant & curieux, intitulé : *Paracletus, seu de recta illius pronuntiatione.* Ce Livre est rare, & ne se trouve guére que dans les Cabinets de quelque particuliers.

A l'arrivée de M. de la Riviere, M. de Sanrey dédia à ce Prélat la premiére partie d'un Livre in 4° imprimé à Langres par Jean Boudrot, sous le titre de *Jubilus Ecclesiæ Triumphus.* Il reste à mettre sous la presse quatre Parties pour avoir l'Ouvrage parfait, qui est entre les mains d'un Ch.... qui se promet de le retirer de l'obscurité, & d'en faire un present au Public.

Il se trouve chez M.... Conseiller-Doïen du Présidial de Langres, âgé de quatre-vingt-quatre ans, en cette presente année 1699. 22. Février, un autre Manuscrit de la composition de

M. de Sanrey, qui porte pour titre *Tetramonologia. Hoc est Quatuor Evangelistæ, uno velut ore orationis contextu & ordine, universam Christ. Opt. Max. Historiam exprimentes; meridianâ luce lucidius.*

Les amis de M. de Sanrey lui ont consacré l'Eloge suivant, qui se trouve gravé sur sa tombe dans l'Eglise de Saint Martin de Langres, où il repose.

Siste Viator
Ubi stetit umbra exigua
Magni Viri.
Agnus Benignus Sanrey
Patria Lingonensis,
Linguâ, totius fermè Europæ civis
Officio Sacerdos & hujus Ecclesiæ Capellanus:
Qui obscurus, ut multi; Claruit, ut pauci;
Et quidem templi hujus lampade:
Ad quam an. æt. XXI. inops & rudis posuit de nocte Tyrocinium
Rhetoricæ, quam biennio post professus est:
Philosophiæ cujus lauream vix dum candidatus; obtinuit,
Theologiæ quam ut emeritus Doctor ornavit.
Hinc purpura à Regina ablata, admisit nihil, præter laborem
Præconis nempè Sacri apud Regem;
Theologi apud Belnense. Capitulum;
Primarii apud Lingonenses;
Censoris Librorum apud Clerum.

Verbo dixerim
Nihil præter vivam & spirantem totâ Galliâ
SS. Patrum Imaginem,
Quorum plurimos Majestate referebat;
Doctrinâ, Libris & facundiâ, omnes.
Abi jam, memor Benigni in omnes Sacerdotis;
In vivos monitis, in ægros exemplo, in pauperes facultatibus,
In agonisantes, institutâ quot annis S. Josephi agonotetæ celebritatis
Obiit XV. *Octob. ætatis an.* lxx.
Christi M. DC. LIX.

Comme il ne faut rien perdre de ce qui appartient aux grands Hommes, je donnerai ici un Mémoire que M. de Sanrey dressa un peu avant sa mort, pour servir d'instruction à ceux qui voudroient faire imprimer ses Ouvrages.

» Afin de faire servir tout ce que
» j'ai fait contre le Livre du P. Bagot
» & ses adhérans, il faut commencer
» dés le I. Chap. de la IV. Partie, qui
» est des Moines; & avant que de fai-
» re ce que je dis touchant leur devoir
» à chanter, il faut réfuter ce qu'il dit
» de nous autres, nous appellant *An-*
» *ti-Réguliers*, *Anti-Moines*, *&c.* puis
» ajoûter ce que je dis de la sainteté
des

des Moines & du mot de Religieux, «
&c. «

Le second Chapitre doit être du « nombre des ordres de l'Eglise, com- « me j'ai déduit briévement au Chapi- « tre *Breviculus* donné à Monsieur de « Langres où il en faut demeurer à la « Tonsure, & y rapporter tout ce que « je dis ailleurs du *Psaltr.* continuant « par articles ce que je dis *de assistiis* « *Cantoribus*, *Pueris phonacis*, *Cho-* « *rialibus*, *&c.* & même de la séan- « ce & posture au Chœur. Puis il faut « retourner pour l'autre Chapitre à la « division du Sacerdoce en deux Clas- « ses; & avant que de l'expliquer, il « faut faire un Chapitre des Chor-Evê- « ques: quoi fait, il faut commencer « un autre Chapitre *de Episcopis*, *Pa-* « *triarchis*, *&c.* comme ils sont déduits « dans le même *Breviculus* de M. de « Langres, & ajoûter que c'est pour « faire voir au P. Bagot le tort qu'il a « de nous appeller *Aëriens*, *&c.* & « que c'est lui & les siens qui vou- « droient être, avec la belle histoire « qu'ils citent, *si fuissem de numero* « *Episcoporum*, *&c.* & ajoûter, *Sanc-* « *tos Episcopos, in primis quorum fre-* «

» *quentasse, suasquè in celebrando Christi triumpho partes omnium diligentissime sustinuisse : idque editiori loco, ut vidimus, sedentes ; nec opus est in his referendis immorari : cùm qui fuerunt in Ecclesia eminentiores, hi hac in parte sese diligentiores exhibuerint, ut patet in Gregorio Magno, Ambrosio, Augustino, Basilio, &c.*

» *Notum est sanctum Thomam Cantuariensem Pontificem in celebrandis vespertinis horis obiisse. Monet autem nostra Diœcesis ne silentio prætereamus sanctum Gregorium Lingonensium Episcopum, sumatur Historia ex Breviario.*

» Puis il faut commencer le Chapitre *de Canonicis*, tel que je le fais, & faire voir aprés Denis le Chartreux, comme ils étoient emploïez au commencement au soin & à l'instruction des ames dans les Villes.

» Puis il faut commencer un Chapitre des Curez. *Ecce iterum*, comme il est marqué ; & là il ne faut pas omettre combien de fautes fait Bagot au douziéme de ses Chapitres, ainsi que j'ai remarqué ; & ajoûter

que comme Optat Milevitain, l. 2. «
dit être contraint par ſon adverſaire «
de commencer autrement qu'il ne «
feroit ; ainſi Bagot nous oblige-t-il «
à commencer par ſon douziéme «
Chapitre avant que de venir à ce «
qu'il allégue de Saint Thomas. Et «
particuliérement nous oblige à fai- «
re un bref Traité *de Chor. Epiſcopis.* «
Il faut ajoûter parlant des de- «
voirs principaux des Curez, le pe- «
tit Traité *du Prédicateur* qu'il faut «
faire par les quatre cauſes efficien- «
tes, &c. «
En la cinquiéme Partie faiſant «
voir les devoirs des Peuples à l'E- «
gliſe, faut faire voir l'excellence de «
la Meſſe par l'Octave du Saint Sa- »
crement, puis les obligations à oüir «
la Meſſe de Paroiſſe contre Bagot, «
&c. «
Puis venir au Bâtême & aux au- «
tres Sacremens, principalement à «
la Pénitence, où il faut réfuter «
Bagot touchant la Confeſſion de Pâ- «
ques, & le Canon *omnis utriuſque ſe-* «
xus, &c. «
J'oubliois qu'il faut retrancher tout «
ce qui ſe poura là où je m'étends un «

» peu trop ſur la vie des Curez, com-
» me le jeu, la chaſſe, &c. & ſe
» contenter de citer à la marge les
» Canons, même le Concile de Trente
» que je penſe avoir oublié.

» Au reſte il ſuffira de faire imprimer
» la premiére Partie ainſi que Boudrot
» l'a fait, y ajoûtant l'Apologétique.
» Mais pour les autres quatre Par-
» ties je ſouhaite deux choſes. La pre-
» miére, qu'elles ſoient diſpoſées par
» chapitres & articles comme j'ai fait
» la ſeconde Partie; la ſeconde cho-
» ſe, que les citations ſoient inſérées
» dans le Texte, tant Grecques que
» Latines, à la réſerve de quelques-
» unes, comme quand elles ſont trop
» longues, ou qu'il s'en trouve plu-
» ſieurs de ſuite; par exemple, quand
» il faut citer la page de Bagot ou d'au-
» tres.

» Sur tout je ſouhaite que le Trai-
» té que j'ai fait *de la Tonſure*, ſoit
» bien digéré & diſtingué par arti-
» cles: car il eſt utile & curieux:
» même touchant les barbes du tems.

¶ M. l'Avocat Général Talon, depuis Préſident à Mortier, dit dans une Harangue à la Saint Martin, aprés

avoir vespérisé les Procureurs selon la coûtume, qu'il ne prétendoit pas confondre tous les membres de ce Corps; qu'il y avoit des Procureurs fripons, mais qu'il y en avoit aussi de tres-honnêtes gens; que ce qu'il y avoit de plus grand dans la Robe & dans le Ministére sortoit de Procureurs, & que lui-même en étoit sorti. Cet aveu sincére lui fit bien de l'honneur dans le Bareau, quoiqu'il ne fut pas au goût de quelques Robes rouges.

M. de Franquetot Président à Mortier dans le Parlement de Normandie étoit bien Gentilhomme & le portoit aussi haut qu'aucun autre de sa qualité, cependant il ne méconnoissoit point ses parens; & quand il venoit chez nous en Basse-Normandie, il ne manquoit point d'aller visiter les petits Juges & les petits Gentilshommes à Liévre ses parens, de les régaler & de les traiter hautement de *Cousins*. Cela lui attiroit l'amour & l'estime de tout nôtre Canton. [*Voïez tome 3. page 297.*]

¶ Un de mes amis m'avoit invité d'aller passer les vacances à une jolie Maison qu'il avoit dans cet endroit de

la Brie, qu'on appelloit autrefois le Paradis des Partisans. J'y trouvai bonne compagnie, & des gens de distinction, entr'autres un Gentilhomme Italien nommé Monsignor Agostino Forari, qui étoit Somnanbule; c'est-à-dire, qui faisoit en dormant les actions ordinaires de la vie, qu'on fait quand on veille. Il ne paroissoit pas avoir plus de trente ans, homme sec, noir, d'une mélancolie trés-enfoncée & d'un esprit froid, mais pénétrant & capable de sciences les plus abstraites. Les accés de son déréglement le prenoient d'ordinaire dans le decours de la Lune, & plus fortement durant l'Automne & l'Hyver que pendant le Printems & l'Eté. J'avois une curiosité étrange de voir ce que l'on en racontoit; & j'étois convenu avec son Valet de Chambre, qui m'en disoit des merveilles, qu'il m'avertiroit quand il feroit ce plaisant manége.

Un soir sur la fin d'Octobre, aprés le souper on se mit à joüer à divers jeux, le Seigneur Agostino joüa comme les autres; se retira ensuite & se coucha. Sur les onze heures le Valet de Chambre nous vint dire, que son

Maître feroit Somnanbule cette nuit-là, & que nous vinssions le voir & l'observer. Je le regardai long-tems le flambeau à la main. Il étoit couché sur le dos & dormoit les yeux ouverts, mais fixes & sans aucun mouvement, ce qui étoit la marque assurée de son accés, à ce que l'on disoit. Je lui maniai les mains qu'il avoit trés-froides, & le pouls qui étoit si lent, que son sang sembloit ne pas circuler. Nous joüâme au trictrac en attendant l'ouverture de cet Opéra. A minuit ou environ, le Seigneur Agostino tira brusquement les rideaux de son lit, se leva & s'habilla assez proprement. Je m'aprochai de lui, & lui aïant mis le flambeau sous le nez, je le trouvai insensible avec les yeux toûjours ouvers & immobiles. Avant que de mettre son chapeau, il prit son baudrier qui étoit pendu à la quenoüille du lit, & dont on avoit ôté l'épée de crainte d'accident; car quelquefois ces Messieurs les Somnanbules frapent comme des sourds à tort & à travers. En cet équipage le Sieur Agostino fit plusieurs tours dans la chambre, s'aprocha du feu, se mit dans un fauteüil, & peu

aprés entra dans un cabinet, où étoit ſa valiſe. Il y chercha long-tems, renverſa tout ; & aïant remis les choſes en bon ordre, il ferma la valiſe & mit la clef dans ſa poche, d'où il tira une lettre qu'il mit ſur le bord de la cheminée. Il gagna la porte de la chambre, l'ouvrit & deſcendit l'eſcalier. Quand il fut au bas, un de nous autres étant tombé rudement, le Seigneur Agoſtino parut s'épouventer & redoubla le pas. Son Valet nous avertit de marcher doucement & de ne point parler ; parce que, quand le bruit qui ſe faiſoit proche de lui, ſe mêloit à ſes ſonges, il devenoit furieux & couroit quelquefois de toutes ſes forces, comme s'il étoit pourſuivi.

Il traverſa toute la cour qui étoit trés-grande, & alla droit à l'écurie. Il y entra, careſſa ſon cheval, le brida & ſe mit en devoir de le ſceller : mais n'aïant pas trouvé la ſelle à l'endroit ordinaire, il parut fort inquiété, & comme un homme qui n'a pas ſon compte. Il monta à cheval & galopa juſqu'à la porte de la maiſon qu'il trouva fermée. Il deſcendit de cheval, & aïant pris un caillou il fra-

pa

pa à coups redoublez contre l'un des batans. Aprés plusieurs efforts inutils il remonta sur son cheval, le conduisit à l'abrevoir, qui étoit à l'autre bout de la cour, le fit boire, l'alla attacher à un poteau, & s'en revint au logis fort tranquillement. Au bruit que les Valets faisoient dans la cuisine, il devint plus attentif, s'aprocha de la porte, & mit l'oreille au trou de la serrure. Puis passant tout d'un coup de l'autre côté, il entra dans une sale basse où il y avoit un Billard. Il fit plusieurs allées & venuës autour du jeu, & toutes les postures d'un joüeur. De là il alla mettre les mains sur un Clavessin, dont il joüoit assez bien, & y fit un peu de desordre. Enfin aprés deux heures d'exercice, il remonta à sa chambre, & se jetta tout habillé sur son lit, où nous le trouvâmes le lendemain à neuf heures du matin en la même posture que nous l'avions laissé. Car toutes les fois que son accés le prenoit, il dormoit huit & dix heures de suite. Son Valet nous dit qu'il n'y avoit que deux moïens de faire cesser ses accés, l'un de le chatoüiller fortement à la plan-

te des pieds, & l'autre de ſonner du Cors, ou de joüer de la Trompette à ſes oreilles.

¶ Le Pere Mabillon dans la Relation de ſon Voïage d'Italie, nous avoit promis de nouvelles preuves pour confirmer ce que les Peres Bénédictins ont dit tant de fois, que l'Abé Geſſen eſt l'Auteur du Livre incomparable de *l'Imitation de Jeſus*. Je ne ſai pourquoi ce Pere ne s'eſt point acquité de ſa promeſſe. Il ne le pouvoit faire que fort avantageuſement pour le Public, lui qui fait ſi bien toutes choſes. En attendant qu'il parle, je donnerai ici le Mémoire d'un ſavant curieux, grand rechercheur d'anciens Manuſcrits touchant une découverte qu'il a faite ſur cette matiére.

» Dans un Manuſcrit in quarto qui » ſe garde dans les Archives de la » Chartreuſe du Parc au païs du Mai- » ne, ſont pluſieurs Traitez de piété » écrits de diverſes mains, mais dont » les caractéres ſont aſſurément du » quinziéme ſiécle. Entre ces Traitez, » il y a le premier Livre de *l'Imitation* » *de Jeſus*, à la fin duquel j'ai lû ces » mots : *Explicit liber Dei, qui nun-*

cupatur, *Qui sequitur me : quem* «
composuit quidam Religiosus ordinis «
Cartusiensis pro omnibus Religiosis «
& Presbyteris Deo devotis. Le nom «
du Copiste se trouve à la fin d'un «
autre Traité qui est dans le mê- «
me *Codex*, où je lûs encore : *Scrip-* «
tum per fratrem Johannem Paumerii «
anno millesimo quadringentesimo se- «
xagesimo. Et dans les Cartes ori- «
ginales du Chapitre Générales des «
Chartreux de l'année 1476. on «
trouve, *obiit Dominus Johannes* «
Pomerii Monachus Professus domus «
Parci. «

L'extrait d'une Lettre écrite par «
un Religieux du Parc en l'année «
1658. à Dom Augustin Vincent Re- «
ligieux de la Chartreuse de Roüen, «
l'un des plus savans hommes de «
Normandie, porte que ce Traité «
de *l'Imitation* a pour titre, *Liber* «
optimus qui nuncupatur. Qui sequitur «
me, & qu'il est divisé en 35. Cha- «
pitres qui composent les deux pre- «
miers Livres dans les Editions. «

On garde dans la Chartreuse de «
la Capelle en Flandres un Manus- «
crit, où il y a quelques Traitez «

» composez par Dom Henry Calkar
» Profés de la Chartreuse de Cologne,
» & auparavant Docteur de Paris,
» qui mourut *circa annum* 1408. &
» dans ce Manuscrit se trouvent les
» trois premiers Livres de l'Imitation,
» *sub nomine cujusdam Cartusiensis, sed*
» *ipsum non nominabat*, disent les Mé-
» moires.

¶ A mon arrivée de Bruxelles à Paris, j'eus une visite de Barbin Libraire fameux. Je lui demandai ce qu'il y avoit de nouveau, & il me presenta un Livre intitulé M. A. N. N. Je lui dis que j'avois vû ce Livre en Flandres, & qu'il étoit vieux pour moi. Vieux pour vous, Monsieur, répondit Barbin; & il n'y a pas quinze jours qu'il est imprimé? Mais vieux ou non, c'est un excellent Livre, & dont mon Correcteur homme d'une érudition profonde, fait grand cas. Il est de la façon de N. N. Auteur d'un *Traité de la Lune*, qui est un chef-d'œuvre pour la fine raillerie. Ah, Monsieur Barbin, lui dis-je, vous gâtez tout en me citant ce froid Ecrivain; son Livre m'est insuportable. Quoi insuportable à cause de son extrême froideur, re-

pliqua Barbin ; & c'est en cela , continua-t-il avec un soûris moqueur , qu'il est incomparable ; & que son Auteur a donné une illustre marque de son rare jugement , comme je l'ai apris de ces Messieurs les beaux esprits, qui remplissent tous les jours ma boutique , & à qui j'ai l'obligation de mes petites lumiéres. Je ne doute pas Monsieur Barbin , repris-je , que vous n'aïez beaucoup profité à cette Ecole , & que vous n'aïez des connoissances que les autres n'ont pas. Ne vous en moquez point, Monsieur, dit-il en colére , non seulement j'ai profité de la conversation de ces Messieurs ; mais j'oserai dire qu'à force de m'aprocher de ces Héros du Parnasse , il est passé quelque chose de leur esprit dans ma tête : je le dis en rougissant ; mais enfin cela est vrai. Comment s'est fait cette transfusion , Monsieur Barbin , repliquai-je , vous m'obligeriez de me l'aprendre ? Monsieur , me dit-il en ôtant son chapeau , vous êtes Philosophe ; & en cette qualité je vous révére. Vous devez donc savoir mieux que moi , que comme il y a une matiére magnétique qui tourne per-

pétuellement autour de l'Aimant, laquelle attire le fer & le rend Aimant bon gré malgré, en entrant subtilement dans ses écroux, il y a aussi des esprits volatifs, qui sortent perpétuellement des grands esprits & vont se ficher dans les cervelles tendres & capables de recevoir leurs impressions. En vérité Monsieur Barbin, repris-je, vous me charmez, & je vous saluërai à mon tour, en qualité de *Phenix des Philosophes.* Ce que vous dites est tout-à-fait nouveau; & cela s'apelle à pur & à plein, une précieuse découverte. Je vous en ai obligation, & dorénavant plus que jamais, je me froterai à la Robe des Docteurs: car j'ai la passion de devenir savant en peu de tems & à peu de frais. Mais vôtre principe, Monsieur Barbin, ne s'étend-t-il point encore plus loin que vous ne dites; & ne se rencontre-t-il point de ces esprits volatils parmi les Livres & dans les Bibliotéques? Car il m'est arrivé souvent qu'en remuant les Livres de mon cabinet, j'ai senti comme une odeur de science qui m'a saisi; & l'année derniére me trouvant dans la Bibliotéque de M. Colbert,

je vis en un moment des gens qui ne ſont pas de grands Clercs, devenir Doctes, parler toutes ſortes de Langues, & dire mille belles choſes qu'ils n'avoient point apriſes. Je ne ſai pas cela, me répondit Barbin; mais peut-être étoit-ce la preſence de M. l'Abé Baluze, qui cauſoit ce Miracle; car il ne reſpire que ſcience & érudition. Peut-être (dis-je) que cela eſt de la ſorte : mais revenons à nos moutons, Monſieur Barbin, ils ſont à cette heure bien loin, s'ils ont toûjours marché.

Je dis donc, reprit Barbin, que l'Auteur que je défends, a dû être froid; parce que ſuivant les régles du jugement le plus exact, il a dû écrire par *Analogie*. Vous m'entendez bien je m'imagine? Non Monſieur Barbin, répondis-je, peu accoûtumé comme je ſuis aux mots rares, je n'entends point ce que vous voulez dire. Voici reprit Barbin ce que c'eſt.

N. N. aïant entrepris de parler du Païs de la Lune, a dû ſelon l'analogie des choſes, écrire d'un ſtile convenable à ſon ſujet. C'eſt bien dit, interrompis-je. Or, reprit Barbin, la

Lune eſt une région trés-froide, comme tous les Aſtronomes & les meilleurs faiſeurs d'Almanacs l'avoüent ; donc N. N. a dû écrire d'un ſtile froid, en traitant d'un Païs auſſi froid qu'eſt la Lune. Mon Dieu, Monſieur Barbin, dis-je, que vous raiſonnez juſte ! vous emportez la piéce, & j'avouë que vôtre Auteur entend parfaitement la méthode Analogique, & que par ce biais, il eſt arrivé au point ſublime de faire un Livre d'une froideur comparable à celle de la Lune.

Néanmoins, Monſieur Barbin, repris je, ſi vôtre régle eſt véritable, comment un homme auſſi judicieux que N. N. aïant entrepris de répondre aux L. de H. H. qui ſont autant vives que L... le furent jamais, a-t-il répondu à ces L... d'une maniére ſi languiſſante & ſi froide ? Cela s'eſt fait, me repartit Barbin, avec beaucoup de jugement : car vous ſçaurez, Monſieur, que depuis ſoixante ans que les F. F. ſe mêlent d'écrire, ils l'ont toûjours fait d'un ſtile vif & avec un feu d'eſprit qui deſole tout le monde : Que faire pour éteindre ce feu ? Quoi ! jetter de l'huile deſſus pour l'entrete-

nir & le rendre encore plus ardent ? point du tout. Quoi donc ? il faloit pour éteindre tant de chaleur, lui opoſer un froid comme celui de mon Auteur, capable de rafraîchir le Mont Ethna ou le Veſuve. Me comprenez-vous bien, me dit Barbin en me pouſſant du coude ? Oüi, lui répondis-je : vous êtes un admirable homme. Je ne mériterai point vos complimens, me repliqua-t-il, que je ne vous aïe entiérement convaincu, je ne dis pas par mes raiſonnemens, mais par vôtre propre expérience.

Ca, Monſieur, pourſuivit-il, puiſque vous avez lû le Livre de N. N. dites-moi en conſcience en quelle diſpoſition vous êtes-vous trouvé durant cette lecture. D'abord, Monſieur Barbin, repris-je, & dés la cinquiéme ou ſixiéme page, je ſentis un petit friſſon entre les épaules ; un peu plus avant & aprés un quart-d'heure de lecture je me ſentis ſaiſi d'un froid, comme celui qu'on ſent avant l'accés d'une fiévre quarte ; à la fin je tremblai tout de bon, & le froid me pénétrant juſques dans les moëlles, le Livre me tomba des mains. Je m'a-

prochai du feu pour me réchaufer; mais en vain. Il me prit une ſueur froide, & ce ne fut qu'avec une peine infinie que j'arrivai au bout de ma lecture. Voilà en vérité, Monſieur Barbin, comment la choſe s'eſt paſſée. Ah! Monſieur, s'écria-t-il en voulant m'embraſſer, que je ſuis content, & que vous me dites de merveilles. Cela ſeul fait tout l'éloge de mon Auteur, & l'apologie de ſon Livre. Et où touvera-t-on un Ecrivain qui opére de ſi grands Miracles? Jamais le P. R. n'a rien fait de ſemblable. A. A. mord & déchire : P. P. pique vivement : mais nul comme N. N. ne ſaiſit les gens de froid, nul comme lui ne fait ſuer & trembler; lire ſes Livres, c'eſt boire à la *Neve* & à la glace. Adieu, Monſieur; ce mot dit, je me retire.

¶ M. le Duc de la Rochefoucault raporte dans ſes Mémoires, que dans un éclairciſſement fort aigre que M. de Chavigni eut avec M. le Prince de Condé, ce Miniſtre en ſortit avec la fiévre dont il mourut peu de jours aprés.

M. le Prince de Conty aïant maltrai-

té de paroles & même de ses pincettes Sarazin son Intendant, qui l'avoit vendu à N. N.. ce pauvre homme outré de sa disgrace, alla se coucher & n'en releva point.

Varillas raconte dans quelqu'une de ses Histoires, que M. de Thou, étant allé saluër le Roy d'Angleterre Jacques I. dans son Palais à Londres, ce Prince lui fit tant de reproches sur ce que son Pere Jacques Auguste de Thou avoit parlé trop librement de la Reine Marie Stuard dans son Histoire, qu'il en eut la fiévre.

Ces exemples nous aprennent qu'il est dangereux d'avoir à faire aux Grands, & qu'autant qu'il est possible, il ne faut écouter leurs reproches que de fort loin.

¶ Dans l'Eglise de S. Jean à Paris, il y a un Epitaphe bien remarquable d'un Trésorier de l'Epargne conçû en ces termes : *Cy repose Noble homme Alain Veau, celui auquel l'intégrité & fidélité au maniment des Finances sous les Rois François I. Henry II. François II. & Charles IX. a pour heureuse récompense acquis sans envie ce beau titre de* Trésorier sans reproche. *Il dé-*

céda le 10, *de Juin* 1575. Il n'est guéres resté de Financiers d'une si bonne race ; & peu de ces Messieurs vont à S. Jean prendre des cendres d'Alain Veau.

¶ Un homme d'esprit disoit à M. le Surintendant Fouquet : Je ne vous demande pas, Monsieur, l'honneur de vôtre amitié, ce seroit trop pour moi, ni des pensions ou des bien-faits qui pouroient m'enrichir, ni même la grace de vous entretenir tous les jours ; accordez-moi seulement la liberté d'entrer quand il me plaira dans vôtre antichambre. A cette marque de faveur tout le monde croira que j'aurai l'oreille du Maître de la Maison ; & cela m'attirera de la considération dans le Public, & un million de *Placets* & de réverences.

En 1595. le 26. d'Aoust mourut à Paris Antoine Roy de Portugal. Son corps est enterré aux Cordeliers, & son cœur mis en dépôt à l'*Ave Maria*. Rien au monde ne fut capable d'obliger ce Prince à renoncer à sa Couronne. Il passa en Angleterre & vint en France, où il mourut de misére âgé de soixante & quatre ans. Son

Eloge nous aprend pour marque de son grand courage, qu'aprés sa mort ses entrailles étant toutes pouries, son cœur se trouva tout-à-fait sain & entier. *Illud quoque non parvum regiæ magnitudinis argumentum est; quod secto post mortem corpore, omnia ejus viscera tabida ac corrupta inventa sunt, præter cor: quod, quia in manu Dei erat, ab eo incorruptum & illæsum semper servatum fuit.* Ce que ce faiseur d'Eloge attribuë presque à Miracle, est fort naturel. Rioland savant Médecin Moderne, nous aprend dans son Livre de l'Anatomie du Corps Humain, qu'au bout de trois jours le visage d'un homme mort se défigure entiérement; qu'au bout de neuf jours toute la masse du corps se corrompt; mais que le cœur ne commence à se corrompre qu'aprés quarante jours.

¶ Ce Roy malheureux, Antoine de Portugal, a été heureux en une chose qui ne se trouve guéres; c'est que dans son affliction il a eu un serviteur & un ami tendre & fidéle, qui a bien voulu partager tous ses maux avec lui, & qui pour toute récompense de ses

services & de ſon amitié, n'a ſouhaité que d'être enterré aux pieds de ſon cher Maître : *Hunc poſt tot tantiſque oneribus, honorem obtinuit, ſupremâ voce expetitum : ut nullibi oſſa ſua, niſi juxtà regia quieſcerent.* Les Romains auroient dreſſé des Autels à ce Héros en fidélité & en amitié ; c'eſt-à-dire, à Diego Bothei, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour de Portugal, qui tiroit ſon origine des Rois de Bohéme, & eut tant d'attachement à ſon Roy légitime, qu'il ſacrifia à ſon devoir ſa femme, ſes enfans, ſes parens, ſes amis, ſes eſpérances & les avantages qu'on lui offroit, s'il vouloit retourner en Portugal & abandonner ſon Prince.

M. de Vaſſé n'abandonna jamais le Connétable Anne de Montmorency durant ſa diſgrace, & le viſitoit ſouvent.

M. de Bragelonne Chanoine de Paris voulut bien ſe renfermer dans le Château de Vincennes avec M. de Gondi Coadjuteur de Paris, pour le ſoulager dans les ennuis qui ſont inſéparables de la priſon.

Ces exemples me plaiſent : j'en char-

gerois volontiers cette page, si je les trouvois à foison : mais rien de plus rare.

¶ Le Maréchal de Brisac l'aîné manqua le siége de Conis ; & dés ce tems-là on disoit que Conis étoit une Place fatale aux François. *Conis*, ajoûte Brantôme, *failli deux fois par les François, Place seule fée & fatale en ce Païs-là contre la Puissance Françoise.* Enfin Conis pour la troisiéme fois sera dite seule fée & fatale à nôtre Puissance durant ces derniéres guerres.

¶ La maniére la plus ordinaire de compter parmi les Romains étoit par *Sestertius* & par *Sestertium* ; deux mots dont la différence ne se peut conserver en les traduisant en François, puisqu'on ne les peut traduire tous deux que par celui de *Sesterce*. Pour en éviter l'équivoque, l'Abé de Saint Real dans ses Remarques sur les Epîtres de Ciceron à Atticus, se sert des mots même de *Sestertius* & de *Sestertium*. D'autres Ecrivains apellent *Sestertius* le petit Sesterce, & *Sestertium* le grand Sesterce.

Leur principale différence est, que

le *Sestertius* étoit une monnoie en espéce, & le *Sestertium* une somme valant mille piéce de cette monnoie, & non pas une espéce comme le *Sestertius*. J'ai apris d'un excellent homme, dit le même Abé de S. Real, qu'à estimer les *Sestertius* par leur poids, ce qui est sans doute la maniére la plus sûre de les évaluer, elle valoit un sol six deniers & demi de la monnoie de France. Sur ce pied-là le Sestertium valoit quatre-vingt-treize livres quinze sols.

L'opinion commune ne met le *Sestertius* qu'à un sol, ou tout au plus à un sol & demi.

Bourrouë dans son Traité des Monnoies prétend que le petit Sesterce valoit deux sols un denier, & un peu plus de nôtre monnoie. Ainsi cent mille Sesterces feroit plus de dix mille livres.

La petite Sesterce, selon M. d'Ablancour dans un Table, qui se trouve à la tête de sa Traduction de Tacite, ne vaut que dix-huit deniers.

D'autres ont jugé que le petit Sesterce valoit environ deux sols de nôtre monnoie.

Sestertius

Sestertius sive nummus duos asses vel semissem continet. Denarius sive decussis, asses decem. Didrachmus aureus duos denarios.

Sestertium autem valet mille Sestertios, *continetque libras argenti duas cum media, cùm Sestertius tanto æris pondere constet.*

Jam vero ut hæc ad monetam nostram revocentur, sic habeto.

Sestertius sive nummus ex accurata eruditorum hominum excussione æquivalet circiter solidis duobus monetæ nostræ; adeoque mille Sestertii sive mille nummi æquivalent centum Francis.

Centena millia Sestertiûm sive nummum valent decem millia Francorum. Ducenta millia Sestertiûm æquivalent vigenti Francorum millibus. Atque ita numeratur usque ad novem nimirum trecenta, quadringenta, & tandem nonaginta millia Sestertiûm. Nam cùm ad denarium numerum perventum est; hinc usurpatur adverbium & aliquid subauditur. Nempè cùm dicitur Decies Sestertiûm, idem est atque si diceretur Decies centena millia Sestertiûm. Igitur Decies Sestertiûm æquivalent centum millibus Francorum atque ita dein-

ceps. Itaque cum audis Cleopatram Ægypti Reginam uno secundæ mensæ ferculo centies Sestertiûm absumpsiße; dum unionem toto orbe nobilissimum aceto liquefactum absorpsit: intellige eam absumpsiße uno haustu decies centena millia Francorum, quam summum vulgo millionem vocamus.

Hæc de Romanis nummis non de Græcis aut Hebraïcis, cæterarumve gentium intelligenda. Horum verò collatio cum monetâ nostrâ longè diversa est ab eâ, quam Budæus instituit. Spectabat enim ille æstimationem sui temporis, nos recentis hujus temporis indicaturam hodiernumque pretium observamus.

¶ Un homme de néant prenoit dans tous les Actes où il signoit la qualité de *Messire*, *Chevalier*, *&c.* Un de ses parens choqué de cette vanité, lui dit : vous moquez-vous du monde ? ne sait-on pas qui vous êtes, & que vôtre Pere est venu des champs avec des guêtres & des sabots s'habituer à la Ville ? Il n'y a que deux jours que vous êtes sorti de vôtre petit nid, & vous faites le grand Seigneur ? Mon Cousin, répondit le drôle qui avoit de l'esprit, ce que je fais

aujourd'hui ne vaut rien : mais dans cent ans d'ici, il ne se pourra pas païer. Il avoit raison ; car c'est le tems qui fait la plûpart de nos gens de qualité. Avec du bien & de l'effronterie on devient grand Seigneur. On se le fait accroire à soi-même, & enfin aux autres qui en demeurent si persuadez, qu'ils ne peuvent croire autrement, sur tout si on a l'adresse de faire couler sa généalogie prétenduë dans le Dictionnaire Historique de l'incomparable Moreri. On connoît l'origine de ces faux Nobles ; on s'en moque, on en rit, & au bout du compte bon gré malgré, ils se trouvent Gentilshommes comme le Roy ; mais ils ont moins d'Ecus : *Soy Hidalgo como el Rey dineros menos*, dit le proverbe Espagnol.

J'ai lû les Informations qui se firent il y a quelques années durant la recherche de la Noblesse de cette Province ; & j'ai remarqué que de cent Gentilshommes de la nouvelle fabrique, il n'y en a pas six qui aïent mérité leurs Lettres de Noblesse par de véritables services rendus à l'Etat. On y voit quelques Nobles réhabilitez pour

peu de choſes; des gens annoblis pour avoir financé cent ou deux cens piſtoles; & une infinité qui ſont paſſez de la Male-tôte, de la Banque, du Greffe, de l'Election & Recette des Tailles, vrais pepinieres de Nobleſſe, à la qualité de Barons, Comtes, Marquis, &c. *Amicus noſter qui fuit Rana, nunc eſt Rex.*

La plûpart des Maiſons en France ſe font par le négoce ou par l'uſure: elles ſe maintiennent quelque tems par la Robe, & s'en vont par l'épée. Un Seigneur mange ſon bien à l'Armée; ſes enfans chargez de dettes défendent le terrain encore quelque tems par les Procés, leurs Châteaux deviennent des maſures, & leurs deſcendans labourent la terre. Ceux-ci envoïent leurs enfans à Paris chercher fortune. Ces enfans revêtus de toiles ſe rangent ſur le Perron du Palais; & devenus laquais, ils remontent à la place de leurs Peres, quelquefois par degrez & à pas comptez, & quelquefois d'emblée & tout d'un coup. *Sic orbis vertitur tanquam mola.* Ainſi va le monde circulant toûjours & paſſant de la Roture à la Nobleſſe, &

de la Noblesse à la Roture sans discontinuer. Savoir laquelle des deux est venuë la premiére, je m'en raporte à la chanson :

D'Adam nous sommes tous enfans,
La preuve en est connuë,
Et que tous nos premiers parens
Ont mené la charuë :
Mais lâs de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'aprédinée.

¶ En revenant d'Italie, je passai par la grande Chartreuse. Cette admirable solitude se trouve décrite dans un de nos anciens Poëtes Latins en ces termes :

Alpibus aëreis, ubi Graio nomine, vulsæ
Descendunt rupes, nec se patiuntur adiri,
Est locus aris sacer, hunc nive dura
Claudit hiems, caneque ad sidera vertice tollit.
Cœlum illinc cecidisse putes : non solis adulti
Mansuescit radiis, non verni temporis aura :
Sed glacie concreto rigens, hiemisque pruinis
Totum ferre potest humeris minitantibus orbem.

Je demeurai deux jours dans ce desert, où j'eus une assez longue conversation avec le Bibliotécaire, qui étoit un homme savant, & fort ins-

truit des Antiquitez de son Ordre. Il me dit en parlant des Manuscrits dont la plûpart des Chartreuses étoient autrefois remplies, que depuis l'invention de l'Imprimerie, les uns avoient été brûlez par les Hérétiques, les autres donnez ou dérobez, ou enfin négligez à un point, que ce qui en restoit n'étoit pas fort considérable. Il ajoûta que la Chartreuse du Mont-Dieu avoit fait present de la plûpart des siens au savant Abé Jacques de Billy de l'illustre Maison de Pruné, en faveur de son frere Jean de Billy Chartreux de Bourg-Fontaine; & que cet Abé aprés en avoir tiré tout ce qui lui plaisoit, les donna aux Jésuites, qui passoient en ce tems-là pour les gens les plus studieux de tout le monde Chrétien.

Le même Bibliotécaire me raconta que lorsque les Ecossois chassérent les Catholiques de leur Païs, & principalement les Prêtres & les Religieux, ils permirent aux Chartreux d'emporter leur Meubles & leurs Manuscrits, qui étoient en grand nombre; que ces bons Solitaires les firent passer en France, & les adressérent à des gens qui se disoient de leurs amis; qu'à la vé-

rité les Meubles leurs furent rendus avec une entiére fidélité ; mais qu'on retint les Manuscrits ; parce qu'on ne crût pas que de simples Moines en fissent si bon usage, que des personnes savantes emploïées à l'instruction des fidéles. Ce Religieux m'assura qu'il avoit en main les preuves de ce qu'il disoit, & qu'il espéroit un jour en informer le Public. [*Voïez tome 3. page 298.*]

¶ Un jeune Prédicateur, homme de bonne mine, qui avoit une voix de tonnerre, le geste beau, & tous les autres agrémens d'une déclamation qui charme les Auditeurs, & les tient attentifs, étant monté en Chaire, perdit tout d'un coup la mémoire, & oublia entiérement son Sermon. De descendre, cela lui auroit été trop honteux, d'entreprendre de parler, il n'avoit rien à dire. Que faire entre ces extrémitez ? Il se résoud de demeurer ferme, & d'user de sa voix & de son geste, sans rien prononcer que des paroles imparfaites ou décousuës, *des car enfin, des mais, des si, des donc, des Messieurs, &c.* Jamais Prédicateur ne parut avoir plus de feu, il

crioit de toutes ses forces, il faisoit des exclamations, frapoit des pieds & des mains, tout trembloit sous lui, & les voûtes du Vaisseau qui étoit trés-vaste lui rendoit au double les éclats de sa voix. *Sic artificiosis quibusdam gestibus & clamoribus, rem ad vivum exprimebat; ut Tullius ipse optaverit se posse tot loquendi modis sua sensa exprimere.*

Tout l'Auditoire étoit dans un silence profond, chacun avançoit sa tête, & redoubloit son attention pour entendre ce qui ne pouvoit être entendu. Ceux qui étoient prés de la Chaire, disoient, nous sommes trop prés, il n'y a pas moïen d'entendre: ceux qui étoient éloignez, se plaignoient de ce que par leur éloignement, ils perdoient les plus belles choses du monde. Enfin nôtre Prédicateur tint son Auditoire trois quarts-d'heures en haleine; se retirant avec l'aplaudissement de toute l'assemblée, qui se promettoit bien à la premiére fois de mieux choisir ses places, & de ne pas se priver du fruit d'un pareil Sermon.

¶ *Defunctus est in Monasterio Gemmeticensi Domnus Thomas du Four, anno*

anno salutis millesimo sexcentesimo quadragesimo septimo prima Februarii octava horâ serotina, post agonem octo dierum, vir integerrimæ conscientiæ, rigidæ austeritatis in seipsum, pietatis in omnes, &c.

D. Thomas du Four de la Congrégation de Saint Maur, mérite bien d'être mis au rang des savans Moines Bénédictins, qui ont illustré nôtre siécle par leur piété & par leur érudition. A l'âge de dix-sept ans, il étoit déja si habile dans la connoissance des Langues savantes qu'il avoit aprises de lui-même, qu'il enseigna la Langue Hebraïque. & soûtint en cette Langue ses Théses de Philosophie.

Le fameux M. Isambert, sous lequel il étudia en Théologie, charmé des rares talens de ce jeune homme, conservoit pour lui une estime toute particuliére. Son *Quinquennium* pour parler le langage du Pais Latin, étant achevé, il prit la résolution de se faire Chartreux, il fut envoïé à la Chartreuse du Mont-Renaud proche de Noyon pour y prendre l'habit; mais les Médecins aïant jugé qu'il étoit pul-

monique, il revint à Harfleur auprés de ses parens, où il s'exerça à des œuvres de charité durant deux années entiéres.

Enfin ne pouvant plus vivre avec le monde, il se fit Religieux dans l'Abaïe de Jumieges de l'Ordre de Saint Benoist, & de la Réforme de Saint Maur. Sa plus grande occupation le reste de sa vie, ce fut de travailler à sa perfection, sans néanmoins négliger les bonnes études, & particuliérement celle du Texte original de l'Ecriture Sainte. Mais afin que ses chers Confréres, qu'il portoit de toutes ses forces à ce genre d'étude, s'y apliquassent avec moins de répugnance & plus de succés qu'on ne fait ordinairement, il composa une Grammaire Hebraïque d'une méthode trés-facile, & l'une des meilleures dont on puisse se servir dans les commencemens qui sont toûjours fort épineux.

Nos plus savans Théologiens étoient si persuadez, que Dom Thomas du Four excelloit dans la connoissance de la Langue Sainte, qu'ils le jugérent capable de revoir la Poliglotte de Paris, & la retoucher en beaucoup

d'endroits où il s'eſt gliſſé des fautes conſidérables. Mais il s'en excuſa, diſant avec modeſtie, que cette entrepriſes étoit au deſſus de ſes forces; & que d'ailleurs un ſi grand Ouvrage n'aïant été achevé qu'avec un travail & des frais immenſes, il étoit de la juſtice de ne pas ſi-tôt penſer à une nouvelle Edition, laquelle ruïneroit ceux qui étoient chargez des Exemplaires; outre que ce ſeroit offenſer les Auteurs d'une entrepriſe ſi loüable, qui ne pouroient regarder que comme une Critique trés-mortifiante, les corrections que l'on publieroit.

Cela eſt tout-à-fait d'un honnête homme que la ſcience n'enfle point, & qui n'étudie pas pour des fins humaines. Auſſi avoit-il accoûtumé de dire à ſes amis, en parlant de ſes occupations: » Pour moi je n'ai beſoin que d'un paſſage, dont Dieu ſeul « me peut donner l'ouverture, quand « il lui plaira de m'éclairer pour toû- « jours. Juſques à ce que ce bon- « heur m'arrive, je ſerai trés-content « de ne rien ſavoir que JESUS- « CHRIST crucifié, ne pouvant de «

» moi-même parvenir à une grande
» ſcience à cauſe de ma ſtupidité : mais
» j'ai l'eſpérance qu'aprés que la figure
» de ce monde ſera paſſée, Dieu par ſa
» miséricorde me donnera l'intelligen-
» ce du Livre de Vie dans toute l'Eter-
» nité.

Dom Thomas du Four a laiſſé une Paraphraſe ſur le Cantique des Cantiques ; un Teſtament Spirituel pour ſervir de préparation à la mort ; l'eſſai d'un Commentaire ſur les Pſeaumes de David, qu'il avoit entrepris par l'ordre de ſes Supérieurs. Ce qui en a paru a fait ſouhaiter aux connoiſſeurs qu'il eût achevé cet Ouvrage : mais il fut prévenu par la mort, à l'âge d'environ trente-quatre ans, lorſqu'il travailloit à expliquer ces paroles du neuviéme Pſeaume, *Sperent in te qui noverunt nomen tuum.*

¶ Pendant que j'ai les Bénédictins devant les yeux, je mettrai ici quelque choſe qu'on a oublié de coucher dans le premier Volume de ces Mélanges, en parlant de Dom François Delfau. La mort de ce Religieux fut regretée de pluſieurs Savans, dont le plus illuſtre de ce tems-là ne pû

s'empêcher de s'écrier à cette funeste nouvelle. Ah la grande perte pour l'Eglise ! On fit plusieurs Piéces Latines sur l'exil & la mort de ce savant & profond Bénédictin, en voici quelques-unes.

Domini Francisci Delfau aquis in exilio immersi.

EPITAPHIUM.

Incautus rapidum tentans Delfavius, undis,
Heu ! Britanensi mergitur ecce vado :
Ignea vis animi potuit extinguer undis,
Non potuit radians lux tamen ingenii.
D. G. F. B.

ALIUD.

Incautus rapidum tentans Delfavius Æquor,
Pro dolor ! armorico mergitur ecce mari ;
Ignea mens poterat solis extinguer undis
Et tantus tantâ scilicet ignis aquâ.
Idem

ALIUD.

Dum perit armoricis haustus Delfavius undis,
Mergitur occiduis sol velut alter aquis.
D. L. D. B.

On ne peut exprimer la douleur que Dom Robert Guerard ressentit à la mort de son cher Delfau : sa tris-

tesse alla jusqu'à en donner des marques à la postérité par deux petites piéces de Poësie Latine, dont voici une copie.

Domno Francisco Delfau in exilio aquis immerso.

ÆNIGMA.

In hæc verba Cantic. Ezechiæ. Isaiæ. 2. 38. v. 5.
Præcisa est velut à Texente vita mea: dum adhuc ordirer succidit me.

PARAPHRASIS.

A Texente velut mediis præscinditur annis
Vita mihi: sævâ fila secante manu:
Vix etenim capta texo dum stamina telæ,
Proh dolor! armoricis obruor exul aquis.

D. R. G. B.

ALIA PARAPHRASIS.

Aurelii reparo laceri dùm fragmina Textûs
Exorsum Textor fraude retexit opus:
Ne tamen ipse nihil texat, mihi texere fraudes
Pergit: ad armoricos texit & exilium:
Interea immorior cœptis, medioquè labori
Aurelii vitam texere dum satago;
Aureliique, meaque simul sic stamina vitæ
Abrupit Textor, tum malè victor ovat.

D. R. G. B.

A l'occaſion de la perte de Dom Delfau, l'on remarquera que pareil accident eſt arrivé à pluſieurs gens de Lettres. On a raporté dans le premier Volume de ces Mélanges le naufrage dans lequel M. Berruyeres périt à la vûë de Liſbonne. Sebaſtien *Foxius Morſillus* de Seville, paſſant de Flandre en Eſpagne, où il étoit apellé par Philippes II. pour être Précepteur de Dom Carlos, fut englouti dans la Mer avec ſon Vaiſſeau, comme nous l'aprenons de ces Vers.

Ante diem quid me raptum lugetis amici ?
Fallor ? an ingenium docta per ora volat ?
Cœlo animam condis, doctis tua ſcripta Sebaſti
Committis, corpus quis tenet ? Oceanus.
Spiritus aſtra tenet, Morſilli ſcripta diſerti
Tellus : corpus ubi eſt ? heu rapit Oceanus.

Pietro Laſena Neapolitain a fait une Diſſertation ſous ce titre, *Cleombrotus, ſive de his qui in aquis pereunt.*

¶ A mon ſens il n'y a point dans Ciceron de plus belle maxime de politique, que celle qu'il propoſe à ceux qui ſont apellez au gouvernement de l'Etat, d'y entrer *minimo ſonitu*, com-

me l'ame dans le corps, & de faire ses fonctions avec tant de modération qu'il ne semble pas qu'on agisse, de crainte qu'en se remuant trop, on n'excite des mouvemens qui ne manquent presque jamais de ruïner l'autorité avant qu'elle soit établie.

¶ Paroles remarquables de Guy Patin Médécin célébre de la Faculté de Paris.

Il disoit en parlant des Apoticaires, qui n'étoient anciennement que les valets des Médecins, que c'étoient de Maîtres valets, qui doroient la pilule pour eux-mêmes, & en laissoient l'amertume aux Médecins.

Il apelloit les Empiriques & les autres Charlatans, qui exercent la Médecine sans aveu & avec beaucoup de profit, *les Emouchets de la Faculté.*

Je me console avec Socrate & quelques autres Sages, disoit-il, de ce que nous verrons dans l'autre monde d'honnêtes gens, des Philosophes, des Médecins, des Orateurs, des Poëtes, &c.

Il n'y avoit guéres de Livres qu'il estimât davantage que l'Histoire Na-

turelle de Pline. Il disoit que c'étoit un des plus beaux Livres du monde, & la Bibliotéque des pauvres.

Il apelloit les *Mancini*, les Bilboquets de la fortune.

Il disoit aprés Lucien, que quand les Dieux haïssoient un homme, ils le faisoient Maître d'Ecole; & ajoûtoit que d'être réduit à enseigner des enfans, c'étoit être condamné *ad bestias*.

C'étoit un de ses mots ordinaires, que le siécle est fertile en méchans, en foux & en esprits remuans.

Il faut, disoit-il, qu'il y ait des foux & des méchans parmi le monde, comme il y a des singes, des limaçons, des grenoüilles, autrement le monde finiroit.

Il disoit que la Cour étoit une mauvaise Hôtellerie pour un homme de probité.

Il avoit accoûtumé de dire que la colére n'est bonne qu'à tout gâter; & qu'un jour Minerve la Déesse de l'éloquence & du bien dire, s'étant mise en colére, fit un solecisme qui deshonnora son discours.

Sur ce qu'Homere dit, que Jupi-

ter a ôté aux valets la moitié de la cervelle, M. Patin remarquoit que la grandeur de ce miracle gissoit en ce que Jupiter avoit fait cette admirable opération, sans casser la tête à ces coquins.

Il disoit que la vieillesse est une grande Dame qui ne vient jamais sans grand train.

Le mot de Cométe, selon lui, devroit être de masculin. Il étoit pourtant d'avis de parler comme les autres, malgré les régles de la Syntaxe, de peur de passer pour Novateur & Grammairien, qui est, disoit-il, une sotte espéce d'hommes. [*Voïez tome 3. page 301. ligne 14.*

Il disoit que les saisons sont comme il faut, quand il fait bon Eté, bon Hyver, &c.

Il apelloit la Médecine l'Art de deviner.

Selon lui, qui dit Holandois, dit glorieux.

Je ne crains point la mort, disoit-il, mais l'apareil m'en fait peur.

Interrogé pourquoi d'ordinaire les petits hommes ont la tête fort grosse, & que les grands hommes l'ont petite? il

répondoit que cela venoit de ce que la nature commençoit les petits hommes par la tête, & les grands hommes par les pieds.

¶ Les particularitez de la vie & de la conduite de l'Abé Rucellay, dont il est parlé dans le premier Volume de ces Mélanges, se trouvent dans les Mémoires de M. de Bassompierre, & dans la Vie du Duc d'Espernon écrite par M. Girard. Il faut joindre ensemble ce que ces deux Historiens ont dit de cet Abé, pour le connoître parfaitement.

« Rucellay étoit un Gentilhomme « Florentin, né d'un Pere qui s'étoit « enrichi dans la correspondance qu'il « avoit euë avec Zamet, Bandini, « Cenamy, & les autres Italiens qui « tenoient en ce tems-là les partis en « France.

« Cet Abé riche en patrimoine & « en bénéfices de vingt mille écus de « rente, adroit, savant, bien fait, « parlant & écrivant trés-poliment « en sa Langue, avoit pris à la Cour « de Rome un Office de *Clerico de Camera* pour se fraïer un chemin au « Cardinalat. De plus, il étoit Préfet

» de *l'Anona* & intime ami du Car-
» dinal Borguese. Le Pape le voïoit
» de fort bon œil ; & quoique fort jeu-
» ne, Sa Sainteté ne laissoit pas de lui
» communiquer beaucoup d'affaires &
» de se servir de sa plume en plusieurs
» occasions de grande importance,
» disant qu'il reconnoissoit en lui quel-
» que chose de l'esprit du Seigneur de
» la Casa son grand-Oncle. Tant de
» faveur aïant donné de la jalousie
» aux Cardinaux Neveux, le mal fut
» encore augmenté par Madame la
» grande Duchesse, qui haïssoit son
» Pere & l'avoit éloigné de la per-
» sonne & des affaires du grand Duc
» son Mari. Ainsi lorsqu'il sembloit
» que l'Abé Rucellay n'avoit qu'à ou-
» vrir les mains pour prendre le Cha-
» peau de Cardinal, qui étoit l'objet
» de son ambition, il se trouva poussé
» à un tel point par ses ennemis,
» qu'il fut contraint de quitter la Cour
» de Rome & se retirer en France,
» où il pensoit que par le crédit de
» la Reine Mere Marie de Médicis,
» il pouroit adoucir l'esprit de la
» grande Duchesse & rentrer en gra-
» ce.

J'ai oüi dire à un Seigneur Romain qui étoit bien informé de cette affaire, qu'il y avoit eu extrêmement de la faute de l'Abé Rucellay dans son malheur ; & que c'étoit son orguëil & sa vanité qui l'avoient perdu. Il s'étoit faussement imaginé qu'aïant l'oreille du Pape, il ne devoit plus faire sa cour aux Cardinaux Neveux, & qu'il pouvoit même morguer ces Eminences qui commençoient à ne lui être plus si favorables, ne sachant pas qu'il est moins dangereux à Rome d'offenser le Pape, que de faire la moindre égratignure à sa famille ; que l'on peut se réconcilier avec l'Oncle par les Neveux, quand on a leurs bonnes graces ; mais qu'on ne se réconcilie jamais avec les Neveux par l'Oncle, quelque bien que l'on soit dans son esprit. En effet, l'expérience fait voir qu'ordinairement les vieillards ne peuvent rien sur les jeunes gens : mais que les jeunes gens peuvent tout sur les vieillards qui ont un grand penchant à se laisser gouverner. La vieillesse céde & s'atendrit ; la jeunesse s'endurcit & ne se rend point : ses passions sont trop violen-

tes pour se laisser vaincre par des considérations ni de compassion ni de prudence.

» L'Abé Rucellay vint à la Cour
» de France, âgé de trente ans ou
» environ. Il fut fort bien reçû de
» la Reine & du Maréchal d'Encre
» qui avoit tout le pouvoir en main.
» Ce Favori ne lui donnoit point d'em-
» ploi réglé dans les affaires, mais il
» avoit une trés-grande part dans ses
» bonnes graces, ce qui étoit un ache-
» minement aux grands Bénéfices
» & aux plus belles Charges de l'E-
» tat.

» La mort du Maréchal qui arri-
» va lorsqu'on y pensoit le moins,
» lui retranchant ses plus belles espé-
» rances, le remplit d'une douleur
» vive qu'il ne pouvoit soulager,
» que par un extrême ressentiment
» contre les auteurs de sa perte. Aussi
» étoit-il de ceux qui portoient le plus
» l'esprit de la Reine à la vengean-
» ce contre les Favoris. Cependant
» l'éloignement de cette Princesse qui
» suivit la mort du Maréchal, fit don-
» ner un commandement par le Roy
» à Rucellay de se retirer de la Cour.

Il y revint pourtant peu aprés à la ſolicitation du Maréchal de Baſſompierre qui étant ſon ami, voulut bien répondre de ſon obéïſſance & de ſa fidélité. Mais la paſſion qu'il avoit de ſervir la Reine & de ſe venger de ſes jaloux l'aïant aveuglé, il ſe mit à cabaler pour groſſir le parti qu'il ne pouvoit quitter.

La Reine qui ſe fioit en lui, ne fut pas long tems ſans lui donner des ordres pour aller traiter de ſa part avec le Duc de Boüillon. Ses voïages fréquens ne ſe pouvoient faire ſans beaucop de peine ; & encore plus de danger. Il n'oſoit aller que de nuit, & traveſti, ſouvent ſeul & ſans équipage : mais quelque ſoin qu'il prit à donner ſecrettement de ſes nouvelles à la Reine, il ne pût échaper à la vigilance des perſonnes affidées au Duc de Luynes qui obſédoient cette Princeſſe. On s'aperçût de ſes pratiques, & l'on en eut de ſi bonnes preuves, qu'on envoïa ſon Portrait aux Prevôts des Maréchaux, pour le reconnoître & l'arrêter par les chemins.

» Afin d'avoir plus de liberté d'a-
» gir, il fit entendre ſous main au Duc
» de Luynes par une adreſſe Italien-
» ne, qu'il faloit l'éloigner de la Cour.
» Il en reçût le commandement &
» ſe retira en ſon Abaïe de Seigni-
» les-Bois proche de Sedan, où il
» commença à pratiquer M. de Boüil-
» lon, & enſuite M. d'Eſpernon qui
» s'étoit retiré à Mets mal ſatisfait de
» la Cour.

» Rucellay s'étant rendu à Sedan
» avoit entretenu le Duc de Boüil-
» lon des deſſeins de la Reine Me-
» re, & fait tous ſes efforts pour
» l'engager dans ſes intérêts. Mais ce
» Duc qui ne vouloit point s'éloigner
» de Sedan, & qui étoit las des trou-
» bles dans leſquels il avoit couru riſ-
» que de perdre la vie & la liber-
» té, voïant de grandes difficultez
» en ce qu'on lui propoſoit, n'y vou-
» lut point entendre. Mais il donna
» conſeil à Rucellay de s'adreſſer au
» Duc d'Eſpernon qui étant piqué au
» jeu, ſeroit ravi de ſe venger. Ru-
» cellay conçût bien que ce que M.
» de Boüillon lui propoſoit, étoit le
» plus avantageux aux intérêts de la
Reine;

Reine : mais outre qu'il n'avoit «
point d'ordre de s'adresser au Duc «
d'Espernon, il ne pouvoit se ré- «
soudre de traiter avec ce Seigneur, «
aprés l'affront qu'il avoit reçû du «
Marquis de Roüillac neveu de ce «
Duc, dont il n'avoit point eu de «
satisfaction. Néanmoins il donna «
avis à la Reine des excuses du Duc de «
Boüillon & du conseil qu'il donnoit à «
Sa Majesté de s'adresser à M. d'Es- «
pernon. «

Enfin Rucellay reçut ordre de «
traiter avec ce Duc, & se servit «
de Vincentio Ludovici autrefois pre- «
mier Secretaire du Maréchal d'En- «
cre pour aller à Mets traiter avec «
M. d'Espernon. Quand l'affaire fût «
en bon train, Rucellay qui en vou- «
loit avoir l'honneur, se résolut de «
prendre le Traité en main, & d'agir «
en personne avec le Duc, en met- «
tant à part ses aversions & ses pro- «
pres intérêts. D'abord le Duc ne «
vouloit pas se fier à Rucellay Ita- «
lien, ennemi & offensé. Cepen- «
dant il l'admit à la négociation. Il «
vint de nuit à Mets, & on lui don- «
na une chambre dans le logis du «

» Duc, de laquelle il ne ſortit point
» durant un mois. Les affaires fu-
» rent abſolument réſoluës pendant
» ce ſéjour. Mais avant toutes cho-
» ſes, il fut jugé à propos de récon-
» cilier les deux Ducs d'Eſpernon &
» de Boüillon, afin que par leur bon-
» ne intelligence les choſe fuſſent
» mieux conduites. Rucellay entre-
» prit cette réconciliation, ſecondé
» des ſoins du Vicomte de Sardiny,
» ſerviteur particulier de M. de Boüil-
» lon, & abſolument attaché aux inté-
» rêts de la Reine. L'accommodement
» ſe fit par leur moïen, lequel néan-
» moins ne produiſit pas l'effet qu'on en
» attendoit.

» Rucellay fit ſi bien par ſes inſi-
» nuations, qu'il obligea le Duc
» d'Eſpernon de venir à Loches rece-
» voir la Reine Mere, & la conduire
» à Angoulême. Il porta auſſi Saint
» Luc à ſe joindre à Sa Majeſté, &
» gourverna l'eſprit de cette Princeſſe,
» juſqu'à ce que l'Evêque de Luçon
» étant venu à Angoulême, ſappa pe-
» tit à petit ſon autorité, à quoi le
» peu de conduite de Rucellay donna
» lieu.

Rempli d'une grande opinion de « lui-même, & de la haute idée des « services qu'il avoit rendus à la Rei- « ne, ne pouvant souffrir de supé- « rieur ni d'égal, il se broüilla bien- « tôt avec le Duc d'Espernon, le plus « orgueïlleux, le plus fier de tous les « hommes, & qui savoit moins su- « porter la fierté & lorgueïl d'au- « trui. «

Il pressoit la Reine de se saisir du « Château d'Angoûlême, & lui re- « presentoit qu'aprés cela, elle seroit « la Maîtresse de la fortune du Duc; « au lieu qu'elle étoit comme sa pri- « sonniére, puisqu'elle étoit à sa dis- « crétion. Il voulut même lui donner « du dégoût du Duc, & lui faire passer « son humeur libre & quelque plain- « tes legéres, pour des offenses con- « tre le respect qui étoit dû à Sa Ma- « jesté. Mais la Reine rejettant une « proposition si honteuse en donna « les premiers avis au Duc, qui de- « puis ne voulut plus traiter avec Ru- « cellay. «

Le Traité de Paix s'en alloit con- « clu & l'Evêque de Luçon Armand « de Richelieu étant regardé de bon- «

» œil, la fortune de Rucellay s'en alla en fumée. Enragé de voir sa place occupée par un nouveau venu, il pensa à se retirer auprés du Roy. La Reine, quoique dans une extrême nécessité d'argent, lui offrit trente mille écus de récompense, de quoi se tenant plus offensé que de tout le reste, il les refusa courageusement, & s'alla jetter entre les bras du Duc de Luynes, qui le reçût avec joïe, & lui donna part aux affaires, quoi qu'auparavant il eut rempli cette Cour de factions qui firent éloigner le Marquis de Mosny, & battre le Marquis de Themines contre Richelieu, à qui il en coûta la vie.

» M. le Prince étant sorti de prison, Rucellay s'attacha à sa personne; & pour avoir un Protecteur contre la Reine Mere qui le haïssoit à mort, & aussi pour réünir ce Prince plus étroitement avec M. de Luynes.

» Depuis la mort de M. de Luynes, Rucellay se donna sans reserve à M. le Prince, & le servit utilement en plusieurs occasions. Il avoit

pour amis les Miniſtres & les Seigneurs de la Cour : Il ſavoit les deſſeins du Connétable, & étant fin, adroit, il contenta la curioſité du Prince, qui deſiroit paſſionnément de connoître l'état de la Cour, & les Miſtéres du Cabinet.

Enfin aprés une infinité d'intrigues, d'entrepriſes & de ruſes, qui ſervirent de peu à l'avancement de la fortune de Rucellay, cet illuſtre Abé mourut de pourpre le Samedy 22. Octobre de l'année 1623. dans la Ville de Montpellier qui venoit de ſe rendre au Roy. Peu avant que de paſſer, il envoïa querir M. de Baſſompierre ſon ancien & fidéle ami. Il lui confia ſa caſſette & ſes papiers, le pria de brûler les lettres qu'il ne trouveroit bonnes qu'à cela ; l'embraſſa & rendit le dernier ſoûpir.

Heu, heu, nos miſtros, quàm totus humuncio nil eſt !
Quam fragilis tenero ſtamine vita cadit !
Sic erimus cuncti, poſtquam nos auferet orcus.
Ergo vivamus, dùm licet eſſe benè.

L'Abé Rucellay auroit pû être heu-

reux autant qu'on le peut être en ce monde, s'il avoit sû bien user des avances que la fortune avoit faites pour lui : mais orguëilleux & ambitieux outré, il perdit sa fortune, sa réputation, & son repos.

¶ Il n'y a point au monde de vie plus heureuse, & dont l'on se souvienne jusqu'à la mort, avec plus de plaisir, que celle qu'on a menée dans les Colléges durant ses jeunes années. M. d'Avaux Ministre d'Etat & Plénipotentier à Munster pour la Paix de l'Europe, au milieu de ses plus grandes affaires, s'entretenoit par lettres avec son cher Voiture, du bon tems qu'autrefois ils avoient passé ensemble au Collége de Boncour. *Le pauvre M. le Liévre*, lui dit Voiture, *qui n'avoit été dans mon esprit il y a plus de vingt ans, y a repassé, lui, tous ses convives & toute sa maison avec une joïe incroïable, & y a ramené toutes les espéces de ce tems-là.*

Je ne suis en rien comparable à ces grands Hommes ; mais je ne laisse pas en ma chenuë vieillesse de sentir une joïe semblable à la leur toutes

les fois que je me ſouviens des beaux jours que j'ai paſſez durant ma jeuneſſe ſous la diſcipline du trés-docte *Giraldus Giraldi : non poſſum narrare quos ludos præbuerit intus.* C'étoit un homme merveilleux & auſſi groteſque dans ſes maniéres qu'il y en ait jamais eu dans le païs Latin. Il mettoit ſes collections dans ſes chauſſons, & quand dans l'ardeur de la diſpute, nous lui conteſtions quelque paſſage, il apelloit ſon Valet *hem*, *hem*, *Dave* aporte-moi le chauſſon de la Tempérance, ou le chauſſon de la Juſtice, ou le chauſſon de Platon, ou celui d'Ariſtote ſelon les matiéres qui étoient miſes ſur le tapis. Cent choſes de cette ſorte me faiſoient rire de tout mon cœur ; & j'en ris encore preſentement, comme ſi j'étois à même.

Jeunes enfans qui joüiſſez à cette heure de ces innocens plaiſirs les plus purs & les moins mêlangez d'amertume qui ſoient au monde, il vous arrivera un jour que comparant le preſent avec le paſſé, vous vous eſtimerez malheureux au prix de ce que vous avez été autrefois. Vous connoîtrez,

comme moi, par une fâcheuse expérience, que des sommes immenses dans vos cofres, vous satisferont moins que ne fait pas aujourd'hui une pistole que vous avez méritée auprés d'un Pere avare par une Lettre ou une Epigrame Latine, que peut être le bon homme n'entend pas.

Si jamais le Prince vous honore de sa faveur; si jamais vous êtes apellez aux grands emplois; si jamais vous recevez de glorieuses récompenses de vos travaux, vous éprouverez, que vous êtiez mille fois plus contens des bonnes graces d'un superbe Régent, d'une place de Dictateur ou de Consul achetée par un thême purgé de solecismes, ou d'un prix remporté sur la fin de lannée au son d'une Trompette de bois à la vûë de mille grimes, que de tout l'attirail dont la fortune charge & accable ses favoris.

Vos maisons de plaisance, vos meubles précieux ne vous seront rien en comparaison de ces petites chambres tapissées de Théses, où vous dormez en repos, contens des Muses & de vous-mêmes.

Vôtre

Vôtre table ſi elle eſt délicate, ne vaudra pas cette table mal ſervie, où avec une faim déréglée échapez de la Claſſe, vous venez engloutir un méchant ordinaire, dont à peine les os qui ſemblent être faits pour ſervir de barriére à l'apetit, peuvent arrêter le vôtre.

Mais ce qui mérite d'être gravé ſur le marbre & ſur l'airain, c'eſt que vos amis d'aujourd'hui ſont de véritables amis, des amis qui dureront toûjours, & dont la mémoire vous ſera toûjours chére.

Néanmoins il vous manque une choſe qui empêche vôtre bonheur d'être complet; c'eſt que vous ne connoiſſez pas aſſez la felicité de vôtre condition, & que vous vous attendez à quelque choſe de meilleur, aprés que cette farce ſera joüée; mais pauvres enfans vous êtes les dupes d'une imagination fole qui vous ſéduit & vous trompe.

Je ſai par expérience qu'il y a auſſi quelques épines qui ſe mêlent à vos roſes. Je ne dis pas ce que c'eſt: vous m'entendez bien; mais la ſatisfaction d'avoir des compagnons de vos

disgraces, vous soulage beaucoup ; & enfin le mal n'est point si grand, qu'il ne s'efface par une belle aprêdînée de congé, & par une promenade ou à Gentilli, ou dans le Bois de Bologne.

Illic verdentes Fagi, Cedri Piniquè
Largos protendunt ramos, herbasque fugaces;
Semper ibi sed grata quies & plena voluptas;
Non ibi brulantur nimio calore Leonis
Arua, nec urenti de sole crevata fatiscunt:
Nulla gregi Claucata nocet, fallaxque veneni
Herba, nec incauto nocet hîc sorciera maligna,
Semper ibi ver perpetuum, semperquè moratur
Alma quies, par imperium, sorsque omnibus æqua.

¶ Les Romains avoient une coûtume fort loüable, & trés-utile tant que l'on en sût bien user ; c'étoit de reciter les Ouvrages de leur composition en la presence de leurs amis, avant que de les donner au Public. Ils avoient en cela deux fins ; la premiére, de recevoir les avis & les corrections dont les plus habiles gens ont toûjours besoin ; & la seconde, qui étoit une suite de la premiére, de ne publier rien qui ne fut fort accompli.

Les oraiſons ou diſcours d'éloquence, les Dialogues, les Hiſtoires & les Poëmes étoient les piéces qu'on recitoit d'ordinaire dans ces aſſemblées. Quelques Critiques ont crû qu'il ne falloit point reciter ni les Hiſtoires ni les Tragédies; parce que les Hiſtoires ne ſont pas faites pour l'oſtentation, mais pour rendre témoignages à la vérité; & que les Tragédies demandent une Scéne & des Acteurs.

On envoïoit des billets pour inviter les gens à ces ſortes de recits. Les Empereurs honoroient quelquefois de leur preſence ces aſſemblées. *Auguſtus Imperator patienter audivit carmina, Hiſtorias, & Dialogos.* A la fin l'abus s'y gliſſa, & ceux qui recitoient leurs Ouvrages, gagnoient les ſuffrages & les aplaudiſſemens des Auditeurs à prix d'argent, comme il eſt marqué dans Perſe & dans Juvenal.

On ne recitoit pas ſeulement, mais on déclamoit auſſi les piéces d'éloquence; & c'étoit-là l'affaire de ces gens que l'Antiquité apelloit *Réteurs.*

¶ M. le Prince Louis de Bourbon qui fut tué à Jarnac, fit battre monnoie d'argent avec cette inscription comme un Souverain, *Louis XIII. Roy de France*, comme le remarque Brantôme.

M. le Blanc dans son Traité des Monnoies, ajoûte qu'étant à Londres, il avoit vû entre les mains d'un Orfévre un Ecu d'Or, qui avoit d'un côté la tête de ce Loüis de Bourbon Prince de Condé, ce qui est une marque de Souveraineté ; & de l'autre l'Ecu de France avec cette inscription : *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Christianus.*

¶ Louis de Montpensier fils de Gilbert de Montpensier mourut au Roïaume de Naples. Il est raporté dans » nos Historiens que visitant les os & » la sépulture de son Pere, & lui donnant de l'eau benîte, il fut si transi » de deüil & de tristesse, que soudain » il tomba étendu mort sur le Tombeau.

J'ai oüi dire autrefois à un de mes amis, qu'étant dans la Cave des Cordeliers de Toulouse, ou les corps morts se conservent entiers & sans nul-

le pourriture, il ſurvint le fils d'un Médecin de la Ville, qui aïant reconnu le cadavre de ſon Pere tomba évanoüi & penſa mourir ſur la place.

¶ Dona Agnés Beatrix Pacheo, « Dame d'honneur de la Reine Eleonor, avoit fait preſent à M. d'Orleans fils de François I. d'un petit « Vaſe dont on uſe en Portugal, qui « eſt d'une terre tannée, ſi fine, « qu'on diroit que c'eſt une terre ſigelée. Elle fait boüillir l'eau froide ſans lui faire perdre ſa froideur. « Cette eau ne fait jamais mal à qui « la boit. «

Varillas a inſéré cette particularité dans la Vie de François I. La terre de ces Vaſes eſt une eſpéce de terre ſigelée, qui ſe trouve communément aux Indes. Elle rafraîchit l'eau quand on l'y laiſſe quelque tems. Les Indiens apellent ces Vaſes *Pucaro*.

J'ai une grande Taſſe, dit la Mar- « quiſe de Launoy dans ſon Voïage « d'Eſpagne, le vin n'y vaut rien, « l'eau y eſt excellente. Il ſemble « qu'elle boüille quand elle eſt de- « dans, au moins on la voit friſſon- «

» ner. Quand on la laiſſe un peu de
» tems, la Taſſe ſe vuide tout, tant
» cette terre eſt poreuſe. Elle ſent
» fort bon. Il eſt ſurprenant comment les Marchands qui nous aportent tous les jours des curioſitez des Indes, ne rendent point ces Taſſes communes en France, où elles ſe debiteroient auſſi-bien que les Vaſes de terre ſigelée, à qui l'on attribuë je ne ſai quelle vertu.

Paul Jove parle d'un Vulcain fils du Comte de Fuſtemberg. Les Italiens & les Allemans affectent de prendre des noms d'anciens Romains, mais non pas des Dieux. Il s'eſt trouvé un Mercure en France, mais c'étoit un nom de place & de ſeigneurie, dit Brantôme.

Brantôme ſe trompe, le nom de cette place n'eſt point *Mercure*, mais *Mercœur*: & en Latin *Mercorium*, comme *Crevecœur crepicordium*, & autres ſemblables.

Les hommes en Italie prennent des noms de femmes, & aſſez ordinairement celui de *Marie*. En France nous avons eu *Anne* de Montmorency, nom qu'Anne de Bretagne femme de Louis

XII. lui avoit donné ſur les Fonts de Batême.

¶ M. de Salvoiſon grand Capitaine diſoit, *qu'il n'y avoit au monde ſi bon Emery pour bien faire luire les Armes, que les Lettres.* Parole digne des Céſars.

¶ Madame de Montmorency femme d'Anne de Montmorency, ne changea point ſon ancienne façon de s'habiller avec une robe à grandes manches.

Iſabelle de Baviere femme du « Roy Charles VI. aporta en Fran- « ce, dit Brantôme, les Pompes & « les Gorgiaſetez pour bien habiller « ſuperbement & gorgiaſement les « Dames: mais à voir dans les vieil- « les Tapiſſeries de ce tems des Mai- « ſons de nos Rois où ſont portrai- « tes les Dames ainſi habillées qu'elles « l'étoient pour lors, ce ne ſont que « drôleries, biſſeries & groſſeries au « prix des belles & ſuperbes façons « de nôtre Reine Marguerite de Na- « varre. «

Ce ſeroit une choſe curieuſe de faire deſſiner d'aprés nos anciens Tableaux & nos anciennes Tapiſſeries,

toutes les modes de s'habiller depuis environ deux ou trois cens ans. Nos Peintres pour donner un bon air à leurs Portraits, se servent aujourd'hui d'habillemens à la Romaine, ou d'habillemens de leur invention : mais ils ôtent par là à nos successeurs, la satisfaction qu'ils auroient de connoître la bizarerie de nos modes & leurs changemens.

¶ Le Duché de Richelieu par la concession du Roy, va aux collateraux & aux femmes. Nous avons peu de ces exemples.

¶ Le Petit Pere André Prédicateur & Religieux du Convent des Petits Augustins à Paris, étoit de la famille de Messieurs le Boulanger personnes d'une qualité distinguée dans la Robe. Je l'ai souvent écouté ; mais je n'ai jamais remarqué qu'il ait dit les impertinences qu'on lui attribuë, & dont assurément il n'étoit point capable. Il menoit une vie trés-sainte & trés-austére, & n'avoit nulle considération pour le monde. Son talent n'étoit pas de farder la vérité : il la presentoit toute nuë sans ornemens & sans voile. Toutes ses expressions étoient

naïves & fort naturelles ; & c'eſt ce qui a donné lieu aux contes qu'on a fait de lui. Il faiſoit un grand uſage des proverbes les plus populaires & les plus communs, comme lorſque la Reine Anne d'Auſtriche arrivant à ſon Sermon, qui étoit déja commencé, il lui dit pour tout compliment : *Soyez la bien venuë, Madame, nous n'en mettrons pas plus grand pot au feu* ; & pourſuivit ſon diſcours ſans le reprendre dés le commencement, ſelon la coûtume. Ses comparaiſons comme ſes autres figures, étoient toûjours priſes de ce qu'il y a de plus bas : J'ai oüi dire à un Docteur de Sorbonne, qu'un jour il fut fort ſurpris de lui entendre comparer les quatre Docteurs de l'Egliſe Latine aux quatre Rois de nôtre jeu de Cartes. Saint Auguſtin (diſoit-il) eſt le Roy de cœur, par ſa grande charité ; Saint Ambroiſe eſt le Roy de Tréfle, par les fleurs de ſon éloquence ; Saint Jerôme eſt le Roy de Pique, par ſon ſtile mordant ; Saint Gregoire eſt le Roy de Carreau par ſon peu d'élevation.

¶ *De Statica Medecina Ars.* Sanctorius Médecin & Profeſſeur dans l'U-

niversité de Padouë est l'Auteur de ce petit Traité de la Médecine Statique, qu'il composa aprés avoir médité durant trente ans sur la transpiration. Il est le premier qui se soit avisé de ce Systême. *Novum atque inauditum est in Medicina, posse quempiam ad exactam perspirationis insensibilis pervenire* (dit-il dans son Avis au Lecteur) *nec quisquam Philosophorum nec Medicorum unquam hanc Medicæ facultatis particulam ausus est.*

Il faut convenir du principe de Sanctorius, que si l'on pouvoit reparer chaque jour par la nourriture, la perte que le corps fait des esprits, & se décharger des superfluitez que produisent les alimens, ce seroit un remède efficace contre les maladies ; mais la difficulté est de mettre en pratique cette Théorie. Il n'est rien de plus ingénieux que l'invention de la chaise suspenduë en l'air à la hauteur environ d'un doigt par un contre-poids qui la tient en cet état jusqu'à ce que celui qui y est assis, ait pris la juste quantité de nourriture qui lui est nécessaire. Tout cela, dis-je, est fort ingénieux ; mais il n'y a rien de plus

embaraſſant ni de plus à charge à l'homme, qui ſans tant de frais ni de machines, a ſa raiſon & ſes expériences pour ſe comporter comme il doit dans les ſervices & les devoirs qu'il rend à la nature. On admire ceux qui inventent ces choſes; mais aprés tout, chacun vit comme il l'entend.

¶ Le Voïage de Dalmatie, de Grece & du Levant par Georges Wler Anglois de nation, eſt un des plus curieux que j'ai vû depuis long-tems. Il s'y trouve des particularitez ſervant à l'Hiſtoire de la Litterature qui ne doivent pas être négligées. On y aprend qu'à Corfou le Chevalier Marmer, qui tire ſon nom de l'Iſle Marmero dans la Propontide, a écrit en Italien l'Hiſtoire de ce Païs-là; qu'au même lieu dans la Biblioteque de Jerôme Machi Abé de Palæopoli, il ſe trouve plus de vingt Manuſcrits qui n'ont jamais été mis ſous la preſſe, entr'autres un Commentaire Grec d'Origenes ſur l'Evangile de Saint Jean, Saint Auguſtin *de Trinitate* traduit de Latin en Grec, & les Sermons de Saint Ephrem ancien Moine. Cet Abé Machi a fait imprimer

un Dictionnaire en quatre Langues ; en Grec Ancien & Moderne, Latin & Italien, & un cours de Philosophie. Wler a vû parmi les Livres d'Arsenio Calluti neveu de l'Abé Machi, un Manuscrit de Saint Jean Damascene qui n'est point imprimé à ce qu'il croit, & qui est comme un abrégé de ses Oeuvres, & un Commentaire de Prochoprodromus sur les Hymnes de l'Eglise Grecque.

Il témoigne aussi avoir vû a Traou chez le Docteur Statelius, un fragment de Petrone, où se trouve entr'autres choses le souper de Trimalcion tout entier.

Il observe qu'il y a dans Constantinople un *Bazar*, ou *Bourse* où se débitent les Livres Manuscrits de diverses sciences, en Langue Turque, Perse & Arabes, les deux derniéres étant parmi les Turques, comme le Grec & le Latin, sont parmi les Chrétiens.

Il dit qu'un nommé Walson l'assura qu'il avoit acheté un coffre plein de Livres Arabes fort rares. Entr'autres un de Chiromance plus curieux que celui de Jean-Baptiste Porta, dans le-

quel l'Auteur prétend que les lignes des mains ſont des lettres dont il donne l'alphabet ; une Hiſtoire de Tamerlan beaucoup plus ample que celle qui a été traduite ſur l'Arabe d'Alhacen, & deux Livres de Taliſmans, d'où Gaffarel a tiré tout ce qu'il a écrit dans ſon Livre des Curioſitez inouïes. Le même ajoûtoit que Grotius avoit dérobé ſes principaux argumens pour la vérité de la Religion Chrétienne, d'un Auteur Arabe, & particuliérement des Ouvrages d'un excellent homme, que les Latins ont tenu pour un Archi-hérétique ; mais que les Coftes tiennent pour un Saint ; qui a écrit un Livre pour la Religion des Chrétiens contre les Turcs & les Juifs. Il diſoit auſſi qu'il avoit vû un ancien Livre d'Aſtronomie qui ſupoſoit l'uſage de l'aiguille aimantée, quoiqu'on ne s'en ſervît pas pour la Navigation, mais pour d'autres uſages d'Aſtrologie.

Wler fait mention d'un fameux Renégat Polonnois de naiſſance nommé Hubſbey, qui parloit dix-ſept ſortes de Langues. Il dit que c'eſt ce Renégat qui a fourni à M. Ricaut Conſul beaucoup

d'instructions pour son Livre de l'Empire Turc.

Le même assure qu'il vit dans le *Catholica*, ou Eglise de Corinthe, deux anciens Manuscrits de l'Ecriture divisez selon l'ordre de la lire, qui est établi dans l'Eglise Grecque, & deux Liturgies de Saint Basile fort anciennes.

Il y a aussi dans le même Voïage d'Wler deux remarques de Critique. La premiére, que la Ville de Micone n'est pas si éloignée de Delos que Ferrari l'assure dans son Dictionnaire, n'en étant éloignée que de deux lieuës tout au plus, quoiqu'il en compte sept : & la seconde, que Baudran se trompe en la mettant sous la domination des Venitiens. Elle est aux Turcs.

Il ne faut point laisser échaper ces sortes de remarques, & il est bon même selon la méthode des Scaligers & des autres Savans, d'en charger les marges des Livres pour qui ces remarques sont faites.

¶ *Cornelius à Beughem* a donné un Catalogue des Livres qui se sont imprimez depuis 1459. qui est à peu prés le

tems de l'Invention de l'Imprimerie jusqu'en 1500. ſous le titre d'*Incunabula Typographiæ.*

Le Pere Labbe a fait quelque choſe de ſemblable pour les vieilles Editions depuis l'an 1459. juſqu'en 1500. qui ſe trouvent dans la Bibliotéque du Roy.

Ces ſortes de Catalogues ſont fort utiles, quand ceux qui s'en mêlent ont le ſoin de remarquer les différences qui ſe trouvent entre les vieilles & les nouvelles Editions, & ce qu'il y a d'ajoûté ou de retranché; car ſans cela, ces Catalogues ſont peu de choſes. Par exemple, ſur les Actes du Concile de Cologne, tenu ſous l'Archevêque Hermannus, il faut obſerver que l'Edition des Actes de ce Concile eſt plus ample en gothique que dans les Editions modernes.

Le même Cornelius à Beughem a mis au jour une Bibliographie ſous le titre de *Bibliographia Critico-curioſa*, ou autrement *Apparatus ad Hiſtoriam Litterariam noviſſimam.* Ce ſont deux petits Volumes tout pleins de fautes, qui marquent que l'Auteur n'eſt pas exact, & qu'il puiſe toutes ſes con-

noissances dans les Journaux des Savans, sur la foi desquels il s'endort.

¶ Messire Antoine Godeau étoit le fils d'un Elû de la Ville de Dreux. Sa premiére inclination étant pour le mariage, il rechercha la fille du Lieutenant Général de cette Ville ; mais méprisé, parce qu'il étoit petit & laid, il quitta la partie, & vint s'habituer à Paris. M. Conard qui étoit son parent, le fit connoître à M. Chapelain, & M. Chapelain le mena à l'Hôtel de Ramboüillet, qui étoit en ce temps-là le tribunal où il faloit faire preuve d'esprit & de probité, pour être admis au rang des Illustres. Il fut parfaitement bien reçû dans cet Hôtel ; & c'est de lui que Mademoiselle de Ramboüillet disoit dans une de ses Lettres à Voiture : *Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, & je vous jure, mille fois plus galant.*

M. Godeau avoit la conversation aisée, & comme il savoit relever les petites choses par le tour fin qu'il leur donnoit, il savoit aussi par ses maniéres naturelles, amener les plus grandes à un point de justesse qui contentoit

toit également les esprits rares & les médiocres. Ses Paraphrases sur Saint Paul, genre d'écrire jusqu'alors peu pratiqué en nôtre Lange, lui attirérent une aprobation universelle ; & le *Benedicite* traduit en Vers François : lui fit mériter les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, & la nomination à l'Evêché de Grace qui étoit vacant.

Ce qu'il y a eu de singulier en M. Godeau, c'est qu'il a sû joindre la piété à l'amour des Lettres, & faire servir ses études à son devoir de Pasteur. Il avoit embrassé la doctrine de Saint Augustin, sans aller à pas un des excés qui sont justement condamnez ; & quand il en a écrit ou parlé, ç'a toûjours été avec cette sagesse que S Augustin souhaite dans ses véritables disciples. Aussi a-t-il mérité des loüanges qui ne s'effaceront jamais de la mémoire des hommes. Le Clergé de France l'a regardé comme le modéle des Evêques savans & pieux ; son peuple l'a chéri comme son Pasteur & son Pere. Rome l'a estimé ; la Cour l'a considéré ; les Théologiens l'ont écouté ; tout le monde universellement lit ses Ouvrages : Les Protestans mê-

mes ne lui ont pas refusé des loüanges ; & si un Grammairien a attaqué sa Poësie, il en a assez rougi, pour m'obliger à n'en rien dire davantage.

¶ *Epistola Chrysostomi ad Cæsarium Monachum adversus Apolinaris heresim tempore secundi ipsius exilii scripta.* Cette Epître de Saint Chrysostome au Moine Césaire aïant été longtems cherchée, Pierre Martyr Protestant célébre, en trouva par hazard une Version Latine à Florence, dont il tira une copie qu'il porta en Angleterre, & la mit en dépôt dans la Bibliotéque de Cranmer Archevêque de Cantorbery, comme un Monument trés-autentique contre la doctrine de la Transubstantiation. Mais aprés la mort de ce Prélat, sa Bibliotéque aïant été pillée, l'Epître de Saint Chrysostome à Césaire disparut : ce qui donna lieu au Cardinal du Perron de croire & d'assurer même que cette Epître étoit un être de raison qui n'avoit jamais été. Cependant nôtre *Emericus Bigotius* retrouva ces années derniéres dans la Bibliotéque des Dominicains de Florence, l'original de la ver-

ſion Latine de cette Lettre, que Pierre Martyr avoit copiée autrefois. Il crût qu'il ne pouvoit pas mieux faire que d'en inſérer une copie dans la Vie de Saint Chryſoſtome par Palladius, qu'il mettoit au jour : mais comme l'Ouvrage étoit ſous la preſſe, M. Faure Docteur de Sorbonne qui en avoit été l'Examinateur, ſe perſuadant que cette Lettre étoit une piéce ſupoſée, la fit retirer & lacérer. Les Proteſtans qui en eurent avis, criérent comme des perdus, & nous accuſérent de fraude & de celer les piéces d'importance, qui nous feroient perdre nôtre procés, s'il étoit examiné devant des Juges équitables.

Il eſt vrai qu'il y a lieu de s'étonner comment un auſſi habile homme que M. Faure n'ait pas eu les yeux auſſi bons que le Pere Hardoüin, qui s'eſt fort bien aperçû que cette Lettre ne dit point ce que nos adverſaires lui font dire.

C'eſt une régle qu'il faut exactement obſerver, à l'égard des Ouvrages ou des Paſſages des Peres que les Proteſtans nous objectent, comme nous étant contraires, de les lire la balance à la

main & de tout peser, l'expérience aïant fait voir plus d'une fois que ce que ces Messieurs s'imaginent leur être favorable, les bat en ruïne, & renferme leur condamnation sous des paroles qui ne sont obscures, que parce qu'on ne les considére pas assez.

¶ Dans le second Volume du *Museum Italicum* du Pere Mabillon, il se trouve un Commentaire *in Ordinem Romanum*, où il y a plusieurs choses dignes de remarque. *Sæculo* 13. *in ceremoniali Gregorii X. præscribitur ut in elevatione Corporis Christi prosternant se ad terram & adorent reverenter in facies cadendo : & sic prosternati stent usque ad per omnia, &c.* Dans l'ordre Romain, il est ajoûté, art. 19. *Ante Agnus Dei & dant pacem & iterum se prosternunt, & stant sic prostrati, quousque Sacerdos corpus & sanguinem sumat.* Saint Louis avoit ordonné qu'on observeroit la même chose dans sa Chapelle, à l'imitation de certains Religieux qu'il ne nomme point. Je ne connois que les Chartreux & les Religieux de la Trappe qui gardent aujour'dhui cette pieuse cérémonie de se prosterner à l'élevation

& durant la communion du Prêtre à la Messe.

¶ M. Richard Curé de Triel dans un Livre de sa façon intitulé l'*Agneau Paschal*, dit qu'il a gardé des pains pour la Messe durant quarante ans sans qu'il y parût aucune pourriture. Il attribuë cela à ce que les pains ne sont point levez. Sa conjecture n'est pas vraie : les pains qui ne sont point levez, se pourrissent comme les autres ; & l'on y voit avec le Microscope de petits vers, ou des mittes qui les rongent & les réduisent presqu'à rien. Que si ces accidens ne sont pas arrivez aux pains que M. Richard a gardez durant quarante ans, cela peut venir de la qualité du lieu ou de la boëte dans laquelle il les a conservez.

¶ François de la Mothe le Vayer né à Paris & originaire du Mans, étoit Précepteur de M. le Duc d'Anjou. Ce fut sous ses yeux, & sous ceux de l'Abé le Vayer son fils homme trés-poli & qui est mort jeune, que ce jeune Prince fit une Traduction Françoise de l'Histoire Romaine de Florus.

On a les Ouvrages de le Vayer en trois volumes in folio, qui ne sont

qu'un amas de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans le cours de ses lectures. On lisoit autrefois ces sortes de rapsodies, mais elles ne sont plus de nôtre goût. Ce qu'il écrivit contre les Remarques de Vaugelas ne lui fit guéres d'honneur, aïant été contraint pour plaire au Public, de se servir de ce qu'il condamnoit, & de corriger son stile suivant les régles de son adversaire.

Néanmoins l'Académie Françoise le considéroit comme un de ses premiers sujets; mais le monde le regardoit comme un bouru qui vivoit à sa fantaisie, & en Philosophe Sceptique. Sa phisionomie & sa maniére de s'habiller faisoient juger à quiconque le voïoit, que c'étoit un homme extraordinaire. Il marchoit toûjours la tête levée & les yeux attachez aux Enseignes des ruës par où il passoit. Avant que l'on m'aprit qui il étoit, je le prenois pour un Astrologue, ou pour un chercheur de secrets & de pierre philosophale. Deux folies insignes couronnérent la fin de ses jours. Il composa un méchant Livre sous le titre d'*Hexameron Rustique*, & épousa une jeune

femme à l'âge de soixante & dix-huit ans. Ainsi finit ce Philosophie François.

¶ *Les Marbres d'Arondel*, sur lesquels se trouvent une trés-ancienne Chronique d'Athenes gravée en lettres capitales dans l'Isle de Paros, l'une des Cyclades, 263. années avant JESUS-CHRIST, ont été ainsi nommez de Thomas Comte d'Arondel, aïeul du Comte Maréchal d'Arondel, qui les fit venir du Levant à grands frais. Ce qui est déplorable, c'est que durant les troubles d'Angleterre, la plûpart de ces Marbres furent emploïez à réparer des portes & des cheminées. Cela doit bien encourager les curieux à faire de pareilles dépenses.

¶ Les Critiques parlent bien diversement de Quinte-Curce Auteur de la Vie d'Alexandre. Les uns prétendent qu'il a vécu sous Auguste, d'autres sous Tybere, d'autres sous Vespasien. Il y en a qui croïent qu'il est beaucoup plus moderne, & que le nom de Quinte-Curce est un nom suposé par un bel esprit d'Italie, qui composa cette Histoire ou ce Roman il y a environ trois cens ans. Où en est la

preuve ? je n'en ſai rien ; ce qu'il y a de conſtant , c'eſt que nul des Anciens n'en a parlé. Mais ſupoſé que cela ſoit , il eſt admirable comment un homme qui écrivoit bien en Latin , & enfin qui avoit fait un Livre capable de l'immortaliſer , s'il s'étoit fait connoître , ait bien voulu ſacrifier ſa gloire à celle d'un Quinte-Curce imaginaire qui n'en ſavoit joüir.

Un ſavant m'a voulu faire croire autrefois , que le nom de cet Auteur qui étoit Italien , ſe trouve latiniſé dans celui de Quinte-Curce. Cela pouroit être : mais qui nous expliquera cet emblême ? on y viendroit trop tard préſentement.

¶ Theophile Raynaud donnoit à tous ſes Ouvrages un tour de perfection qui n'apartient qu'aux grands Maîtres. Ce jugement qui eſt de Guy Patin , n'eſt pas entiérement vrai. Le tour de perfection qui n'apartient qu'aux grands Maîtres , comme ont été par exemple les P P. Petau & Sirmond , manquoit à Theophile Raynaud. Ses deſſeins étoient bizares , ſon érudition ſans choix , & ſon ſtile quoique bon de lui-même , gâté en bien des

des endroits par des affectations puériles : outre que l'Auteur étoit un homme rude & ſans nulle *urbanité*. Il mourut à Lyon d'apoplexie le dernier Octobre 1663. Il eſt parlé de ſa mort dans les Voïages de Monconis.

¶ François Perard Caſtel de Vire en Normandie, mort à Paris âgé de quarante ans dans la profeſſion d'Avocat, a laiſſé un grand Recuëil d'Arrêts, & d'autres Piéces avec des Notes ſervant à l'inſtruction des matiéres Bénéficiales. Je l'ai connu dés ſa plus tendre jeuneſſe, & j'ai toûjours remarqué en lui beaucoup d'eſprit & d'ouverture pour les ſciences, principalement pour celle qui forment les grands Juriſconſultes. Cela auroit paru davantage, s'il avoit pû prolonger ſes années; mais il s'eſt épuiſé avant le tems. Je ne doute point qu'il n'ait infiniment profité des inſtructions des habiles Avocats avec qui il avoit toûjours pris plaiſir de converſer, & de celles de ſon Oncle vieil Avocat, qui cachoit beaucoup de connoiſſance & de lumiéres ſous une maniére de vivre aſſez ſinguliére.

J'ai remarqué parmi les Ouvrages

de Perard un Traité des Pensions sur les Cures, sans nom d'Auteur. Il est juste de déclarer qu'il est de M. le Mettayer savant & pieux Ecclésiastique, aujourd'hui Curé de Saint Thomas, l'une des Paroisses de la Ville d'Evreux en Normandie.

§ *Michaëlis Pselli Poëtæ, ac Philosophi Græci Dialogus de energia seu operatione Dæmonum è Græco translatus.* Ce Dialogue de Psellus tiré de la Bibliotéque de Jean de Saint André Chanoine de Nôtre-Dame de Paris fut traduit de Grec en Latin par Pierre Moreau de Tours, & imprimé chez Guillaume Chaudiere. Avant cette Traduction de Moreau, Marcil Ficin en avoit fait une; mais sur un original qui n'étoit pas entier. Feuardent de l'Ordre des Mineurs, & Docteur en Théologie, qui se rendoit recommandable en ce tems-là par sa plume & son esprit, joignit une Préface à la Version de Moreau qu'il dédia à M. de Saint André.

Zonare dans le troisiéme Livre de ses Annales, dit que Psellus étoit un excellent Philosophe qui enseigna à l'Empereur Michel Ducas la Gram-

maire, la Rhétorique & la Philosophie. Il paroît que Psellus avoit lû les Peres Grecs, & principalement Saint Basile; & qu'il étoit un grand Platonicien. On prétend qu'il avoit commenté la *Psychogonie* de Platon, la Métaphysique, les Catégories, & les Livres de l'interprétation d'Aristote, avec les cinq paroles de Porphyre; que de plus il avoit écrit un Livre contre Eunomius, deux des Loix, une Monodie, une Eclogue, deux Panégyriques, & d'autres Ouvrages de Philosophie; de Médecine & de Théologie qui se trouvent dans la Bibliotéque Vaticane.

Feuardent croit que le Commentaire sur le Cantique des Cantiques que nous avons parmi les Ouvrages de Théodoret, est de Psellus, comme aussi le Poëme sur les sept Conciles Oecumeniques des Grecs.

Dans les six premiers Chapitre du Dialogue de Psellus *de operatione Dæmonum* de la Version de Moreau, lesquels ne se trouvent point dans celle de Marcil Ficin, il est parlé de l'hérésie des Euchytes. Ces hérétiques reconnoissoient trois principes, *Patrem*

qui supra mundana tantùm curaret ; Filium juniorem qui cœlestia ; Satanaki filium seniorem, cui eorum, quæ in numero sunt, administratio credita esset. Ils rendoient à ce dernier un culte plein de sortiléges, commettoient des crimes horribles, & se livroient aux Démons. C'est une pensée de Saint Irenée, que les Hérétiques jusques à son tems avoient eu commerce avec le Diable.

Certainement ce Livre de Psellus est bien peu de chose, & ne mérite presque pas d'être lû. Cet Auteur avouë qu'il tenoit toute sa doctrine d'un méchant Moine, qui à la fin se convertit, à ce qu'il dit. M. Gomain estimoit néanmoins ce Livre, & en faisoit son Auteur favori.

¶ Les Fastes d'Ovide renferment plus d'érudition qu'aucun autre Ouvrage de l'Antiquité. C'est le chef-d'œuvre de ce Poëte, & une espéce de Livre de dévotion Païenne.

¶ A deux lieuës de Cracovie sont les Mines de Sel de Velika. M. le Laboureur dans son Voïage de Pologne, dit qu'il y a prés de trois lieuës à descendre par des cables dans ces

Mines, à la réserve d'une échelle de deux ou trois cens marches ; qu'il y a plus de cinq cens ménages établis dans ce goufre, qui ont creusé dans le Sel une espéce de Ville, où il y a des ruës & de toutes sortes de maisons avec les commoditez des autres qui sont sur la terre ; & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté en haut, & qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'autre monde. Il y a une Eglise & des Prêtres, un Juge, & enfin toutes sortes d'Offices : l'on y fait des Mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces habitans des ténébres, est de tailler cette roche de Sel en grosses colonnes, que les Polonois, Silesiens, Moraves, Hongrois, & ceux d'Austriche & d'Allemagne viennent acheter.

M. le Laboureur raconte ces choses sur la foi d'autri. Un Voïageur François qui a descendu dans cet abîme de Sel, m'a assuré qu'on y voïoit un grand nombre de misérables attachez à ces Mines : mais qu'on n'y apercevoit aucune trace de cette prétenduë République si dévote & si bien réglée.

Le fabuleux entre d'ordinaire dans les Rélations des Voïageurs, pour dédommager le Lecteur de ce qu'il y trouve d'inutile & d'ennuïeux.

¶ Sur ce que le même M. le Laboureur raconte, que la Reine de Pologne étant arrivée à Stolpen, il vint des lettres confirmatives que la maladie du Roy augmentoit ; lequel prioit la Reine par une lettre du Grand Chancelier, de vouloir arrêter à Laumbourg en attendant sa santé, &c. Un Gentilhomme Polonois de la suite du Roy Jean Casimir, m'a assuré que ce n'étoit que du plâtre que ce discours de M. le Laboureur, pour cacher un grand & fâcheux secret. Car le Roy aïant reçû des Mémoires sur des matiéres trés-délicates capables de l'inquiéter, se mit au lit & feignit d'avoir la goutte, laquelle ne manque jamais de venir au secours des bons Politiques, & ne voulut point se bien porter ni consommer son Mariage, qu'il n'eût reçû de France les éclaircissemens qu'il demandoit. On tâcha de le contenter ; & il parut l'être : mais Madame de Guebriant Ambassadrice Extraordinaire & Surintendante de la conduite de

la Reine, poussa cette affaire avec tant de hauteur, qu'elle pensa tout perdre. Elle déplût à la Cour de Pologne, & on lui accorda d'autant plus volontiers son congé, qu'on l'avoit priée de le demander.

¶ *Terre Sigillée.* Lorsque je n'étois encore qu'un enfant on me faisoit boire de l'eau fraîche dans un vase de terre sigillée. Je demandai à mon Précepteur ce que vouloit dire *Terre Sigillée*, selon un fort bon précepte qu'on m'avoit donné de ne laisser passer aucun mot difficile sans en demander l'explication. Mon Précepteur qui étoit de ces ignorans qui aiment mieux dire une sotise que de demeurer court, me dit que la terre sigillée étoit une espéce de terre qui venoit du Païs des *Sigilles*. Je cherchai dans mes Livres en quelle contrée du monde habitoient les *Sigilles*, sans le pouvoir trouver. Je portai à mon Régent ma difficulté & la réponse de mon Précepteur. Il en pensa étoufer de rire; & pour m'instruire il me fit expliquer dans Boissardus savant Antiquaire, l'éloge que cet Auteur fait de Polixo, où je trouvai que dans l'Isle de Lemnos il

y a une terre rouge dont les Anciens faisoient des préservatifs contre les venins & les enchantement, qu'on pendoit au cou des enfans, & que ces préservatifs *Amuleta* étoient marquez de la figure d'une Chévre.

Cette terre est encore aujourd'hui en vogue, & depuis que le Turc s'est rendu maître de l'Isle de Lemnos, tous les ans le sixiéme d'Aoust, sur une Montagne proche *d'Ephestia*, autrement *Cochino*, l'on va tirer cette terre avec bien des précautions. Ce sont les Galoïers ou Religieux Grecs qui en font la cérémonie. Ils enferment cette terre dans des sacs qu'ils portent au Weivode de Lemnos. Là cette terre se met en pastilles, qu'on imprime d'un Seau qui porte gravé en Arabe ces mots qui paroissent mystérieux aux ignorans, & renfermer une grande vertu, *Tin Imacthon*, c'est-à-dire, *Terre Sigillée*. De Lemnos on envoïe ces pastilles à l'Empereur de Constantinople, qui en fait des presens. Le Weivode en retient une partie pour lui qu'il vend aux Marchands, qui ne manquent pas d'augmenter leur terre par l'art merveilleux qu'ils ont

de sophistiquer toutes choses, & de mêler le faux avec le naturel & le véritable. On pouroit dire à ces Marchands ce que Voiture disoit à M. de Mauvoy pour le remercier de la terre sigillée qu'il lui avoit envoïée : Tant « vaut l'homme, tant vaut sa terre : « vous l'avez renduë précieuse, & vous « avez trouvé moïen de nous faire un « grand present en nous donnant peu de « choses. «

Un Médecin savant m'a assuré que cette terre n'étoit bonne qu'à gâter de l'eau, & à orner des Cabinets. [*Voïez tome 3. page 301. ligne 27.*]

¶ Les Peintres qui aiment leur Art, ne négligent pas de dessiner les belles têtes qu'ils rencontrent, principalement quand elles ont quelque chose d'extraordinaire. Imitateur de ces Messieurs, je ne néglige pas aussi de faire les Portraits des gens en qui je vois quelque chose de remarquable. M. N. N. tombe presentement sous mon pinceau. C'est un homme de qualité, bien fait, de bonne mine, & tout plein d'esprit. Il est de la plus agréable societé du monde ; mais il ne sait ce que c'est que d'aimer, ni

de chérir perſonne. Il croit que le cœur n'eſt fait que pour purifier le ſang, lui donner du mouvement & le perfectionner, & non pas pour recevoir des impreſſions de tendreſſe ni pour s'attacher aux gens. Il regarde cette principale partie de nous-mêmes comme une ſimple machine, & à peu prés comme la pompe de la Samaritaine, laquelle ne ſert qu'à élever de l'eau de la Seine, & la répandre dans la Ville. Cet homme incomparable rend des viſites & il en reçoit : il fait des honnêtetez à tout le monde. Quand on l'aborde, on eſt ravi de le voir ; quand on le quitte, c'eſt toûjours à regret. Son eſprit ſe tourne comme il veut, & s'accommode au génie & à la capacité de quiconque l'aproche; Théologien avec les Théologiens, Philoſophe avec les Philoſophes, Politique avec les Politiques, enjoüé avec les enjoüez. Enfin prêt à tout, il eſt l'homme de tout le monde & n'eſt l'homme de perſonne. Il vous oublie dés qu'il ne vous voit plus, & ne penſe à plaire qu'à ce qu'il a devant les yeux. Il paſſe inſenſiblement d'une ſcéne à une autre, & d'un perſonna-

ge à un autre. C'est toûjours lui-même, & ce n'est jamais lui-même. Il prend le tems comme il vient. La journée d'hier n'est plus dans sa mémoire, & il ne prévient point par ses soucis & ses pensées, celle de demain. Heureux d'avoir oublié ses disgraces & ses malheurs, & de savoir vivre à mesure qu'il vit avec quinze mille livres de rente.

¶ Durant le siége de la Rochelle, les Anglois étant venus tomber sur l'Isle de Rhé, le Roy pour donner de ses nouvelles au Gouverneur de l'Isle & en recevoir, se servit de deux Plongeurs qui firent le trajet entre deux eaux. De ces deux hommes il n'y en eut qu'un qui revint avec des réponses. Le Roy ravi d'avoir des nouvelles, lui demanda quelle récompense il souhaitoit? Il auroit eu une somme considérable, s'il l'avoit demandée; mais au lieu de cela, il dit d'un ton ferme: *Sire à boire, à boire.* Un Seigneur de la Cour lui repartit, que ne bûvois-tu pendant que tu étois à même: Monsieur repliqua le Plongeur, j'ai bû; mais l'eau m'a semblée trop salée.

¶ Le Traité *de Pœnitentiâ* du Pere Morin est son chef-d'œuvre. Il y avoit travaillé durant trente ans lorsqu'il le fit imprimer à Paris en 1650. qui est la bonne Edition. Cet Ouvrage est tiré, *ex visceribus venerandæ antiquitatis.* L'Auteur y produit des Scholastiques dont les Ecrits ne sont point imprimez, par lesquels il montre combien l'on a varié touchant la Pénitence dans l'Eglise Romaine. On ne sait comment ce Livre a éte aprouvé de l'Ecole. Il est vrai qu'on obligea le Pere Morin de rétracter plusieurs choses, & qu'il fut contraint de s'expliquer sur d'autres, principalement touchant la suffisance de l'Attrition jointe à la Confession, & sur ce qu'il raporte des Diacres & des Laïques qui écoutoient anciennement les Confessions dans l'extrême nécessité. Le Pere Morin parle de cette pratique par extension aux Laïques, comme par extension il leur est permis de bâtiser en certains cas.

Joinville dans la Vie de Saint Louis, raconte qu'à son retour de la Terre Sainte, le Vaisseau où il étoit fut battu d'une si furieuse tempête, qu'étant prêt de périr, les Passagers

ſe confeſſérent les uns aux autres ; & il jure ſa foi, qu'aïant écouté quelques-unes de ces Confeſſions, il ne s'en reſſouvint jamais depuis : ce qu'il ſemble attribuer à la grace du Sacrement ; mais il lui faut pardonner cette penſée. Il étoit ſi rempli des idées de la mort lorſqu'il confeſſoit, que les péchez de ſes pénitens ne firent point d'impreſſions ſur ſon imagination ; & c'eſt-là pourquoi ſans rien ſupoſer davantage, il ne lui en reſta jamais aucun ſouvenir.

¶ Aprés la mort de M. Holſten ; le Cardinal François Barberin fit imprimer les Opuſcules de ce ſavant Bibliotéquaire, qui ſont trés-vifs contre les Scolaſtiques. La même vivacité contre les Théologiens de l'Ecole, ſe remarque dans Leo Allatius Grec latiniſé, dans le Pere Morin principalement dans ſon Livre *de Ordinationibus*, & dans M. de Launoy en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages.

¶ *Optatus Gallus*. Ce Livre qui a fait du bruit dans le monde, étoit de la compoſition d'un Eccléſiaſtique de Paris nommé Herſen. L'Auteur de la Vie du Pere Morin n'en parle pas fort

avantageusement : Il l'apelle en son langage, *homo crebrosus, judicii pauci, vehementissimus concionator.* Il est fait mention de ce M. Hersen dans le Journal de Saint Amour, comme d'un Théologien qui s'est trouvé mêlé dans les affaires du Port-Roïal. Il avoit été de l'Oratoire & prêchoit avec aplaudissement : c'est le premier que j'ai oüi prêcher à Paris selon la méthode des anciens Peres : ce que l'on apelle aujourd'hui *Homelier.* Les cinq Volumes *d'Instructions Chrétiennes* qui se sont débitées ces années derniéres, étoient des abrégez des Sermous de ce Prédicateur.

¶ Le Cardinal de Richelieu avoit une estime particuliére pour le Cardinal Ximenes ; & c'est celui de tous les Politiques Modernes dont il a plus affecté de copier les belles actions. Il se mit comme lui, à la tête d'une Armée ; comme lui, il régenta les Princes & les Grands du Roïaume, & se rendit comme lui redoutable à toute l'Europe ; & parce que Ximenes avoit établi les Ecoles de Théologie de Complute. Le Cardinal de Richelieu entreprit aussi de relever les Ecoles de

Sorbonne, & de donner à ce Collége le lustre où nous le voïons aujourd'hui. Enfin comme Ximenes avoit écrit divers Traitez de Théologie, nôtre Cardinal voulut laisser à la postérité d'excellens Ouvrages de piété & de controverse. Il n'envia qu'une seule chose à Ximenes dont il ne pût venir à bout, c'étoit de voir son nom à la tête d'une Polyglotte. Il offrit pour cela une somme considérable à M. le Geay qui travailloit à la Polyglotte qui porte son nom. Mais la mort étoufa ce désir ambitieux, plus loüable toutefois que celui dont il avoit été travaillé, d'immortaliser ses Poësies en les faisant publier sous le nom d'un excellent Poëte de son tems.

¶ On dit du Cardinal Ximenes, ce qui mériteroit bien d'être examiné, qu'il avoit fait des Notes sur divers endroits de l'Ecriture Sainte, dont l'impression se gardent les Archives d'*Alcala Henares* ou Complute, lesquelles Notes ont été confonduës à ce qu'on prétend, avec celles de Nicolas de Lyra. La Bibliotéque d'Espagne, où se voit l'Eloge du Cardinal

Ximenes, ne dit pas un mot de cette observation, qu'on peut vérifier sur les anciens Manuscrits des Ouvrages de Lyra qui se trouvent dans les bonnes Bibliotéques de Paris.

¶ Nous avons dans le Traité de l'Ame de Claudien Mamert qui fleurissoit au cinquiéme siécle, la plûpart des principes dont Décartes s'est servi pour soûtenir son nouveau Systême de Philosophie. On prétend aussi trouver dans Saint Augustin son opinion touchant l'ame des bêtes. Les Religieux de Saint Vannes ont remarqué dans Saint Ambroise la doctrine de la Circulation du Sang, qu'on croïoit nouvelle; & l'on voit dans le 22. Livre * de la Cité de Dieu, selon l'interprétation de quelques-uns, que la maladie qui a couru depuis quelques années en France, & dont un grand Prince a été attaqué, étoit connuë au tems de Saint Augustin. Ce Pere dit que l'Evêque Lucillus qui en étoit travaillé depuis long-tems, en fut guéri en portant la Chasse dans laquelle étoient enfermées les Reliques de Saint Estienne Martyr *Fistu-*

* *l. 22. c. 8. art. 11.*

la, cujus molestiâ jam diu laboraverat, & familiarissimi sui Medici, qui eam secaret, opperiebatur manus, illius pia sarcina vertutione, repente sanata est.

¶ Henry Estienne fameux & savant Imprimeur de Paris, a mis au jour deux petits Livres de sa façon, l'un intitulé, *Castigationes in Marci Tulii Ciceronis locos quam plurimos*, & un autre *de Origine Mendorum*, qu'on ne sauroit assez estimer, & qui mériteroient bien d'être r'imprimez, étant aujourd'hui assez rares. Louis Capelle s'est servi utilement de ce dernier dans sa Critique Sacrée. C'est un Livre qui est agréable aux Savant, & trés-utile à ceux qui prétendant le devenir, commencent à lire les bons Auteurs.

¶ *Leonis Allatii de Engastrimytha Syntagma.* Il y avoit anciennement des hommes & des femmes, qui faisant le métier de Devins & de Deveneresses, répondoient de leur ventre à ce qu'on leur demandoit. On a crû, & c'a été la pensée de quelques-uns de nos Théologiens, que c'étoit le Démon qui répondoit de cet endroit-là.

Pythonus ventriloquos, de quorum ventre Dæmones loquuntur, dit Liranus sur le 18. chapitre du Deuteronome. J'ai vû autrefois à Paris deux hommes qui sans s'être donnez au Diable pour cela, parloient du creux de l'estomac d'une façon si surprenante, que ceux qui étoient proches croïoient entendre une voix laquelle venoit de bien loin : ce qui étonnoit merveilleusement ceux qui ne savoient pas le secret de ces gens-là, & leur faisoit suposer des miracles, où il n'y avoit rien que de naturel.

Hyppocrate en a parlé comme d'une maladie : *Engastrimythi primus omnium meminit Hyppocrates de morbis popularibus.* Mais ceux qui prétendent que c'est une espéce de Divination, en attribuent l'origine, ou les premiers enseignemens, a un certain Euryclus qui n'est connu de personne. [*Voïez tome* 3. *page* 302.]

¶ M. Marin Premier Président au Parlement d'Aix, homme d'esprit & d'une humeur fort agréable, se trouvant dans la Bibliotéque d'un particulier qu'on disoit être d'une famille Juive, & qui portoit des Faux dans

ſes Armes, lui demanda ce que c'étoit qu'il voïoit imprimé ſur le dos de ſes Livres ? ce ſont les Armes de ma Maiſon répondit ce particulier. Je penſois, repliqua le Préſident, que ce fuſſent des lettres Hébraïques.

¶ M. de la Mare Conſeiller au Parlement de Bourgogne avoit rempli ſon Cabinet d'un grand nombre de Lettres, de Traitez & d'autres Piéces pour ſervir d'inſtruction à ceux qui voudroient entreprendre l'Hiſtoire de ſa Province.

On a bien de l'obligation aux Curieux qui ſe donnent la peine de faire ces ſortes de Recuëils : car, pour écrire l'Hiſtoire il faut deux choſes, premiérement de bons Mémoires, & en ſecond lieu un génie Hiſtorique, qui fait que l'on raconte les choſes avec grace. Mais d'ordinaire les bons Mémoires manquent à ceux qui ont ce génie, d'où il arrive qu'ils nous donnent de belles & non de bonnes Hiſtoires ; & d'ailleurs comme il faut beaucoup de tems pour amaſſer ces Mémoires & en faire le diſcernement, la vie ſe paſſe dans ces recherches, & le génie Hiſtorique ne ſe

formant pas, on donne des Hiſtoires qui ne plaiſent point, parce qu'elles ne ſont pas bien écrites. Nous n'avons que trop d'exemples de ces deux défauts dans nos Hiſtoriens Modernes. L'aplication en eſt aiſée.

¶ Le Juif ou plûtôt l'Athée dont parle M. Huet dans la Préface de ſa Démonſtration Evangélique, ſans le nommer, & qui lui a donné ſujet d'écrire ce docte Livre, c'eſt le fameux Benoiſt Spinoſa avec qui il eut de fortes converſations à Amſterdam touchant la Religion.

Il eſt raporté dans le ſecond *Menagiana*, que Spinoſa étoit mort de la peur qu'il avoit eu d'être mis à la Baſtille, étant venu en France attiré par deux perſonnes de qualité, qui avoient envie de le voir. On a ſujet de douter de la vérité de ce fait : car outre qu'il eſt trés-conſtant que Spinoſa eſt mort de Phthiſie, c'eſt-à-dire, d'une maladie de conſomption qui lui deſſechoit toute l'habitude du corps, & qu'en cet état il n'y a point d'aparence qu'il eut entrepris un ſi grand voïage, on ne ſauroit croire qu'il eut quitté la Hollande ſans que l'on s'en

fut aperçû, & que ses disciples principalement ceux qui ont écrit sa vie, n'eussent beaucoup relevé cet endroit de son Histoire.

¶ Deux défauts dans Thucydide & dans Tite-Live, disent les Critiques. L'un, qu'ils font des Harangues directes, qui donnent à l'Histoire un air de fable : L'autre, qu'ils ne datent presque jamais les événemens.

Rien de plus romanesque ni de plus impertinent que ces Harangues directes dans une Histoire qui est un tableau simple & naïf de la vérité. Quant aux événemens les anciens les datoient rarement : ils regardoient cette exactitude comme un embaras dans le fil de la narration.

De plus, les anciens Historiens ne s'arrêtoient guéres à citer les Auteurs de qui ils tenoient leurs preuves. Ils écrivoient plus uniment, & vouloient qu'on s'en raportât à leur exactitude & à leur bonne foi. Eusebe l'a pourtant fait ; & il semble aujourd'hui que le Public exige cela des Historiens. C'est le plus sûr, mais la charge en est bien grande.

Les Notes qu'on s'est avisé d'y ajoû-

ter, instruisent beaucoup; mais il semble que cette érudition soit hors de son lieu. Par là on a rendu l'Histoire toute critique; & fagotée de la sorte, elle doit passer pour un Dictionnaire Historique, plûtôt que pour une véritable Histoire. Cela est bon pour le Collége, mais pour l'usage du monde, non.

¶ Les Grecs ont affecté d'écrire par Dialogues, & les Romains se sont rendus les imitateurs de cette affectation. Les uns & les autres ont parfaitement réüssi dans ce genre d'écrire, témoin Lucien & Ciceron. Platon y est ennuïeux & trop abstrait. Les Italiens qui sont flegmatiques se plaisent à cette maniére d'entretien fort amusante. Les François d'un naturel prompt & vif ont eu bien de la répugnance pour le Dialogue, & n'y sont venus que fort tard. M. Sarasin les a mis en train; & depuis lui, plusieurs ont écrit en ce genre avec succés sur des matiéres enjoüées. On n'a pas été si heureux sur ce qui regarde l'érudition: ce n'est pas là nôtre affaire; nôtre génie ne s'accomode pas d'un si grand sérieux qui aproche de la sécheresse.

¶ *Doctorum virorum Elogia Thuanea.* Ces Eloges qui ſont tirez de l'Hiſtoire de M. de Thou, compoſent un fort petit Volume, que les Maîtres regardent comme un chef-d'œuvre de l'Art. On ne peut rien voir de mieux écrit, & en moins de diſcours que ces Eloges. Ils peuvent ſervir de modêles à ceux qui entreprennent de ſemblables choſes; & on ne ſauroit manquer de les mettre entre les mains des jeunes gens, qu'on éléve dans les belles lettres. Les exemples des grands hommes qui y ſont repreſentez leur donneront de la ſatisfaction, & la maniére dont ils ſont loüez leur fera naître le déſir d'imiter leurs vertus pour être loüez à leur tour.

Vos adoleſcentes, quibus eſt doctrina voluptas,
Hoc juvat auctores edidiciſſe libro.

¶ Tout ce que M. de Thou a écrit mérite d'être lû; & tout ce qu'il a lû & recommandé doit paſſer pour bon & bien choiſi: c'eſt la penſée de Caſaubon: *Nemo omnium mortalium eſt, qui majore judicio in litteris verſatur: & cùm ſubciſiva tempora non multa*

habeat, quod musicis curis impendat; magna cura quæ legit cùmque elegit. Ut qui δαιμόνιον virum norint, possint sine cunctatione pro optimo libro habere, quem ab eo sciant perfectum.

¶ Dans la Préface de la premiére Edition *des Curiositez inoüies* de Gaffarelle, il y a plusieurs choses à remarquer, entr'autres celle-ci, que ce bon homme étoit dans l'erreur de croire que l'évocation des esprits est manifeste dans la *Steganographie* de l'Abé Tritheme. C'est une rêverie à laquelle l'Abé Tritheme n'a jamais pensé; & de le dire c'est lui en vouloir faire accroire, & à nous aussi.

Dans la page onziéme Gaffarelle parle des *Gamatrez*, comme si ces sortes de pierres se trouvoient gravées » ou peintes naturellement. A Pise » (dit-il) on voit sur une pierre un » vieux Hermite dépeint par la seule nature. Les figures qu'on voit sur les *Gamatrez* sont artificielles, au raport de Monconis, qui nous aprend le secret de les faire. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de naturelles; mais ce ne sont pas celles qui sont fort composées. Les naturelles ne representent

ſentent d'ordinaire que des yeux, des nez, des bouches, des cœurs, des pieds, des mains, des fleurs, des arbuſtes, des fruits, des roches, des mers, des riviéres, des lacs, des caractéres, des lettres, &c.

Quant à ce que Gaffarelle raporte, que de ſon tems on vit pleuvoir en divers endroits du Poitou de petites beſtioles de la groſſeur du pouce, dont les unes avoient la figure d'Evêques, les autres de Moines avec leur Capuchons, &c. ce ſont des bizareries de la nature que nous augmentons beaucoup par nôtre imagination; car il ſuffit de voir quelque choſe d'aprochant d'un Capuchon ou d'une Mître pour s'imaginer voir un Moine tout entier avec ſon chapelet, ſon bâton & ſa beſace; ou un Evêque avec ſa croſſe & ſes ornemens Pontificaux. Cela ſe remarque tous les jours quand nous regardons trop attentivement les nuées, ou une muraille barboüillée; nôtre imagination nous fait naître mille viſages & mille poſtures d'hommes & de bêtes, qui ne furent jamais.

Mais pour revenir à la pluïe du

Poitou, on a sû que ces bestioles qui tombérent du Ciel, se convertirent en Papillons & disparurent.

¶ Joseph de Voisin né à Bordeaux, Prêtre & Aumônier de M. le Prince Armand de Conti, fit imprimer à Paris en 1651. le *Pugio Fidei* de Raymond Martini. On a de lui un Livre de la Théologie des Hebreux, & d'autres Traitez. Il est l'Auteur de la Version en François du Missel Romain, que Rome a mise dans son *Index*.

¶ *Panglossie* : C'est le Recuëil des Eloges donnez à M. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc Conseiller au Parlement d'Aix, en quarante sortes de Langues, que Jacques Bouchard Parisien de l'Académie des Humoristes de Rome, fit imprimer dans cette Ville à la fin de l'Oraison Funebre de ce grand homme, qu'il avoit prononcée au milieu d'une affluence infinie de gens de Lettres, & en présence de dix Cardinaux.

Le célébre Pierre Gassendi a composé la Vie de M. de Peiresc, laquelle renferme d'une façon singuliére l'Histoire de tous les Savans de son tems. Il y paroîtroit de l'affectation, si on ne savoit que cet illustre Ma-

giſtrat avoit commerce avec toute les perſonnes de diſtinction dans la République des Lettres. M. Patin diſoit en parlant de cette Vie de M. de Peireſc, qu'on y trouvoit tous les bons Auteurs, comme on trouve tous les bons Livres à la Foire de Francfort.

¶ *Cœna recta* étoit un repas que les Grands à Rome donnoient à leurs cliens ; c'eſt-à-dire, à leurs créatures, qui ſe rendoient tous les jours chez eux en habit décent, pour leur faire cortége. Joüir de ce droit chez les Romain, c'étoit proprement ce que nous apellons en France avoir bouche à Cour chez les Princes.

Ceux qui ne vouloient pas avoir l'embaras de faire table pour ces gens-là, leur donnoient de l'argent ou une certaine quantité de pain & de viande ; & c'eſt ce qui s'apelloit *Sportula* chez les Romains.

Sportula, d'où eſt venu le mot de *Portion* en François, venoit du Latin *Sporta*, panier d'oſier dans lequel on gardoit les viandes ; & de là les Romains apellérent *Sportula* la quantité de nourriture qu'ils donnoient chaque jour à leurs cliens, c'eſt-à-

dire, de certaines gens qui se déclaroient serviteurs de leurs Maisons.

Recta Cœna dans les Auteurs Latins est oposé à *Sportula*, par la raison que nous venons de dire;

Promissa est nobis Sportula, recta data est;

dit Martial: *On ne nous avoit promis qu'une distribution de viande, & on nous a donné un souper.* Le souper chez les Romains étoit le principal repas de la journée; lequel se faisoit vers le soir plûtôt ou plûtard, selon les saisons. Aujourd'hui dans toute l'Europe le dîner passe pour le principal repas; & si nous en croïons les Medecins, il est plus sain de faire le grand repas sur le midi, que non pas au soir. Néanmoins comme il y a toûjours des gens qui ont des pensées particuliéres, Bernardinus Paternus célébre Médecin d'Italie, s'est avisé de soûtenir le contraire dans un Traité exprés, *quo probatur cœnam uberiorem esse debere prandio.*

Mais quoiqu'en dise ce Médecin, disons avec l'Ecole de Salerne,

... Que tout honnête homme,
Aussi-bien à Paris qu'à Rome,
S'il veut conserver sa santé,
Doit dire Benedicite,
Quand il soupe, sort prés de grace,
Sur tout si la personne est grasse,
Puis prendre quelque passe-tems,
Si de ce faire il a le tems.
Il est aussi vrai qu'un Adage,
Que pour vivre long-tems & bel âge.
Il faut soûper legérement :
. . . .
Ergo, *pour éviter les maux,*
Qui de mort aiguisent la faux,
Dînons bien, mais ne soupons guéres,
Et nous vivrons plus que nos Peres.

Outre *recta cœna*, qui étoit un repas que les Grands donnoient à leurs commensaux & à leurs inférieurs, ils en donnoient de splendides aux personnes de qualité, à leurs parens & à leurs amis en de certains jours, comme à celui *de la naißance*, &c.

Un repas de la sorte s'apelloit *convivium.* Ciceron qui est fort délicat sur le choix des mots, dit sur celui-ci dans son Livre de la Vieillesse : *Bene Majores accubationem epularum amicorum, quia vitæ conjunctionem haberet, convivium nominaverunt, melius quàm Græci,*

qui compotationem & concœnationem nuncupant.

§ L'Hiſtoire des Conclaves depuis Clement V. juſqu'à Innocent XII. composée en François ſur des Mémoires Italiens, qui ont long-tems couru dans le monde, mérite d'être lûë; & quoique l'Auteur céle bien des choſes par diſcrétion, ou autrement, il y en a de certaines qu'on auroit peine à trouver ailleurs. Le *Conclave fatto per la ſede vacante di Urbano VIII. nel quale fu aſſonto al Pontificato il Cardinale Gio. Batt. Pamphilio detto*, étant celui qui a donné plus de curioſité au monde, eſt celui dont l'on a moins connu le ſecret, chacun s'étant mêlé d'en écrire ſur ce que l'on en diſoit au dehors plûtôt que ſur ce qui ſe paſſoit au dedans.

Le Conclave d'Alexandre VIII. qui eſt le dernier de ce Recuëil, ne raconte que des bagatelles pour éviter honnêtement de dire des véritez un peu fortes. Mais aprés tout, on peut aſſurer qu'il n'y a point de Livre de Politique qui vaille celui de l'Hiſtoire des Conclaves. Ce ne ſont point de vaines ſpéculations de Cabinet, dont

l'Auteur faſſe parade pour amuſer le monde ; ce ſont des faits qu'il raporte, & dont l'on ne peut douter. C'eſt en cela qu'il ſurpaſſe tous les Hobbes, les Grotius, les Machiavels, les Corneilles Tacites, &c. On y voit tout ce que la ſageſſe humaine peut inventer & mettre en uſage, pour faire réüſſir ou pour faire manquer une promotion. On y voit toutes les délicateſſes de la plus fine Politique, tous ſes tours & ſes détours ; les portes ſecrétes par où on entre dans ce labyrinthe, & celles par où l'on en ſort, & un fil d'une ſubtilité merveilleuſe pour s'y conduire, lequel ſe rompant cent fois, cent fois ſe renoüe par des nœuds ſecrets & cachez qui échapent ſouvent à la vûë des plus clair-voïans. On y voit trente ou quarante hommes fondez ſur leur propre expérience, ou apuïez ſur l'expérience d'autrui, & pouſſez par le plus grand intéreſt du monde, que fait naître l'ambition de devenir le maître, ou d'en donner un à ſes amis ou à ſes ennemis, faire joüer tous les reſſorts que l'eſprit de l'homme eſt capable d'in-

venter quand il s'agit de vaincre ou de périr. Et tout cela se passe en cinq ou six semaines, plus ou moins ; c'est-à-dire, qu'en si peu de tems, on voit ramassé comme en un centre, tous les tours qui se sont joüez, & toutes les machines qui se sont remuées chez toutes les Nations du monde dans l'élection & la promotion des Empereurs & des Rois.

Mais si l'on voit dans l'Histoire des Conclaves tout ce que peut la sagesse humaine, on y voit aussi toutes ses chûtes & ses foiblesses. Il semble qu'il en soit de cette Politique si rafinée, comme de l'esprit de l'homme, lequel s'évapore quand il subtilise trop ; ou comme de la santé, laquelle dégénére en maladie quand elle est arrivée à son plus haut degré. D'ordinaire les Conclaves finissent par où l'on ne pensoit point ; & c'est souvent l'ennemi ou l'adversaire du Pape élû, qui sans le vouloir dans l'ame, l'a poussé sur le Trône Tous d'un commun accord étoient résolus d'élever une Tour jusques au Ciel, tous y ont mis la main, & à la fin tous par une chûte non attenduë & souvent précipitée, tom-

bent dans la confusion, & ne s'entendant point les uns les autres, se réconcilient néanmoins, & font une élection à laquelle leur Politique toute usée, n'a non plus de part qu'un ressort rompu en peut avoir au mouvement d'une machine qui par son propre poids, va fraper à un endroit que personne n'avoit prévû. *Cimento e confusione della più fina prudenza, sono i Conclavi: poiche in essi la sapienza divina confonde à sommo stupore l'humana.*

¶ M. Toinard n'est point le premier, comme quelques-uns le croïent, qui se soit avisé en ce siécle de prétendre suivant la doctrine des Talmudistes, que JESUS-CHRIST n'a point fait la Pâque la derniére année de sa vie. Jerôme Vecchietti savant Italien de Florence, avoit soûtenu la même chose avant lui & du tems de Clement VIII. son Livre fut censuré, & lui-même fut renfermé dans les prisons du Saint Office, ou il passa plusieurs années avec des incommoditez capables d'en faire un martyr en une meilleure cause, sans jamais vouloir démordre de son sentiment. Le

Rossi parle de lui en ces termes : *Fuit Hieronymus Vecchietus divinis & humanis litteris doctus, ac præsertim versatus in Historia, atque in ea arte, quam profitentur ii, qui Mathematici vocantur, sed in omnibus ferè rebus, nimium sui juris sententiaque. Edidit insignem librum, in charta, ut aiunt, regia, magnis sumptibus, Augustæ Vindelicorum impressum, sed censorum animadversione in multis ac maximis vitiis deprehensum, ac propterea superiorum decreto cautum, ne in manus hominum perveniret. Etenim contra sacrarum litterarum fidem, contra Ecclesiæ universæ auctoritatem, contra sanctorum Patrum sententiam, conabatur ostendere, ex solis lunæque ratione, quam non bene, fortasse deceptus, inierat, Christum Dominum, pridiè quam pro nobis mortem oppeteret, solemne illud Paschalis cœnæ convivium una cum suis non celebraße, & cùm poßet temerè dicta vel corrigendo vel interpretando, ex multis sese incommodis & ærumnis eximere, maluit severissimo Quæsitorum fidei causæ judicio se committere, atque ultro in vincula conjicere, ubi multos annos, exacta jam ætate, in tenebris,*

in squalore, in sordibus jacuit; quam vel minima quidem ex parte de sententia decedere.

Cependant Vecchietti brûloit d'un zéle ardent pour la Religion. Il avoit fait deux fois le Voïage d'Egypte pour la cause de JESUS-CHRIST; & deux fois il avoit été sur le point de signer sa foi de son sang, & de souffrir le martyre. Ses mœurs étoient trés-pures & trés-sainte; & parce qu'il ne vouloit point se marier, & que néanmoins il vouloit avoir des enfans, il adopta uu jeune homme en qui il connoissoit de grandes qualitez, & l'institua son héritier. Il étoit si peu touché des biens de ce monde, qu'aïant prêté une somme considérable à un particulier qui lui fit banqueroute, il souffrit cette perte sans se plaindre. D'ailleurs le Vecchietti étoit un vieillard d'une humeur agréable & bienfaisante, & toûjours prêt à obliger un chacun, cherissant ses amis, & les recevant de bonne grace & même avec splendeur. En son particulier il ne vivoit que de pain, de miel & de fruit; & avec ce régime, il conserva sa santé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-

trois ans, qu'il mourut à Rome où il s'étoit retiré depuis quelques années. Sa vie auroit toûjours été tranquille & sans nuages, s'il ne s'étoit point obstiné à défendre des opinions particuliéres, laissant pour leçon à ses semblables, qu'il est bon dans l'étude de l'Ecriture Sainte, de se former des difficultez & de les proposer aux Savans pour en être éclairci ; mais quand on a donné à ses propres sentimens toute la force dont on est capable, il faut se rendre au sentiment universel, de crainte qu'il ne paroisse qu'on cherche à établir ses imaginations plûtôt qu'à faire connoître la vérité, pour laquelle seule il faut demeurer inflexible.

¶ *Versus politici.* De tous les Critiques qui se sont mêlez de donner un bon sens à ces deux mots que l'on rencontre dans quelques anciens Auteurs, je n'en ai point trouvé qui m'ait plus contenté que M. Lambeccius. Il prétend, & me semble avec raison, qu'il faut entendre par *Versus politici*, les Vers ou les Chansons qui se chantoient par les ruës. *Politicos vocatos arbitror quod vulgo Constantinopoli per*

compita canerentur ; πόλιν *enim* κατ' ἐξοχὴν *& sermonis contractionem Constantinopolim appellant. Meretrices publicæ à Græcis recentioribus Politicæ vocantur.* De sorte que chez les Grecs Modernes, ce n'est pas loüer une femme, de dire qu'elle est *une Politique.* Selon ce langage on pouroit fort bien rendre ces mots de l'Evangile de S. Luc, *Mulier quæ erat in civitate peccatrix*, par ceux-ci, *Mulier quæ erat Politica :* ce qui marqueroit fort bien que cette femme étoit une femme publique ou une prostituée.

¶ Il y a dans le Latin de Jean-Pierre Maffée une description de la Ville de Venise, que le Cardinal Bentivoglio regardoit comme un coup de maître. Ce Cardinal étoit un homme d'un goût trés exquis ; le Lecteur en jugera : *Venetiarum urbis, in recessu intimo sinûs Adriatici, ea regio ac situs est, ut leniter stagnantes ex alto aquæ illam ex omni parte circumluant ; ea inclytæ urbi & ad merces copiasque invehendas opportuna receptacula, & contra hostiles incursus munimenta firmissima sunt. Ex iis porrò æstuariis, majores minoresque Euripi*

totam urbem intercurſantes, variis Mæandris ac flexibus ita diſtingunt, ut, quot in partes pedibus, in totidem ferè mari aditus ſit; egregio ſanè vel artis vel naturæ miraculo. Inde Vicorum, inſularum, Pontium ingens numerus; ut qui diutiùs ibi verſati non ſunt, viarum locorumquè modò varietate, modò ſimilitudine ſæpe fallantur. Sed contra ejuſmodi ambages certum paratumque remedium eſt maxima multitudo cymbarum, quæ uſquequaque diſperſæ, nominatim ad omnia & publica & privata loca quemlibet haud ita magnâ mercede trajiciant.

¶ M. l'Abé Baudrand Auteur du Dictionnaire Géographique qui ſert de ſuplément à celui de Ferrari, eſt l'homme de Paris le plus riche en Cartes de Géographie. Il en a plus de trois mille; c'eſt-à-dire, toutes celles tant anciennes que modernes qui ont été imprimées juſqu'à preſent, & pluſieurs écrites à la main. Je lui ai oüi dire que ſon deſſein étoit de donner ce Recueil à une Communauté, afin que le Public en pût joüir.

Un preſent de cette conſéquence eſt digne d'un homme d'honneur, qui aime

le progrés des belles Lettres.

¶ Le Jésuite Albi dans la Vie qu'il a composée du Cardinal Sirlet, assure que ce Cardinal est l'Auteur du Cathéchisme du Concile de Trente. Antoine Fabrice de Liége, dans une Préface qu'il a mise à la tête d'une nouvelle Edition de ce Catéchisme, pretend que le Cardinal Sirlet n'est pas le seul qui y a mis la main, mais qu'il a été aidé par plusieurs autres Théologiens : ce qui est confirmé par l'Auteur d'un petit écrit qui a pour titre, *Quæstio Theologica, Historica & Juris Pontificii, de mente Concilii Tridentini circa gratiam efficacem & scientiam mediam ann. 1647. juxta exemplar impressum ann. 1607.* Voici comment il parle : *Sub finem Concilii Cathechismus componitur, præsertim à Leonardo Marino Archiepiscopo Lancianensi ex ordine Prædicatorum ; Ægidio Fuscaratio Episcopo Mutinensi, & Francisco Forerio ejusdem ordinis. Hi Romam ire jubentur ut illud opus absolutum judicio sanctæ sedis evulgent, recensitum & perfectum ab illustriss. Sirleto, qui Concilio Tridentino interfuerat cum Cardinali S. Crucis, cujus*

tunc erat domesticus & Sylvio Antoniano Cardinali.

Quand les Théologiens nommez par le Pape eurent composé tout le corps du Cathéchisme du Concile de Trente, on choisit trois excellens hommes pour l'écrire en Latin d'un stile pur, élégant & intelligible. Ces trois élûs furent Paul Manuce, Julius Poggianus & Cornelius Amalthée Médecin de profession, lesquels sans être Théologiens, réüssirent parfaitement dans cette entreprise; de sorte que ce Catéchisme n'est pas seulement un fort bon Livre à cause de la Doctrine qu'il contient, mais aussi un Livre agréable à lire pour le stile; & qu'on peut faire lire à la jeunesse, à qui l'on veut aprendre le Latin avec la Religion & la piété.

¶ La Vie d'Agricola écrite par Tacite, est au jugement de Juste-Lipse, une piéce des plus achevées de l'antiquité. Pour moi je la regarde comme le chef-d'œuvre de Tacite; & sans façon, je la préfére pour le stile & pour le bon sens, aux autres Ecrits de ce fameux Ecrivain. Il est là plus véritablement Historien que par tout ailleurs.

¶ Amiot

¶ Amiot qui a traduit Plutarque, eſt un de nos plus grands Maîtres en l'art de traduire, & le ſeul de nos vieux Traducteurs, dont l'on ne ſe ſoit point encore dégoûté. Quoiqu'on remarque des fautes dans ſon Ouvrage, il n'y a encore eu perſonne, juſqu'à preſent, qui ait oſé ſe promettre de faire mieux ; & ceux qui y ont travaillé ſe ſont contentez d'avoir quelque rang aprés lui dans l'eſtime du Public. Peut-être que quelque jour on poura donner une Traduction plus accomplie ; mais je doute, quelque heureux qu'on ſoit, qu'on ait une réputation d'une auſſi longue durée que celle d'Amiot.

Brantôme dit que les envieux de ce bel eſprit, firent courir le bruit qu'il avoit été aidé à faire cette Traduction par un certain Priſonnier à la Conciergerie du Palais de Paris, ſavant en Grec ; mais que c'eſt pure menterie. La Popeliniere dans ſon Hiſtoire des Hiſtoires, prétend que Turnebe envoïoit de tems en tems à Amiot les Paſſages difficiles de Plutarque tout tournez : mais que cela ſoit ou non, Amiot a remporté une gloire qu'on ne ſauroit lui ôter.

¶ Nous avons dans les anciens Auteurs plusieurs Descriptions d'une vie heureuse. Il y en a deux fort remarquables dans l'Ecriture Sainte : l'une de David dans ses Pseaumes, & l'autre de Salomon dans son Ecclesiaste. Il ne manque rien à cette derniére. Elle a même cela de particulier, qu'elle ne doit rien à l'imagination & aux embellissemens du Peintre : tout y est vrai & sans exagération. C'est purement la vie que Salomon a menée, & un tableau naïf de tout ce qu'il a fait pour se rendre heureux ; mais il coûteroit trop à copier cet Original : si on ne peut être heureux qu'à ce prix-là, on ne le sera jamais. A peine en plusieurs siécles s'est-il trouvé un Prince qui ait eu deux cens millions à emploïer, pour faire voir dans une maison de plaisance, quelque chose de la magnificence des Palais de Salomon.

Tournons-nous du côté de David : la vie heureuse qu'il propose est plus aisée à copier, & même les fondemens en sont plus solides. » Je me conduis, » dit-il, avec sagesse dans une voie » pure en attendant que le Seigneur

m'apelle. Je vis dans l'innocence, au «
milieu de ma maison. Je détourne «
mes yeux de toute injustice, & je «
haï les violateurs de la Loi de Dieu. «
Ceux dont le cœur est corrompu «
par les habitudes du vice, n'ont «
point de part à mes bonnes gra- «
ces. Je suis l'ennemi des détrac- «
teurs, des calomniateurs & des mé- «
disans. Je ne souffre point à ma «
table ni les orgueilleux, ni les gens «
insatiables du bien & du sang du «
peuple. J'ai jetté les yeux sur ceux «
qui sont sincéres & fidéles pour les «
faire entrer dans mon conseil; & «
j'ai pris pour Ministre celui qui mérite «
de l'être, & dont les mains n'ont «
point trempé dans l'injustice. J'ai «
banni de ma Cour l'iniquité; & ex- «
terminé de la Cité les scélérats qui «
ne rougissent point de commettre des «
crimes. «

¶ Du tems du Pape Innocent VIII. il parut un Livre sanglant contre les abus de la Cour de Rome. Ce Livre fut mis entre les mains du Pape, qui aprés l'avoir lû, di tout haut en presence des Prélats du Saint Office: Cet Auteur dit vrai; c'est pourquoi il faut

que nous nous réformions, afin que nous le faſſions mentir : *Queſto Libro dice il vero, e pero biſogna riformar noi iſteſſi, per far bugiardo l'autore.* C'eſt-là un des plus beaux deſſeins d'Apologie pour la Cour de Rome, qu'on puiſſe s'imaginer.

¶ M. Joly Chanoine & Grand Chantre de l'Egliſe de Paris, eſt l'Auteur d'un Recueïl de Maximes pour l'inſtitution du Roy ; on a du même Auteur *Conſultatio de horis Canonicis* ; le Traité des Reſtitutions des Grands ; celui de l'Education des Enfans ; le Voïage de Munſter ; les Opuſcules de M. Loyſel ſon aïeul ; pluſieurs Diſſertations touchant la Fête de l'Aſſomption de la Vierge contre l'Abé Godin Chanoine de Paris.

On attend du même M. Joly la Vie d'Eraſme. On prétend que pour cela, il a lû ſept fois toutes les Oeuvres de ce ſavant homme. Mais la choſe que l'on ſouhaite davantage de lui, & qui eſt preſentement bien avancé, c'eſt le Catalogue exact de ſa riche Bibliotéque dont il a fait preſent au Chapitre de Nôtre-Dame de Paris.

¶ J'ai toûjours aimé les Fables d'Esope mises en Latin par Phédre, Auteur comparable à Terence pour la beauté & la pureté du langage. C'est par ce joli Livre, que j'ai commencé mes études. Esope depuis ce tems-là m'est toûjours demeuré à l'esprit; mais ç'a été avec un nouveau plaisir, quand il a paru en Vers François de la façon de M. de la Fontaine. Cet Ouvrage écrit avec tant de finesse & si agréable à lire, me fit naître l'envie de connoître l'Auteur.

Trois de complot par le moïen d'un quatriéme, qui avoit queque habitude auprés de cet homme rare, nous l'attirâmes dans un petit coin de la Ville, à une maison consacrée aux Muses, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le plaisir de jouïr de son agréable entretien. Il ne se fit point prier; il vint à point nommé sur le midi. La compagnie étoit bonne, la table propre & délicate, & le bufet bien garni. Point de complimens d'entrée, point de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine garda un profond silence; & on ne s'en étonna point, parce qu'il avoit autre chose

à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre, & bût de même. Le repas fini, on commença à souhaiter qu'il parlât, mais il s'endormit. Aprés trois quarts-d'heure de sommeil il revint à lui. Il voulut s'excuser sur ce qu'il avoit fatigué. On lui dit que cela ne demandoit point d'excuse, que tout ce qu'il faisoit, étoit bien fait. On s'aprocha de lui : on voulut le mettre en humeur, & l'obliger à laisser voir son esprit ; mais son esprit ne parut point. Il étoit allé je ne sai où, & peut être alors animoit-il ou une Grenoüille dans les Marets, ou une Cigale dans les Prez, ou un Renard dans sa Taniére. Car durant tout le tems que la Fontaine demeura avec nous, il ne nous sembla être qu'une machine sans ame. On le jetta dans un Carosse, & nous lui dîmes adieu pour toûjours. Jamais gens ne furent plus surpris ; nous nous disions les uns aux autres, comment se peut-il faire, qu'un homme qui a sû rendre spirituelles, les plus grosses bêtes du monde, & les faire parler le plus joli langage qu'on ait jamais oüi, ait une conversation si séche, & ne puisse pas pour

un quart-d'heure, faire venir son esprit sur ses lévres, & nous avertir qu'il est là. Les uns disoient que c'est le naturel des grands génies d'être par tout ailleurs qu'à l'endroit où on les demande; les autres aportoient l'exemple de M. de Corneille, & d'autres Illustres qui dans l'entretien balbutioient comme des enfans, & prononçoient comme des Rois sur le papier. Pour moi, plus je pensois à cette bizarerie de la nature qui d'un côté forme les hommes si parfaits, & d'un autre semble les avoir abandonnez; plus je m'égarois dans mes pensées, & perdois mon latin.

Voila ce qu'étoit la Fontaine, moins qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les bêtes. Il est passé en l'autre monde, & quelques jours avant ce dernier voïage, un jeûne Prince aïant apris qu'il ne mangeoit plus, & qu'il bûvoit encore, lui envoïa cent pistoles pour ne pas le laisser mourir de soif.

¶ Nous pouvons dire de nôtre Balzac, ce que Quintilien dans le Dialogue que quelques-uns attribuënt faussement à Corneille Tacite, disoit

de Ciceron. *Primus excoluit orationem, primus & verbis delectum adhibuit, & compositioni artem: locosque latiores attentavit & quasdam sententias invenit: utique in his orationibus quas senior jam & juxta finem vitæ composuit, id est postquam magis profecerat, usuque & experimentis didicerat, quod optimum dicendi genus est.*

¶ Le Moderne Trivulsion est infirme; & néanmoins il aime la joie & les innocens plaisirs que Galien & Hyppocrate ne défendent point. Il passe la nuit comme il peut, moitié à dormir, moitié à rêver & à philosopher. Le matin il est malade, & ne parle qu'à ses Domestiques & à son Medecin. Sur les neuf heures, aprés avoir pris un consommé, deux œufs frais & deux verres de vin de Canarie, il commence à se mieux porter & à goûter la santé parfaite qu'il attend aprés midi. Ensuite il songe à ses affaires s'il en a, ou bien il écrit des Lettres ou de jolis Vers. Sur le midi il dîne bourgeoisement, & en famille; mais bien, & avec apétit; & s'il survient un ami ou un écornifleur, il fait redoubler les plats.

plats. L'aprêdînée il dort un peu, & depuis les deux heures jusques au soir, il reçoit indifféremment toutes sortes de personnes : car il y a presse à le voir & à joüir de ses agréables entretiens. Provinciaux, gens de la Cour & de la Robe, gens de la Ville & de l'Université, Abez, Moines, Prédicateurs, deux à deux, trois à trois, tous ensemble ou séparément, sont les biens venus. On rit, on chante, on loüe, on blâme, on dit tout ce que l'on veut ; nulle contrainte, nulles loix, nuls retours. Le soir aproche-t-il, la Scéne & les Acteurs changent. Cinq ou six amis choisis arrivent : chacun aporte son plat, son esprit, sa belle humeur. La table en un moment se trouve couverte : on l'environne ; on fait son devoir. Aprés le repas on écoute une simphonie ; on joüe, on dit de bons mots. Commence-t-on à bâiller, l'on se retire. Trivulsion redevient malade pour guérir le lendemain, aux mêmes conditions que les précédentes.

¶ Les Romains faisoient profession de se rendre des devoirs & des civilitez les uns aux autres, en de certaines oc-

casions & à de certains jours de l'année.

Il y avoit *Officium Togæ puræ* ; c'est-à-dire, que quand les jeunes gens prenoient la Robe virile, les parens & les amis leur faisoient cortége dans la place publique, au Capitole. *Qui virilem Togam sumunt solent totam familiam villam & viciniam atque etiam de plebe non exiguum numerum vocare binosque dare denarios.*

Les Romains qui étoient les gens du monde les plus réguliers en toutes choses exigeoient des jeunes gens qui étoient revêtus de la Robe virile, une trés-grande modestie ; & afin qu'ils ne se laissassent pas aller à *Gesticuler*, ce qui passoit pour indécent chez eux, ils tenoient les bras enfermé sous la Robe. Parmi nous, les Moines qui font profession de modestie, tiennent les mains cachées sous leur Scapulaire, ou dans leurs manches. *Qui enim brachium vel profert vel exierit, minus modestus & verecundus esse videtur quam qui togâ brachium continet.*

Officium barbæ positæ. Le jour que les jeunes Romains se faisoient raser pour la premiére fois, étoit un

jour ſolemnel & de réjoüiſſance ; & en ce jour les conviez ſe faiſoient des preſens les uns aux autres. Neron mit ſa barbe dans une boëte d'or, & la conſacra à Jupiter Capitolin. *Vigeſimo anno vel circa barba ponebatur quam Deo alicui dicare conſueverunt.* Ces jours-là s'apelloient *Juvenalia*, parce qu'alors on commençoit à devenir homme.

¶ *Officium recitationis.* Ce devoir ſe rendoit aux amis, quand ils recitoient les Ouvrages de leur compoſition, comme nous l'avons dit ailleurs.

¶ *Officium declamationis.* Par honneur on alloit écouter les déclamations des Réteurs illuſtres. Ces déclamations ſe faiſoient dans les Ecoles, & les Empereurs ne dédaignoient pas d'y aſſiſter. On dit de Diogenes le Grammairien, que Tibere venant pour l'écouter, cet homme groſſier & pédant, lui fit dire par ſon valet, qu'il revint dans huit jours. Tibere ſe retira; mais quelque tems aprés Diogenes étant venu pour le ſaluër, Tibere lui rendant le change, lui fit dire qu'il revint dans huit ans.

Les Italiens aujourd'hui ſuivant l'exemple de leurs ancêtres, ſe plaiſent à ces déclamations publiques. Nôtre Muret a long-tems déclamé ſes élégantes Oraiſons, à Rome, à Veniſe, &c. Nous avons auſſi dans nos Collèges, de ces déclamations qui ont leur utilité.

¶ *Officium ſponſaliorum.* Les Romains invitoient leurs parens, leurs amis & les gens de leur voiſinage à leurs épouſailles; & ceux-ci qui tenoient cette civilité à honneur, ſignoient au Contrat, & faiſoient des *acclamations* ou des ſouhaits pour la proſpérité du Mariage.

Signata Tabula dictum feliciter.

Les Romains faiſoient de ces acclamations en pluſieurs rencontres; mais principalement dans les élections des Empereurs, dans les ſpectacles, &c. Nous uſons encore aujourd'hui de ces acclamations, & la coûtume s'en eſt conſervée dans l'Egliſe lorſqu'elle termine ſes Conciles; mais on l'a retranchée des Sermons, où elle ne ſervoit qu'à interrompre & à fatiguer les Prédicateurs.

¶ *Officium nominalium.* C'étoit encore un devoir que les Romains rendoient à leurs amis, de se rendre chez eux lorsqu'ils donnoient le nom à leurs enfans ; ce qui se faisoit quelques jours aprés leur naissance. *Plutarchus auctor est apud Romanos masculis quidem septimo die, fœminis octavo die tantum imponi solita fuisse.* On donnoit trois noms aux Citoïens, mais on n'en donnoit qu'un seul aux Esclaves. *Ingenui triplicem appellationem induerunt, prænomen, nomen & cognomen ; servi unico nomine designabantur.*

—— *Tria nomina nobiliorum,*

dit Ausone *in Grypho:*

On renouvelloit cette Fête tous les ans. *Capitolinus in Claudio Albino docet lustrico die propinquos & familiares vocatos fuisse ad Epulum in nominalibus ;* & c'est ce que les Auteurs Latins apellent *dare natalitia.* Ciceron dans la seconde Philippique : *Hodie non descendit Antonius, cur? dat natalitia in hortis, &c.* [Voïez tome 3. page 308.]

¶ *Officium agnoscendorum liberorum.*

Quand il naissoit un enfant, le Pere le reconnoissoit pour tel, en presence de ses amis, qui tenoient à honneur de servir de témoins en cette occasion, qui faisoit plaisir aux Parens. *Author est Suetonius in vita Augusti illum ex nepte Juliâ editum infantem agnosci aliquè vetuiße.*

Les Peres qui reconnoissoient leurs enfans, le devoient faire par un acte public qu'ils signoient : coûtume dont nous avons retenu quelque chose dans l'Eglise, où l'on enregistre les noms des Peres & des Meres & des Enfans que l'on batise.

¶ *Officium advocationis.* Les Romains par devoir & par amitié, se chargeoient de la Cause de leurs amis lorsqu'ils étoient poursuivis en Justice, soit civilement ou criminellement ; mais d'ordinaire c'étoit dans les affaires criminelles, & quand il y alloit de la vie ou de la liberté. Ils solicitoient les Juges, & tâchoient par des priéres & des soumissions de les porter à la compassion envers le coupable.

¶ *Officium deductionis & salutationis.* C'étoit là proprement le devoir des cliens ; c'est-à-dire, selon le langage

des Romains, de certaines gens ou créatures pour parler à nôtre mode, qui faiſoient cortége aux Magiſtrats & aux Candidats dans la pourſuite des Magiſtratures. Quelquefois les amis, quoique de qualité, rendoient ce ſervice à leurs amis. Le jeune Pline témoigne qu'il l'avoit fait en quelque occaſions.

¶ *Officium funeris.* Les amis chez les Romains, ſe faiſoient un devoir d'aſſiſter leurs amis à la mort, de leur fermer les yeux, & de leur couvrir le corps :

Tunc quoque cura fuit partes velare tegendas
Corporis.

Corneille Tacite parlant d'Agricola ſon gendre, marque comment l'on ſe comportoit en ces occaſions. *Tu felix Agricola, non tantum claritate vitæ, ſed etiam opportunitate mortis feliciſſimus ; ſed mihi auget moleſtiam quod aſſidere valetudini, fovere deficientem, ſatiari vultu & complexu non contigit. Excepiſſem certè mandata voceſquè quas penitùs animo figeremus.*

Enfin le dernier devoir qu'on rendoit à ſes amis défunts, c'étoit de conduire leurs corps au bucher, d'en recueïllir les cendres dans des urnes, & d'enfermer ces urnes avec des lacrimatoires dans leurs ſépulcres.

¶ Quand la nature forma Chriſtine Reine de Suéde héroïne de ce ſiécle, elle chancela dans ſon Ouvrage. D'abord elle vouloit faire une femme, puis un homme, & enfin retournant à ſes premiéres idées; elle fit une femme; mais un peu extraordinaire. Sa figure hommaſſe, ſon air cavalier, le mépris qu'elle faiſoit des femmes, & l'affectation qu'elle avoit pour les ſciences, la diſtinguoient du reſte de ſon ſexe; mais auſſi d'autres qualitez d'humeur & d'inclination la raprochoient de ce ſexe, & la confondoient même avec la plûpart des autres. Si c'étoit l'héroïſme qui la tenoit, que ne ſe mettoit-elle à la têre d'une Armée? L'héroïſme ne ſe termine pas à une cavalcade, à courre le Cerf, ni à faire un coup de piſtolet. Si elle vouloit commander & donner ſur le Trône des exemples d'une ſage politique; que ne ſe conſervoit-elle dans ſon

poſte ; & comment a-t-elle pris le change que lui a donné un habile Prince ? Peut-être que la Religion l'a obligée à faire cette démarche ; mais ſi c'étoit la Religion, que ne ſe retiroit-elle dans un Convent aux pieds des Autels, pour y refermer par ſa piété la plaïe qu'elle s'étoit faite à elle-même par ſon abdication précipitée ? Elle s'en eſt conſolée en quelque ſorte par l'empire qu'elle prenoit ſur les gens de lettres, dont elle ſe joüoit comme la fortune ſe jouë des hommes, les élevant & les abaiſſant ſelon ſes humeurs & ſes fantaiſies. Tantôt elle témoignoit avoir une grande vénération pour les ſciences, & tantôt elle les regardoit comme des ſonges & des rêveries, ſe contentant d'en prendre la ſuperficie & d'en laiſſer le fond aux gens de l'Ecole. Néanmoins la facilité qu'elle avoit de parler trois ou quatre Langues, & de faire naître des queſtions & des doutes ſur toutes ſortes de ſujets, la faiſoient paſſer pour un prodige de connoiſſances & de lumiéres. Toûjours flatée & toûjours ſe flatant elle-même, il n'y a eu que trois hommes qui lui ont arraché ſon eſtime,

M. le Prince par ses actions héroïques; le Cardinal de Reths par les rares qualitez de son esprit, & le Cardinal Azolini par ses complaisances. [*Voïez tome 3. page 309.*]

¶ *De Poëmatum cantu & viribus rythmi.* On voit dans cette Dissertation qui nous vient d'Angleterre, que l'ancienne Musique a cet avantage sur la Musique d'aujourd'hui, que les Vers se faisoient pour la Musique, & qu'au contraire la Musique ne se faisoit pas pour les Vers, comme cela se pratique parmi nous sans raison. D'ailleurs les Poëtes gardoient dans leurs Vers avec exactitude la quantité que nous ne gardons point, & sans laquelle les Vers ni la Musique ne sauroient plaire ni contenter l'oreille. *Cantus subsistere nequit si nulla observatur syllabarum quantitas : eo verò sublato, tollitur quoquè Poësis, cùm Poëma non sit, quod cantari non possit.* L'Auteur supose que les Vers sont faits pour être chantez, & que s'ils ne se peuvent chanter, ce ne sont point des Vers. En effet, on croit qu'Homere avoit composé ses Vers pour être chantez, & qu'il les chan-

toit dans les carfours & dans les ruës.

Le même Auteur blâme les diminutifs que les Italiens affectent jusqu'à donner de l'ennui & du dégoût. *Est quidem verum, Italos cum blandientibus istis abundent vocabulis, sæpè in his nimium lascivire, & non Ionas tantum, sed & quosdam olim Afros, præcipuequè Apuleium, adeo hac in parte esse ridiculos, ut delicatis nauseam, morosis etiam bilem moveant.* Homere s'est entiérement abstenu de ces diminutifs qui n'ont nulle grace dans le genre sérieux, & qui dans tout autre genre dégénérent en badinerie.

Certainement il feroit souhaitable que nos Poëtes qui composent des Vers pour être chantez, fussent Musiciens; ou que nos Musiciens étant Poëtes, composassent les Vers qui doivent être chantez. [*Voïez tome 3. page 311. ligne 11.*]

¶ Je ne saurois être de l'opinion d'Onuphre & de quelques autres, qui raportent l'origine de la Langue Italienne aux Lombards. Brerewod prétend que cette Langue est beaucoup plus ancienne. Juste Lipse témoigne,

qu'il se trouve dans la Biblioteque du Roy un Acte public écrit en langue Italienne du tems de Justinien I. c'est-à-dire, bien auparavant l'arrivée des Lombards en Italie, qui fut environ l'an 570. Il y a grande aparence que la langue Italienne étant redevable de son origine à la Langue Latine, s'est formée à mesure que la Latine s'est corrompuë; & que la corruption s'étant augmentée à l'excés lorsque les Lombards se sont répandus dans l'Italie, la Langue Italienne a commencé à faire corps, & à se distinguer de la Langue Latine. Les savans & les plus honnêtes gens parloient Latin; mais le peuple parloit Italien, ou pour mieux dire un Latin corrompu, jusqu'à ce que le Latin pur relegué dans les Colléges & laissé à l'Eglise, tous universellement parlérent Italien, les esprits polis travaillant de jour en jour à lui donner une belle forme, des régles pour le bien parler & le bien écrire.

On peut penser que la même chose est arrivée à l'égard de la Langue Espagnole & de la Françoise, qui sont sorties du Latin, excepté qu'il se trou-

ve plus de mêlanges des Langues Barbares dans l'Eſpagnol & le François, que dans l'Italien, où il ne paroît guéres que du Latin corrompu : en effet, il ſe trouve dans l'Eſpagnol beaucoup d'Arabe, & le François conſerve encore quelque choſe des Goths & du langage originaire de là Nation.

¶ Nous ſommes arrivez aujourd'hui à un point, que nous avons aſſez de Livre en nôtre Langue ſur toutes ſortes de ſciences, pour former, je ne dis pas un Régent ni un ſavant de Collége ; mais un honnête homme qui ſait bien parler de toutes choſes, ſans recourir au Grec ni au Latin. Ce que l'on aporte du Collége eſt d'ordinaire ſi peu de choſe, que ſi l'on ſavoit juſqu'où va ce peu, perſonne ne regréteroit de n'y avoir point étudié. Je puis même aſſurer en mon particulier, que de plus de dix mille jeunes garçons avec qui j'ai couru cette cartiére pendant ſept ou huit ans, je n'ai connu que M. le Comte de Treville qui ſoit parvenu à une érudition profonde ; & deux ou trois qui ont réüſſi dans les belles Lettres, & quelques Docteurs qui ſe ſont confondus avec une infinité

d'autres ſans réputation & ſans nom ; mais tout le reſte a perdu ce qu'il avoit acquis, ou n'a rien acquis davantage.

On peut fort bien aprendre aujourd'hui ſans Grec ni Latin, toutes les parties des Mathématiques, & toutes celles de la Philoſophie ancienne & moderne ; l'Hiſtoire univerſelle, la Chronologie, la Géographie, la Rhétorique, la Poëtique, & même ce qu'il y a de principal dans la Religion Chrétienne, & dans toutes les Religions du monde, qui ſont ou qui ont été.

Je croi qu'avec ces connoiſſances, un eſprit bien fait en vaudra bien un autre, qui ne ſachant qu'un peu de Latin & de Grec, vient charger une converſation de quelques Paſſages découſus d'Homere, d'Iſocrate, de Virgile, de Ciceron, &c. Il y en a même de certains à qui il auroit été avantageux de n'avoir point ſû les Langues ſavantes, ſoit pour les mœurs ; parce qu'ils auroient eu moins de vanité, ſoit pour l'eſprit qui n'auroit pas été ſe gâter dans des lectures qui ne lui convenoient point. Nôtre Ronſard

eſt un bon exemple de ce deſordre : Tout ſeul il auroit mieux valu qu'avec tout cet équipage de Latin & de Grec pillé de côté & d'autre, qu'il a fouré dans nôtre Poëſie Françoiſe, dont il a fait une Epouſée de Village, à qui ſans raiſon il a ôté la Robe de Serge & le Bavolet, pour lui donner des tours de Théatre qui ne lui ſiéent point. Racan, de Letoille, & quelques autres ſans Grec ni Latin, ont damé le pion au bon-homme Ronſard.

Nous avons vû M. de Vardes ſans aucun ſecours de Collége, avoir acquis une érudition fort étenduë & parfaitement bien choiſie, qui le faiſoit aller de pair avec les Savans dans les converſations des gens du métier. Souvent il ſe débaraſſoit mieux d'une queſtion de Philoſophie, ou de Géometrie, que les plus habiles qui avoient lû Ariſtote & Euclydes en eux-mêmes ; c'eſt-à dire, dans leur langue originale. D'ailleurs, M. de Vardes n'aïant pas le faſte que donne la connoiſſance des Langues ſavantes, veilloit davantage ſur lui-même, & n'aïant point de mots extraordinaires à don-

ner, pensoit plus exactement à païer par des raisons & des choses. D'ordinaire les Savans qui n'ont pas assez travaillé à se perfectionner le jugement, se trouvant pressez par de bons esprits, & ne sachant par où se sauver, jettent du Grec & du Latin à la tête des gens, étourdissent les sots qui n'ont pas la force de les arrêter tout court.

Nous avons vû M. Conrard avec ce bon sens tout seul donner des leçons à l'Académie Françoise, dont il étoit un des membres ; & faire passer à sa coupelle des Ouvrages sur lesquels des Savans hérissez de Latin & de Grec, auroient sué sans y trouver de quoi mordre.

Ce n'est pas que je veüille blâmer ceux qui savent les Langues, & qui se chargent de la lecture des Auteurs Grecs & Latins. Il y a des conditions où cela est nécessaire : mais je dis qu'il y en a aussi où l'on peut fort bien s'en passer ; & qu'en quelque condition que ce soit, je préférerai toûjours un habile homme en François, à un sot en Latin & en Grec, & même en Hebreu & en Arabe.

¶ *Hugonis Grotii Epistolæ ad Gallos.* Quoique Grotius ait réüssi en tous les genres d'écrire, qui servent d'exercice aux beaux Esprits & aux Savans, on prétend que c'est principalement dans ses Vers & dans ses Lettres qu'il se surpasse lui-même. Je n'ai guéres vû de ses Vers, mais j'ai lû avec un singulier plaisir ses Lettres *ad Gallos.* Les plus belles de ce Recueïl sont les derniéres depuis environ le tiers du Livre, principalement celles qu'on peut apeller *Lettres d'érudition.* Les autres qui sont de compliment ou de nouvelles, me paroissent les moins considérables.

On trouve dans les premiéres de fort bonnes remarques Critiques sur divers Ouvrages des Ecrivains célébres de son tems : ce qui peut beaucoup servir à la connoissance de l'Histoire de la Litterature. Par exemple, il nous avertit, en parlant de l'Histoire d'Angleterre de Cambdenus, que dans cet Ecrivain, *extra Elizabetham nihil esse historicum, nisi quod accuratissimam quam dedit Britanniæ descriptionem obiter incurrit.* Il dit de Bacon, *Baconi habemus librum sanè magno judicio*

ſcriptum de rebus Henrici VII. Tout ce qu'il dit touchant *Nicolaus Damaſcenus*, eſt trés-remarquable. L'éloge qu'il fait du Lexicon de Spelman eſt trés-ſincére & véritable : *De Spelmanni Lexico partem priorem vidimus ſanè utilem, & in Saxonicis maximè vocibus accuratam.* Il dit en parlant du ſavant Pere Petau : *Vranalogium Petavii opus, etiam in hoc utile quod ſcriptores optimos repertu raros promiſcui uſus fecit ;* Et d'un autre ſavant Jéſuite d'Italie qui avoit compoſé un Livre de Philoſophie Magnetique : *Nicolai Cabei Ferrarienſis Societatis Jeſu Philoſophia Magnetica, liber omnino dignus eſt qui legatur, &c.* Et enfin du Pere Sirmond, *Sirmundi magna ſunt in litteras merita, quibus ſi Theodoretum addiderit, inverecundum ſit ab ipſius ſenectute amplius aliquid poſtulare.* Il dit de M. Rigault : *Tertulliani Editio, quam curat Rigaltius quin elegantiſſima ſit futura, non dubito. Unum velim in ſenſibus ejus ſcriptoris explicandis, tantùm Rigaltio concedi libertatis, quantùm ſuis temporibus ſibi ſumpſit ipſe Tertullianus.* Et dans un autre endroit : *Rigaltio opto Tertulliani liberam ab*

Episcoporum supercilio. Cette liberté de tout dire, que Grotius souhaitoit dans M. Rigault, ne lui a pas manqué.

Il seroit trop long de marquer tous les endroits des Epîtres de Grotius qui nous instruisent de la Litterature de son tems ; mais en voici un que je ne saurois laisser échaper, c'est quand il parle de *Petrus Aurelius* & du sujet de son Livre. *Controversia in Anglia nata in Galliam transiit. Sed quis tandem ille Petrus Aurelius ? an Sancyranus, an de sancto Germano, an alius? Mirarer ab Episcopis vestris tam malè vindicari vindicem suum, nisi jampridem vidissem eos dignitatis suæ esse immemores.* Il ajoûte dans une autre Lettre : *Sicut autem immanis est Jesuitarum in illis scriptis irreverentia in Galliæ Episcopos, in Theologos Sorbonicos, ita & mihi Aurelius interdum sufflaminis egere videtur. Nam quorsum tantus Suarezii contemptus, hominis, si quid recte judico, in Philosophia, cui hoc tempore connexa est Scholastica Theologia, tantæ subtilitatis, ut vix quemquam habeat parem ? Quid attinet Molinistarum nomen So-*

cietatis toties objicere, cùm si quid Molina exciderit periculosius, id posterioribus Jesuitarum, precipuè Lessis scriptis sit castigatum. Il avouë que Molina avoit excédé, mais il veut que ses excés aïent été corrigez par Lessius. C'est comme Arminien que Grotius parle, c'est-à-dire, comme un Théologien qui ne s'accommode pas de la doctrine de S. Augustin.

¶ *Conradi Heresbachii J. C. Historia Anabaptistica de factione Monasteriensi an.* 1536. Cette Histoire des Anabaptistes de la faction de Munster est écrite d'une façon obscure. L'Auteur y affecte des mots extraordinaires & tirez du Grec, que la plûpart des gens n'entendent point : ce qui ne convient nullement à une Histoire qui étant écrite pour tout le monde, doit être trés-claire, & dans les paroles & dans le sens. Que cela soit dit en passant, pour servir d'avertissement à de certaines gens qui se mêlent d'écrire l'Histoire, de porter leurs Amphibologies & leurs Enigmes ailleurs.

¶ Je ne sai pourquoi M. de Thou, dans l'endroit de son Histoire où il

parle de Marie Stuard, préfére le témoignage de Buchanan (*quamvis interdum libertate genti innata contra Regium Fastigium acerbior*) aux Mémoires trés-fidéles que le Roy Jacques fit dresser pour le conduire dans ce travail ? Casaubon dans quelques-unes de ses Lettres, raconte la chose de façon, qu'on ne sauroit presque excuser M. de Thou de n'avoir pas ajoûté foi à des Mémoires recuëillis avec tant d'exactitude & de soin.

Novissimis Litteris spem tibi feci Commentariorum, quos Rex ad te mittere cogitat, rerum ad matrem pertinentium ..... Per annos narratio est distincta à principio regni Elizabethæ.

Cottonus Nobilis Anglus in Historia pergit ad te mittenda.

Serenissimus Rex audito accepiße te Historiam à se Mißam, lætus eo nuncio, jussit serio tibi confirmare, omnia eße vera quæ decem illis libris continentur, cætera promittit se mißurum.

Spero te post menses oppido paucos tomum alterum, qui pertingit usque ad cædem Mariæ, eße habiturum. Nam & Rex id me jussit ad te scribere ;

& auctor hujus Historiæ vir nobilis Cotton confirmavit penè jam ad umbilicum eam partem eße adductam. Tuæ postea partes erunt, postquam omnia consecutus fueris quæ hinc sperare potes, ita rem temperare ut neque veritatem prodas & ostendas tamen habuiße te magni hujusce Regis rationem. Is mihi non semel sanctè affirmavit non permißuram se ut aliquid hinc ad te mittatur, de quo non constet sibi liquido id esse verissimum. Il paroît par ce que Casaubon dit ensuite, que M. de Thou ne goûtoit pas tout-à-fait les Mémoires qu'il avoit déja reçûs. *Memini tamen eorum quæ nuper in quadam familiari Epistola scribebas, neque dubito plus satis fore tibi negotii ut στεργῆ φυσικῆ ὑιοῦ fiat satis. Sed facile invenies qua prudentia es ἐκ τῆς ἀπόρων πόρον.*

Habes alterum tomum Historiæ Cottonianæ. Sperat Sereniss. Rex multa hîc te inventurum, quæ ad magnum opus tuum faciant. Jussit ergo me verbis suis rogare huic scriptioni fidem habere ne verearis. Omnia sibi lecta, expensa & dijudicata eße.

Je ne doute point que M. de Thou, judicieux comme il étoit, n'ait eu des

raiſons pour ne ſe pas fier aux Mémoires du Roy Jacques : mais il me ſemble qu'il s'en devoit expliquer devant le Public.

¶ *Iſaaci Caſaubon Epiſtolæ. Hagæ Comitis* 1638.

Joh. Frederic. Gronovius a eu ſoin de cette Edition des Lettres de Caſaubon, qu'il a données au Public ; mais comme il y a pluſieurs choſes que l'on n'entend point, & qui ſont des énigmes pour le Lecteur, il faut recourir à la clef de ces Lettres, laquelle ſe trouve parmi les Opuſcules de M. Colomiez ; & qu'il faudra faire imprimer avec ces mêmes Lettres, ſi jamais on en fait une ſeconde Edition.

Elles ſont toutes parfaitement belles, & je ne crains pas de les mettre au rang de celles de Grotius & de Scaliger pour l'érudition, & même un peu au-deſſus pour la facilité & la netteté du ſtile qui eſt tout-à-fait epiſtolaire & nullement guindé.

Il y a cent remarques à faire dans ces Lettres de Caſaubon. Il y parle en pluſieurs endroits du deſſein qu'il avoit pris d'écrire contre Baronius, & il déclare que non ſeulement il s'y étoit

porté de lui-même, mais qu'il y avoit été encore poussé par l'Ordre du Roy Jacques I. d'Angleterre.

Il y découvre un vilain tour que lui fit un savant Anglois nommé Montaigu, qui jaloux de cette entreprise mit la main à la plume, & réfuta les Prolegomenes de Baronius, suivant le plan de Casaubon, dont il y a aparence qu'il avoit eu communication : mais on empêcha l'Edition de cet Ouvrage.

Ce Montaigu étoit un étrange homme, qui traitoit les autres Savans du haut-en-bas, témoin ce qu'il disoit de Scaliger : *Scaliger fuit praceps Grammaticus, stultus Philosophus, furiosus Mathematicus.*

Le dessein de Casaubon étoit d'oposer aux douze Volumes de Baronius douze Livres d'Observations pour le refuter. *Putavi optimum factu, ut ad certa capita referrentur, quæ in tomis Annalium Baronii merentur reprehensionem .... Duodecim tomis totidem Libros oppono : neque intactum quicquam relinquo. Pudet dicere, quas fraudes viri gravis deprehendam & quam frequentes.*

Le

Le bon homme s'étoit imaginé qu'il effaceroit par sa Critique, la gloire & la réputation de nôtre savant Analiste; mais il se trompa, & eut bien de la peine à sauver son honneur dans cette entreprise qui ne lui réüssit pas au jugement même des Savans de son parti. *Spero, si incœptis superi faverint, id me assecuturum, ut eorum Annalium admiratores sua pudeat Stultitiæ.* Cela nous aprend que quelqu'assuré que l'on soit de son fait, il ne faut se vanter de rien, jusques au jugement du Public. M. Colomiez est peut-être le seul qui ne sauroit démordre de la rare estime qu'il fait, des Observations de Casaubon contre Baronius.

¶ Presque toutes les particularitez de la Vie de Voiture se trouve dans sa Pompe Funébre, joli Ouvrage de l'invention de M. Sarasin. J'y ajoûterai ici quelques traits qui ne sont pas connus de tout le monde.

Chavaroche Gentilhomme du Limosin, & Intendant de la Maison de Ramboüillet, aïant une jalousie enragée contre Voiture, l'obligea à tirer l'épée, & le blessa légérement à

la cuiſſe. Mademoiſelle de Ramboüillet qui a été depuis Madame de Grignan, outrée de l'inſulte faite à Voiture, vouloit faire jetter Chavaroche par les fenêtres ; mais avec le tems les choſes ſe réconciliérent, & Voiture tournant la choſe en raillerie, ne ceſſa point de harceler Chavaroche. Cela ſe connoît par la Lettre qu'il lui adreſſe, & qui commence par ces paroles : *Sachant combien vous aimez les procés, & combien vous m'aimez auſſi, &c.* Il lui promet qu'en récompenſe des bons ſervices qu'il attend de ſa vigilance, il ne l'apellera plus *Pourceau*, & lui donnera la premiére *Chapelle* qui ſera à ſa nomination : ce qu'il diſoit malicieuſement, parce que Chavaroche étoit fort friand de ces Chapelles, & qu'il en poſſédoit deux ou trois qui ne l'incommodoient point.

Chavaroche étoit auſſi un grand plaideur, qui d'ailleurs ne manquoit pas de mérite ; mais ce n'étoit pas à l'égal de Voiture avec qui il ſe vouloit comparer. Il parloit facilement Italien & Eſpagnol, & avoit quelque teinture de Lettres. Je le voïois ſou-

vent ; mais en ce tems-là, l'âge l'aïant meuri, il ne parloit de Voiture qu'avec beaucoup d'estime & de tendresse, & nous conseilloit la lecture de ses Lettres, qu'il disoit être inimitables en leur genre qui n'a point d'exemple ni chez les Anciens, ni chez les Modernes.

J'ai apris du même Chavaroche, que l'Abesse à qui Voiture adresse une Lettre pour la remercier d'un Chat qu'elle lui avoit envoïé, étoit Madame de Ramboüillet sœur de Madame de Montausier, & Abesse d'Hieres proche de Paris ; que le Corbeau que cette Dame lui avoit promis étoit celui-là même qui à sa Pompe Funébre *jettoit des cris pitoïables* ; & que pour *Poncette*, c'étoit la fille du Portier de l'Hôtel de Ramboüillet, dont Voiture dit si plaisamment : *Si vous me donnez encore le Corbeau que vous m'avez promis, & si vous voulez m'envoïer un de ces jours Poncette dans un panier, vous vous pourez vanter de m'avoir donné toutes les bêtes que j'aime.*

Le même Chavaroche m'a dit cent fois que Voiture étoit encore plus agréa-

ble dans la converſation que dans ſes Lettres, & qu'il ſavoit ſi finement mêler le ſérieux avec l'enjoüé, & paſſer d'une narration ou d'un conte à un autre, qu'on ne s'ennuïoit jamais avec lui.

Lorſque Madame la Marquiſe de Sablé aprit la nouvelle de la mort de ce galant homme, elle dit; *juſqu'à preſent je n'avois eu que de la crainte de la mort, mais puiſqu'elle m'ôte Voiture, je la veux haïr juſqu'au tombeau.* Madame de Saintot fut fort long-tems ſans ſe pouvoir mettre à l'eſprit que Voiture étoit mort; & durant pluſieurs années, elle s'imaginoit voir toûjours ſon ombre, & s'entretenir avec elle.

Voiture a laiſſé deux filles, l'une qui eſt morte Religieuſe, & l'autre que ſes parens mariérent. [*Voïez tome 3. page 311. lig. 25.*]

¶ *Eryci Puteani Epiſtolæ.* Henry Dupuy Auteur de ces Lettres, en a diviſé le Recuëil en pluſieurs parties, auſquelles il affecte de donner des titres extraordinaires: ce qui me ſemble badin. Les deux premiéres Centuries ſont intitulées *Epiſtolarum promulſis*,

comme ſi c'étoit de la Limonade ou quelqu'autre boiſſon agréable qu'il preſentât au Lecteur. Il y a une autre Centuries qu'il apelle *Epiſtolarum Bellaria*, des confitures & des friandiſes que l'on ſert à la collation ; & une à qui il donne le titre d'*Apophoreta*, Ce mot eſt Grec, & ſignifie les preſens qui ſe faiſoient anciennement dans les feſtins, principalement aux jours des Saturnales.

Dupuy étoit un fort honnête homme, comme on le peut juger par ſes Lettres. Juſte Lipſe l'avoit élevé, & il fut ſon ſucceſſeur dans la Chaire d'éloquence à Louvain. Son plus grand ſoin étoit de former les mœurs de ſes diſciples, & de raporter leurs études à l'exercice de la vertu : auſſi diſoit-il, ce qui n'a peut-être jamais été dit par aucun Maître : *Virtutem publicè doceo :* J'enſeigne la vertu publiquement, & il ajoûtoit, *Nonnullos etiam hæc nova induſtria mea cruciabit, quod ad virtutem litteras transferam.*

Ce Maître ſi ſage vivoit d'une penſion médiocre avec ſa femme & un bon nombre d'enfans, mettant tout ſon plaiſir dans ſa Biblioteque qui étoit

fort bien garnies ; ce qu'il exprime joliment en ces termes : *Sine pompa foris, sine luxu domi esse didici : omnem in libris studiisque voluptatem pono. Larem, si lustres, nihil ornatius, ac splendidiùs Museo. Libros instruxi, sed optimos & selectissimos quoque. Ut scias quàm amœnus sim, hortum etiam in Bibliotheca habere videor & antiquitatis flores. Hos carpo, hos specto, his non uno modo fruor. Tantùm indulsi animo, ut non legere solum libros pulchrum putem, sed possidere. Alium thesaurum æstimare nondum potui.*

Il est surprenant qu'étant si curieux des Livres d'autrui, il ne se trouvoit pas chez lui un seul exemplaire de tous ceux qu'il avoit composez & mis au jour. Il a dit un bon mot en faveur des excellens Imprimeurs, dans la Lettre qu'il adresse à un Imprimeur de Francfort : *Lucubrationes meas omnes elegantissimis tuis Typis lubens meritò addico, non tanquam beneficium dem, sed tanquam accipiam. Magna pars Libri, atque adeo famæ, Typographus.*

¶ De tous les Parlemens où j'ai été, je n'en connois point où les Avocats

ſe donnent plus de mouvement ſur le Bareau que dans le Parlement de Normandie, ni où l'on s'en donne moins que dans celui de Paris. Peut-être que la quantité des Cauſes dont les Avocats de Paris ſont chargez, les empêche de cultiver cette partie de l'Orateur, que les Romains ont portée juſqu'où il ſauroit aller, comme nous l'aprenons de Quintilien qui s'eſt épuiſé ſur ce noble ſujet. Ciceron ſe plaint de cet excés qu'il faut abandonner au Théatre : *Motus & geſtus plus artis habet, quàm eſt Oratori ſatis.* Mais il y a une beauté de geſte, *geſtûs venuſtas*, comme parlent les Latins, qui étant jointe à une prononciation ferme & agréable, donne un grand relief à un diſcours bien compoſé.

Un Orateur immobile & qui prononce de mauvaiſe grace, me refroidit : mais auſſi un Orateur qui fait trop le Comédien, diſſipe mon attention, & en occupant mes yeux, m'empêche de penſer à ſon diſcours, pour lequel je ſuis venu l'écouter.

J'ai vû autrefois à Roüen un Avo-

cat célébre ſorti de notre Baſſe-Normandie, qui avoit toutes les parties d'un grand Orateur. C'étoit M. Greart homme bien fait de ſa perſonne, & qui plaiſoit dés qu'on le regardoit. Ses geſtes étoient grands, mais bien reglez, & faiſoient concert, pour ainſi dire, avec ſes beaux tons de voix, qui ſoûtenoient une éloquence naturelle, & qui couloit de ſource ſans nulle affectation. Ce fut lui qui preſenta au Parlement M. le Duc de Montauſier, lorſqu'il vint prendre poſſeſſion du Gouvernement de Normandie dont le Roy l'avoit honoré. Ce Seigneur avoit une délicateſſe d'eſprit ſi tendre, qu'il ſe ſentoit bleſſé des moindres défauts : & néanmoins il fut ſi content de la Harangue de M. Greart, que je lui ai oüi dire, qu'aprés la grace qu'il venoit de recevoir du Prince, rien ne lui avoit plû davantage que ce diſcours ſi élégant & ſi bien prononcé, ajoûtant pour comble de loüange, que Ciceron & le jeune Pline, s'ils avoient été preſens, en auroient eu de la jalouſie avec juſtice.

J'ai auſſi écouté dans le même Parlement, M. le Guerchois Avocat Gé-

néral, homme d'une grande éloquence ; mais d'une éloquence trés-ſolide, qui étoit plus dans les choſes que dans la beauté de la déclamation qu'il avoit trop négligée, ne ſoûtenant pas aſſez ſa voix qui ne flâtoit pas les oreilles. *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, non maculoſa, nec turgida, ſed quæ naturali pulchritudine exurgebat.* Il étoit fils d'un Pere, auſſi Avocat Général dans le même Parlement, & qui avoit eu la réputation d'être éloquent ; mais non juſqu'au point de ſon fils. M. le Préſident de Franquetot le comparoit au vin de Champagne, qui eſt excellent au deſſus de la barre ; encore aſſez bon à la barre, mais qui au deſſous s'affoiblit & a un mauvais déboire : C'eſt-à-dire, que cet Orateur, quand d'abord il jettoit ſon feu, charmoit ; quand ce feu ſe ralantiſſoit, il plaiſoit encore un peu ; mais ce feu éteint, l'Orateur ne faiſoit plus que languir, & le Bareau s'endormoit.

Un Avocat Général incomparable que j'ai connu dans le même Parlement, & qui a ſuccedé à M. le Guerchois, ç'a été M. le Roux de Langue-

rie, autrefois Conseiller du Grand Conseil, l'esprit le plus net, le plus vif & le plus pénétrant, qui ait peut-être jamais paru dans le Parlement de Normandie.

Son éloquence étoit d'un caractére singulier, & qui est néanmoins le véritable caractére de l'éloquence des Avocats Généraux, *quæ hab:t majestatis suæ pondus.* Il y a une majesté & une gravité dans cette espéce d'éloquence, qui étant toute de lumiére & de raison, ne doit point se répandre en des discours vagues, & en une méchante affectation d'une érudition étrangére & souvent empruntée; & encore moins en des déclamations de Collége, en des sophismes de mauvais Jurisconsultes, ni des subtilitez de chicane qui embroüillent les affaires, & ne forment point de véritables conclusions, qui tranchent les difficultez, & sont, pour ainsi dire, le germe des Arrêts.

M. de Languerie avoit le don des grands esprits, qui consiste à dire beaucoup de choses en peu de paroles. Il possédoit à un souverain degré, ce que les Romains apelloient *Imperatoria bre-*

vitas; & il poſſédoit cette briéveté de diſcours avec cette grace, qu'en reſſerrant ſes paroles, il faïſoit davantage valoir & reluire les raiſons qui faiſoient tout le corps de ſon éloquence.

Jamais perſonne n'a mieux entendu que lui à déduire un fait, & à le mettre dans ſon véritable jour, faiſant parfaitement concevoir aux autres ce qu'il concevoit parfaitement lui-même. Sa méthode étoit aprés avoir tourné une affaire du côté qu'elle devoit être regardée pour en juger ſainement, d'établir des principes inconteſtables dont il tiroit ſes concluſions.

Ceux qui jugent des choſes par la ſuperficie, & qui ne les croïent ſolides qu'autant qu'elles brillent, ou qu'elles ébloüiſſent les yeux, diſoient que cette maniére étoit trop ſéche, & qu'elle ne recuëilloit pas aſſez le Bareau; que c'étoit décider en Juriſconſulte, & ne pas parler en Orateur.

Mais il répondoit à ces gens-là ce qu'un Ancien diſoit à de certains déclamateurs: *Pace veſtrâ liceat dixiße, primi omnium eloquentiam perdidiſtis.*

Levibus enim atque inanibus sonis ludibria quædam excitando, effecistis ut corpus orationis enervaretur, & caderet. Il ajoûtoit qu'un Avocat Général n'est pas un déclamateur de profession, qui n'a pour but que d'amuser les Auditeurs & de contenter les oreilles; que pour lui il se considéroit dans sa place, comme dans un degré éminent dont la dignité exigeoit de lui quelque chose de plus grand & de plus noble; qu'à la vérité il étoit obligé de dire tout ce qui sert à affermir la bonté d'une Cause, mais qu'il n'en devoit pas dire davantage; qu'il devoit citer le Droit, les Coûtumes, les Arrêts, les Ordonnances, quand la nécessité le demandoit; mais qu'à l'égard des lieux communs & des citations, ou mandiées, ou tirées d'un Auteur lû à la hâte, *cruda studia*, il les négligeoit, comme ne contribuant rien ni à fortifier le bon droit, ni même à faire valoir la véritable éloquence qui ne se pare pas de ces joïaux empruntez; que pour lui il ne voïoit rien de plus ridicule que de citer ce qu'on n'a point lû, ou qu'on n'a lû

que par les yeux d'autrui ; que par là on s'expose à faire mille bévûës, & à se faire moquer des habiles gens qui écoutent ; étant de notorieté publique, que de nos jours, un Avocat Général trés-célébre avoit perdu une partie de sa gloire, quand ses ennemis ou ses critiques eurent une fois découvert & publié, que cette grande érudition dont il faisoit parade, étoit le fruit des veilles d'un docteur qui souvent le trompoit en se trompant lui-même dans ses vûës & ses conjectures.......

¶ On a toûjours parlé des Eunuques comme de gens plus lâches que des femmes. Cependant Ammian Marcelin raporte un fait qui marque un grand courage dans un homme de cette espéce. Il dit que Mithridate durant la guerre qu'il avoit avec Pompée, aïant confié la Princesse sa fille & le Château où il l'avoit renfermée, à son Eunuque Monophile, cet Eunuque ne voulut point rendre le Château à Manlius Priscus qui l'en sommoit de la part de Pompée qui venoit de gagner la bataille ; mais qu'il poignarda la Princesse, & se poignarda lui-

même pour ne point ſurvivre à la honte de Mithridate. Cette Hiſtoire eſt d'autant plus remarquable, qu'elle ne ſe trouve dans pas un autre Hiſtorien que dans Ammian ; & pas même dans Appian, qui a écrit avec ſoin l'Hiſtoire de Mithridate, comme l'obſerve Reineſius dans l'une de ſes Epîtres.

¶ Le même Reineſius raporte une choſe que j'ai peine à croire, qu'un Danois nommé *Johannes Rhodius*, qui a long-tems vécu à Padouë, où il s'apliquoit aux ſciences, eſt l'Auteur des Livres que Tomaſinus s'eſt attribuez, pour ſe fraïer un chemin au Cardinalat par de ſi beaux Ouvrages. Reineſius ſemble même inſinuer que Tomaſinus avoit promis un Canonicat à Rhodius, en reconnoiſſance d'un ſi grand preſent. Supoſé que cela ſoit, je ne ſai lequel eſt le plus blâmable ou du Tomaſinus de s'être attribué l'ouvrage d'autrui aux dépens de ſa conſcience & de ſa réputation, ou de Rhodius de s'être vanté d'avoir rendu ce ſervice à Tomaſinus ; ce qui ne pouvoit être divulgué ſans le perdre d'honneur ? M. d'Ablancourt en uſa bien

mieux envers le Cordelier Dubosc, à qui il abandonna un bon Livre de sa composition ; car il lui garda le secret, ce qui est d'un trés-honnête homme ; & il n'y a eu que le Cordelier qui par un autre trait d'honnêteté le découvrit au public, & en rendit la gloire à M. d'Ablancourt.

¶ On ne sait point au juste en quel tems on a commencé à user de *Bréviaires* dans l'Eglise. Aparamment ce n'a été que depuis que les Ecclésiastiques aïant négligé d'assister jour & nuit à l'Office Divin, comme le devoir les y obligeoit, l'Eglise condescendant à leur infirmité, a changé ce joug en un autre moins penible, qui consiste à reciter en particulier ce qu'ils étoient tenus de reciter ou de chanter en public. Et parce qu'il étoit impossible de transporter les Livres des Offices Divins, on s'avisa d'en faire des Abregez ou des *Bréviaires*, qui ne contenoient qu'une partie de ce qui se recitoit dans l'Assemblée des Fidéles.

Savoir si c'est Rome, ou quelqu'autre Eglise qui a la premiére composé ces sortes d'Abrégez, c'est ce qu'on

ne peut dire, le mot de *Bréviaire* ne ſe trouvant point dans les anciens Auteurs, ni même dans ceux du moïen âge, qui ont traité *de Divini Officiis.* Nous avons un Livre François intitulé, *l'Arbre des Batailles* imprimé en 1493. & dédié à nôtre Roy Charles VI. par Honoré Bonnet Docteur en Droit Canon, où il eſt parlé du *Bréviaire*, ſelon la Remarques de M. Joly Grand Chantre de l'Egliſe de Paris, qui a traité de cette matiére trés-doctement.

Un ſavant Antiquaire m'a aſſuré qu'il avoit vû dans quelques anciens Monaſtéres, de ces ſortes d'Abrégez de l'Office Divin écrits il y a environ trois ou quatre cens ans ; mais qui n'ont point la forme des Bréviaires d'aujourd'hui, & n'en portent point le nom.

¶ *Huberti Langueti Epiſtolæ Politicæ & Hiſtoricæ ad Philippum Sydnæum Equitem Anglum, &c. Lugdun. Batav.* 1646. Cette ſeconde Edition des Lettres d'Hubert Languet eſt plus belle & plus correcte que la premiére de Francfort, aïant été revûë ſur un Manuſcrit fort correct de M. Sarau Conſeiller au Parlement de Paris.

Les

Les Lettres de Languet ſont écrites poliment en Latin, & méritent d'être lûës, & à cauſe des traits de l'Hiſtoire & de la Politique de ce tems-là qu'on y trouve marquez; & parce qu'il s'y rencontre des conſeils trés-utils au progrés des ſciences.

M. de Thou a fait l'éloge d'Hubert Languet, qui avoit le malheur d'être dans le parti Huguenot. Il avoit étudié ſous Melancthon, & tenoit de lui la diſcrétion dont il eſt loüé, de ne porter jamais jugement de perſonne. Néanmoins il parle avec beaucoup de liberté des Italiens & des Eſpagnols qu'il n'aimoit pas. Il dit de ceux-ci. *Sunt ſanè homines acuti & ingenioſi, ſed tamen ſunt inter ipſos plurimi qui plus habent in fronte quàm in receſſu, & plerumque nimia oſtentatione ſuam ſapientiam corrumpunt, ac fiunt putidi.* Et à l'égard des autres, il prétend que leur politique eſt trés-dangereuſe, & que tous ceux qui l'ont embraſſée ſe ſont perdus avec elle: *Quacumque ſane gentes meâ memoriâ uſa ſunt eorum conſiliis in adminiſtrandi ſua Republica, ea maximis calamitatibus patriam ſuam involuerunt.* Il éléve les Allemans

au-dessus de toutes les Nations de l'Europe, pour la gravité des mœurs & pour l'honnête pudeur qui sont, selon lui, leurs vertus dominantes : Témoignages qui s'accommodent fort bien avec la réputation qu'ils ont d'être de grands yvrognes.

Il remarque qu'à Prague tous les ans le sixiéme Juin, jour auquel Jean Hus fut mis à mort, il se fait une Fête si grande & si solemnelle en l'honneur de ce Martyr, qu'elle semble tenir quelque chose de l'ancienne superstition : *Ita autem celebratur ejus memoria, ut ea res aliquid superstitionis mihi habere videatur.* Mais ces Messieurs ne craignent pas d'excéder dans les honneurs qu'ils rendent aux Saints de leur Martyrologe.

¶ *Laverna* étoit la Déesse des Larrons, qui s'apelloient dans les anciens Auteurs Latins *Laverniones* ; parce qu'ils étoient sous la protection de cette Déesse *Laverne*, à qui l'on avoit consacré un bois proche de Rome, où ils s'assembloient pour partager leur butin. L'Image de cette Divinité n'étoit qu'une tête sans corps. Il y avoit aussi dans le même lieu un

Autel dédié à la Fraude. *Nec leviori probitatis injuria, etiam Ara Fraudi, ibidem erecta.* Les Larrons faisoient des vœux & des priéres à la Déesse, afin qu'elle leur procurât de bonnes prises, *ut instituta sua furandi ac mentiendi fortunaret.* Les Boucaniers de l'Amérique ont une pareille dévotion. Ils prient Dieu de tout leur cœur, quand ils vont en course, qu'il benisse leurs entreprises, leur donne bon vent & bonne fortune. Si nous savions ce que bien des gens demandent à Dieu dans leurs priéres secrétes, nous en trouverions quantité sur ce ton-là, à ce que disent quelques Poëtes. On y pouroit raporter les Oraisons & les Méditations de Griffani, qui disoit en sortant d'une Eglise, où il avoit été deux heures en priéres; je viens de faire une méditation qui vaudra deux millions au Roy, & à moy un cinquiéme sur le total; mais il faut, ajoûtoit-il, en soûpirant, que j'avance mes deniers. *Ah le pauvre homme!*

¶ *Mémoires Historiques* d'Angleterre & d'Ecosse sous les Régnes d'Elisabeth, de Marie Stuard & de Jacques

I. par Jacques Melvil Gentilhomme Ecossois.

Ces Mémoires sont d'autant plus recommandables, qu'ils contiennent des particularitez qui ne se trouvent point ailleurs. Les Historiens laissent ordinairement couler à fond les petites choses, ausquelles peu de gens font réfléxions, pour faire valoir les grandes que tout le monde sait. Qu'on nous raconte les grandes & les pompeuses, je le veux ; mais qu'on n'oublie pas les petites quand elles sont singuliéres, ou qu'elles ont des conséquences : comme celle ci qu'observe Melvil, qu'à la cérémonie du Batême du fils aîné du Roy Jacques I. on plaça une chaise vuide au-devant de toutes les autres, pour marquer la place de l'Ambassadeur de France qui ne s'y trouvoit pas.

¶ M. Thevenot a publié depuis peu un Livre curieux, intitulé *l'Art de Nager*, démontré par figures. Avant cet Auteur, Evrard Digbi Anglois & Nicolas Winman Holandois, en ont donné les préceptes, qu'il n'a fait que copier. Mais s'il avoit lû ce qu'Alphonse Borelli en a dit dans son Livre *de*

Motu Animalium, il n'auroit pas avancé comme il a fait, que les hommes nageroient naturellement comme tous les animaux, s'ils n'en étoient empêchez par la crainte qui leur grossit le péril. L'expérience y est contraire; qu'on jette à la Riviére quelque bête que ce soit, quand elle vient de naître, elle nage: cela est sans contredit; mais qu'on y jette un enfant qui n'est point encore capable de crainte, il ne nage point & se noïe. La raison de cela est, que la machine de l'homme différe beaucoup de celle des bêtes dans sa structure & sa configuration, & aussi ce qui est trés-remarquable dans la situation de son centre de gravité. Les hommes ont la tête trés-pesante, eu égard à tout le reste du corps, parce que leur tête est remplie de beaucoup de cervelle, & qu'elle a beaucoup d'os & de chair, & nulles cavitez qui puisse être remplies d'air; de sorte que la tête se plongeant dans l'eau par son propre poids, le nez & les oreilles se remplissent, & le fort emportant le foible, l'homme se noïe & se perd. Mais les bêtes au contraire aïant la tête beaucoup plus

legére à proportion que le reste du corps, parce qu'elles n'ont guéres de cervelle, & qu'il se trouve des sinuositez dans leur tête, elles tiennent aisément le nez en l'air, & respirant sans difficulté, elles ne se noïent pas comme l'homme, par des raisons de statique qu'on ne sauroit nier. Et en effet, l'art de nager qui s'acquiert par l'exercice, consiste principalement à tenir la tête élevée au dessus de l'eau, si bien que la bouche & les narines étant libres on respire aisément: car quant aux pieds & aux mains, il suffit de les remuer, & de s'en servir comme de rames pour conduire le vaisseau.

¶ *Joachimi Vicofortii Epistolæ, cum responsis Gasparis Barlæi.*

Il nous est venu de Holande une Traduction Françoise de ces Lettres de Wicquefort & de Barlée, qui ne fait guéres d'honneur au Latin de ces Messieurs.

Il n'y a rien d'utile ni de fort agréable dans ces Lettres. Il ne s'y agit que d'affaires de famille & de nouvelles de vieille date, qui ne nous aprennent rien du tout. Les bons mots

qu'on y affecte, n'ont pas grand ſel ; & je n'en trouve qu'un ſeul qui mérite d'être relevé ; c'eſt lorſque Wicquefort parlant de la Reine d'Angleterre, qui devoit amener la Princeſſe ſa fille en Holande pour y épouſer le Prince Guillaume, il dit que ce voïage eſt d'autant plus incertain, qu'il dépend de trois choſes les plus inconſtantes du monde, d'une femme, du vent & du Parlement d'Angleterre. *Precipuè quod totum hoc negotium pendeat à tribus inconſtantiæ ſymbolis, Fœmina, vento, Parlamento.*

¶ Ce qu'on a dit eſt bien vrai, « que la ſageſſe toute ſeule ne ſuffit « pas au ſage ; & qu'il lui faut enco- « re des bagatelles pour l'aider cha- « que jour à paſſer de certains vuides, « que la ſageſſe ne ſauroit remplir. « Anne de Montmorency qui étoit le Seigneur de la Cour de ſon tems le plus ſage & le plus enfoncé en lui-même, avoit toutefois des momens où il ſe relâchoit & cherchoit à rire. Pour cela il nouriſſoit un fou nommé Thony, comme on nourit un Singe, & quand il dînoit, il faiſoit mettre ce fou à une petite table à côté de

la ſienne, & s'entretenoit joïeuſement avec lui. Il l'aimoit tendrement à cauſe de ſes jeux d'eſprit, & diſoit que c'étoit le plus fin courtiſan qu'il eût jamais connu. Ronſard par le commandement du Roy, fit l'Epitaphe de ce Thony comme du plus ſage perſonnage de France; ainſi à la Cour il y a des folies ſages & heureuſes, comme il y a des ſageſſes malheureuſes & folles.

¶ Il n'eſt rien de plus trompeur que la phiſionomie, & ceux qui prétendent avoir l'art de connoître l'eſprit & les mœurs des perſonnes par les traits de leurs viſages, ſe trompent ſouvent eux-mêmes, & ceux qui les croïent. Quelque choſe qu'on puiſſe dire, il n'y a point de régles certaines de cet art; & aprés les avoir toutes étudiées avec ſoin, je leur ai opoſé l'expérience & mille exemples contraires qui leur donnent le démenti. Ce qui me donna la premiére fois ſujet d'y faire réfléxion, ce fut la rencontre de deux freres, dont l'un avoit une phiſionomie trés-heureuſe, & étoit un ſcélérat; & l'autre avoit une trés-méchante phiſionomie, & étoit un par-

parfaitement honnête homme. Depuis cet exemple, j'en ai entassé un grand nombre de semblables les uns sur les autres, & j'ai trouvé que pour une fois qu'on rencontre bien à juger des gens par leur phisionomie, il y en a six ou l'on rencontre mal.

On me dira que cela est vrai à l'égard des mœurs, parce que l'éducation y aporte souvent des changemens notables; mais qu'à l'égard de l'esprit qui ne se change pas si facilement par l'étude, & qui d'ordinaire avec les sciences demeure toûjours le même, on peut recourir avec sûreté à la phisionomie pour en connoître les caractéres.

J'avouë sans contester, qu'on juge plus facilement & plus sûrement de l'esprit des gens par la phisionomie, que non pas de leurs mœurs: mais je soûtiens aussi que l'on s'y trompe encore beaucoup, comme cela saute aux yeux de tous ceux qui ne veulent pas s'aveugler. Par exemple, qui auroit pris feu M. de Corneille sur sa phisionomie, pour un esprit rare & de la trempe de celui des grands hommes Grecs & Romains? Et qui auroit dit,

à voir M. de la Fontaine, que c'étoit un esprit délicat, & capable de faire parler si finement les bêtes qui ne sont pas faites pour parler ? Je ne pense pas que jamais personne l'eût deviné.

La phisionomie de M. Pelisson, l'un des plus beaux génies du siécle, ne rendoit nul témoignage en sa faveur ; & si l'on veut prendre la peine d'aller de phisionomie en phisionomie depuis le premier jusqu'au dernier des grands hommes que nous avons vû de nos jours, il ne s'en trouvera pas le tiers à qui l'on puisse faire justice sur l'air & les traits du visage.

Mais s'il y a une infinité de gens de grand esprit, qui n'en ont pas la mine, il y en a encore plus qui paroissent avoir de l'esprit, & qui n'en ont que médiocrement, ou point du tout. Il ne faut qu'un peu frequenter le monde, & y faire réfléxion pour en être convaincu.

Néanmoins si tout n'est pas pour les phisionomistes de profession, j'accorde que tout n'est pas contr'eux. Mais je ne puis rien accorder à ceux de ce métier, qui veulent nous faire croire, que chaque homme a sur le visage le portrait

ad vivum, d'une certaine bête entre une infinité, dont les instincts ont raport à l'esprit & aux mœurs de cet homme, & le font connoître jusqu'au fond de l'ame.

Nous avons quelques Auteurs, principalement des Italiens, qui soûtiennent ce systême : mais ce qui donne grand sujet de douter de la solidité de leur doctrine, c'est qu'ils réduisent ces portraits de bêtes à un trés-petit nombre ; & qu'il est clair qu'y aïant autant de visages differens, qu'il y a d'hommes au monde, il faudroit suposer autant de sortes de bêtes qu'il y a d'hommes, afin que chacun eut sa bête dans le visage ou dans la phisionomie : ce qui n'est pas. Car il n'est point vrai qu'il y ait au monde autant d'espéces de bêtes, qu'il y a de differens visages d'hommes : ce qu'il faudroit suposer pour vérifier la proposition avancée. Je dis autant d'espéces ; car une espéce de bête toute entiére, comme de Loups, de Moutons, d'Aigles, de Baléne, &c. ne fait qu'un portrait, parce que d'ordinaire toutes les betes d'une espéce se ressemblent : tous les Loups se ressemblent, tous

les Moutons se ressemblent, tous les Chiens d'une même espéce se ressemblent, &c. Et qui me fera croire, supposé qu'il n'y eût au monde que trois cens millions d'hommes, qu'il y ait trois cens millions d'espéces de bêtes sur la terre, dans l'air & dans les eaux? Mais quand cela seroit, & que tout seroit égal de part & d'autre, qui au monde a une connoissance entiére & parfaite de toutes ces espéces de bêtes, afin d'en faire une juste aplication au visage de cet homme que je considére, & dont je veux découvrir l'esprit & les mœurs par raport aux traits de l'espéce de bêtes qui lui convient? Vous voulez qu'un tel ressemble à un tel Oiseau; mais peut-être ressemble-t-il mieux à un Poisson que vous n'avez jamais vû, & qui vit dans le fond des Mers Orientales où vous n'avez jamais été. Si cela est, voila tous vos préjugez par terre, ou noïez pour jamais; & quand cela ne seroit point, il est encore vrai de dire, que n'aïant pas une connoissance parfaite de toutes les espéces de bêtes qui sont au monde, vous ne jugerez que témérairement & avec incertitude, quand vous

jugerez qu'un tel ressemble à une telle bête.

Mais d'ailleurs quand on vous accorderoit toutes ces choses, qui vous a dit, par exemple, parce que feu M. le Prince de ..... avoit une phisionomie qui tenoit de l'Aigle, que ce Prince avoit l'esprit & les mœurs d'un Aigle? Avez-vous bien étudié les mœurs & l'esprit des Aigles, pour en faire une comparaison raisonnable avec l'esprit & les mœurs de M. le Prince? Pour moi s'il m'est permis de dire ce que j'en pense, je tiens que les Aigles n'ont point du tout d'esprit, & que ce ne sont au fond que des bêtes, fussent-ils couronnez; & quant aux mœurs, je les tiens pour des Oiseaux carnassiers, ou afin de parler plus honnêtement de ces Princes de l'air, pour des Oiseaux de Proïe: ce qui ne feroit pas grand honneur à M. le Prince. Car pour tous les contes qu'on nous fait des Aigles, je n'y ajoûte pas plus de foi qu'au contes de Peau d'Asne & de ma mere l'Oye.

Et enfin quand à toute extrémité, il faudroit jusques-là vous accorder tout ce que vous voudriez; comment satis-

ferez-vous les gens raisonnables sur ce que j'ai à vous dire en dernier lieu, qui est, que supose des mœurs & de l'esprit dans les bêtes, il faut pour juger sainement de leur esprit & de leurs mœurs, en venir à la source de ces beaux talens, qui n'est autre chose que la conformation & de la disposition du cerveau, du cœur & des autres principaux organes de ces animaux? Or l'Anatomie, par laquelle nous connoissons sûrement ces organes dans les hommes & dans les bêtes, nous y fait découvrir dans la plûpart de si grandes différences, que c'est se moquer que de les comparer ensemble: ce qu'il faudroit pourtant faire, pour être sûr qu'un tel homme ressemble à un tel animal. Car si les organes de l'un ne sont pas conformes comme ceux de l'autre, il arrivera que le sang & les autres humeurs étant filtrées autrement, le tempérament ne sera pas semblable, & par conséquent l'esprit & les mœurs de cette bête & de cet homme ne se rencontrent point. Et en effet, pour en revenir à nôtre exemple de M. le Prince, étant constant que les Aigles, comme les autres Oi-

ſeaux, ont le cerveau diſpoſé tout autrement que celui des hommes, & mis par la nature à la renverſe, il faudroit ſupoſer, afin qu'un Prince ſi ſage eût l'eſprit d'un Aigle, qu'il eût auſſi la cervelle renverſée, ce qui eſt ridicule à dire & à penſer; & que comme les Aigles, il n'eût ni imagination ni mémoire, parce que les Aigles comme les autres Oiſeaux, ſelon les plus ſavans Anatomiſtes, n'en ont point; parce qu'ils n'en ont que faire, & que l'on vit fort bien ſans mémoire ni eſprit dans le Roïaume *emplumé.*

Aprés cela, je n'ai plus rien à dire à Meſſieurs les Phiſionomiſtes de ce genre, ſinon ce que j'ai oüi dire à feuë Madame la Marquiſe de Sablé, en parlant à un jeune étourdi qui ſe mêloit en preſence de cette Dame d'un eſprit ſi ſolide, de faire remarquer des bêtes dans la phiſionomie des gens: *Mon Dieu, que de bêtiſe, que de bêtiſe!* J'y ajoûterai encore une repartie que fit un Philoſophe à ſon Ecolier qui le vouloit rendre ridicule, en lui diſant qu'il reſſembloit à un vilain animal. *Je ne ſai pas*, repartit cet

homme sage, *si je ressemble à l'animal que vous me nommez ; mais je sai bien, & tout le monde en est d'accord, que vous ressemblez à un ingrat qui est le plus méprisable & le plus haïssable de tous les animaux.*

Laissons aux Poëtes qui disent tout ce qui leur plaît pour enrichir leur Poësie, & aux Diseurs de rien, qui ne veulent jamais demeurer court, de soûtenir de semblables paradoxes. Encore les Poëtes judicieux y sont-ils fort reservez. M. Despreaux dans ses Satyres, dit tout simplement, *un Chat est un Chat, & Rolet est un fripon* ; & non pas *Rolet est un Chat* ; quoique dans un sens il l'auroit pû dire, mille expériences nous aprenant tous les jours que les Chats sont de francs fripons : mais il n'avoit garde, parce qu'il étoit persuadé par sa raison, qu'une bête ne ressemble qu'à une bête, & qu'un homme ne ressemble qu'à un homme. [*Voïez tome 3. page 313. ligne 14.*]

¶ Les Grecs & les Romains qui ont été assez constans dans leurs maniéres de s'habiller, aussi-bien que les Orientaux, ont usé de diverses sortes de

chaussures. Benoît Baudoin dans son Traité *de calceo antiquo*, marque jusqu'a vingt-sept sortes de Souliers tant pour la couleur, que pour la matiére & la forme. Il y avoit, dit-il, *Calcei albi, argentei, aurati, aurei, cærulei, coriacei, ærei, fenestrati, ferrei, gemmati, juncei, lanei, lignei, lintei, lunati, lutei, nigri, papiracei, plumbei, purpurei, seu rubri, repandi, rostrati, serici, spartei, straminii, virides, uncinati.*

¶ Ziegler a composé une Dissertation Latine, intitulé *Rabulistica sive de artibus Rabulariis.* On prétend qu'il n'y a point de terme en François qui explique *Rabula*, qui veut dire en général un méchant Avocat. Pour moi je l'exprimerois par celui de *Brailleur*, qui est assez le caractére des méchans Avocats, qui ont cela de commun avec les femmes, qu'ils crient beaucoup, & ne païent point de raison. *Ventosa & enormis loquacitas.*

¶ Paul Beni a critiqué entr'autres défauts de Tite-Live, les Vers qui se rencontrent de côté & d'autre dans la Prose de cet Historien. Mais on lui répond avec Vivez, qu'il est pres-

qu'impossible, quelque vigilant que l'on soit, d'éviter ce défaut en écrivant ; & que les Harangues des meilleurs Orateurs ne sont presqu'un entassement de Vers bien souvent trés-harmonieux. J'ajoûte à cette réfléxion qui est solide, que cela arrive plûtôt à ceux qui écrivent parfaitement bien, qu'aux autres, à cause de l'harmonie ou des cadences ausquelles ils s'accoûtument à force de consulter l'oreille. [*Voïez tome 3. page 314.*]

¶ Le Pere Kirker a crû que le chiffre statique dont nous nous servons, vient des Arabes, & que les Arabes l'ont eu des Indiens : mais M. le Moine dans ses *Varia Sacra*, en donne toute la gloire aux Arabes, fondé entr'autres choses, sur la grande conformité qu'il remarque entre les chiffres statiques & les caractéres Arabesques. Je me déclare librement, pour l'avis de M. le Moine aidé du secours de mes yeux, qui sans d'autre science, peuvent bien me convaincre de cette vérité.

¶ Je pense avoir oüi dire à feu M. Varillas, qu'il étoit de la Marche ; & que c'est pour cela qu'il a toûjours bien par-

lé des Princes de Bourbon ses Seigneurs & ses Maîtres.

Varillas vint jeune à Paris, & copia durant vingt-cinq ans, sous M. Dupuy, Garde de la Bibliotéque du Roy. Quand il n'auroit fait qu'écouter cet excellent homme, il auroit pû venir trés-habile; & je ne sai comment il ne s'est point avisé de nous donner un Recuëil de ce qu'il lui avoit oüi dire de plus remarquable. Car, comme M. Dupuy étoit extraordinairement bien rempli, & qu'il ne disoit rien que de fort digéré, M. Varillas auroit pû nous enrichir de quantité d'observations curieuses & de maximes importantes qui sortoient de la bouche de cet Oracle de la Littérature. Il en paroît quelque chose dans ses Préfaces; mais il en faloit faire un Recuëil particulier, qui sans doute auroit mieux valu que les *Scaligerana*, qui ont deshonnoré l'illustre Scaliger.

J'aurois encore conseillé à M. de Varillas, si je l'avois davantage pratiqué, de nous donner les Extraits qu'il avoit tirez des Laïettes de la Bibliotéque du Roy, sous le titre tout simple de *Mémoires servant à l'Histoire*, avec

les dates & les chiffres des Laïettes, où se trouvoient alors les Originaux de ces Extraits. Il auroit rendu en cela un service bien agréable au Public, & n'auroit pas mis sa réputation en danger comme il a fait, en voulant composer des corps d'Histoire de son chef, & ne rendre compte à personne de bien des choses qui sont peut-être vraïes au fond, mais qu'on ne prend pas pour telles, parce qu'elles ne se trouvent pas assez apuïées.

Ce n'est pas que M. de Varillas n'eût du talent pour écrire l'Histoire, que son stile ne fût assez agréable, quoique diffus & trop chargé de réflexions subtiles & métaphysiques. Les réflexions siéent bien dans une Histoire; mais il ne faut pas qu'elles soient ni si fréquentes, ni si rafinées. Elles doivent être simples, naturelles & si dépendantes du fond de l'Histoire, qu'elles paroissent n'en être qu'une suite. Il ne faut point trop creuser en fait de réflexions, ni gourmander le Lecteur, & l'attirer par force à nôtre sens. Il est bon de le laisser à sa liberté: il suffit d'établir les choses de sorte, que le chemin étant fraïé, on aille

de soi-même où la raison & le sens commun apellent.

M. Varillas avoit un autre défaut plus important & qui lui a coûté cher ; c'est qu'il n'étoit pas assez délicat dans le choix qu'il faisoit des Mémoires qu'il emploïoit dans la composition de ses Histoires. Ceux qui savent ce que c'est que les Mémoires qui se trouvent dans les Laïettes de la Bibliotéque du Roy, n'ignorent pas qu'il y en a de bons & de mauvais ; & que parmi de véritables Histoires, il se trouve des Historiettes, c'est-à-dire, des Romans & des Fables, & souvent des Satyres trés-outrées. Cela demande de l'attention & de l'examen pour ne rien confondre. Il ne faut pas croire que tout paradoxe porte à faux, ni aussi que tout paradoxe renferme une vérité. Ce qui ne paroît pas vrai-semblable, est quelquefois trés-vrai ; & ce qui semble vrai est quelquefois trés-faux. Avant que les Mémoires de Brantôme fussent imprimez, la plûpart du monde se moquoit de certaines particularitez que ceux qui avoient lû ces Mémoires Manuscrits, raportoient comme vraïes. Presentement que le Livre est

entre les mains d'un chacun, l'on n'en doute plus. Brantôme étoit témoin de ces choses : Elles se passoient à ses yeux, il n'y a point d'apel : mais comme M. Varillas s'est servi de quantité de Mémoires qui ne viendront peut-être jamais à la connoissance du Public, il devoit être fort reservé ; ou s'il vouloit user de toute sa liberté, il faloit citer les lieux & les personnes de qui il tenoit ce qu'il avançoit.

Ce n'étoit pas seulement à l'égard de ces sortes d'Ecrits, mais aussi à l'égard des Livres imprimez qui sont connus de tout le monde, que M. Varillas n'avoit pas assez de délicatesse. Il s'est apuïée en des choses trés-importantes sur de certains, qui ne sont pas assez apuïez eux-mêmes pour servir de soûtien aux autres. Ils l'ont fait tomber, & il est tombé avec eux.

Mais ce qui a porté plus de préjudice à M. Varillas, c'est qu'il ne prenoit conseil de personne, & qu'il n'avoit pas assez de force sur lui-même pour suivre les avis qu'on lui auroit pû donner. C'est là le défaut des gens particuliers, comme M. Varillas, & qui

n'ont pas la pratique du monde, où il ſe fait entre les Savans, un commerce de critique & de conſeils, qui eſt également utile aux forts & aux foibles.

D'ailleurs, il y a un certain nombre d'Illuſtres à Paris, qui ſe regardant comme les Maîtres des autres, conçoivent du dépit contre tous ceux, qui mettant un Ouvrage au jour, ne l'aportent pas à leur tribunal pour y recevoir leur aprobation, avant que de l'abandonner au jugement du Public. Si vous n'avez point recours à ces Meſſieurs, vôtre procés eſt fait, avant même les informations; & ſi par hazard en parcourant vôtre Ouvrage, ils trouvent deux ou trois fautes, ils diſent qu'ils en ont remarqué cent; que tout y va de travers; en un mot, que l'Ouvrage ne vaut rien, & ne ſe débitera que chez les Epiciers.

M. Varillas a eu des jaloux de ſa gloire, qu'il auroit gagnez, s'il leur avoit témoigné tant ſoit peu de déférence & de ſoûmiſſion. Ils l'ont pouſſé rudement dans les endroits où il bronchoit, & l'ont abandonné à la fureur de

ses ennemis en des rencontres, où ils auroient pû le seconder sans blesser la vérité.

Avant qu'il eût mis ses Ouvrages sous la presse, & lorsqu'on ne les débitoit encore que Manuscrits & sous le manteau, il avoit une réputation sans bornes. Tout le monde vouloit avoir de ces précieux morceaux d'Histoires, qui sortoient du Cabinet de l'incomparable Varillas. Un Abé de mes amis en acheta pour trente pistoles; & mon Copiste me fit present de six feüilles que je récompensai d'un Castor.

Les jaloux dont j'ai parlai, murmuroient un peu; mais ils ne le firent tout haut, que quand les Protestans se croïant outragez dans l'entreprise que faisoit Varillas d'écrire l'Histoire des Hérésies, se déchaînérent contre lui, & firent les derniers efforts pour lui arracher la plume des mains, & l'obliger à se taire.

Jusques-là, ceux de la Religion Prétenduë Réformée avoient témoigné faire cas de cet Ecrivain célébre; à chaque Volume qu'il faisoit imprimer, ils lui donnoient des loüanges dans

dans leurs Journaux ; & Messieurs les Etats lui avoient offert une grosse pension pour écrire l'Histoire de leur République. De nôtre côté, nous étions fort contens de Varillas qui avoit attrapé nôtre goût ; & chacun attendoit beaucoup de son Histoire des Hérésies.

Le dessein en étoit également beau & utile ; & certainement si l'Auteur avoit demandé le secours dont il avoit besoin, & qu'on ne lui auroit pas refusé dans une si grande entreprise, je ne doute point qu'elle n'eût réüssi, & que l'Eglise n'en eût retiré un trés-grand avantage. Mais il faut avoüer, que par aveuglement, ou pour s'être trop fié à lui-même, il a fait des fautes qu'il n'a ni sû bien défendre, ni excuser légitimement. Néanmoins on ne peut nier, qu'il n'y ait de trés-beaux endroits dans son Ouvrage, & que le nombre n'en surpasse celui de ses manquemens. Mais ses ennemis joints à ses jaloux, le traitant avec une extrême rigueur, ont envelopé le bon avec le mauvais, & fait échoüer tout l'Ouvrage. Si bien que l'infortuné Varillas a vû en peu de tems sa

réputation naître & mourir à ses yeux ; trop vieux & trop cassé pour la pouvoir rétablir ; semblable en cela à ces Peres qui aïant la consolation d'avoir un fils dans leur vieillesse, ont le malheur de le perdre sans espérance d'en avoir un second pour essuïer leurs larmes.

Mais si la réputation de M. Varillas a bronché du côté des Lettres, elle est demeurée ferme du côté de la piété & de la vertu. C'étoit un Philosophe Chrétien, qui n'aïant que l'Eternité & les biens Célestes devant les yeux, méprisoit ceux de la terre. Il n'en vouloit qu'autant qu'il en faloit à un homme trés sobre pour subsister, sans être à charge à personne. Considérant que les biens de l'Autel apartiennent à l'Autel, il aima mieux être moins à son aise, que d'accepter une pension sur un Bénéfice, laquelle auroit soulagé deux de ses plus grands maux, la pauvreté & la vieillesse.

Il vivoit de peu avec de bons Ecclésiastiques. *Semper parcè & duriter se habebat.* Ses apartemens se réduisoient à un galetas, où le Soleil ré-

gnoit pleinement en Esté, & le froid en Hyver. Ses fenêtres n'étoient pas trop bien fermées, & sa cheminée étoit sans feu. Un lit mal garni, une table, trois ou quatre siéges, une lampe, une écritoire, quelques Livres, beaucoup de papiers & peu de pistoles faisoient toutes ses richesses. Il se vêtoit modestement & si pauvrement même, que Richelet dans son Dictionnaire Satyrique, n'a sû s'empêcher de mal parler des cordes de son manteau, & de la vermine qui n'y vivoit pas à son aise.

A l'âge d'environ quarante-cinq ans, M. Varillas me paroissoit assez replet. Sa stature étoit médiocre, & il avoit le visage bien coloré. Il vivoit fort retiré, & comme on ne connoissoit guéres son mérite, on ne le recherchoit guéres aussi. Lire & écrire étoit toute son occupation; & il ne prenoit point d'autre divertissement que celui, quand il faisoit beau jour, d'aller passer l'aprêdînée dans le clos des Chartreux. Là aprés quelques tours d'allées, prenant le haut bout sur un banc, il débitoit ce qu'il savoit à deux ou trois Prêtres qui le suivoient en

tous lieux. Quelquefois la compagnie se grossissoit ou d'un Cordelier, ou d'un Jacobin, & même d'un Docteur ou d'un Prédicateur qui étoit venu là pour répéter son Sermon. Quelquefois aussi un Misantrope ou un Rêveur, amis des deserts & de la solitude, s'aprochoit & étendoit le cercle. Plus il arrivoit de monde, & plus Varillas crioit ; car, outre qu'il avoit la voix haute, il s'échaufoit aisément, & soûtenoit ses opinions contre tous, avec des clameurs que les échos répétoient & alloient redire aux Saints Anachorêtes qui vivent dans cette retraite.

Voila à peu prés comment M. Varillas vivoit de mon tems ; depuis que je me suis retiré en Basse Normandie, & qu'il a été Auteur déclaré, je n'ai point sû s'il a changé quelque chose à cet ordre, je sai seulement que devenu aveugle, il est mort dans une extrême vieillesse, sans que pas un de nos faiseurs d'Eloges ait jetté une seule goute d'Eau-Benîte sur sa fosse, ni honoré sa mémoire de deux ou trois Vers : malheureux ou heureux, j'en doute, de n'avoir pas eu cent écus à laiſ-

ser à nos Poëtes pour lui faire un méchant Epitaphe.

¶ Il y a long-tems qu'on a remarqué, que les plus grands événemens du monde ont d'ordinaire de fort petits commencemens. L'affaire des Corses, c'est-à-dire, des Soldats de la garde du Pape, qui a fait tant de bruit dans l'Europe il y a environ trente ans, est de ce genre-là. M. le Duc de Créqui étant nommé du Roy pour être son Ambassadeur auprés de Sa Sainteté, Papillon déterminé bréteur, assez connu par la méchante figure que ses freres avoient faite en certain canton de la Ville, demanda permission à ce Seigneur de le suivre à Rome. Il lui en accorda la grace, dont il eut sujet de se repentir dans la suite. Car dés son arrivée à Lyon, Papillon apela en duël un Maître en fait d'Armes, qui avoit réputation d'être brave, & le tua sur le champ. Etant à Rome, tout son exercice étoit de chercher à se battre. Il alloit réguliérement tous les jours se promener sur le pont du Tybre, & faisoit querelle d'Allemand au premier venu. Il attaqua seul deux ou trois Corses qui marchoient de com-

pagnie, & les poussa vigoureusement. Ceux-ci résolus de se venger, repassérent une autre fois en meilleur ordre, & allérent droit à Papillon, qui soûtenu de quelques amis, les traita en enfans de bonne maison. Les Corses enragez, se déterminérent de se défaire à l'Italienne de ce fâcheux Papillon, & de l'assassiner dans les *Latrines* de la Ville. M. l'Ambassadeur averti de ces choses, commanda à Papillon de ne point sortir de son Palais, & la nuit suivante l'envoïa avec bonne escorte au Port le plus proche, & le fit repasser en France. Cependant les Corses voulant se venger, bien apuïe des Puissances, en vinrent aux excés que tout le monde sait. Mais c'est là, comme je le sai d'original, la véritable cause de ce terrible mouvement, qui a commis avec tant d'éclat la France avec Rome.

¶ Depuis que Philippe de Comines s'est avisé d'écrire des Mémoires, il s'en est fait un grand nombre, les uns bons & les autres assez inutiles. J'apelle bons ceux qui nous aprennent des particularitez inconnuës au Public, qui nous découvrent les secrets

& les intrigues du Cabinet, les ressorts de la Politique, & les véritables causes des mouvemens qui surprennent & étonnent le monde. Quant aux Mémoires que de certains écrivent, pour nous entretenir de leurs avantures Romanesques, mêlées à quelques Histoires du tems, que chacun sait, on les peut lire si on veut; mais ils ne méritent pas de tenir rang dans les Cabinets des Curieux, avec ceux qui font corps avec nôtre Histoire.

Il n'a manqué qu'une chose à ces derniers, dont l'on ne s'est point aperçû, c'est que parlant bien de la Paix & de la Guerre, ils n'ont jamais aprofondi ce qu'on apelle l'Epargne & les Finances. Tous nos Historiens quand l'occasion s'en est presentée, se sont récriez contre les abus qui s'y commettent; mais pas un n'a fait connoître en quoi consistoit cet abus: semblables à la populace qui crie au voleur, quand il se commet une violence dans les ruës, sans savoir en quoi consiste cette violence, & jusques où s'étend le crime.

Mais M. Fouquet dans ses Défenses, qu'on peut regarder comme de

fort bons Mémoires d'Etat, nous a délivrez de l'ignorance où nous étions à cet égard. Il a dit sur ce sujet tout ce qui se peut dire, & a laissé à deviner encore bien des choses qui se peuvent supofer, aprés les principes qu'il a établis. Tout cela est écrit avec une netteté admirable. Il y a des secrets révélez qui valent aujourd'hui des Mines d'or au Roi, & des miracles de billets morts & de billets ressuscitez, de billets que l'on fait revivre, & à qui l'on donne un nouvel être, qui ne se trouve pas dans la Vie des Saints. Quelques Ministres y sont peints avec des couleurs trés-vives, & avec une naïveté qui les fait connoître jusques au fond de l'ame. On y voit la différence presque incroïable entre le génie de Pluton & celui de Themis ; c'est-à-dire, entre l'usage reçû dans les Finances, & la pratique & les procedures du Palais. En un mot on y trouve tout ce qui peut éclaircir un grand Prince touchant son épargne ; tout ce qui peut former un habile Financier, & tout ce qui peut nous instruire pour parler avec science d'un secret, dont nous ne par-

lions.

lions auparavant que comme les aveugles parlent des couleurs. Je craindrois seulement à l'égard de ces Mémoires, qu'ils ne fussent comme les Livres des Casuïtes, qui faisant connoître le mal, aprennent à de certaines gens à le commettre.

¶ Le lendemain que nous fûmes arrivez à Londres, il vint des Marchands à nôtre logis nous aporter des curiositez du Païs. Chacun s'attacha à ce qu'il aimoit davantage. Les uns achetérent des Points, les autres des Rubans & des Bas de Soie ; pour moi je me fournis de Lunettes d'aproche & de Microscopes. Celui qui me les vendoit étoit un fort habile Mathématicien, qui avoit beaucoup d'esprit & parloit assez bien François. Je l'arrêtai à dîner ; & comme il fut fort content de la chére que je lui fis, il me dit qu'il avoit quelque chose de fort curieux à me faire voir. Il tira d'un étui de chagrin, une espéce de Monocule garni d'écaille de Tortuë. C'étoit un excellent Microscope, & si excellent, qu'il ne faisoit pas seulement voir les cirons les plus imperceptibles ; mais aussi les atomes d'Epicure, la

matiére ſubtile de Décartes, les vapeurs de la terre, celles que nôtre corps tranſpire, & les influences des Aſtres.

A la premiére épreuve que j'en fis, m'étant éloigné de mon homme environ cinq ou ſix pas, je vis une infinité de petits vers ſur ſon habit, qui en rongeoient la laîne avec une avidité incroïable; & je connus par là contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas nous qui uſons nos habits mais que ce ſont les vers qui les mangent. Je changeai de ſituation, & tournant le Microſcope d'un autre ſens, mon Mathématicien me parut comme envelopé d'un nuage. Il me dit que ce que je voïois de la ſorte, étoit la tranſpiration qui ſe faiſoit aprés le repas; & que je devois être convaincu par là que Sanctorius n'avoit pas voulu nous en faire acroire, quand il avoit ſoûtenu, que de tout ce que nous mangions, il s'en tranſpire plus de la moitié.

Nous entrâmes dans la cuiſine, où il y avoit un filet de bœuf à la broche pour les valets; & j'eus le plaiſir de voir avec le même Microſcope,

comment le feu ſéparoit toutes les parties du bois ſur lequel il agiſſoit, & les dardoit par la violence de ſon mouvement, comme autant de dards contre le filet de bœuf, & en inciſoient toutes les parties, dont les unes ſe convertiſſoient en jus, & les autres ſe tournoient en une vapeur délicate, qui rempliſſoit la cuiſine & chatoüilloit les narines.

A la ſortie du logis nous allâmes dans un jeu de Paume; quatre jeunes hommes joüoient : je ſentis de l'inclination pour un de ceux là & de l'averſion pour un autre, avec une forte envie que l'un gagnât, & que l'autre perdît. Je les regardai tous deux avec le Microſcope. L'agitation dans laquelle il étoient, les faiſoient beaucoup tranſpirer, & la vapeur en venoit juſques à moi. J'en examinai toutes les parties & toutes les figures; & je m'aperçûs que les parties de la vapeur de celui pour qui je ſentois de l'inclination, étoient telles, qu'elles s'acrochoient aiſement à ce que je tranſpirois moi-même; & qu'au contraire les parties de la vapeur de celui pour qui j'avois de l'averſion, étant figu-

rées en pointes, les unes aiguës & les autres émoussées, j'en étois blessé ou choqué. Ainsi je connus que la véritable cause de nos aversions & de nos inclinations, consiste dans la figure des parties de ce que nous transpirons & de ce que les autres transpirent, & dans l'union ou dans l'oposition, & la contrarieté de ces choses.

Nous sortîmes de la Ville, & nous vîmes dans la Campagne un Liévre qu'on chassoit. Le Liévre passa à dix pas de nous, je le regardai avec le Microscope : il me parut être comme un tison de feu, qui laisse aprés lui une grosse fumée. C'étoit la transpiration de l'animal qui se faisoit, & nous connûmes que par tout où ces vapeurs se répandoient, là accouroient les chiens, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, selon que leurs narines en étoient frapées, & qu'ils ne perdoient les voïes que quand les vapeurs du Liévre étoient dissipées par un grand vent ou par quelqu'autre accident.

En rentrant dans la Ville, je regardai un Moulin ; & j'en vis sortir comme une fumée fort épaisse. Je reconnus qu'à

c'étoit les parties les plus subtiles du grain qu'on faisoit moudre, qui s'échapoient par la grande agitation qu'elles reçoivent du mouvement circulaire de la meule. Voïant la grande perte qui se faisoit de la farine, dont tout l'air étoit rempli, je fus convaincu par mes yeux, que c'est bien à tort qu'on accuse les Meûniers de friponnerie, toute la diminution du grain qu'on leur confie, ne venant que du côté du Moulin.

Si je suis encore ici quelques jours, je continuërai mes observations qui feront grand plaisir aux Cartésiens, & détromperont bien des gens de leurs vieilles erreurs.

¶ Il y a une faute qui régne assez généralement dans le Dictionnaire François-Latin de M. l'Abé Danet. Quand il ne sait point de certains mots en Latin, ne voulant pas demeurer court, il tâche de supléer au simple qui lui est inconnu, par de longues circonlocutions : ce qui est nuisible aux jeunes gens qui n'aprennent jamais par là le vrai Latin qui ne consiste pas dans ces périphrases, mais dans la proprieté des mots.

Je sai bien qu'on peut dire à la dé-

charge de M. Danet, que ne s'étant piqué que de donner les mots Latins qui se trouvent dans les bons Auteurs, il n'a pas été obligé de donner ceux qui ne s'y trouvent pas. Cela est vrai ; mais au moins il devoit le marquer, & en avertir le Lecteur, que tel ou tel mot a été inconnu aux Anciens ; & cela auroit fait plus de plaisir que ses périphrases ou circonlocutions qui n'aboutissent à rien, chacun étant libre de les inventer comme il lui plaît.

Je me suis encore étonné, comment aïant mis *Tabacum* dans ce même Dictionnaire, qui est assurément un mot de nouvelle création, il n'a point mis *Chocolatum*, & plusieurs autres qui ne sont latinisez que depuis quelques années. Ce sont mots-nouveaux, je l'avouë ; mais il faut pourtant que les enfans les sachent.

¶ Quand M. le Comte de Soissons Louis de Bourbon fut tué à la bataille de la Marfée prés de Sedan, on fit courir le bruit qu'il s'étoit tué lui-même, en relevant la visiére de son casque, du bout de son pistolet, qui par malheur lâcha entre ses mains. D'autres disoient qu'aïant la visiére levée, un coup perdu

lui avoit caſſé la tête ; mais d'autres aſſuroient qu'il fut tué par un traître : ce qui m'a été confirmé il y a prés de quarante ans par un vieil Officier de l'Armée de ce Prince. Il me diſoit que le coup avoit été fait par un Cavalier de ſes troupes, qui le tua d'un coup de piſtolet à dix pas de lui ; que ce ſcélerat qui étoit d'Orleans, s'apelloit..... & avoit reçû d'un inconnu une ſomme de cinquante mille livres, dont il avoit vécu commodément le reſte de ſes jours. [*Voïez tome 3. page* 316.]

¶ Jean Caſimir Roy de Pologne, que nous avons vû mourir en France, étant à table dans ſon Abaïe de S. Thaurin d'Evreux, & la populace le regardant dîner, il s'aviſa de demander à une femme qui le regardoit comme les autres, de quel païs elle étoit. Cette femme ébloüie de la Majeſté perdit la tremontane, & prenant dans ſon eſprit embroüillé, le Roy pour ſon Directeur, elle lui répondit : Mon Reverend Pere, je ſuis d'Evreux. Là deſſus chacun ſe prit à rire. Mais le Roy prenant la parole, dit gravement : il n'y a point tant à rire, cette femme rencontre fort bien. J'ai été Jéſuite, & par conſéquent Pere &

Révérend Pere : J'ai été Cardinal, & il est de notorieté publique que les Cardinaux sont les Peres de l'Eglise : J'ai été Roy, & ainsi Pere de mon Peuple : Je suis presentement Abé, & S. Paul ne dit-il pas *Abba Pater?* C'est là en deux mots l'Histoire abrégée de ce Prince, & la seule chose agréable que je lui ai oüi dire pendant son séjour en ce Païs, n'aïant pas l'esprit fort égaïé ni fort vif.

FIN.

TABLE

Des principales Matiéres contenuës en ce second Volume.

A

ABSOLUTION. Formule d'une Absolution singuliére. page 55

Agricola. La Vie d'Agricola écrite par Tacite, excellent Ouvrage. 376

Aix. Coûtume remarquable du Parlement d'Aix. 14

Amiot. Exellente Traduction des Ouvrages de Plutarque par Amiot. 377

André. Eloge du Petit Pere André. 320

Anecdotes. Sentiment touchant les Anecdotes de Procope & de Varillas. 64

Ange Politien. Lettres d'Ange Politien, &c. 187

Antiquaires chez les Grecs & chez les Romains. 221
Antiquité. Entretien de la vénérable Antiquité. 114
Antoine, Roy de Portugal. Meurt en France. 276
Son bonheur dans son exil. 277
Apologie de M. de la Rochepozay Evêque de Poitiers. 30
Apostat de la Congrégation de Saint Maur, parvenu à l'Episcopat. 89
Architectes. Fautes de quelques Architectes. 108
Arnaud. Son Portrait & son Eloge suprimez d'entre les Hommes Illustres de M. Perrault. 26
Arondel. Marbres d'Arondel. 335

B

BALZAC. Eloge de Balzac. 385
Extrait d'une Lettre de Balzac à M. le Président de Bernieres. 112
Barbin. Entretien de Barbin Libraire fameux, avec M. l'Abé de la G. 268
Bassompierre. Mémoires de M. de Bassompierre. 87
Baudrand. Recuëil de Cartes de Geo-

graphie de l'Abé Baudrand. 374

Beates. Révélations de quelques Beates. 152

Berchere. Parole remarquable de M. le Premier Préſident de la Berchere. 76

Beughem. Cornelius à Beughem Auteur de divers Catalogues de Livres. 326

Bèvûë des Savans. 226

Bibautius. Sermons de Bibautius. 81

Bible rare de l'Impreſſion de 1462. 221

Bizareries. Divers exemples de bizareries. 34

Borellus. Excellent Livre de Borellus *de motu Animalium.* 134

Bothei. Rare exemple d'amitié de Dom Diego Bothei. 278

Bourbon. Louis de Bourbon tué à Jarnac, fit battre monnoie comme Souverain. 316

Brantôme. Caractére & naïvetez de Brantôme. 159

Mémoires de Brantôme. 156

Particularitez Hiſtoriques de Brantôme. 163

Réflexions & Maximes de Brantôme. 161

Bréviaire. De l'origine & de l'antiquité des Bréviaires. 423
Burnet. Histoire de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre par Burnet. 41
Bussy Rabutin. Remarque judicieuse de M. de Bussy Rabutin touchant la Charge de Maréchal de Camp Général, & celle de Maréchal de France. 177

C

CALVIN. La Vie de Calvin écrite par divers Auteurs. 39
Canal autour de Paris, par qui commencé, & pourquoi abandonné. 12
Carlos. Diverses Remarques touchant Dom Carlos. 188
Isaaci Casauboni Epistolæ. Réflexions sur les Lettres de Casaubon. 407
Casimir. Parole remarquable de Jean Casimir Roy de Pologne. 463
Castel. Eloge de François Perard Castel Avocat célébre. 337
Catéchisme du Concile de Trente trés-recommandable. 376
Centons tirez de l'Ecriture Sainte. 42
Cerveau. Anatomie du cerveau. 210

Chambre de Justice établie pour la recherche & punition des Financiers. 12
Champignons. Savoir si les Champignons sont un poison, &c. 215
Chanvalon. Caractére de M. l'Abé de Chanvalon depuis Archevêque de Roüen & de Paris. 141
Chapelain. Eloge de M. Chapelain de l'Académie Françoise. 8
Charlemagne. Livre curieux de la sainteté & des miracles de l'Empereur Charlemagne. 206
Chartreuse. Description de la grande Chartreuse. 285
Chaussures. Vingt-sept sortes de chaussures des Anciens. 441
Cheval de Bronze. Remarque sur le Cheval de Bronze. 13
Chiffre statique. Son origine. 442
Chrétien Remarque sur la qualité de *Trés-Chrétien* que nous donnons à nos Rois. 210
Christine Reine de Suede. Portrait de cette Princesse traduit de l'Italien d'un Seigneur Venitien. 392
Chrysostomi Epistola ad Cæsarium Monachum. Observation sur l'Epitre de Saint Chrysostome au Moine

Césaire. 330

Ciceron. Parole remarquable de Ciceron. 295

Clement VIII. Vie de ce Pape écrite par Maffée. 55

Cœna recta. Repas que les Romains donnoient à leurs Cliens. Explication de ce mot Latin. 363

Cœur de l'homme. Remarque de M. Rioland sur le cœur de l'homme. 277

Colléges. Vie heureuse des Colléges. 310

Conclaves. Réflexions sur l'Histoire des Conclaves. 366

Confesseurs du Roy de la C.. de J. 45

Confession faite à des Séculiers. 348

Conis. Ville fatale aux François. 279

Conjuration des Fiesques. Sentiment touchant ce Livre. 62

Conradi Heresbachii J.C. Historia Anabaptistica. Caractére de cette Histoire. 404

Convivium. Ce que c'étoit que *Convivium* chez les Romains. 365

Corses. Origine de l'affaire des Corses à Rome. 453

Cour. Description de la Cour de France. 148

Couriers. Diligence extraordinaire de quelques Couriers. 213

D

DAMES. En quel tems les Dames ont commencé à s'habituer à la Cour. 148
Danet. Faute remarquable qui régne dans son Dictionnaire 461
Déclamation des Avocats du Parlement de Normandie. 415
Delfau. Eloge de Dom Delfau de la Congrégation de S. Maur. 293
Dent. Usage des dents d'yvoire fort ancien. 222
Dialogue. Maniére d'écrire pratiquée par les Grecs. 358
Disgrace fatale à la vie & à la santé. 274
Dissertation de M. l'Abé N. N. sur la Fable du Chanoine damné. 191
Dissertation, savoir si l'on peut devenir habile homme sans le secours du Grec & du Latin. 397
Droit Civil. Qualitez nécessaires pour l'étude du Droit Civil. 56

E

ELOGES ſuprimez de l'Abé de Saint-Cyran, & de Meſſieurs Arnauld & Paſcal. 26

Elogia Thuana. Le Recueïl des Eloges de M. de Thou, Livre recommandable. 359

Eloquence. En quoi conſiſtoit l'éloquence des Romains. 69

De Engaſtrimytho, ou des Eventriloques. 353

Epitaphes. Utilité des Recueïls d'Epitaphes. 105

Eraſmus. *Deſiderii Eraſmi Colloquia.* 138

Eryci Puteani Epiſtolæ. Réflexion ſur ces Lettres de Henry Dupuy. 412

Eſpaißes. Parole remarquable du Préſident d'Eſpaiſſes. 185

Eſpernon. Parole remarquable de M. d'Eſpernon. 185

Eſtienne. Livres recommandables de Henry Eſtienne. 353

Etudier aux pieds des Maîtres, explication de ces termes. 209

Eunuchiſmus.

Eunuchismus. Apologie *pro Eunuchismo & Eunuchis.* 145
Eunuque. Action heroïque d'un Eunuque. 421
Extase. Diverses causes des extases. 208

F

FABLES d'Esope, excellent Livre. 381
Favoris. Belle remarque touchant les Favoris. 86
Femmes savantes. Observation touchant les mœurs des Femmes savantes. 31
La Fontaine. Portrait de M. de la Fontaine. 381
Foudres ou Tonnes d'Allemagne. 206
Du Four. Eloge de D. Thomas du Four savant Bénédictin. 288
Francine, fille de Décartes. 137
Franquetot. Conduite sage de M. le Président de Franquetot. 261
Fruit. Quel étoit le fruit défendu dont Adam mangea dans le Paradis terrestre. 121

G

GAFFARELLE. Remarques sur les curiositez inoüies de Gaffarelle. 360
Galets dans lesquels se trouvent des cristaux de différentes couleurs 14
Gazette. Dissertation en forme de Lettre sur les Gazettes. 217
Genois. Leur caractére. 114
Godeau. Eloge de M. Antoine Godeau Evêque de Vence. 328
Grands. Les Grands ne se doivent point commettre avec leurs inférieurs. 51
Greart. Eloquence de M. Greart Avocat célébre. 416
Grêle. S'il grêle durant la nuit. 186
Guerchois. Eloge de M. le Guerchois Avocat Général du Parlement de Normandie. 416

H

HARLAY. Caractére de M. de Harlay Archevêque de Roüen. 140
Henry IV. Parole remarquable d'Henry IV. 244

Hersen. Caractére & Ouvrages de M. Hersen. 349
Hyppolite. Témoignage remarquable de la Chronique d'Hyppolite touchant l'âge de la Sainte Vierge. 145
Historiens qui vendent leur plume. 50
Hobbes. Politique d'Hobbes, quel sentiment on en doit avoir. 40
Hodœporicon. Ouvrage curieux d'Ambroise Camaldule. 139
Holsten. Opuscule de Holsten. 349
Huberti Langueti Epistolæ. Observations sur les Lettres de Languet. 424
Huet. Sentiment de M. Huet touchant la Traduction Latine des Ouvrages de S. Irenée. 29
Hugonis Grotii Epistolæ ad Gallos. Réflexions sur ces Lettres de Grotius. 401

I

JAY. Caractére de Nicolas le Jay Premier Président du Parlement de Paris. 73
Imitation de Jesus. Nouvelle découverte touchant l'Auteur du Livre de l'I-

mitation de JESUS. 266
Innocent VIII. Parole remarquable d'Innocent VIII. 379
Innocent X. Parole remarquable de ce Pape. 62
Joly. Ouvrages de M. Joly. 380
Josephe. Avec quelles précautions il faut lire l'Histoire de Josephe. 57
S. Irenée. Remarque sur la Version Latine de ses œuvres. 29
Les *Italiens* affectent de prendre des noms d'anciens Romains, &c. 318
Juifs. Réflexion sur une Coûtume des Juifs. 59
Juremens à la mode dans le dernier siécle, & bannis dans celui-ci. 184

L

LABBE. Caractére du Pere Labbe. 15
Lait d'Anesse. Son utilité. 143
Langue Italienne. de l'origine de cette Langue. 395
Languerie. Eloge de M. de Languerie, Avocat Général du Parlement de Normandie. 417
Laverna Déesse des Larrons. 426
Lecture. Quatre choses principales à

obſerver dans la lecture des bons Auteurs. 49
Leoni Médecin, jetté dans un puits par Pierre de Médicis. 109
Libraires Stationaires de l'Univerſité de Paris. 205
Licetus. Réflexion ſur le Livre *de Lucernis* de Fortunius Licetus. 146
Ligue. Remarque curieuſes ſervant à l'Hiſtoire de la Ligue. 121
Livre. Peu de choſe eſt capable de dégoûter de la lecture d'un Livre. 132
Livres. Guerre faite aux Livres. 58
Loi Salique. Arreſt du Parlement de Paris pour la Loi Salique. 129

M

MACHIAVEL. Doctrine de Machiavel, en quoi conſiſte. 143
Maffée. Défauts de l'Hiſtoire des Indes par Maffée. 24
Magdeleine. Savoir ſi la Magdeleine, la Péchereſſe de Naïm, & Marie de Bethanie, ſont trois perſonnes diſtinctes. 45
Manuſcrit effacé par une Guenon. 144
Manuſcrits anciens. 286

de la *Mare*. Recuëils de M. de la Mare ſervans à l'Hiſtoire de Bourgogne. 355
Mariage. Savoir ſi le Mariage ne nuit point aux études des Savans. 245
bons Mariages rares. 223
Marie. Chriſtophle Marie, Entrepreneur célébre. 13
Marillac. Origine de la Maiſon de Marillac. 17
le Maréchal de Marillac accuſé de Péculat. 16
Eloge de M. de Marillac Garde des Seaux, ſon caractére & ſes paroles remarquables. 19
Marin. Bon mot de M. Marin Premier Préſident du Parlement d'Aix. 354
Maurevers, pour Montrevel. 105
Statica Medicina. Sanctorius Auteur de la Médecine. 321
Melvil. Mémoires hiſtoriques de Melvil recommandables. 428
Mémoires. Diſſertation ſur les Mémoires d'Etat. 454
Mer. L'air de la Mer meurit le Vin. 22
Microſcope. Deſcription d'un excellent & trés rares Microſcope. 457
Mines. Invention des Mines. 224

Mines de Sel aux environ de Cracovie. Remarques ſur ces Mines. 340
Modes. Différentes modes de s'habiller. 319
Monnoie Invention de la Monnoie au Moulin & du Balancier. 79
Monnoie marquée au Coin d'Henry II. 80
Montagne. Jugement des Oeuvres de Montagne. 33
Montmorency. Parole remarquable de M. le Duc de Montmorency. 120
Montpenſier. Deſſein d'un Livre par Madame de Montpenſier. 138
Montpenſier. Mort ſubite de Gilbert de Montpenſier. 316
Morin. Traité de la Pénitence par le P. Morin. 348
Mort. Réflexion ſur la Mort. 104
Moruillier. Excellent Conſeil de M. Moruillier donné à Charles IX. 72
Mots. Origine des bons mots. 65
Muſæum Italicum. Remarques ſur le *Muſæum Italicum* du P. Mabillon. 332
Muſique. Savoir s'il eſt naturel d'aimer la Muſique. 83

N

N. *N.* Caractére de M. N. N. 6
Portrait de M. *N. N.* 345
Nature. Régles de la nature dans la composition des différens airs de visage. 181
Navarre. Supériorité du Collége de Navarre. 48
Newton. Adam Neuton Auteur de la Traduction Latine de Fra-Paolo. 140
Nobles. Faux Nobles, &c. 282
Noms. Coûtume d'écrire les noms sur un Cercle 223
Nostradamus. Prophéties de Nostradamus. 153

O

de OFFICIIS. Des devoirs ou des civilitez que les Romains se rendoient, &c. 375
Oneirocritica, ou de l'explication des songes. Quelle estime on doit faire de ces sortes de Livres. 179
Ortographe. Observation sur l'ortographe nouvelle de M. Cousin. 27

Ortographe remarquable sur ces mots ; *science* & *savoir*. 190
Ortographe des mots Grecs & Latins. 222
Oßat. Lettres du Cardinal d'Ossat. 22
Ovide. Faste d'Ovide, excellent Ouvrage. 340
Ouvrages d'esprit. Coûtume des Romains de reciter les Ouvrages de leur composition en presence de leurs amis. 314
Oyselier. Plaisanterie d'un Oyselier de Paris. 49

P

PANGLOSSIE, ou Recuëil des Eloges donnez à M. de Peiresc. 362
Pascal. Son Portrait & son Eloge suprimez d'entre les Hommes Illustres de M. Perrault. 26
Parole remarquable de M. Pascal. 220
Patin. Paroles remarquables de Guy Patin. 296
Sentimens de M. Patin touchant l'usage des liqueurs. 7
Pecquet. Eloge de M. Pecquet, Médecin célèbre. 5

Peranda. Parole remarquable de Peranda. 144
Perses. Prieres des Perses. 147
Petrarque est le premier qui nous a procuré une Traduction Latine d'Homere. 23
Philosophie. Principes de la Philosophie moderne, qui se trouvent dans les anciens Peres de l'Eglise. 352
Physionomie. Dissertation sur la Physionomie. 432
Pindare. Comparaison de Pindare & d'Horace. 140
Pline. Jugement sur l'Histoire de Pline. 53
de Poëmatum Cantu & viribus Rythmi. 394
Plongeur. Plaisante repartie d'un Plongeur. 347
Polibe, Jugement sur son stile. 23
Ange Politien. Lettres d'Ange Politien, &c. 187
Polyglotte de Guy Michel le Geay Doïen de Vezelay. 72
Portraits des grands Hommes utiles à l'institution des mœurs. 60
Poussin. Portrait & Eloge du Poussin. 154
Pradon. Le fameux Pradon sifflé & bat-

tu pour l'amour de lui-même. 90
Prédicateur. Qualitez d'un Prédicateur accompli. 58
Tour plaiſant d'un Prédicateur demeuré court. 187
Proteſtans, les premiers en France qui ont commencé à bien parler & à bien écrire. 186
Pſalterium Davidicum. Pſeautier de David traduit en vieux langage. 74
Pſellus. Jugement du Livre de Pſellus, *de Energia Dæmonum*. 338
Pucaro. Vaſe d'une terre particuliére & d'un merveilleux effet. 317

Q

QUINTE-CURCE, Auteur de la Vie d'Alexandre. 339

R

R. Caractére de l'Abé de la R. 150
Rabula. Le mot de *Rabula* expliqué par celui de *Brailleur*. 441
Ratramne. Remarque critique ſur le Livre de Ratramne de l'Euchariſtie. 110

Raynaud. Caractére de Theophile Raynaud. 356
Religion. Il ne faut parler qu'avec respect des choses de la Religion 28
République des Lettres. Etat present de cette République. 67
Richard. Remarque de M. Richard Curé de Triel sur les pains sans levain. 333
Richelieu. Trait remarquable de la politique du Cardinal de Richelieu. 92
Duché de Richelieu va aux collateraux & aux femmes. 320
Le Cardinal de Richelieu affectoit de copier les grandes actions du Cardinal Ximenés. 350
Ridicule. Exemple d'un ridicule surprenant dans de grands Hommes. 76
Ris, excité par les premiers morceaux mis dans la bouche, aprés une longue diete. 214
Rucellay. Particularitez de la Vie de l'Abé Rucellay. 299
du Ryer. Pierre du Ryer, & André du Ryer. 102

S

SAINT-CYRAN. Eloge de l'Abé de Saint-Cyran, retranché du *Gallia Christiana*. 26

Salvoison. Parole remarquable de M. de Salvoison. 319

Sanctorius. Parole remarquable de Paulus Æmilius Sanctorius. 144

Sandales de bois. Leur usage dans la Musique. 214

Sçauroit, pour *sauroit*. Remarque curieuse sur cette ortographe. 75

Sanrey. Eloge de M. de Sanrey savant Théologien. 246

Mémoires de M. de Sanrey pour servir à l'Edition de ses Ouvrages. 256

Scioppius. *Gasparis Scioppii infamia famiani*. 136

Sel. Mines de Sel de Velika. 340

Sesterce. Observations sur les Sesterces des Romains. 279

Simenellus, seu *panis Similaceus*. 92

Simon. Métode particuliére de M. Simon sur Dandini. 40

Soissons. M. le Comte de Soissons par qui tué à la Bataille de la Marfée prés de Sedan. 462

Sage conduite de M. le Comte de Soissons. 184
Soldats François. Marque de leur courage aprés leur mort. 25
Somnambule. Histoire surprenante d'un Somnambule. 262
Sophronius. Opinion de Sophronius touchant S. Joseph. 145
Spinosa. Quelques remarques historiques touchant Spinosa. 356
Sportula. Explication du mot Latin *Sportula*. 363
Standons. Jean Standons diseur de véritez. 225
Strabon, Ecrivain judicieux. 23
Strada, Historien peu judicieux. 24
Symbole des Apôtres. Remarque curieuse touchant le Symbole des Apôtres. 178

T

TALON. Parole remarquable de M. Talon Avocat Général du Parlement de Paris. 260
Terence. Recueïl des façons de parler de Terence. 133
Terre sigillée. Origine & usage de la terre sigillée. 343
Thevenot, de l'Art de Nager. Réfle-

xions ſur cet Art. 428

Thony, fou du Connétable Anne de Montmorency. 431

Thou. Eloge de M. de Thou. 359

Réflexions ſur l'endroit de l'Hiſtoire de M. de Thou, où il eſt parlé de Marie Stuart. 405

Thucidide & Tite-Live. Défauts notables de ces deux Hiſtoriens. 357

Tomaſinus, accuſé de s'être attribué les Ouvrages de Rodius. 422

Trivulſion. Caractére du moderne Trivulſion. 384

Turenne. Parole remarquable de M. de Turenne. 131

V

VACATIONS, pourquoi accordées aux Parlemens. 90

Varillas. Diſſertation ſur la Vie & les Ouvrages de M. Varillas. 442

le Vaïer. Caractére de M. de la Mothe le Vaïer. 333

Veau. Epitaphe remarquable d'Alain Veau, Tréſorier ſans reproche. 275

Vecchietti. Opinion de Vecchietti touchant la derniére Pâque de JESUS-CHRIST. 369

Venise. Belle description Latine de la Ville de Venise. 373
Venitiens & Génois, leur caractére. 114
Ventriloques. Gens qui parloient du Ventre. 353
Vers remarquez & condamnez dans la Prose de Tite-Live. 441
Versus Politici. Ce qu'il faut entendre par *Versus Politici* dans les Anciens. 372
Vie heureuse. Description d'une vie heureuse. 378
Vienne. Remarques critiques sur le nom de Vienne. 204
Voisin. Ouvrage de Joseph de Voisin. 362
Voiture. Particularitez de la Vie de Voiture. 409
Wicofortii Epistolæ. Lettres de Wicquefort, ni utiles ni agréables. 430
Vvler. Particularitez du Voïage de Georges Wler, servant à l'Histoire de la Littérature. 323

X

XIMENÉS. Notes du Cardinal Ximenés sur l'Ecriture Sainte. 351

Fin de la Table.

APPROBATION du Censeur Royal.

J'Ay examiné par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, ces trois Volumes de *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, qui ont déja été imprimez plusieurs fois dans le même état qu'on les presente aujourd'huy; & je juge qu'à la faveur de l'Avis qui est à la page 270. du troisiéme Volume, où l'on reconnoît le défaut essenciel de la pluspart des Pieces de ce Recueil, l'Ouvrage peut être encore réimprimé. Fait à Paris ce 25. May 1713.

ANDRY.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A nos amez & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. CLAUDE PRUDHOMME Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public *Les Mélanges d'Histoire & de Litterature par le Sieur de Vigneul Marville*, s'il Nous plaisoit de luy accorder nos Lettres de Privilege pour la Ville de Paris seulement;

Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Prudhomme de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon luy semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de cinq années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression Etrangere dans aucun lieu de nôtre obeïssance; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, dans ladite Ville de Paris seulement, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, ni d'en faire venir, vendre & debirer d'autre Impression que de celle qui aura été faite par ledit Exposant, sous peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers un Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts: A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformement aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trés-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur

Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons qu'à la Copie desdites Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiées, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée commeà l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le vingtiéme jour du mois d'Août, l'an de Grace mil sept cens treize, & de nôtre Regne le soixante-onziéme. Signé, Par le Roy en son Conseil, FOUQUET. Et scelé.

Registré sur le Registre N° 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 639. N°. 722. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du 13. Août 1703. Fait à Paris le 22. Août 1713.

Signé, L. JOSSE, *Sindic*,

HB-27-12-65

PN
6262
A7
1713
v.2

[Argonne, Bonaventure d']
Mélanges d'histoire et d
litterature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY